



BIBLIOTECA NAZ.

Vittorio Emanuele III

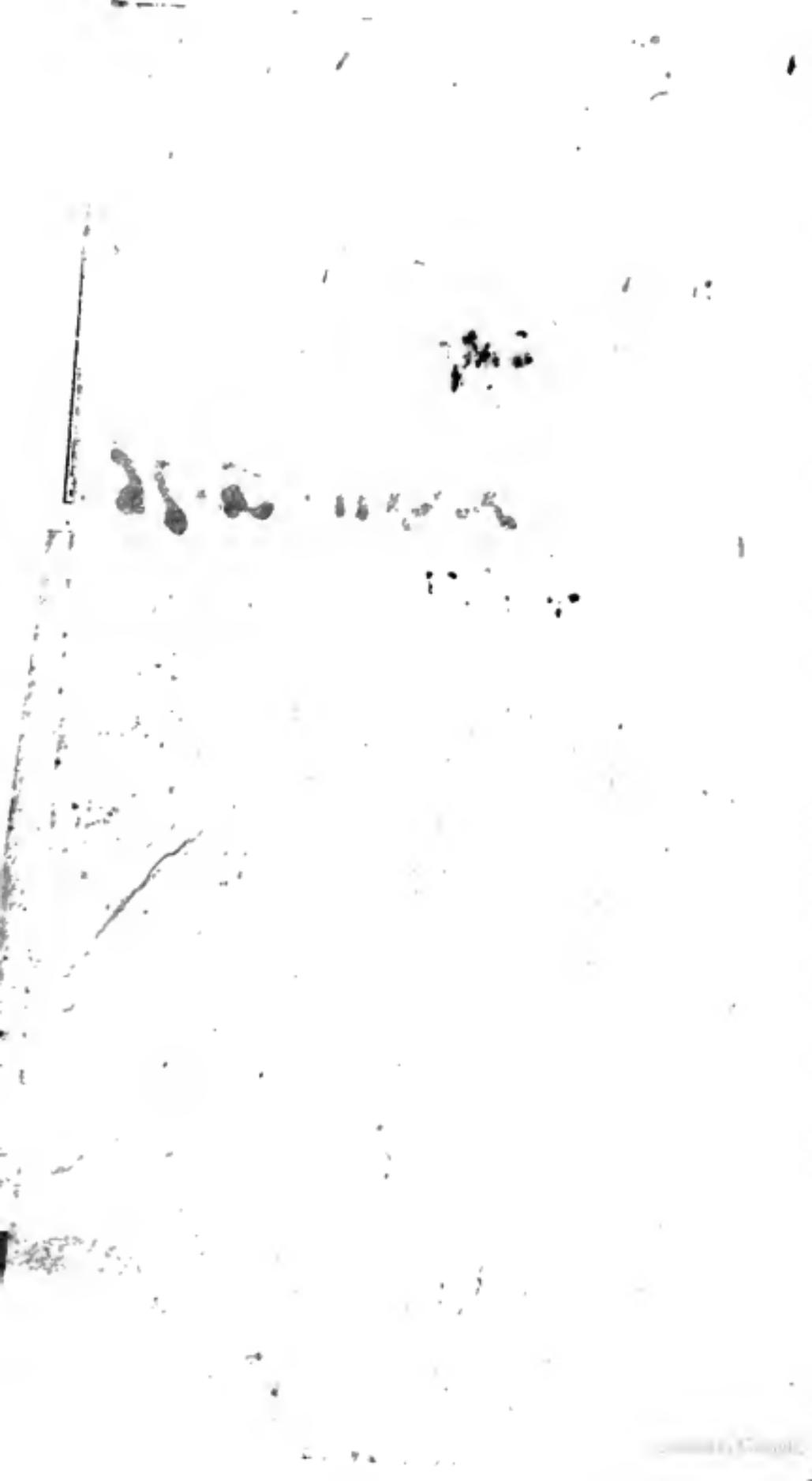
XIII

A

72

NAPOLI

XXII. G. 76



CONTINUATION
DES ÉSSAIS
DE MORALE.

TOME ~~SIXIÈME~~ SEPTIÈME.

CONTENANT DIVERS
Traitez sur differens sujets.

Ouvrage posthume de Mr. NICOLE.

Tome VI.



Sur la Copie imprimée à Paris.

A LUXEMBOURG,

Chez ANDRÉ CHEVALIER, Imprimeur
& Marchand Libraire.

1703.



PL. 2 9107



AVERTISSEMENT.

LE non seul de l'Auteur des Essais de Morale suffit pour rendre recommandable l'ouvrage posthume que l'on donne presentement au public , & qu'il auroit lui-même fait paroître de son vivant , si les infirmités de la dernière année de sa vie ne l'avoient empêché d'exécuter son dessein.

Toutes les personnes accoutumées à la lecture des Essais de Morale & des autres livres de Monsieur Nicole , reconnoîtront aisément son esprit & son caractère dans celui - ci. On y trouvera dans chaque Traité son ordre & sa méthode

* 2

qui

AVERTISSEMENT.

qui porte la lumière dans l'esprit de ses lecteurs , & qui les convainc par la seule liaison & le seul enchaînement de ses principes. On y verra la profondeur pour remonter jusqu'aux premiers principes des veritez qu'il expose , & pour développer toutes les conséquences des maximes qu'il établit ; la sagesse & la circonspection pour ne rien avancer de douteux & de nouveau dans la Morale. Enfin, l'on y remarquera par tout , l'attachement inviolable de l'Auteur à la doctrine des saints Pères, & la piété tendre & sincère qui regnent dans tous ses ouvrages , & qu'il inspire à ses lecteurs.

Peut - être que les personnes engagées dans le monde jugeront d'abord sur le titre de quelques-uns des Traitez , qu'ils ne sont propres que pour les Religieuses & pour les ames parfaites.

AVERTISSEMENT.

faites : mais si elles veulent bien examiner avant que de porter ce jugement, elles s'assureront par elles-mêmes, que les Traitez qui paroissent le plus particulièrement destinez aux personnes separées du monde : comme celui de la Maîtresse des Novices, renferment des veritez qui conviennent à toute sorte d'états, & que l'Auteur en donnant les idées de la haute perfection, explique très-solidement les devoirs les plus indispensables du Christianisme.

On a ajoûté aux divers Traitez de Monsieur Nicole un écrit sur les spectacles, quoi qu'il ne soit pas de la même main : mais il meritoit de trouver place dans ce recueil, par la maniere solide & lumineuse dont ce sujet est traité : & il a été déjà si utile à plusieurs personnes, que l'on ne scauroit trop contribuer à le mettre entre les mains de tout le monde. Si la modestie de l'Auteur n'a pû souffrir qu'on

AVERTISSEMENT.

Le nommât ici, son zele & son amour pour la verité l'ont fait consentir que l'on repandit un écrit que toutes les personnes éclairées ont trouvé si capable de convaincre l'esprit, & de toucher le cœur de ceux qui le liront avec attention.

On peut dire qu'en joignant cet ouvrage avec le Traité sur la comédie, qui est dans le troisième Tome des Essais de Morale, la matiere est épuisée, & que l'on a dans deux écrits très-courts tout ce qu'il y a de plus fort pour faire connoître le danger des spectacles, & combien ils sont contraires à l'esprit de la Religion.

L'écrit qui a pour titre *Considerations pour une ame abatue*, que l'on trouvera dans ce recueil, est encore d'un autre Auteur que Mr. Nicole. Il étoit digne de voir le jour, & il n'avoit pas assez d'étendue pour pouvoir être donné séparément.

Dieu a repandu tant de benedic-

AVERTISSEMENT.

ditions sur les ouvrages de Monsieur Nicole, que ceux qu'il a chargés de l'exécution de ses volontés croiroient meriter de justes reproches, s'ils privoient le public de differens écrits qu'ils ont entre les mains, & qui n'ont point encore été imprimez. Ils apporteront donc tous leurs soins pour les mettre incessamment au jour, & ils assurent par avance que le public les trouvera dignes de la reputation de leur illustre Ami.

TABLE



T A B L E

DES TRAITÉZ
contenus dans ce Livre.

DE l'emploi d'une Maîtresse des Novices.

I. PART. *Maximes Chrétiennes ,
& propres à servir de consolation aux
personnes qui sont engagées dans cet em-
ploi : & qui le regardent comme étant au-
dessus de leurs forces* Page 1.

II. PART. *Contenant des avis sur les diffi-
cultez particulieres de la conduite des
Novices.* 24

Sur les marques generales de vocation. ibid.

Des marques éloignées de vocation.

*Deux qualitez essentielles à une Religieuse,
qui forment une solide vocation.* 25

Des devoirs essentiels à tous les Chrétiens.

Du precepte de l'amour de Dieu. 30

*Premiere condition essentielle pour observer
le precepte de l'amour de Dieu.* 33

*Seconde condition essentielle pour observer le
precepte de l'amour de Dieu.* 37

*Que l'amour de Dieu renferme l'obéissance à
toutes les volontez de Dieu.* 40

Que

TABLE DES TRAITÉZ.

<i>Que l'obligation d'aimer Dieu comprend l'obligation de n'aimer point le monde.</i>	42
<i>Que le précepte de l'amour de Dieu oblige à tendre à se defaire de toute attache.</i>	43
<i>Regle de la temperance, fondée sur l'obligation d'aimer Dieu.</i>	45
<i>Comment l'amour de Dieu produit l'obligation à la priere, au recueillement, à la mortification, & à la penitence.</i>	46
<i>Autres obligations communes à tous les Chrétiens.</i>	51
<i>Qu'il est plus facile de se sauver & de pratiquer les vertus Chrétiennes dans la Religion que dans le monde.</i>	54
<i>La modestie.</i>	55
<i>La pureté.</i>	56
<i>La vigilance.</i>	ibid.
<i>Le degagement d'intérêt.</i>	57
<i>De l'exemption de passion.</i>	58
<i>La Religion utile pour éviter l'intemperance.</i>	59
<i>La médisance.</i>	ibid.
<i>Les paroles inutiles.</i>	60
<i>Pour connoître ce que Dieu veut en chaque action.</i>	61
<i>Pour se guérir de ses maladies spirituelles.</i>	62
<i>Pour pratiquer la penitence necessaire pour rachéter les pechez.</i>	64
<i>Pour la priere.</i>	65
<i>Qu'il est plus facile de se priver des créatures, que de se moderer dans leur usage.</i>	66
<i>D'où vient qu'il y a tant de Religieuses imparfaites.</i>	

TABLE DES TRAITÉZ.

<i>parfaites.</i>	69
<i>Sur les principaux signes de vocation mar-</i> <i>quez par saint Benoît.</i>	72
<i>Sur les marques les plus assurées d'une bon-</i> <i>ne vocation.</i>	75
<i>Sur l'attrait intérieur.</i>	77
<i>Sur le choix des lectures.</i>	80
<i>Sur le peu de profit des bonnes lectures.</i>	85
<i>Sur les continuelles rechutes dans les fautes</i> <i>ordinaires.</i>	87
<i>Sur le peu de ferveur des plus éclairées.</i>	88
<i>Sur les défauts qui se rencontrent en celles</i> <i>qui ont de la ferveur & de la docilité.</i>	90
<i>Sur le principe intérieur des actions.</i>	93
<i>Sur les Communions.</i>	94
<i>Sur la vigilance continuelle des Maîtresses.</i>	97
<i>Sur la conduite qu'elles doivent garder dans</i> <i>les corrections ou reprehensions.</i>	99
<i>Comment on peut inspirer aux filles des senti-</i> <i>mens d'amour & de crainte de Dieu.</i>	101
<i>Des moyens de leur inspirer une piété solide.</i>	103
<i>Des moyens de les conduire à la perfect. ÷.</i>	105
DE L'OBEISSANCE.	106
DE L'USAGE DU TEMS.	142
DE LA CONDUITE <i>que l'on doit garder</i> <i>dans les divisions de sentimens qui arri-</i> <i>vent entre les personnes de piété.</i>	165
DES SUPERIEURES.	183
DE LA PREPARATION A LA MORT.	205
COMMENT on doit suivre la volonté de Dieu à l'égard des pensées & des mou- vemens	

TABLE DES TRAITÉZ.

<i>venemens dont l'esprit est agité.</i>	222
Q UE LES différentes dispositions font juger <i>différemment des mêmes objets.</i>	230
Q UIL Y A beaucoup à craindre dans les <i>confeſtations pour ceux même qui ont rai- ſon.</i>	241
D ES ATTRAITZ.	270
D E LA MANIÈRE de profiter des nou- <i>velles, & principalement de celles qui regardent les affaires de l'Eglife.</i>	283
R ESOLUTIONS de quelques difficul- <i>tez propoſées par une perſonne de pieté.</i>	
<i>Sur les tentations.</i>	305
<i>Sur les imaginations.</i>	310
<i>Sur les agitations de l'esprit dans la priere.</i>	311
<i>Comment profiter de l'Oraiſon.</i>	313
<i>Sur les Communions, comment en uſer.</i>	319
<i>Sur la Confeſſion, comment en uſer.</i>	322
<i>Sur la preſence de Dieu.</i>	324
<i>Sur la Calomnie.</i>	325
<i>Sur l'humilité.</i>	326
<i>Sur la Meſſe, &c.</i>	327
<i>Sur les Fêtes.</i>	328
<i>Sur les fautes.</i>	329
C ONSIDERATIONS pour une ame <i>abatue par une crainte exceſſive.</i>	331
P ENSEES SUR LES SPECTACLES.	342

Fin de la Table.

A P P R O B A T I O N.

J'Ai là les Traitez suivans: De l'emploi d'une Maîtresse des Novices
 De l'obéissance: De l'usage du tems
 De la conduite que l'on doit garder dans les divisions de sentimens qui arrivent entre les personnes de piété: Des Superieures: De la préparation à la mort: Comment on doit suivre la volonté de Dieu à l'égard des pensées & des mouvemens dont l'esprit est agité: Que les différentes dispositions font juger différemment des mêmes objets: Qu'il y a beaucoup à craindre dans les contestations pour ceux même qui ont raison: Des attrait: De la manière de profiter des nouvelles, & principalement de celles qui regardent les affaires de l'Eglise: Résolutions de quelques difficultez proposées par une personne de piété: Considérations pour une ame abattue par une crainte excessive: Pensées sur les spectacles.

En Sorbonne le 8. Août 1699.

P I R O T.

CON-



CONTINUATION
DES ESSAIS
DE MORALE.
DE L'EMPLOI
D'UNE MAÎTRESSE
DES NOVICES.

PREMIERE PARTIE.

Maximes Chrétiennes, & propres à servir de consolation aux personnes qui sont engagées dans cet emploi, & qui le regardent comme étant au dessus de leurs forces.

I.

C'EST une maxime fondée sur les plus certains principes de la Religion Chrétienne. Que nous ne sommes pas seulement de nous-mêmes

Tom. VI.

A inca-

incapables des grandes places & des grands emplois, mais que nous sommes généralement incapables de toute place, de tout emploi, & de tout ministère. Il n'y en a point dont nous nous puissions acquitter comme il faut, sans quelque lumière & sans quelque bonne volonté. Or nous ne trouvons dans nous-mêmes ni la lumière, ni la bonne volonté.

Qu'on choisisse les plus vils & les plus rabaissez de tous les emplois : ils ont au moins besoin d'une grande humilité pour s'y soutenir. Or c'est s'attribuer un grand talent & une grande vertu que de s'attribuer une grande humilité. C'est un grand orgueil que de se croire humble.

Il en est de même des emplois où il y a beaucoup à souffrir. Les grandes souffrances demandent une grande patience, & une grande patience est un très-grand & très-précieux talent. On doit accepter les souffrances quand Dieu nous les envoie, mais il y auroit de la présomption & non de l'humilité, selon saint Chrysostome, à les désirer & à s'y porter.

Il n'y a donc point en effet de place plus sûre & plus conforme à nôtre foiblesse, que de n'en choisir aucune par nous-mêmes. Toutes celles que nous choisirions de nôtre propre mouvement, seroient clairement au dessus de nous, puis que
nous

nous nous en jugerions coupables, & que c'eſt une incapacité effective que de s'en croire capable. Ainſi la dernière place qu'il nous eſt recommandé de choiſir, eſt de n'en choiſir aucune par nous-mêmes.

Rien ne nous convient proprement que le neant & l'aveu d'une incapacité générale pour toutes choſes, qui doit faire le fonds de la diſpoſition de toute ame qui eſt véritablement humble, c'eſt-à dire, qui connoit ſa foibleſſe telle qu'elle eſt.

I I.

Mais ce ſeroit abuſer de ces principes de l'humilité Chrétienne, que de conclure qu'étant incapables par nous-mêmes de tout miniſtere, Dieu ne ſçauroit nous en rendre capables en nous y appliquant par ſon choix & par ſa vocation; car ce ſeroit conclure que ſi nous ſommes foibles, Dieu l'eſt auſſi; au lieu qu'il eſt eſſentiel à la véritable humilité d'être fortement perſuadée que ſi nous ne pouvons rien par nous-mêmes, Dieu peut tout par quelque inſtrument qu'il lui plaiſe d'employer.

Il eſt auſſi peu permis de douter de la force de Dieu, que de préſumer de celle de l'homme. C'eſt pourquoi Jérémie s'étant excuſé ſur ſa jeuneſſe & ſur ce qu'il

ne sçavoit pas parler, d'accepter le ministère de Prophète auquel il étoit appelé, Dieu l'en reprit par ces paroles : (a)

(a) *Noli dicere: puer sum; quoniam ad omnia qua mittam*

te, ibis, & universamquamque mandavero tibi, loqueris.

Jer. 1. 7. (b) Omnia possum in eo qui me confortat.

Phil. 4. 13.

N'alléguez point que vous estes jeune: car il faut que vous alliez par tout où il me plaira de vous envoyer, & que vous annonciez tout ce que je vous ordonnerai. Et c'est ce qui faisoit dire à saint Paul (b) qu'il pouvoit tout en celui qui le fortifioit.

I I I.

On doit donc regarder comme des tentations également dangereuses toutes les pensées qui iroient ou à nous donner de la presumption de nos talens, de nos lumieres, de nôtre vertu, de nôtre prudence, pour faire que nous nous jugions capables de certains emplois ; ou qui nous feroient croire au contraire que quelques marques que nous ayons que Dieu nous a mis dans une certaine place & un certain ministère, il ne sçavoit nous y soutenir & nous y faire operer nôtre salut.

Tout ce qu'il est permis à une Religieuse de conclure de ses incapacitez, est que par elle-même elle ne doit desirer ni rechercher aucun emploi, & qu'elle ne doit cacher à ses Superieurs aucun des defauts qui les pourroient empêcher de la choisir, ou les obliger de la decharger de ce fardeau. Elle doit être bien aise que ses fautes leur soient conuës, & elle doit

doit prendre pour favorables tout ce que l'on peut faire pour l'exclure de quelque place, & croire que ce sont des moyens dont Dieu se sert pour l'en delivrer. Mais ce seroit porter trop loin la défiance & la crainte que de ne pas suposer, au cas que Dieu l'y laisse ou l'y fasse choisir, qu'il peut se servir de cet état pour la faire avancer dans la voye de son salut.

I V.

C'est une verité certaine & par la foi & par la raison, que rien n'est si puissant pour nôtre salut que la protection & le secours de Dieu, & que nous sommes plus assurez au milieu des plus grands dangers, quand Dieu nous y protege, (a) *Da-* que dans les états les plus sûrs & les plus *minus il-* tranquilles, quand il ne nous protege *lumina-* pas. Nous avons toujours assez de cor- *tio mea* ruption en nous-mêmes pour nous perdre & *salus* & pour nous faire mourir en tout état: *mea*; & Dieu a toujours assez de force & de *quero ti-* puissance pour nous soutenir contre tou- *mebo;* tes sortes d'ennemis & dans toutes sor- *Pf. 26. 1.* tes de dangers & de tentations. C'est (b) *Do-* ce sentiment de foi & de verité qui fai- *minus* soit dire à David, & qui doit faire dire *protec-* à tous les Chrétiens: (a) *Le Seigneur est ton vitæ* *ma lumiere & mon salut: qui est-ce que je mea; à* *craindrai?* (b) *Le Seigneur est le protecteur quo tre-* *de ma vie: qui est-ce que j'ai sujet d'appre-* *pidabo?*

A ;

hender? Là même

(c.) Si bender? (c) Quand des armées entières d'en-
confis- *nemis* viendroient à m'environner, mon cœur
ant ad- n'en tremblera point. Toutes ces disposi-
versum tions sont effencielles à une ame Chrétien-
me cas- ne, & il est necessaire qu'elle les ait dans
ra, non quelque degré.

timebit

cor me-

ism. v. 3.

V.

Mais comme la foiblesse de nôtre esprit est telle, qu'encore qu'on soit persuadé en general de ces veritez & qu'on les croye par la foi, lors neanmoins que les idées de nos incapacitez & de nos foiblessees viennent à nous frapper un peu vivement, on ne laisse pas de se trouver quelquefois l'ame toute couverte de pensées de défiance & de découragement: il est bon de se fortifier contre cette tentation par diverses veritez solides qui en peuvent diminuer l'impression.

Pour rendre ce que je dirai plus sensible, prenons l'exemple d'une jeune Religieuse qui auroit été choisie dans un monastere réglé, pour l'emploi de Maîtresse des Novices, par les personnes qui ont droit de faire ce choix. selon l'ordre de l'Eglise.

Il faut d'abord supposer que cette personne n'ait recherché cet emploi ni directement, ni indirectement, ni par des sollicitations ouvertes, ni par des adresses secretes, ni par des desirs interieurs.

Car.

Car on n'auroit alors aucune autre consolation à donner à une personne qui auroit fait quelque pas pour obtenir cette charge, que de lui conseiller de reconnoître devant Dieu la faute qu'elle auroit faite, & d'employer tous les moyens qui seroient en son pouvoir pour s'en faire décharger, jusqu'à avouer son ambition à ceux qui l'auroient choisie. Mais supposant qu'il n'y a rien eu que de pur & de réglé dans sa vocation à ce ministère, on lui pourroit dite d'abord qu'elle peut trouver dans sa crainte même un grand sujet de consolation & d'assurance : car ce n'est pas un petit bien que de sentir le poids & le danger de ce ministère, & bien loin que cette crainte, quand elle n'est pas excessive, doive être prise pour une marque qu'elle n'y est pas appelée, on peut dire que c'est une des grandes marques d'une vocation légitime, parce que c'est une des principales dispositions pour se bien acquitter de ce ministère & pour y opérer son salut en contribuant à celui des autres. Ainsi ce n'est pas m'éloigner de mon dessein d'augmenter encore cette crainte, en lui représentant l'extrême conséquence de cette charge.

V I.

Dieu ayant attaché l'éternité des biens

8 *De l'emploi d'une*
& des maux des ames à l'usage qu'elles font de cette vie, il a en quelque sorte attaché le bon ou le mauvais usage de cette vie à l'égard des Novices, à ce petit espace de tems durant lequel elles se préparent à embrasser l'état de la vie Religieuse, puis que toute la suite de leurs actions répond d'ordinaire à ce tems de préparation, & qu'il est aussi rare qu'une Religieuse qui a passé, comme il faut, le tems de son noviciat, se démente dans la suite, qu'il est rare qu'une autre qui seroit mal entrée dans cette profession si sainte, répare bien sincèrement dans la suite les défauts de ce tems de préparation. Il y a un cours ordinaire & un ordre commun dans la grace. Or cet ordre est que l'on continuë comme l'on a commencé, & que de mauvais commencemens sont d'ordinaire suivis d'une vie molle & relâchée.

V I I.

Rien n'est donc plus considérable dans un monastere que la charge de regler & de former des Novices. Rien n'a plus de liaison avec le sort éternel de ces ames. Souvent ce qui decide de leur reception ou de leur exclusion, decide de leur éternité. Or rien n'a plus de part à cette decision, que la bonne ou la mauvaise conduite de celle qui les gouverne en qualité
de

Maîtresse des Novices.

de Maîtresse des Novices. Comme elle les peut soutenir par sa lumière & par sa charité, elle les peut aussi renverser par son imprudence.

Les Novices peuvent être regardées comme des personnes qui marchent dans un chemin étroit & glissant tout entouré de précipices. Si on les heurte mal à propos, on les fait souvent glisser & tomber dans les abîmes qui les environnent : & au contraire en les soutenant dans ces mauvais pas, on les en peut préserver.

Il faut qu'une charitable Maîtresse des Novices mène les unes par la main, & qu'elle relève les autres. Il faut qu'il n'y ait rien en elle qui leur soit une occasion de chûre.

Enfin il faut qu'il n'y ait rien en elle que d'édifiant & de capable d'affermir les ames, dans la voye de leur vocation.

VIII

Elle ne les peut servir que par la parole, sous laquelle on doit comprendre les actions qui étant exposées aux yeux sont des espèces de paroles, puis qu'elles forment des impressions & excitent des pensées & des mouvemens. C'est par la parole prise dans cette étendue qu'elle doit tâcher de remédier à leurs playes intérieures. Mais combien l'application de ce

remède est-elle dangereuse ? En parlant aux ames, on parle à des personnes qu'on ne voit point & qu'on ne connoît point, les pensées & les mouvemens des ames nous étant inconnus. Ce qu'on en connoît par leur propre témoignage, n'est presque rien, parce qu'elles ne se connoissent pas elles-mêmes, & que souvent elles mettent leur adresse à se déguiser à elles-mêmes & aux autres. On applique donc à l'aveugle les remèdes de la parole. Ainsi cette parole dans la bouche de celle qui instruit & qui reprend, est comme une épée qu'on remueroit dans un lieu ténébreux au hazard de blesser ceux qui y sont. On ne sçait si le remède qu'on leur presente convient à la qualité ou à la grandeur du mal. On agit souvent au hazard, & tout ce que peut faire une Maîtresse, quelque habile qu'elle soit, est de recommander beaucoup à Dieu le succès de ses paroles.

I X.

Il n'y a donc que trop de sujet de crainte pour une personne qui se trouve en cette place : & bien loin de blâmer ces sentimens, on croiroit au contraire les devoir exciter s'ils n'étoient pas assez vifs, parce qu'ils sont utiles pour humilier l'ame, pour la rendre plus vigilante & plus appliquée.

pliquée à tous les devoirs. On peut même dire que cette crainte est un preservatif contre la principale tentation de cet état sur laquelle il est important d'être en garde, parce qu'on ne l'évite qu'en veillant continuellement pour s'en garantir.

Cette tentation est que quelque terrible que soit cet emploi étant considéré par les yeux de la foi, quand on le regarde néanmoins par les yeux de la nature, il y a bien des choses qui contentent l'amour propre. Le choix qu'on fait d'une Religieuse pour l'y appliquer, lui peut plaire, parce que c'est une marque de la considération que l'on a pour elle, & de l'estime que l'on fait de son esprit & de sa vertu.

Toutes les fonctions de ce ministère ont quelque chose de dangereux, parce que ce sont toutes fonctions où il faut parler, soit en instruisant, soit en reprenant. Or il y a une élévation secrète attachée à la parole. C'est pourquoi saint Augustin craignoit pour lui-même ce danger, dans l'obligation où il étoit de parler & d'enseigner, & il portoit envie au bonheur de ceux qui ne sont chargez dans l'Eglise que d'écouter les vérités qu'on leur prêche. Saint Benoît a eu même tant de crainte de l'élévation secrète qui naît de la parole, qu'encore qu'il semble que celui qui lit dans un refectoir,

... &
*anfe-
 rat spi-
 ritum
 elatio-
 nis.*

ait très-peu de part à ce qu'il lit, puis que ce sont les paroles d'un autre qu'il ne fait que prononcer, il a crû néanmoins qu'en entrant dans cet office il s'y falloit préparer par une priere particulière, où l'on demandât à Dieu qu'il éloignât de nous l'esprit de vanité qui s'y peut glisser. Il peut donc fort bien arriver qu'après avoir accepté cette charge avec repugnance, on s'y accoûtume peu à peu, & qu'on vienne même à s'y plaire.

Or rien n'est plus capable d'empêcher ce mauvais effet que les vûes de foi qui nous découvrent & nous font sentir les dangers de cet emploi. Et c'est pourquoi bien loin de les éloigner de son esprit, il faut quelquefois s'y appliquer à dessein, afin d'operer son salut avec crainte & tremblement.

X.

Cependant comme il peut y avoir aussi du danger dans ces sentimens de crainte, s'ils étoient trop violens, & que l'excès en pourroit porter les ames au trouble, au découragement & à la défiance, il est nécessaire de se fortifier contre cette tentation par les raisons que la vérité peut fournir sur ce sujet. Car si la vérité nous fait craindre, la vérité a aussi la force de nous rassurer & de nous
 for-

fortifier contre les excès de crainte que l'Imagination pourroit causer.

Et premierement il est clair qu'il ne faut jamais se laisser aller à certaines craintes vagues & confuses, dont nous ne sçaurions marquer le fondement. Car il n'y a personne qui ne puisse être agité & inquieté de ces sortes de craintes, s'il s'y laisse aller, quelque assurance qu'il puisse avoir d'ailleurs de sa vocation, & quelque sujet qu'il ait d'esperer le secours de Dieu dans l'exercice de son ministère. Ces sortes de craintes sont donc de manifestes tentations; & elles portent sur le front le caractère de fausseté. Comme elles pourroient porter les plus saints au découragement & au trouble, elles n'y doivent porter personne. Car étant certain qu'il y a des personnes que Dieu veut dans cet emploi, toute crainte qui iroit à en éloigner tout le monde, ne doit émouvoir personne: & la volonté de Dieu est claire à notre égard, quand nous sentons des troubles de cette nature. Il veut que nous n'adherions point à ces craintes vagues, que nous n'y ayons aucun égard, & que nous les regardions comme de pures tentations; puis que quand nous serions obligez de sortir de cet état, ce ne devroit pas être par ces sortes de raisons,

Mais si les craintes qui nous troublent & nous découragent, sont fondées sur des défauts particuliers que nous connoissons en nous, sur l'expérience de certaines foiblesses, sur le peu de succès de notre travail, & sur des raisons semblables: il est bon de considerer sur cela que le succès de ce ministère n'est pas toujours proportionné à la grandeur des talens naturels. Il y en a qui n'y ont aucun succès avec des qualitez très-éminentes: & Dieu donne suivant un succès très-heureux à des personnes très peu éclairées & très-peu habiles, lors qu'elles recompensent ces défauts par beaucoup de bonté & d'humilité. Le progrès des ames sous la conduite d'une Maîtresse des Novices depend principalement de la grace & de la benediction de Dieu, & Dieu l'attache bien plus ordinairement à la vertu interieure & à l'humilité sincere de cette Maîtresse, qu'à ces qualitez humaines, qui font souvent des effets contraires à ceux qu'il sembleroit qu'on auroit lieu d'en attendre. Je dis même que ce succès ne depend pas entierement des fautes de conduite où elle peut tomber. Car Dieu peut reparer ces fautes dans elle-même par la sincere humilité qu'elle en conçoit, & en reparer
aussi

aussi les mauvais effets dans celles qu'elle conduit. La vertu véritable jette d'ordinaire un certain éclat qui fait une impression secrète sur les cœurs, & qui les emporte, malgré les nuages que les fautes & les défauts y peuvent apporter. Si donc la Maîtresse des Novices en est plus humble par les fautes qu'elle conoît en elle, elle en devient aussi plus capable de gagner le cœur de ses Novices: & comme elle ne s'en doit pas décourager à l'égard de Dieu, elle ne s'en doit pas aussi décourager à l'égard de celles qu'elle conduit. Dieu qui veut operer le salut des ames, en les soumettant à d'autres qui ont des lumieres & une vertu bornées, n'abandonne pas son ouvrage pour les défauts de celles qu'il employe à ce ministere, & souvent il se sert de ces défauts mêmes pour sanctifier: & celles qui conduisent, & celles qui sont conduites.

X I I.

Quand une Religieuse est vraiment sincere, & qu'elle a une intention véritable de travailler à se corriger de ses défauts, c'est un commencement de grace pour elle que de se trouver dans un état qui la presse & qui la sollicite de s'en corriger: & l'on peut dire que l'obligation particulière que Dieu lui impose de s'appliquer à

*Sape
fficium
mper-
iendi
veri-
um est
cci-
iendi.*

à se perfectionner pour servir les autres, lui doit être un fondement legitime d'esperer que Dieu lui accordera ce qu'elle lui demande, selon cette maxime de saint Augustin: *L'obligation de faire charité à d'autres, est souvent un merite pour en obtenir pour soi-même.* Au lieu donc de se troubler de ses defauts, elle doit concevoir plus d'esperance que Dieu l'en corrigera, non seulement pour elle-même, mais pour les ames qui lui sont commises; puis que les prieres qu'elle fera pour en obtenir la delivrance, seront fondées sur l'interéc des ames dont Dieu lui aura donné la charge. Et comme elle exerce ce ministere par l'ordre de Dieu, elle a droit d'esperer que Dieu lui accordera ce qui est necessaire pour l'exercer comme il faut, non selon sa propre satisfaction, mais selon sa volonté sainte, ce qui suffit.

X I I I.

Si elle est aussi attentive qu'elle doit l'être au bien de son ame, elle trouvera dans son emploi même une infinité de moyens de se perfectionner & de se corriger de ses propres defauts, en travaillant à corriger ceux des autres. Car quelque differens que puissent être les defauts de ces ames, de ceux qu'elle peut reconnoître en soi, ils lui en peuvent néanmoins

moins

moins servir d'images, & elle peut s'appliquer à elle-même tout ce qu'elle leur peut dire. Les défauts de ces Novices naissent d'ordinaire de l'imperfection de leur lumière, & de ce qu'elles ne voyent qu'imparfaitement le bien, & qu'elles regardent au contraire comme importantes les bagatelles qui les occupent. Or les défauts des personnes plus avancées n'ont pas d'autre source que celle-là. Nous ne connoissons point assez le néant & la vanité de tous les attachemens humains, & nous ne sommes point assez pénétrés de la grandeur de tout ce qui regarde Dieu & nôtre salut. C'est ce qui fait que nous désirons foiblement le bien, que nous nous éloignons foiblement du mal, & que nous n'avons pas l'ardeur nécessaire pour accomplir parfaitement toutes les volontés de Dieu sur nous.

X I V.

Une Novice imparfaite est d'ordinaire trop dépendante du jugement de sa Maîtresse. Elle songe plus à la contenter qu'à contenter Dieu: & il nous arrive souvent de même d'être attachés aux jugemens des hommes, de nous occuper de leurs pensées, au lieu de songer uniquement à satisfaire Dieu de qui nous dépendons uniquement & en ce monde & en l'autre;
les

les hommes ne pouvant rien sur nous qu'autant que Dieu leur permet d'exercer sur nous l'autorité qu'il leur donne, & n'étant à nôtre égard que ministres de sa puissance dont nous ne devons rien apprehender d'injuste. Ainsi toutes les instructions qu'elle donnera à ses Novices, doivent être accompagnées d'une aveu intérieur de son propre aveuglement & de ses propres tenebres. Elle doit reconnoître qu'elle est une aveugle qui conduit d'autres aveugles; qu'elle ne les scauroit reprendre d'aucun défaut, dont elle ne soit elle même ou coupable ou capable: & si cette reconnoissance est sincere, toutes les instructions qu'elle leur donnera, & les fautes dont elle les reprendra, lui donneront moyen de diversifier ses mouvemens intérieurs d'humilité & de penitence. Nous avons toujours ou les mêmes défauts ou de fort semblables, ce qui nous donne un sujet legitime d'en demander pardon à Dieu. Et quand Dieu nous en auroit entièrement preservez, cette preservation même est une grace qui nous convainc que nous étions par nous mêmes capables des mêmes défauts & des mêmes pechez.

X V.

Les Novices imparfaites sont sujettes à
s'occuper

s'occuper du soin de diminuer, d'excuser, de dissimuler leurs fautes : & en agissant ainsi, au lieu de les diminuer, elles les augmentent aux yeux de Dieu, & souvent à ceux des personnes dont elles dépendent. Qui est-ce qui est exempt entièrement de cette foiblesse, & qui ne regarde dans ces fautes que l'offense de Dieu, & n'apprehende point l'humiliation qui lui en revient, qui l'accepte au contraire de bon cœur, & par un amour de la justice, & qui pour réparer ses fautes à l'égard de Dieu, est bien aise d'en porter devant les hommes la confusion qu'elles méritent.

Les enfans découvrent clairement l'aversion qu'ils en ont; mais souvent la raison plus avancée ne sert qu'à nous fournir plus d'adresse pour nous soustraire à l'humiliation qui pourroit guérir & réparer nos fautes & nos défauts.

XVI.

Les gens du monde deviennent d'ordinaire menagers quand ils se voyent chargés d'enfans; & la nécessité de pourvoir à leur subsistance & à leur établissement les rend tout autrement attentifs à leurs affaires. Il faut qu'une Maîtresse des Novices entre spirituellement dans cet esprit, & que Dieu lui faisant l'honneur de l'associer au
soin.

soin de ses enfans & de l'en rendre mere; elle se prive pour leur bien de routes les vaines satisfactions & des sens & de l'esprit; qu'elle les regarde comme n'étant plus pour elle, & qu'elle ménage pour ses Novices, par une sainte avidité, tout ce qu'elle pourra ramasser de bonnes œuvres, qu'elle thesaurize pour elles, que leurs besoins lui soient une occasion des'enrichir.

X V I I.

Cette disposition vraiment digne d'une mere, au lieu de lui permettre de perdre le tems en de vaines lamentations, la portera à une activité genereuse pour s'enrichir de toutes les vertus qu'elle pourra recueillir dans son chemin; & si elle y est bien attentive, elle en trouvera des occasions à tout moment.

Toutes les fautes des personnes qui lui sont commises la feront entrer dans un esprit de penitence & d'un saint gemissement, par lequel elle se croira obligée de satisfaire à Dieu pour elles. Leurs besoins lui inspireront un esprit de priere, pour demander à Dieu pour elles ce qu'elles ne lui demandent pas assez, & pour suplée par l'ardeur des siennes à la tiendeur & à l'imperfection des leurs. Les retardemens de leur guérison lui donneront lieu de pratiquer la patience

tience, sans laquelle il ne sçauroit y avoir de vertu parfaite. Elle exercera la charité & la compassion dans leurs maux spirituels & corporels ; & enfin elle sera persuadée qu'elle est obligée d'avoir toutes les vertus qu'elle leur souhaitera ; & le besoin qu'elles en auront lui sera un puissant aiguillon pour les pratiquer elles mêmes, afin de leur en donner l'exemple.

XVIII.

La conduite qu'elle doit tenir sur ses Novices, lui peut aussi servir de modèle de celle dont elle doit user à l'égard d'elle-même. Elle ne se doit jamais lasser de les porter à la vertu, & de tâcher de les faire avancer dans la piété ; mais sans s'impatienter du peu de progrès qu'il lui semble qu'elles y font, parce qu'elle ne sçait dans le fond s'il ne leur est point utile d'être imparfaites pour quelque tems, afin d'être plus humbles, & de n'avoir rien en elles qui leur puisse donner de la complaisance.

Elle doit avoir les mêmes pensées sur elle-même. Elle doit travailler avec ardeur & fidélité à sa perfection, mais sans s'impatienter des retardemens de Dieu. Et quoi qu'elle doive croire que ce sont ses négligences qui arrêtent les graces de Dieu,

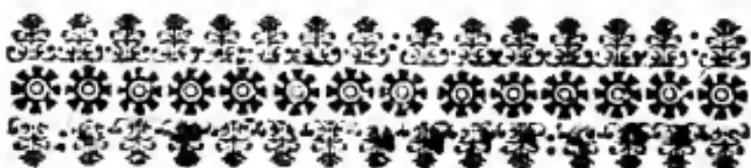
Dieu, elle doit néanmoins reconnoître en même tems que c'est peut-être par un conseil de misericorde que Dieu la laisse dans un état qui humilie, & qu'il ne lui accorde pas des vertus dont elle pourroit abuser. Ainsi ces foiblesses mêmes qui lui causent de la crainte, lui pourront servir de consolation, par le bien que Dieu en tire pour la preserver d'une maladie plus dangereuse.

X I X.

Il n'y a donc rien dans son état qui la doive porter dans un excès de crainte & de découragement. S'il est beaucoup au dessus de ses forces, il n'est pas au dessus de celles de Dieu, qu'une legitime vocation lui donne droit d'esperer. S'il a des dangers, il a aussi des secours particuliers: s'il a d'extrêmes difficultez, il a des avantages considerables pour la pratique de la vertu. Et dans certe compensation d'avantages & de desavantages, elle a toute sorte de raison des'en remettre à Dieu avec confiance. Il est vrai que dans l'état où elle est, elle a beaucoup plus besoin de nourriture qu'une autre; parce qu'elle doit en avoir & pour elle-même & pour les ames qui lui sont commises, & qu'à l'exemple des nourrices, elle doit en quelque sorte manger pour elle & pour celles

celles qu'elle doit nourrir : mais elle doit
esperer aussi que Dieu qui aime ces ames,
aura égard à leur besoin, & qu'il lui don-
nera ce qu'elle leur doit distribuer. Il est
leur Pasteur comme il est le sien, & en
l'obligeant par l'emploi où il l'a mise, de
les nourrir de sa verité, il s'est engagé à
l'en nourrir elle-même. Elle peut donc di-
re avec le Psalmiste : *Le Seigneur est mon Domi-*
Pasteur, & rien ne me manquera ; il m'a nus re-
établie dans des pâturages abondans : & en git me,
se reposant sur son sein, appliquer tout son *& nihil*
esprit à s'acquitter de son emploi avec le *mibi de-*
plus de fidélité qu'elle pourra. *erit ; in*
loco pas-
cua ibi
me collo-
cavit.
Pf. 22. 1.





SECONDE PARTIE

Contenant des avis sur les difficultez particulieres de la conduite des Novices.

A Prés avoir marqué jusqu'ici les vûes qui me sont venuës dans l'esprit sur les difficultez generales de l'emploi d'une Maîtresse des Novices, j'ai crû que pour satisfaire plus pleinement les personnes qui ont desiré de moi ce petit traité, je devois encore m'en proposer de particulieres, qui comprissent plus en détail ce qu'il y a d'embarrassant dans la conduite des Novices. Et pour les faire mieux entendre, je les reduirai à certaines difficultez precises.

I. D I F F I C U L T É S.

Sur les marques generales de vocation.

On trouve dans la plûpart des filles qui entrent au Noviciat une très-grande ignorance ; & quoi que presque toutes fassent paroître un desir ardent d'être Religieuses,

ses, elles ne sçavent pas trop pourquoi elles le desirent, ni ce que c'est que la vie Religieuse.

Souvent ce qui est encore pis, elles en ont une idée si basse, qu'elle ne leur decouvre aucun des devoirs essentiels de cet état. Elles sortent presque toutes du monde sans instruction, & quoi qu'elles se flatent d'y avoir mené une vie innocente, cette vie innocente se réduit presque à une exemption de crimes grossiers, quoi que leur vie se soit passée dans l'inutilité, dans la paresse, dans l'amour du plaisir, dans l'oubli de Dieu, & dans les embarras domestiques, sans avoir encore pensé à travailler sérieusement à leur salut. Il est clair qu'une Maîtresse des Novices doit s'appliquer à remarquer dans ces personnes les signes qu'elles peuvent avoir de vocation. Mais quelles marques en peut-on trouver dans des filles ainsi disposées?

R E P O N S E.

Des marques éloignées de vocation.

*Deux qualitez essentielles à une Religieuse,
qui forment une solide
vocation,*

On ne sçauroit certainement trouver,
dans tout ce qu'on vient de dire, des mar-

ques suffisantes & prochaines de vocation à la vie Religieuse. On y en peut néanmoins remarquer d'éloignées; c'est-à-dire, qu'il paroît dans ces personnes, lors même qu'elles ne sont que dans cet état, des traces d'un regard favorable de Dieu sur elles, qui donne lieu d'espérer que Dieu leur pourra donner une véritable vocation par les exercices qu'on fait pratiquer aux Postulantes & aux Novices.

On doit compter pour quelque chose que Dieu leur ait fait concevoir le dessein de renoncer au mariage & à la vie du siècle, & qu'il leur ait procuré l'entrée d'un monastere réglé. Il n'est pas toujours nécessaire que cette entrée soit précédée par une vocation parfaite: il suffit que les filles y arrivent par degrez dans le monastere même, pourvû que dans le tems de leur foiblesse & de leur imperfection, elles ne nuisent point aux autres. Si ces personnes n'ont encore que des idées basses & confuses de la vie Religieuse, elles y connoissent néanmoins déjà la separation de la vie du monde, la suite des exercices qu'elles y voyent pratiquer, la lecture perpetuelle, & l'on ne doit pas desespérer que Dieu ne les porte plus avant par les instructions qu'on leur donnera.

Il faut donc éviter deux choses à l'égard

gard des filles qui ne sont encore que dans cette disposition imparfaite : L'une de mépriser trop ces préparations éloignées à la grace de la vocation, & d'exiger qu'elles ayent d'abord toute la lumiere qui leur est nécessaire pour être reçûs à la profession Religieuse : L'autre de se contenter trop facilement de ces dispositions imparfaites, & de les admettre à l'engagement des vœux, lors que Dieu ne leur a pas encore donné les dispositions essentielles pour les faire sans temerité.

Il faut donc qu'une Maitresse des Novices regarde ces sortes de personnes, lors qu'elles ne sont encore que dans ce degré, comme une matiere informe sur laquelle Dieu lui ordonne de travailler pour leur ouvrir les yeux sur ce qu'elles ne voyent point assez; pour leur faire desirer ce qu'elles ne desirer pas assez; & enfin pour leur faire pratiquer les exercices qui leur pourroient attirer la grace d'une parfaite vocation.

Mais pour cela il est nécessaire qu'elle ait elle-même l'idée qu'elle doit avoir de la vie Religieuse, afin de les en instruire; & de pouvoir discerner dans la suite si elles ont obtenu de Dieu les qualitez qui y sont essentielles, en quoi doit consister la principale partie de son ministère.

Il faut donc savoir qu'une vraie Religieuse n'est autre chose qu'une vraie Chrétienne, qui dans la résolution d'operer son salut par l'accomplissement des devoirs essentiels du Christianisme, choisit la pratique des conseils évangéliques & des vœux communs à toutes les Religieuses, & les observances particulieres de la regle qu'elle embrasse, comme des moyens plus faciles & plus sûrs pour garder les preceptes qui sont nécessaires à tous les Chrétiens pour être sauvez.

Car il ne s'y faut pas tromper, la pretention d'une vraie Religieuse n'est que d'être une vrai Chrétienne: une vraie fille de Dieu, un vrai membre de JESUS-CHRIST. Elle ne desire que d'avoir place dans le corps de JESUS-CHRIST & par ce corps place dans le Ciel où personne n'entrera qui ne soit membre de JESUS-CHRIST. La perfection où elle tend consiste dans l'accomplissement des preceptes communs à tous les Chrétiens, & qui sont essentiels au salut. Car la perfection où elle tend, n'est que la perfection de la charité, qui n'est jamais de conseil, comme saint Thomas l'enseigne. Il n'y a rien de plus parfait que d'aimer Dieu de tout son cœur, & de n'aimer point le monde. Or ce sont là des devoirs communs à tous les fidelles. Les exercices

cies particuliers aux Religieuses ne tendent qu'à observer plus facilement ces devoirs essentiels: & s'ils en rendoient la pratique plus difficile, ce seroit une imprudence de s'y engager.

Il s'ensuit de là qu'afin qu'on puisse juger qu'une fille qui remoine quelque desir de la vie Religieuse y est véritablement appelée, il faut qu'elle ait deux dispositions: L'une qu'elle ait un desir véritable & effectif de mener une vie Chrétienne, par la pratique de tous les commandemens de Dieu nécessaires au salut: L'autre que connoissant la facilité que donne la vie Religieuse par la pratique des conseils évangéliques pour observer ces devoirs essentiels, elle desire sincèrement de s'y engager par les vœux. Car sans cette persuasion, il n'y auroit pas lieu de croire que l'engagement qu'elle contracteroit sans sa profession eût beaucoup de fermeté.

Il faut donc premièrement qu'une Maitresse des Novices les instruisse exactement des devoirs essentiels du Christianisme; qu'elle s'assure avant qu'elle peut, si elles les observent, & si elles sont bien affermiés dans la résolution de les observer toute leur vie, quoi qu'il leur en puisse coûter. Secondement, qu'elle leur fasse connoître comment les vœux de religion & les exercices

de la vie Religieuse contribuent à observer avec plus de facilité les preceptes nécessaires. Et comme c'est là son principal emploi, & les deux principales marques de la vocation à l'état Religieux ; je ne croi pas inutile d'expliquer ces deux points avec plus d'étendue que les autres.

P R E M I E R P O I N T.

Des devoirs effenciels à tous
les Chrétiens.

§. I.

Du précepte de l'amour de Dieu.

IL suffit pour faire comprendre le premier de ces deux points, de représenter en abrégé ce qui est renfermé dans le premier & le principal des commandemens ; qui est celui d'aimer Dieu. Car le précepte de l'amour de Dieu comprenant celui de l'amour du prochain, & l'amour de Dieu & du prochain comprenant toute la loi & tous les commandemens nécessaires au salut, l'intelligence du précepte de l'amour de Dieu & des suites qui
en

en dépendent, peut donner une solide connoissance de tous les devoirs essentiels de la vie Chrétienne.

Et pour cela il est bon de supposer une doctrine expressément enseignée par saint Thomas. C'est que non seulement le précepte de l'amour de Dieu est le plus indispensable de tous les préceptes, mais que la perfection essentielle du Chrétien consiste à l'accomplir. „ Car l'amour de „ Dieu, dit saint Thomas, ne nous est „ point commandé selon une certaine me- „ sure, & jusqu'à un certain degré au de- „ là duquel le reste ne soit que de conseil, „ mais il nous est commandé dans toute „ son étendue, comme il est marqué par „ les paroles du précepte même: *Vous aime- „ rez le Seigneur votre Dieu de tout votre „ cœur.* Les Conseils ne servent donc que „ d'instrument pour l'accomplir parfaite- „ ment entant qu'ils ôtent les empêche- „ mens, comme le mariage, l'occupation „ des affaires séculières, & autres choses „ semblables qui peuvent nuire à la per- „ fection de l'amour de Dieu.

„ C'est ce qui fait dire à un autre „ * Saint. Que la mesure d'aimer Dieu, „ est de l'aimer sans mesure.

* *St. Ber- „ nard.*

„ Mais il n'est point nécessaire, dit „ saint Augustin, de demander aux hom- „ mes quelle est leur opinion sur ce sujet. „ Il vaut mieux écouter les oracles de

" Dieu, & soumettre nos foibles-raïso-
 " nemens à la majesté des arrêts divins.
 " Voyons quelle est la manière de vie que
 " nôtre Seigneur nous a prescrite dans l'E-
 " vangile. Ecoutons quelle fin, mon Sau-
 " veur, vous nous avez ordonné d'avoir
 " dans la possession de tous les biens, &
 " il n'y a point de doute que ce ne soit le
 " but où vous nous commandez de ten-
 " dre avec une souveraine affection. *Vous*
 " *aimerez*, dit-il, *le Seigneur vôtre Dieu.*
 " Dites moi encore, je vous prie, mon
 " Sauveur, combien je le dois aimer, &
 " car je crains d'être plus ou moins em-
 " brasé de l'amour de mon Dieu que je
 " ne dois. *Vous l'aimerez*, me dit-il, *de*
 " *tout vôtre cœur.* Ce n'est pas assez : *De*
 " *toute vôtre ame.* Ce n'est pas encore
 " assez : *De tout vôtre esprit.* Que voulez-
 " vous davantage ! Pour moi je voudrois,
 " peut-être, quelque chose de plus, si
 " je croyois qu'il y pût avoir rien au de là.
 Néanmoins, comme cette doctrine de
 l'étendue de l'amour de Dieu pourroit
 effrayer les ames & leur persuader qu'el-
 les ne peuvent espérer le salut, parce
 qu'elles ne scauroient accomplir ce com-
 mandement dans toute son étendue, il
 faut sçavoir que ces mêmes Saints qui
 nous la proposent, reconnoissent qu'on
 n'est pas criminel ni exclus de la grace
 pour ne posséder pas l'amour de Dieu
 dans

dans cette haute perfection, mais qu'ils exigent seulement comme nécessaires au salut deux conditions qu'ils regardent comme essentielles.

§. I E.

Première condition essentielle pour observer le précepte de l'amour de Dieu.

La première est d'avoir le cœur véritablement embrasé de quelques flammes de cet amour, „ parce que nous ne saurions être vrais hommes, comme dit „ excellemment le saint Evêque de Gene- „ ve, sans avoir inclination d'aimer Dieu „ plus que nous-mêmes, ni vrais Chrê- „ tient sans pratiquer cette inclination. „ Et cet amour, ainsi qu'a dit le même „ Auteur, suffisant à un chacun & né- „ cessaire à tous pour être sauvez, ne „ consiste pas seulement à aimer Dieu „ plus que nôtre propre vie, mais aussi „ à l'aimer généralement, absolument „ & sans exception quelconque, plus que „ tout ce que nous affectionnons, ou „ pouvons affectionner: en sorte que l'a- „ mour de Dieu prévale sur tous nos „ amours, & regne sur toutes nos pas- „ sions. Cette dernière parole nous don- „ ne une instruction très-importante pour

connoître si nous sommes véritablement dans cet amour de Dieu nécessaire pour le salut. Car comme nous voyons que dans le cœur des enfans du siècle, il y a d'ordinaire une passion dominante sur toutes les autres, qui fait que nous estimons les uns avarés, les autres ambitieux, les autres vains, les autres voluptueux, les autres vindicatifs, selon que l'amour des richesses, ou de la grandeur, ou de la gloire, ou de la volupté, ou de la vengeance, domine dans leur esprit : (ce que nous jugeons par leurs actions, par leurs desseins, par leurs occupations, & par toute la conduite de leur vie que chacun d'eux rapporte à sa fin particulière, & à cette affection principale qui s'est rendue la maîtresse de son cœur :) ainsi à plus forte raison, nous ne devons point penser qu'un homme soit à Dieu & qu'il satisfasse à cette obligation, hors laquelle il n'y a point de salut, d'aimer Dieu plus que lui-même, si la première & la plus forte de toutes ses affections n'est de servir Dieu : & nous n'avons pas sujet de le croire, si le principal de sa vie, de ses emplois & de ses prétentions ne tend à Dieu, puis que l'amour que nous lui devons porter n'est point seulement un amour de parole & de pensée, mais d'effet & d'action. Et nous ne pouvons pas nous imaginer que cela soit, sans nous vou-

loir.

loir tromper nous-mêmes, si nous voyons au contraire que la vie, les actions, & les desseins de cette personne n'ont pour objet que le monde & la vanité du siècle & que les choses de Dieu ne sont que la moindre & la plus négligée de ses occupations. Cette importante vérité est le fondement de ce que les Pères nous enseignent, que les maximes de l'Évangile qui paroissent les plus rudes & les plus sévères, comme de quitter tout son bien pour suivre JÉSUS-CHRIST, d'abandonner père, mère, frères, sœurs, femme & enfans, de donner son manteau à celui qui nous veut prendre nôtre robe, de rendre la joue à celui qui nous aura donné un soufflet, & d'aller deux lieues avec celui qui nous aura voulu contraindre de marcher avec lui une lieue; sont de nécessité & de commandement absolu en les considérant dans la préparation du cœur, ce qui n'est pas si peu de chose que l'on s'imagine: puis que cela nous oblige à avoir toujours dans le fond du cœur cette véritable & sincère disposition de perdre toutes les choses qui nous sont les plus chères, & de souffrir les plus grandes indignitez, plutôt que de perdre JÉSUS-CHRIST, & par conséquent plutôt que de commettre le moindre péché mortel, puis qu'il n'y en a point qui ne nous le fasse perdre, & qui ne le tuë,

pour ainsi dire, dans nôtre ame.

Voilà à quoi tous les Chrétiens généralement sont obligez par ce commandement éternel & immuable dont Dieu même ne peut pas dispenser les hommes, qui est le commandement de son amour.

Ce n'est donc pas un conseil de bienveillance, mais le plus étroit, & le plus indispensable de tous les commandemens : D'aimer Dieu plus que toutes choses, & de telle sorte que cet amour régne sur toutes nos passions & soit véritablement l'affection dominante de nôtre cœur, comme l'amour des grandeurs du monde ou des richesses périssables est l'affection dominante dans le cœur d'un ambitieux ou d'un avare. Et c'est-là la première chose qui est absolument nécessaire pour être en état de communier, selon la doctrine de tous les Pères, puis que sans cela nous ne scaurions être vrais Chrétiens, ni vrais disciples de JÉSUS-CHRIST, ni par conséquent dignes de manger le pain des Chrétiens & de participer à ce festin & à cette Pâque que JÉSUS-CHRIST ne célèbre qu'avec ses disciples, selon la remarque de saint Chrysostome : *Cum discipulis meis facio Pascha.*

§. III.

*Seconde condition essentielle pour observer
le précepte de l'amour de Dieu.*

La seconde condition regarde l'obligation que nous avons de travailler sans relâche à l'accroissement de cet amour, parce que ce commandement d'aimer Dieu, comme nous avons montré par la doctrine des Saints, n'est point renfermé dans de certaines bornes au delà desquelles il ne soit plus qu'un conseil, mais il embrasse cet amour divin dans toute son étendue & toute la perfection.

Il n'est pas néanmoins-nécessaire afin d'être en l'état que les Pères demandent pour communier dignement, que nous possédions cet amour dans toute la perfection qui nous est commandée; mais il suffit qu'étant déjà enracinez & fondez dans la charité, comme dit saint Paul, nous nous efforcions de nous avancer de plus en plus dans cette même charité par nos prières, & par nos bonnes œuvres, & par le reglement de notre vie, les uns avec plus d'ardeur, & les autres plus lentement, chacun selon ses forces, comme des voyageurs dont les uns courent & les autres marchent dans la même voye, mais qui s'avancent tous vers leur patrie.

Car

Car il n'est point permis à un Chrétien, quelque avancement qu'il ait fait dans la vertu & la piété, de vouloir s'arrêter & ne point passer outre, comme si tout ce qui lui reste à acquerir de l'amour de Dieu n'étoit plus que de conseil. C'est reculer que de ne point avancer dans le chemin du salut, selon la parole de saint Bernard, qui est dans la bouche de tout le monde. Saint Augustin avant saint Bernard avoit donné à tous les Chrétiens cette instruction importante : *Qu'aucun des Chrétiens, dit-il, quelque avancement qu'il ait fait dans la piété, ne dise : C'est assez. Car s'il le dit, il s'arrête & demeure en chemin avant la fin de sa course; & ainsi il ne persévérera pas jusqu'à la fin.*

Et c'est pourquoy le même saint Augustin nous enseigne, que toute la vie d'un Chrétien n'est autre chose qu'un saint desir, c'est-à-dire qu'un continuel mouvement du cœur, qui le porte, comme dit saint Paul, à oublier tout ce qui est derrière lui, pour s'avancer toujours de plus en plus, & faire de nouveaux progresz dans le service de son Dieu.

Ce saint Docteur a jugé cette disposition si nécessaire à tous les Chrétiens : qu'il a déclaré que selon les paroles de JESUS-CHRIST, nul ne devoit pretendre être rassasié dans le Ciel de la plénitude de la justice, si en ce monde il n'avoit

n'avoit eu une faim & une soif divine pour elle qui le portât à courir & à s'avancer sans cesse vers la perfection. „ Dieu, „ dit-il, donnera aux fidelles la souveraine perfection pour recompense; mais il „ ne la donnera qu'à ceux qui auront travaillé pour meriter cette recompense „ durant cette vie. Car nul en sortant de „ la terre n'arrivera dans le Ciel pour y être „ rassasié d'une éternelle justice, s'il n'a „ une faim & une soif divine pour elle, „ qui le fasse sans cesse courir vers elle tant „ qu'il est en ce monde. C'est pourquoi „ il est écrit: *Heureux ceux qui ont faim & soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés.* Et ainsi tant que nous sommes „ ici éloignez du Seigneur, marchant par „ la foi & non par la claire vision, selon „ la parole de l'Ecriture, *Que le juste vit de la foi,* la justice que nous possédons „ dans le pèlerinage de cette vie, consiste „ proprement à tendre toujours par la rectitude & la perfection de nôtre course, „ vers cette perfection souveraine & cette „ plénitude de la justice en laquelle la charité sera parfaite & accomplie par la „ claire vûe de la beauté de Dieu. Et „ nous y tendons de là sorte en châtiant „ nôtre corps, & en le tenant dans la soumission & dans la servitude; en donnant l'aumône avec joye & du fond du „ cœur, soit que nous fassions du bien

aux

„ aux autres , ou que nous leur pardon-
 „ nions le mal qu'ils nous ont fait ; &
 „ faisant toutes ces choses en suivant les
 „ regles de la doctrine de la verité , sur
 „ laquelle la foi véritable , l'esperance fer-
 „ me , & la charité pure & sincere sont
 „ établies. C'est - là maintenant nôtre
 „ justice par laquelle nous courons avec
 „ une faim & une soif divine vers la per-
 „ fection & la plenitude de la justice du
 „ Ciel pour en être un jour entierement
 „ rassasiés.

Voilà donc deux conditions effencielles
 par lesquelles chacun peut juger s'il accom-
 plit le grand precepte de l'amour de Dieu
 d'une maniere suffisante pour le salut , &
 pour avoir droit de croire qu'il mene une
 vie vraiment Chrétienne.

La premiere que l'amour de Dieu tien-
 ne effectivement la premiere place dans
 son cœur & regne sur toutes les autres
 passions.

La seconde d'avoir un desir sincere &
 effectif de s'avancer de plus en plus dans
 cet amour.

§. IV.

Que l'amour de Dieu renferme l'obéissance à toutes les volontez de Dieu.

Mais il faut bien prendre garde que cet
 amour

amour de Dieu dont on parle, n'est pas une certaine affection tendre que quelques personnes ressentent pour l'humanité de JESUS-CHRIST, ou pour Dieu considéré seulement dans quelques-uns de ses attributs, comme dans sa miséricorde, quoi que cette tendresse même puisse être bonne. C'est un amour réel & effectif qui soumet l'ame à Dieu pour lui obéir, parce qu'elle voit qu'il est juste de lui être soumise, & que c'est un horrible dérèglement de lui résister & de violer ses loix.

L'amour de Dieu enferme donc nécessairement celui de toutes ses volontez, & de tous ses commandemens comme droitz, justes, & saints, parce que c'est un amour de sa justice, de sa sainteté, de sa verité.

Ainsi l'observation des commandemens est tellement nécessaire pour arriver à la *Portio* possession de Dieu, qu'elle en est inse-*mea,*parable, selon qu'il est dit : *Seigneur, Domi-*
vous êtes mon partage : j'ai promis d'obser-
ver votre loi. Ce sont deux choses inse-*custodi-*
parables, de prendre Dieu pour son par-*re legem*
tage, & d'observer ses commandemens. *tuam.*
Et c'est pourquoi JESUS-CHRIST dé-*Pf. 118.*
clare nettement, que si quelqu'un l'aime, 57
il gardera ses commandemens ; & que *Si quis*
celui qui ne l'aime point ne les gardera *diligit*
pas. Et c'est par la même raison qu'il est *no ser-*
dit encore, que la charité est la plénitude *monem*
de *meum*

serva-
bit.de la loi, parce qu'elle ne manque jamais
de l'accomplir.

S. Jean.

14. 23.

Or quoique tous les devoirs de la vie
Chrétienne puissent être par là rapportez
au commandement de l'amour de Dieu,
puis qu'ils sont commandez, néanmoins
comme il y en a qui en naissent plus direc-
tément & d'une manière plus claire, il est
bon d'expliquer de quelle sorte ce com-
mandement les produit.



*Que l'obligation d'aimer Dieu comprend
l'obligation de n'aimer point le monde.*

*Nolite
diligere
mun-
dum,
neque
in qua
in mun-
do sunt.
Ep. de
S. Jean.
15.*

Il est clair premièrement que si l'on
doit aimer Dieu de toute l'étendue de son
cœur, on ne peut donner aucune partie
de son amour au monde & aux créatures,
parce que cette part qu'on leur en feroit
diminueroit d'autant la plénitude de l'a-
mour de Dieu. Et par conséquent c'est
une suite manifeste de ce precepte, que
la défense que saint Jean nous fait d'ai-
mer le monde; & ce que saint Pierre
nous prescrit lors qu'il exhorte tous les
Chrétiens à s'abstenir de tous les desirs
charnels, ce qui comprend tout amour
des créatures. *Je vous exhorte, mes freres,*
dit cet Apôtre, *à vous abstenir comme étran-
gers & voyageurs en ce monde, des passions
charnelles*

charnelles qui font la guerre à l'ame. C'est 1. Ep. cl.
donc une verité certaine, que tout amour S. Pier
des créatures pour elles-mêmes, tout ve, 2. I
amour qui s'arrête dans la creature, & qui
ne remonte pas à Dieu, est mauvais & cor-
rompu, qu'il ternit la pureté de l'ame en
affoiblissant son amour pour Dieu qui est
la pureté à la quelle elle est appellée.

Je dis que tout amour de la creature est
mauvais : mais je ne dis pas qu'il soit tou-
jours mortel & criminel : car, comme
nous avons dit, il suffit pour ne pas violer
criminellement le precepte de l'amour de
Dieu, que l'on lui conserve toujours le
premier rang dans nôtre cœur; qu'il y re-
gne sur tous les autres amours, c'est à-dire
qu'il n'y ait rien que nous ne preferions à
Dieu. Mais Dieu ne nous impute pas à cri-
me quand par la foiblesse de la nature nous
joignons à cet amour quelques attaches à
des créatures, pourvû que nous soyons
prêts de les abandonner & d'y renoncer s'il
s'agissoit ou de s'en priver, ou de se sepa-
rer de Dieu..

§. V I.

*Que le precepte de l'amour de Dieu oblige
à rendre à se defaire de toute attache.*

Mais cõme l'on a établi aussi qu'il est
necessai-

nécessaire de tendre toujours à l'augmentation de l'amour de Dieu, il s'ensuit que quelque petites que soient ses attaches, & quoi qu'elles ne nous fassent pas perdre la charité par elles-mêmes, on est néanmoins obligé de travailler à s'en défaire, à les affoiblir, & à s'en depoüiller. Toute attache à la creature appartient au vieil homme. Or c'est une des obligations de nôtre Batême de tendre à nous en depoüiller, pour nous revêtir du nouveau.

Si la preference des creatures à Dieu est la mort de l'ame, l'amour des creatures pour elles-mêmes, quoi que sans preference, est la voye de la mort. Car en aimant les creatures pour elles-mêmes, on se dispose à les preferer à Dieu. Non seulement c'est une disposition & un acheminement à la mort, mais c'est une mort commencée. Car l'amour des creatures diminuant toujours celui de Dieu, nous prive d'une partie de nôtre vraie vie, qui consiste toute dans l'amour de Dieu. L'ame qui s'arrête aux creatures retarde le cours du voyage par lequel elle tend à Dieu, & en voulant jouir d'elles, elle se prive à proportion de la jouissance de Dieu. Nous nous engageons dans nôtre Batême à travailler toute nôtre vie à mourir à cet amour, & à mortifier toutes les mauvaises inclinations qui nous y portent. C'est ce qui est marqué & signifié par l'ensevelissement
 sous

sous les eaux , qui signifie l'ensevelissement du vieil homme. Nous le promettons à Dieu par cette sainte ceremonie , & la renonciation au demon , à ses œuvres , & à ses pompes , n'est que l'explication de cette promesse , car le demon ne regne sur nous que par l'amour des creatures. Ainsi on ne renonce au démon qu'en renonçant à cet amour.

§. VII.

Regle de la temperance , fondée sur l'obligation d'aimer Dieu.

Le renoncement à l'amour des creatures étant donc un des engagements de nôtre Batême , il s'ensuit que nous nous y obligeons à n'user d'aucune que par nécessité ; & que nous y promettons d'observer cette regle de la temperance Chrétienne de n'en désirer aucune pour elle-même , & de garder dans l'usage que nous en faisons une telle moderation , qu'il ne s'y mêle rien de la passion qui porte à en jouir. Et de là on doit conclure , que quoi que toutes les recherches des plaisirs non nécessaires ne soient pas des pechez mortels , elles sont néanmoins contraires aux engagements de nôtre Batême ,

me, parce que la jouissance de ces plaisirs appartient à cette vie d'Adam à laquelle nous avons fait profession de mourir. C'est cette vie d'Adam à laquelle JÉSUS-CHRIST nous a obligés de mourir en mourant lui-même sur la croix, & en se dépouillant de la vie mortelle qu'il tenoit d'Adam, & qui figuroit le vieil-homme, selon S. Paul. Ainsi ceux qui passent leur vie dans les plaisirs où de l'esprit ou du corps, la passent dans un violement continuél de leur Batême: & l'on ne peut pas douter que cette sorte de vie ne soit essentiellement contraire au premier engagement que nous avons contracté en faisant profession du Christianisme.

§. VIII.

Comment l'amour de Dieu produit l'obligation à la priere, au recueillement, à la mortification, & à la penitence.

Ces deux obligations communes & essentielles de la vie Chrétienne, l'une de ne pouvoir aimer aucune creature pour elle-même sans peché, l'autre de travailler à affoiblir toutes les attaches que nous y aurions, de peur qu'elles ne viennent à éteindre la charité, nous découvrent encore les fondemens de l'obligation de prier, de se

recueillir, de se mortifier, & de faire continuellement penitence. Il ne faut pour cela que supposer une verité que la foi & l'experience nous apprennent. C'est que l'homme étant obligé d'aimer Dieu & de tâcher de croître dans son amour, il est obligé en même tems de reconnoître qu'il a dans le fond du cœur une pente contraire à cet amour, qui le porte à aimer les creatures, à s'y attacher, & à en jouir. Cette pente est un effet de la corruption originelle qui domine dans ceux qui ne sont pas encore justifiez, & qui reste, quoi qu'elle ne domine pas, dans ceux qui le sont. C'est cette pente qu'on appelle la concupiscence qui sollicite au mal les plus justes, qui excite en eux de mauvais desirs, qu'ils sont continuellement obligez de reprimer. Cette resistance à la concupiscence est donc un devoir essentiel du Christianisme, qui n'est point attaché à une condition particuliere, mais qui oblige generalement tous les Chrétiens sans exception. Or quiconque est obligé à un devoir, est obligé aux moyens necessaires pour l'accomplir: & par consequent c'est une obligation generale pour tous les Chrétiens, que de pratiquer les moyens necessaires pour résister à la concupiscence, tant generaux que particuliers. Or ces moyens se reduisent principalement à ces quatre que j'ai marquez :

La

La priere, le recueillement, la mortification, & la penitence. La necessité de la priere est fondée sur l'impuissance où est l'homme de vaincre ses passions sans le secours de la grace. Car ce seroit une grande erreur de croire qu'on peut trouver en soi la force de surmonter la concupiscence & de l'assujettir à la raison.

Linguam autem nullus hominum domare potest. Jac. 3. 8.

S'il est dit de l'intemperance de la langue qui n'est qu'une petite partie de cette concupiscence, qu'*aucun homme ne la sauroit dompter*, on le peut dire de toutes les autres passions. Or cette grace ne s'obtient que par la priere. Et la priere devient par là un moyen necessaire & indispensable à tout le monde. Dieu ne donne rien qu'à ceux qui le prient, & qui le prient comme il faut. Ainsi, comme nous avons un besoin continuel de reprimer la concupiscence qui nous sollicite à tous momens, nous avons aussi un besoin perpetuel de la priere pour obtenir cette grace. Il ne faut donc point s'imaginer que les filles seculieres, soient moins obligées à prier que les filles qui vivent dans les Monasteres. Elles ne sont pas moins tentées, & le sont même beaucoup davantage. La priere donc ne leur est pas moins necessaire, & par consequent aussi elles n'ont pas moins besoin de tout ce qui est necessaire pour rendre leurs prieres efficaces. Ainsi elles sont obligées de prier, avec attention

sention, avec ferveur, & avec persévérance; & comme on ne sçauroit rien faire de tout cela sans mener une vie recueillie, il en faut conclure que les gens du monde pour se sauver ont besoin d'éviter la dissipation, & que s'ils ne sont pas obligés à la même suite d'exercices que les Religieux, ils sont obligés à d'autres qui y suppléent, & qui laissent leur esprit en état de prier avec efficace.

Que s'ils sont obligés de prier & de mener une vie recueillie, pour obtenir les grâces de Dieu, ils ne le sont pas moins de mener une vie de mortification.

La prière est impuissante pour obtenir la grâce, sans ce secours, & elle n'est pas même sincère. Car la vraie prière est un saint desir des biens de Dieu & de la délivrance du péché. Or on ne sçauroit desirer sincèrement la délivrance du péché, sans travailler efficacement à l'éteindre en nous par la mortification. On ne sçauroit se revêtir de l'homme nouveau, qu'à proportion qu'on se dépouille du vieil homme.

C'est par la même raison que la pénitence continuelle est encore un devoir commun à tous les Chrétiens, comme le Concile de Trente l'enseigne. Car cette pénitence continuelle a pourbut de réparer les péchez que l'on commet tous les jours, d'empêcher que l'ame n'en devienne si chargée qu'elle n'en

soit submergée, comme un vaisseau peut être submergé par l'amas des gouttes d'eau qui entrent par des fentes imperceptibles, selon la comparaison des Peres.

Elle a pour but d'empêcher l'affoiblissement de la charité causé par les pechez legers, qui tend manifestement à l'éteindre entièrement dans l'ame, ou du moins à empêcher qu'elle n'y regne, ce que l'on a fait voir ci-dessus être nécessaire au salut. Car si-tôt que la cupidité devient dominante dans l'ame, Dieu cesse d'y regner, & l'ame devient esclave du monde, & perd le droit qu'elle avoit au Ciel.

Il faut donc que des Novices soient persuadées qu'en quelque état qu'elles soient dans le monde ou hors du monde, & quelque genre de vie qu'elles embrassent, elles seront obligées de passer leur vie dans la priere, dans le recueillement, dans la mortification, dans la penitence, que la qualité de Chrétienne enferme tout cela. Elles n'ont point à deliberer sur ce point. La seule chose qui est remise à leur choix, est quelles voyes & quels moyens elles prendront pour pratiquer ces devoirs, & par quel genre de vie il leur sera plus facile de mener une vie de priere, une vie recueillie, une vie de mortification & de penitence.

Voilà en quoi consiste uniquement le choix qu'elles ont à faire.

§. IX.

*Autres obligations communes à tous les
Chrétiens.*

Il est nécessaire aussi qu'elles sçachent qu'il n'y a aucune difference entre les obligations des personnes Religieuses & celles des personnes du monde, à l'égard des vertus Chrétiennes. Une fille du monde n'est pas moins obligée à la modestie qu'une Religieuse; c'est-à-dire qu'il ne lui est pas plus permis qu'à une Religieuse de causer du scandale à ses freres par l'immodestie des habits.

Il ne lui est pas plus permis d'être intemperante dans le manger, c'est-à-dire de passer les bornes de la nécessité.

Elle n'est pas moins obligée à l'humilité interieure, & à s'abaisser interieurement au dessous de tous les autres: car c'est à tous les Chrétiens qu'il est dit: Qu'il faut que chacun regarde les autres comme étant au dessus de soi. L'ambition du siecle, le desir d'être préférée aux autres ne lui sont pas moins interdits. Elle n'est pas moins obligée à éviter les paroles inutiles, & encore plus les paroles legeres, vaines, & inconsiderées. Elle n'est pas moins obligée à ne point dire & à ne point écouter volontairement aucune

médifance. Elle n'est pas moins obligée à une exacte honnêteré, & par consequent à éviter tous les approches de l'impureté & tous les regards, discours, conversations, lectures, qui peuvent donner quelque atteinte à la pureté.

Elle n'est pas moins obligée d'aimer le prochain, & par consequent d'éviter tout ce qui peut nuire à son ame, à son corps, à ses biens, & à sa reputation.

Elle n'est pas moins obligée à éviter l'inutilité, la paresse, la vie molle, parce que tout cela est contraire à la penitence & à la mortification dans laquelle elle doit vivre.

Elle n'est pas moins obligée de renoncer en tout à sa volonté pour suivre celle de Dieu. Car si JESUS-CHRIST a dit qu'il n'est pas venu pour faire sa volonté, mais celle de son Pere, il ne sera jamais permis à un Chrétien d'avoir pour motif dans aucune de ses actions de faire sa volonté, puis que certe action, telle qu'elle soit, est due à Dieu, & doit être faite par consequent dans la vûë d'accomplir sa volonté.

Enfin elle n'est pas moins obligée d'observer toutes les loix de Dieu & de l'Eglise, qui sont imposées à tous les Chrétiens, & d'éviter tous les pechez dont saint Paul dit, que ceux qui les commettent, ne possederont point le Royaume de Dieu.

Il faut qu'une fille Chrétienne enferme tout cela dans la volonté qu'elle a d'être à Dieu, de lui obéir, & de se sauver. Et si elle n'a une volonté ferme de vivre dans l'accomplissement de tous ces devoirs, non seulement elle n'a point de vocation à la vie Religieuse, mais elle ne remplit point les devoirs de la vie Chrétienne. Elle n'est pas dans une disposition suffisante pour communier, ni pour espérer le salut après sa mort. C'est donc dans l'examen de ces dispositions communes & nécessaires à tous les Chrétiens, que doit consister la principale application d'une Maîtresse des Novices. Et si elle y prend bien garde, elle trouvera par expérience que presque toujours la vocation des filles n'est défectueuse que parce qu'elles manquent des dispositions nécessaires à la vie Chrétienne, & que ce qui les empêche d'embrasser comme il faut les exercices de la Religion, c'est qu'elles ont dans le cœur un éloignement de la vie Chrétienne, & qu'elles tendent dans le fond à une vie libertine.



SECOND POINT.

Qu'il est plus facile de se sauver & de pratiquer les vertus Chrétiennes dans la Religion que dans le monde.

Quand donc on aura bien établi dans l'esprit des filles ces principes communs de la Religion Chrétienne, & qu'on leur aura fait bien concevoir ce qui est nécessaire pour se sauver, il ne semble pas qu'il puisse y avoir de difficulté pour leur persuader le second point, qui fait le fondement de la vocation particulière à la Religion. C'est qu'il est infiniment plus facile de se sauver en Religion que dans le monde, & que les vœux & les pratiques de la vie Religieuse ne sont que des facilités que l'esprit de Dieu a suggérées aux Instituteurs des Religions, pour accomplir plus facilement les devoirs essentiels au Christianisme.

Il est bon de le faire voir en détail, & de commencer même par des exemples grossiers & sensibles, pour conduire peu à peu l'esprit à l'intelligence de la facilité que la Religion donne à l'égard des devoirs plus spirituels.

§. I.

La modestie.

Rien, par exemple n'est plus difficile aux filles & aux femmes du monde, que de demeurer dans une exacte modestie à l'égard de leurs habits. La loi de la coutume les tyrannise & les entraîne malgré elles, & cette fausse maxime : qu'il est permis d'être comme les autres, les engage à pratiquer sans scrupule des modes scandaleuses, qui les rendent responsables de tous les crimes qu'elles font commettre & même, selon saint Jean Chrysostome, de tous ceux qu'elles exposent à faire commettre. Le peu de femmes qui ayent la force d'éviter dans la jeunesse la tyrannie de ces mauvaises coutumes fait voir la force de cette tentation. Cependant cette tentation est presque absolument retranchée par la vie Religieuse. Les habits y étant reglez, personne n'y est tenté d'immodestie dans les habits. Ainsi voilà déjà une maladie mortelle, par laquelle une infinité d'ames périssent, absolument bannie des monasteres. C'est une peste qui n'y entre point.

§. I I.

La Pureté.

La pureté est une certaine vertu délicate, dont on ne doit même parler qu'avec une extreme retenue. C'est pourquoi je laisse à la prudence des Maitresses des Novices à voir ce qu'elles en doivent dire, & jusqu'où elles doivent ouvrir les yeux à leurs Novices, pour leur faire comprendre les dangers où elles seroient de la perdre dans le monde. Je me contente de dire en general sur ce point, que l'état d'une Religieuse retranche presque tout ce qui la met en hazard dans le monde: la vûe des jeunes gens, leurs discours libres, les méchantes histoires, les conversations dereglées & licencieuses, les mauvais exemples, les spectacles, les comedies, les mauvaises lectures, l'oïiveté, l'intemperance. De sorte qu'il est aussi aisé de la conserver dans les monasteres, qu'il est facile de la perdre dans le monde.

§. III.

La vigilance.

Ce n'est point une peine dans une Religion

ligion que se lever à une heure réglée. Il est très-rare qu'on y manque; & cependant la plûpart des filles qui sont dans le monde, & qui veulent même y mener une vie réglée, ne sçauroient en venir à bout. Leur conduite n'est qu'inconstance & bizarrerie. Quand on se prescrit à soi-même des regles, on s'en dispense facilement, & il est rare qu'on ait assez de force pour vaincre la paresse, lors qu'on n'est point aidé par la coûtume & la regle d'un monastere.

§. I V.

Le dégagement d'intérêt.

A quels dangers n'expose point ceux qui vivent dans le monde, la nécessité de subsister & de conserver son bien pour soi & pour ses enfans ? La plûpart des gens du monde sont tellement occupés de ce soin qu'ils ne songent qu'à cela. Il y en a peu que ces soins n'engagent à des injustices, & au moins à des sollicitudes dangereuses. Ce qui fait dire à l'Apôtre : *Que la cupidité est la source de tous les maux.* Or cette source de tous maux est presque tarie dans l'ame d'une Religieuse. D'autres prennent pour elle le soin du temporel. Elle ne s'en occupe point, parce qu'elle s'en occuperait inutilement, &

Radâ omnin; malor est cupiditâs Tim. 10.

que ses soins & ses pensées n'y pourroient de rien servir. Il faut dire la vérité, le vœu de pauvreté que les Religieuses font, ne les prive d'aucun bien réel, & n'est pour elles qu'une exemption de soins & de travaux inutiles & dangereux.

§. V.

De l'exemption de passion.

Quelles miseres & quels dangers ne sont point attachez au soin que les femmes sont obligées d'avoir de l'établissement de leurs enfans? C'est comme une nouvelle concupiscence dont elles se revêtent & qu'elles ajoutent à ce qu'elles tirent de leur origine. Elles doublent & triplent leurs passions, leurs agitations, leurs inquietudes, leurs tentations, en faisant dépendre leur repos, leur joye, leur honneur, du repos, de la joye, & de l'honneur de leurs enfans. L'état Religieux retranche tous ces objets de passion: & s'il ne nous delivre pas de la concupiscence originelle, il la resserre néanmoins dans un bien petit nombre d'objets.

§. VI.

La Religion utile pour éviter l'intemperance.

L'intemperance dans le manger , qui est une source de beaucoup de pechez , est très difficile à reprimer dans le monde , où l'on n'a point de regle ni pour l'heure, ni pour le nombre des repas , où l'on mange quand on veut & ce que l'on veut, où la civilité est d'exciter & de favoriser la concupiscence. Mais elle est très-facile à vaincre dans une Religion où l'on ne mange qu'à ses heures réglées, & de ce que l'on y sert selon l'ordre du monastere ; où la lecture qui accompagne le repas, fait que l'ame s'applique beaucoup moins à cette action.

§. VII.

La médisance.

Les personnes du monde sont exposées par leur état à entendre une infinité de médisances. La curiosité porte à les écouter, la malignité à les croire , la legereté à les repandre & à les communiquer à d'autres. Ainsi selon saint Bernard, une seule médisance fait souvent

perir un grand nombre de personnes, ceux qui les disent, ceux qui les écoutent avec plaisir, & ceux qui les publient.

Il est rare au contraire que les médiances penetrent les monasteres, à moins que les grilles n'y soient fort fréquentées ce qui ne doit pas être dans les maisons bien réglées.

§. VIII.

Les paroles inutiles.

JESUS-CHRIST en menaçant tous les hommes qu'ils rendront compte au jugement de Dieu de la moindre parole inutile, fait voir que la defense qu'il en fait est commune à tous les Chrétiens, & que personne n'en est dispensé. Cependant on ne voit presque point comment on le peut observer dans le monde, tout y étant rempli d'entretiens frivoles: & l'on conçoit au contraire facilement qu'une Religieuse exacte au silence, & qui ne parle que quand la regle lui ordonne de parler peut aisément éviter l'inutilité dans ses paroles.



§. IX.

§ I X.

Pour connoître ce que Dieu veut en chaque action.

Que les gens du monde fassent tout ce qu'ils voudront, il ne leur sera jamais permis de mener une vie de fantaisie. Tout le monde est obligé de se conduire par la raison, & nulle action n'est exempte de peché quand elle a la concupiscence pour principe, & non l'amour de Dieu & la loi. JESUS-CHRIST n'a point cherché dans le monde à satisfaire sa volonté. Il ne peut donc être permis à personne de faire une action dans le seul motif de se satisfaire. Qu'on soit ou dans le monde, ou dans un Monastere, on est obligé de consulter Dieu seul sur toutes ses actions, & de n'avoir en vûë que de suivre ses volontez.

La vie Chrétienne est donc aisée ou difficile, à proportion qu'il est aisé ou difficile de connoître ce que Dieu demande de nous en chaque rencontre. Ainsi, pour connoître l'avantage de la vie des Monasteres sur celle du monde, il suffit de considerer que la vie des Monasteres est une vie où Dieu manifeste sa volonté d'une maniere claire & intelligible qui ne laisse aucune incertitude. Il parle, par exemple, par la clochè qui nous appelle

à tous les exercices Religieux, & qui doit être regardée comme une voix de Dieu, puis qu'elle nous fait entendre que Dieu nous commande d'aller à l'Office, au réfectoire, & aux autres observances de la vie Religieuse. Il parle par la Regle & par les Constitutions; car tout ce qu'elles nous prescrivent, nous est une marque de la volonté de Dieu sur nous. Il parle par nos Superieurs dont nous devons respecter les ordres comme nous étant donnez de Dieu par leur ministère.

Mais il s'en faut bien qu'il n'en soit de même des gens du monde. Les signes qui leur marquent la volonté de Dieu, sont obscurs, incertains, & peu intelligibles. Le bruit des creatures étouffe la voix de Dieu.

On n'entend souvent que celles des passions. Et la vie qu'on mene dans le monde, n'est communement qu'une suite d'actions faites par passion & par fantaisie.

§. X.

Pour se guerir de ses maladies spirituelles.

L'espace de la vie que Dieu donne à chacun dans le monde, & qui fait le tems de son pelerinage & de ces jours de salut,

salut, qui ne se recouvrent jamais quand on les a laissé écouler inutilement, doit être employé à nous guerir de la maladie de la concupiscence, dont nous sommes tous infectez; c'est-à-dire de l'amour des plaisirs sensuels, de la curiosité, & de l'orgueil. Voilà ce qui doit être l'occupation principale, & pour le dire ainsi, la vocation de tous les hommes.

Ainsi le monde n'est qu'un grand hôpital rempli de ces malades, & chacun doit avoir en vûe d'y choisir un lieu, un emploi, & une vocation qui soit favorable, pour guerir de cette maladie. C'est ce qui doit regler le choix des vocations; c'est ce qu'on y doit chercher; c'est ce qui doit faire preferer les unes aux autres.

Or il y a cette difference remarquable entre la vie du monde & la vie Religieuse, que dans le monde la concupiscence qui fait nôtre maladie y est continuellement excitée, nourrie, irritée, fortifiée par les objets, par les discours, par les mauvais exemples, par les mauvaises coutumes qui y sont établies & qui frappent nos sens, ce qui forme une seconde concupiscence aussi difficile à vaincre que la première; au lieu que toute la vie Religieuse étant destinée à affoiblir la concupiscence, à bannir les mauvais discours & les mauvais exemples, & à fournir des secours à l'ame dans ce combat, il est
beaucoup

beaucoup plus facile de la surmonter. On a deux ennemis à vaincre dans le monde ; le dehors & le dedans : on n'en a qu'un, dans les Monasteres, qui est l'ennemi interieur, & l'on est puissamment assisté contre cet ennemi par la regle du dehors.

§. XI.

Pour pratiquer la penitence necessaire pour racheter les pechez.

Il faut deux choses, selon saint Augustin, pour vivre d'une maniere Chrétienne : éviter absolument les pechez mortels, qu'un veritable Chrétien ne commet point, dit ce grand Saint, & racheter les pechez veniels & ordinaires par de bonnes œuvres & par une penitence continuele.

Or il est clair qu'il est infiniment plus difficile d'éviter dans le monde les pechez mortels que dans la Religion, & qu'à l'égard des pechez veniels, il est beaucoup plus facile dans une Religion d'en empêcher la multiplication, que dans le monde. Car cette penitence continuele qui en est le remede, est ordonné dans les Religions ; on s'en fait une necessité, on ne s'en peut dispenser. Il n'y a qu'à consentir de bon cœur à la Regle qui nous prescrit

Quæ
non
commit-
tit veræ
fidei &
pei
Christi-
anus.
Aug.

prescrit ce remede; & au contraire bien loin qu'on y soit porté dans le monde, on n'y voit rien qui ne nous en éloigne, & qui ne nous en rende la pratique difficile.

§. X I I.

Pour la Priere.

On a prouvé ci-dessus que la priere est un devoir general & indispensable, qui ne regarde pas moins les gens du monde que les personnes Religieuses; puis qu'ils n'ont pas moins besoin de la grace pour vaincre les tentations & operer leur salut, & qu'ils ne la peuvent obtenir que par la priere. On doit donc juger de la difficulté de se sauver dans les divers emplois de la vie, par la difficulté qu'il y a d'y prier; & par là il est aisé de comprendre combien la vie Religieuse y peut être favorable, puis que tout nous rappelle à la priere; que la priere fait la principale partie de l'occupation des personnes Religieuses; qu'on tâche d'y éviter tous les empêchemens de la priere en y voidant l'esprit des choses du monde pour l'y remplir des veritez de Dieu. Et l'on peut concevoir au contraire les difficultez qu'il y a de se sauver dans le monde par la violence qu'il s'y faut faire pour y mener une vie recueillie, & pour y conserver l'at-

tention

rention à Dieu parmi le tracas & le tumulte des affaires seculieres qui ne donnent aucun repos à l'ame, & la poussent continuellement au dehors.

§. XIII.

Qu'il est plus facile de se priver des créatures, que de se moderer dans leur usage.

La conclusion qu'on doit tirer de ce veritez est, que ce qu'on appelle les vœux de Religion & tous les autres qu'on peut faire pour s'obliger à renoncer absolument à la jouissance de certains plaisirs & à la possession de certaines créatures, ne sont que des facilitez que le Saint Esprit a inspirées aux Chrétiens pour observer plus aisément les obligations communes. Ils sont obligez à n'aimer aucune créature pour elle-même. Or la voye la plus courte & la plus facile pour ne les pas aimer, est de s'en priver absolument, & d'y renoncer pour toujours. Il est difficile de ne pas aimer un objet dont on jouit avec plaisir. Le plaisir colle, pour ainsi parler, & attache l'ame aux biens sensibles; & il est bien difficile qu'on ne passe de cette attache à l'amour. Ainsi la vie des personnes qui renoncent absolument au monde & à la jouissance des créa-

créatures , est plus difficile comme vie humaine , mais plus facile comme vie Chrétienne. Il est plus facile de jouir des créatures que de s'en priver ; mais il est plus difficile de jouir des créatures sans les aimer , que de s'en priver afin de ne les aimer pas.

Si donc ceux qui demeurent dans le monde se veulent sauver (ce qu'ils ne peuvent faire qu'en vivant Chrétienne-ment) non seulement leur vie ne deviendra pas plus commode que celle des Religieux les plus reformez ; mais elle deviendra en quelque sorte plus penible , plus incommode , & plus difficile. Ils sont obligez à la même fin , qui est de n'aimer point les créatures , & de résister au torrent de la concupiscence qui nous porte à les aimer. Ils ne peuvent pas pratiquer le moyen le plus naturel & le plus facile d'éviter cet amour , qui est de se priver absolument de leur usage. Il faut donc qu'ils pratiquent d'autres moyens pour s'en garentir : & tous ces autres moyens sont plus difficiles , & demandent de plus grands efforts & une plus grande mortification intérieure. Plus ils sont exposez au torrent du monde , plus ils doivent se roidir pour n'en être point entraînez : car s'ils cessent un peu de faire des efforts au contraire , ils en seront emportez. En jouissant des créatures ils les aimeront,

meront; en les aimant ils s'y attacheront; en s'y attachant ils viendront à les preferer à Dieu; & en les preferant à Dieu, ils violeront criminellement les promesses de leur Baptême & le grand commandement. Tout amour des creatures y donne quelque atteinte, comme nous l'avons prouvé; & il est violé d'une maniere criminelle par toute preference de la creature à Dieu.

Je n'ai pas craint de m'étendre sur ces deux points, dont l'un regarde les principaux devoirs de la vie Chrétienne, & l'autre fait voir les facilitez que la vie Religieuse donne pour les observer, & au contraire les difficultez qu'y apporte la vie du monde; parce que ce sont les deux principales lumieres qu'une Novice doit avoir, & que ces lumieres jointes à une resolution sincere & effective de pratiquer ces devoirs, & d'embrasser ces moyens, forment l'essentiel de la vocation à la vie Religieuse, & par consequent font ce qu'une Maitresse des Novices doit particulièrement reconnoître en elles.

TROISIEME POINT.

I. DIFFICULTE.

D'où vient qu'il y a tant de Religieuses imparfaites.

MAIS l'éclaircissement de ces deux points jette naturellement dans l'esprit une difficulté importante qu'il est encore bon de proposer & d'éclaircir : parce qu'elle peut beaucoup servir à l'instruction des Novices.

C'est que l'expérience fait voir que notwithstanding ces facilités, on trouve beaucoup de Religieuses aussi imparfaites que les personnes du monde ; qu'on en voit qui ne sont occupées que de bagatelles, qui conçoivent pour des sujets de néant des passions vives & violentes, & en qui il paroît souvent plus d'opposition au bien que dans celles de leur sexe qui ont vécu dans le tumulte du monde.

Il semble même que les exercices de la vie Religieuse n'ayent servi qu'à les rendre moins humbles, à leur donner plus de confiance en elles mêmes, à les endurcir & à les rendre plus incapables d'un véritable retour à Dieu. Toutes les vérités sont émoussées à leur égard & n'ont plus

plus d'effet sur elles. Elles ne se les appliquent jamais elles mêmes, & elles ne s'en servent que pour condamner les autres.

On ne sçauroit nier qu'il ne se trouve des Religieuses dans ces miserables dispositions, & Dieu le permet ainsi, afin que celles qu'il en preserve, ayent toujours sujet de craindre & de s'humilier. Mais la cause de ce dereglement n'est pas difficile à découvrir. Ce n'est pas la vie Religieuse qui le produit, c'est l'abus de la vie Religieuse: car étant aussi avantageuse au salut comme nous l'avons montré, c'est une grace singuliere que Dieu fait aux ames quand il les y appelle & qu'il leur en ouvre les portes. Or c'est une suite des graces singulieres, d'obliger à une reconnoissance singuliere, & à une fidelité singuliere. Dieu ne fait point de dons à ses creatures, qu'il ne leur en demande l'usure, parce que c'est un devoir de justice, de faire un bon usage des graces de Dieu. Tout don est un talent qu'il faut faire profiter; & JESUS-CHRIST nous avertit expressement dans l'Evangile, qu'au lieu que le serviteur qui ne connoît point la volonté de son maître

Vapula- tre recevra de moindres châtimens, *ce-*
bit mul- lui qui la connoissant ne la fait pas, *sera*
tis. Luc. beaucoup plus puni. Et il est dit aussi, qu'on
 12. 47. demandera beaucoup à celui à qui il aura
 été

été beaucoup donné : sur quoi saint Grégoire établit cette règle générale. *Quæquæ resur* le compte que nous devons à Dieu croît *ab eo. v.* à proportion des dons que nous recevons 48. de lui.

Il est donc certain qu'une Religieuse étant réellement plus redevable à Dieu que celles à qui il n'a pas fait les mêmes graces, elle se doit croire obligée à une fidélité & à une reconnoissance particulière, & par conséquent si elle vient à se négliger & à ne faire pas d'usage des moyens que Dieu lui a donnez de s'avancer dans la vertu, elle abuse des graces de Dieu, elle enfoûit ses talens, elle tombe dans l'ingratitude. Ainsi les pechez qu'elle commet par sa négligence, reçoivent un grand surcroît de ce défaut de reconnoissance. En participant aux Sacremens, elle n'en profite point. Bien loin qu'elle repare ses fautes, elle les multiplie : & c'est ce qui la conduit peu à peu à la dureté du cœur & aux chutes mortelles extérieures & intérieures. Il faut donc imprimer fortement dans l'esprit des Novices, que si elles venoient à se négliger dans la suite & à ne plus travailler à leur sanctification, tous les exercices de la vie Religieuse ne leur serviroient de rien ; non par la nature de ces exercices, mais par leur mauvaise disposition. Les veritez même qu'elles apprennent au lieu de les hu-

humilier, ne serviroient qu'à les enfler.

Enfin il faut qu'elles soient persuadées, que quoi qu'il y ait des sortes de vies plus favorables les unes que les autres pour se sauver, & que la vie Religieuse soit de ce nombre, il n'y en a point où l'on ne doive operer son salut avec crainte & tremblement, comme l'Apôtre le recommande *Ep. 2.* aux Philippiens; & qu'ainsi bien loin de s'élever de se voir Religieuse, il en faut au contraire prendre sujet de s'en humilier davantage, dans la crainte du compte que Dieu demandera du peu d'usage que l'on aura fait de cette grace.

I I. D I F F I C U L T É.

*Sur les principaux signes de vocation
marquez par Saint Benoît.*

Si l'on examine ce que Saint Benoît prescrit, & les marques principales pour juger de la vocation d'une Novice, il est difficile de les trouver dans les sujets ordinaires. Il veut qu'on cherche vraiment Dieu; qu'on soit affectionné à l'Office divin, aux humiliations, aux opprobres, à l'obéissance. On se trouve embarrassé à discerner si elles ont quelque chose de ces qualitez, & jusqu'où il faut qu'elles en aient, afin qu'on puisse juger favorablement de leur vocation.

R. 1-

R' E P O N S E.

Ces marques de la vocation Religieuse que St. Benoît donne sont très-bonnes, mais on en pourroit facilement abuser en les poussant trop loin. Car comme le Chrétien dans cette vie est composé de deux hommes, du vieil qu'il doit travailler à détruire, & du nouveau qu'il doit tâcher de fortifier, de la chair qui excite de mauvais desirs, de l'esprit qui reprime ces desirs corrompus par de saints desirs; enfin d'un mauvais amour qui naît du vieil homme & de la chair, & du bon qui naît de l'Esprit de Dieu: ce n'est pas une marque qu'une Novice ne cherche pas vraiment Dieu, lors qu'elle sent dans cette recherche quelque opposition selon la chair & selon le vieil homme, & selon le mauvais amour qui vit en elle lors que son cœur sent encore du partage & du combat, pourvû que dans les choses essentielles l'amour de Dieu & l'Esprit de Dieu soit victorieux en elle. Il ne faut pas aussi prétendre qu'elle doive être sans repugnance, sans dégoût, sans peine à l'égard de l'Office, de l'obéissance, & des humiliations; car ce seroit prétendre qu'elle fût sans concupiscence & sans amour propre, & que le vieil homme fût éteint en elle. Il suffit qu'elle combatte

par l'esprit ces repugnances & qu'elle les surmonte ; qu'elle aime l'office , non d'un amour sensible ; mais d'un amour de la volonté qui domine le dégoût & les repugnances de la chair ; qu'elle soit convaincuë de l'excellence & de l'avantage de ce devoir , & qu'elle s'y rende ponctuelle.

Il n'est point nécessaire non plus qu'elle aime les humiliations d'un amour sensible : il suffit qu'elle les approuve par l'esprit & qu'elle s'y rende par la volonté : qu'elle aime la justice qui condamne les orgueilleux à l'humiliation , & qu'ainsi dans la connoissance du besoin qu'elle en a elle les accepte comme un remède salutaire à son orgueil.

Il en est de même de l'obéissance. On ne doit pas exiger d'elle qu'elle n'y trouve point de peine. Ce seroit exiger qu'elle n'eût plus d'amour propre. Il suffit qu'elle s'y rende , & qu'étant convaincuë qu'elle doit suivre la volonté de Dieu , elle soit persuadée que l'obéissance est un excellent moyen de la connoître & qu'elle s'y soumette en préférant la voye de l'obéissance à celle de sa propre volonté. Ce n'est donc point par les sentimens & les repugnances de la chair qu'il faut juger du fond des ames , mais par la victoire ou de l'esprit ou de la chair. Si la chair surmonte & qu'il ne reste qu'une surface d'actions exterieures de pieté où
le

le cœur n'ait point de part, qui ne soient que des effets d'une pure crainte ou de vûës humaines, on peut dire que cette personne n'a point de vocation. Mais si nonobstant les repugnances, & les degoûts soit pour l'office, soit pour l'obéissance, soit pour les humiliations, l'esprit surmonte, & qu'une fille satisfasse à ces devoirs dans la vûë de Dieu & par conscience, on doit croire qu'elle aime l'office, l'obéissance, & les humiliations; parceque la volonté qui surmonte ces repugnances est un espece d'amour non sensible, mais spirituel, & qu'elle ne fait ces actions que parce qu'elle les veut faire c'est-à-dire parce qu'elle les aime.

III. DIFFICULTÉ.

Sur les marques les plus assurées d'une bonne vocation.

Par quelles marques se peut-on assurer suffisamment de la vocation d'une fille à la Religion?

RE'PONSE.

On l'a déjà dit. C'est par tout ce qui sert à assurer qu'elle a un desir ferme & effectif de se sauver par la pratique des devoirs du Christianisme expliquez dans

le premier point, & par le choix des exercices de la vie Religieuse, comme un moyen de les accomplir, ce qui est expliqué dans le second.

Les marques que l'on voit en elle d'une crainte serieuse des dangers & de la corruption du siecle, sont encore un signe d'une vocation solide; mais le defaut de cette derniere marque n'est pas considerable dans celles qui ne connoissent point du tout le monde. Il suffit qu'elles aiment la vie Chrétienne & la vie Religieuse.

On doit aussi beaucoup considerer dans une Novice l'exemption de certains defauts dangereux aux Maisons Religieuses, & qui s'augmentent dans les Professes, comme l'esprit d'intrigue & de cabale, l'artifice & la dissimulation; le desir ardent de réussir dans ses passions; le naturel violent, aigre, vindicatif, envieux. N'avoir rien de tout cela est une grande marque d'un esprit propre à une société Religieuse. Car les qualitez estimables pour une Religieuse sont, la simplicité, l'ouverture, la douceur, l'obéissance; la sincerité, en un mot, la raison, c'est-à-dire ce qu'on appelle l'esprit bien fait, capable de se conduire par raison, l'exemption de fantaisies & de caprices. Un grand attrait à l'oraison & de grandes consolations dans la priere, sont quelquefois suspectes d'imagination.

Ce sont pourtant de bonnes marques , quand on peut s'affurer qu'elles sont de Dieu.

IV. DIFFICULTE'.

Sur l'attrait intérieur.

La plupart de ceux qui ont traité de la vocation Religieuse, outre la persuasion de l'utilité de la Religion pour faire son salut, exigent de plus un certain attrait qui porte l'ame à embrasser ce genre de vie & à se consacrer à Dieu en cette maniere, & font même consister le principal de la vocation dans cet attrait de Dieu.

RE'PONSE.

Il ne faut pas entendre par cet attrait un attrait sensible & qui excite de certains mouvemens sensibles. Car un attrait de cette sorte ne seroit souvent qu'un effet d'imagination, & ces mouvemens sensibles pourroient bien-tôt s'évanouir quand cette imagination seroit changée.

Il faut donc entendre par cet attrait une action de la volonté supérieure attirée & déterminée par des raisons solides & spirituelles, c'est-à-dire une préférence actuelle de la vie Religieuse à la vie seculière : & par conséquent il est toujours en-

fermé dans ce choix effectif de la vie Religieuse par rapport au salut. Car qui-conque la choisit, la préfère, puis que nous parlons ici d'un choix effectif qui détermine la volonté & qui se rend victorieux des repugnances des sens. On ne résiste aux attraits des sens que par un attrait spirituel plus fort & plus efficace. Il est vrai qu'il faut que ce choix ne soit pas fondé sur des raisons d'intérêt humain, mais sur le desir de son salut. Et ce desir du salut n'est point une raison humaine; c'est au contraire la propre action de la charité, qui tend à posséder Dieu, en quoi consiste le salut. Et quoi que ce desir de son salut soit mêlé de la crainte de se perdre, cette crainte même étant très-utile pour la conservation de la vocation Religieuse, elle en fait partie, & c'est pourquoy elle est si fort recommandée par saint Benoît.

On dira peut-être que cette préférence de la vie Religieuse pouvant subsister avec de grandes repugnances à ce genre de vie ne peut pas passer pour un attrait. Je réponds qu'une résistance victorieuse des repugnances des sens, est un attrait victorieux des attraits sensibles, & que quand cette préférence est stable & permanente, elle doit passer pour un attrait spirituel très réel & une vocation très-solide: puis que les repugnances diminuent par l'ac-
côutumance

coûtumance, & qu'au contraire ce choix effectif & spirituel, quoi que destitué d'attraits sensibles, se fortifie par le tems.

Que si néanmoins ces répugnances étoient si fortes qu'elles ébranlassent la résolution de choisir effectivement la vie Religieuse, on pourroit, à la vérité, douter de la vocation à la vie Religieuse, parce qu'on pourroit douter si le choix qu'on en fait est ferme & permanent. C'est pourquoi alors il seroit meilleur de différer l'engagement, jusqu'à ce que la volonté fût affermie, ou par la cessation de ces répugnances, ou par une accoutumance stable à les mépriser & à les vaincre.

Si l'on y prend même bien garde, on trouvera que presque toutes les répugnances de la vie Religieuse sont des répugnances à la vie Chrétienne, & que le manque d'attrait pour la Religion est fondé sur ce qu'on manque d'attrait pour la vie Chrétienne & réglée, & qu'on a un grand penchant au dérèglement. Or comme nonobstant la répugnance à la vie Chrétienne, il faut vivre Chrétienement, & que c'est une chose bonne & sainte & nécessaire de vaincre cette répugnance par une volonté forte & constante, en se disant à soi-même : *Mon ame ne sera-t elle pas enfin soumise à Dieu ?* & que quand on le fait, il ne faut pas dire qu'on n'a point

*Nonne
Deo sub-
jecta eris
anima*

mea Pf. d'attrait à la vie Chrétienne à cause de ces
61. 1. repugnances ; mais il faut dire que l'on surmonte ces repugnances qui naissent du défaut d'attraits sensibles par un attrait spirituel, fort & victorieux.

De même quand on surmonte les répugnances à la vie Religieuse par une forte volonté de la Religion, il ne faut pas dire que l'on n'a point d'attrait à la vie Religieuse, parce qu'on n'y a pas d'attrait sensible : mais il faut dire qu'on y a un attrait spirituel assez fort pour soutenir l'ame dans les exercices de la vie Religieuse au défaut même d'attraits sensibles : ce qui est une vocation plus ferme & moins exposée aux bizarreries & aux changemens de l'imagination.

Il y auroit quelque considération particulière à faire sur l'engagement à la chasteté & sur la nature des repugnances que certaines filles y pourroient avoir, mais ce n'est pas de celles dont je parle ici.

V. DIFFICULTE.

Sur le choix des lectures.

On peut être embarrassé sur le choix des lectures qu'on leur doit faire faire. Leur ignorance est extrême, & l'on voudroit les en tirer ; mais par une instruction solide & dégagée de toutes les pensées

pensées creuses que l'on ne trouve que trop souvent dans certains livres de dévotion.

RE'PONSE.

Je croi qu'il faut pour cela distinguer les livres qui tendent à les faire Chrétien-nes, de ceux où l'on se propose de les instruire de la vie Religieuse.

Les premiers doivent preceder, & sont particulièrement nécessaires pendant qu'elles font leur renouvellement.

On peut se servir pour cela d'un livre intitulé: *Instruction sur les dispositions qu'on doit apporter aux Sacremens de Penitence & d'Eucharistie*, qui est dédié à Madame de Longueville. * On y pourroit ajouter plu- * Chez sieurs chapitres du *Mémorial* du P. Louis Guil- de Grenade, de sa *Guide des pecheurs*, du Desprez, livre de la *connoissance & de l'amour de Dieu à Paris.* du P. S. Jure, dans la seconde partie du troisième livre, où il traite des vertus & les vices. Celles qui ont quelque solidité d'esprit pourroient beaucoup être aidées par le livre appellé, *la Tradition de l'Eglise sur la penitence & l'Eucharistie.* Mais ne faut commencer que par la seconde partie de la préface page 149. où il est parlé des dispositions pour communier. Il faut faire état qu'il y a peu de livres où l'on puisse tout trouver. Il faudroit

done que les Novices fussent fidelles à ne lire des livres que ce qu'on leur marqueroit. Par exemple le livre de *l'Introduction à la vie devote*, excepté ce qui est dit de la Comedie & des personnes mariées, peut être fort utile & principalement le troisieme livre qui traite du choix des vertus.

Feu Monsieur l'Evêque d'Aler faisoit grand état des *Entretiens* du même Auteur & il les avoit toujours sur lui. En effet, ce livre est très-bon & très-spirituel dans le fonds. Il faut essayer de retirer les filles d'une certaine delicatessè à l'égard des livres où l'on trouve de mauvais mots, & il leur faut apprendre à s'attacher au solide.

On peut néanmoins y aller peu à peu, & ne pretendre pas vaincre tout d'un coup cette delicatessè, qui est souvent plus grande dans les petits esprits que dans ceux qui ont plus de lumiere.

Rodriguez est un fort bon livre. *La Religieuse parfaite & imparfaite* est un livre qui doit être entre les mains des Novices. Tout y est bon, & sur tout le traité des *occupations interieures*, qui est dans le même livre. Il est admirable pour apprendre aux Novices l'esprit avec lequel elles doivent pratiquer tous leurs exercices. *La continuation des Essais de morale sur les Epîtres & Evangiles* est beaucoup plus pro-

proportionnée aux esprits ordinaires que les volumes precedens, excepté celui des quatre fins de l'homme.

La vie de saint Bernard; le petit livre *des Meditations* de sainte Theresé sur la Communion & sur le *Pater*, & presque tout le *Chemin de la perfection*.

C'est un avis general & important de ne laisser jamais embatrasser l'esprit des filles dans certains livres de ceux qu'on appelle les contemplatifs. Car, sans parler de ceux qui sont condamnez par le Pape ou par les Evêques, & dont on ne doit jamais permettre la lecture; ces sortes de livres sont fort propres à démonter la tête des filles, & sont capables de leur donner inclination pour les voyes extraordinaires, qui est un grand écueil & une grande source d'illusions.

Il y a une bonne contemplation, & Dieu la donne quand il veut aux ames; mais les méthodes pour y parvenir sont très-dangereuses. Au lieu de la vraie contemplation reconnuë par les Peres, on y substitué une fausse contemplation qui n'est rien moins que ce que les Peres ont entendu par ce mot. Quand on trouveroit même dans ces livres l'idée de la vraie contemplation, cette idée ne fait qu'exciter dans les filles un desir d'éprouver ces états extraordinaires.

Il n'y a rien de plus sage que la Règle

de saint Benoît : elle a fait une infinité de Saints : elle est autorisée par les Conciles de l'Eglise. Les raffinemens de spiritualité doivent être suspects à celles à qui Dieu a fait la grace de faire profession de cette Regle si sainte.

Pour la priere , je ne sçai s'il y faudroit d'autre méthode que ce qui en est dit dans le livre de *l'Introduction* , dans celui des *Occupations interieures*. On y pourroit ajouter le troisieme & le quatrieme livre du traité de *l'Oraison*. Mais si ces livres n'aident pas suffisamment les filles à passer sans degoût le tems qui leur est prescrit pour l'oraison qu'on appelle mentale , il faut leur permettre de se soulager en prenant un pseautier en Francois , en y lisant quelque Pseaume , en disant plusieurs fois chaque Verset , en s'y arrêtant autant que l'esprit y trouvera de goût. Ensuite il faut passer à un autre jusqu'à la fin de l'oraison. On en peut faire de même en prenant le livre des *Reflexions Chrétiennes sur le nouveau Testament* , en tâchant de découvrir comment les instructions qu'on y marque sont contenûes dans le texte , en s'arrêtant un peu sur chacune , & demandant à Dieu qu'il nous mette ces veritez dans le cœur. Si tout cela ne suffit pas , on peut dire son chapelet ou quelqu'autre oraison vocale , pourvû qu'on le fasse lentement & avec reflexion.

Ceux

Ceux qui peuvent s'occuper de leurs fautes & de leurs misères, les exposer à Dieu, lui en demander pardon, pratiquent l'oraison ordinaire de tous les anciens Religieux de saint Bernard. Il est aussi utile de s'occuper une partie de ce tems de l'oraison à examiner sa conscience, à l'exposer à Dieu, à lui demander sa lumière, à le prier qu'il ne permette que nous nous endormions d'un sommeil de mort. Il est bon aussi de repasser ce tems-là les miséricordes de Dieu sur nous, nôtre vocation à la Religion, & ses autres graces, afin de l'en remercier, & de lui demander qu'il nous les conserve.

*Illumina
oculos
meos, ne
unquam
obdor-
miam in
morte.
Ps. 12. 4.*

Enfin il faut bien instruire les Novices qu'il ne s'agit point dans l'oraison de trouver des pensées qui viennent de nous, mais de se nourrir des veritez de Dieu. Les pensées que l'on trouve de soi-même, peuvent causer de la vanité, & souvent sont peu solides. Mais l'on est bien plus assuré quand on tire les veritez d'un livre bien autorisé, & que les repassant dans son esprit on se les applique, & on demande à Dieu qu'il nous les grave dans le cœur.

V I. D I F F I C U L T É.

Sur le peu de profit des bonnes lectures.

On voit quantité d'ames qui ont une
estime

estime particulière des bons livres, mais qui ne tirent pas de ces livres une conviction & l'onction nécessaire pour s'en remplir & pour pratiquer ce qu'ils contiennent.

R E P O N S E.

C'est peut-être que ces personnes lisent ces livres avec précipitation, avec curiosité, avec malignité, pour condamner les autres, & non pour se condamner elles-mêmes, peut-être qu'elles ne s'y arrêtent pas assez. Il ne suffit pas de les lire, il les faut lire avec attention, il les faut lire souvent. Un livre qui n'est lû qu'une fois & à la hâte, fait peu d'impression. Il faut prier Dieu avant que de commencer la lecture. Il faut ouvrir le cœur à Dieu en lisant. Il faut le prier & le remercier après avoir lû. Il n'y a rien de plus beau sur le sujet de la manière de lire les livres de piété, que ce qu'on en voit dans le traité de la Prière continuel-

*Chez le**, liv. 2. ch. 9. tome 2. des traités de *will.* piété. Il n'y a qu'à le faire lire à ces personnes.

VII. DIFFICULTÉ.

Sur les continuelles rechutes dans les fautes ordinaires.

On en trouve qui ont peu de vigilance sur elles-mêmes , qui font toujours les mêmes fautes , en qui les passions ne diminuent presque pas , qui demeurent également peu soumises , peu recueillies , peu silencieuses.

R E P O N S E.

Il ne faut pas se lasser envers celles qui font toujours les mêmes fautes , de leur imposer les mêmes penitences , & de les augmenter même à proportion de leur négligence. C'étoit là la méthode ancienne d'éprouver les Novices. Les fautes étoient taxées à certaines penitences , comme on le voit dans la Règle de saint Colomban. L'inflexibilité de ces penitences en chassoit plusieurs du monastere , & l'on jugeoit par là qu'ils n'avoient pas de vocation. Mais aussi ceux qui avoient la force de les souffrir , étoient estimez avoir une legitime vocation. C'est ce que l'on pratiquoit à l'égard des fautes , & qu'il seroit encore utile de pratiquer. Mais si cette coutume n'est pas établie & ne se
peut

peut établir, il est certain qu'on ne doit pas faire dépendre le jugement de la vocation, des fautes legeres : principalement s'il y a de la foiblesse de l'âge, & si les Novices ne se revoltent point contre les penitences qu'on leur impose. Car il y en a qui faisant toujourns des fautes & ne s'en corrigeant point, ne laissent pas d'en profiter, en les reparant par l'humiliation, & en devenant plus-humbles à leurs propres yeux.

V I I I. D I F F I C U L T É.

Sur le peu de ferveur des plus éclairées.

On en trouve d'autres, comme de jeunes Professes ou d'anciennes Novices, instruites de leurs devoirs; aimant les veritez de leur état les plus dures, qui cependant ne sont pas plus touchées, qui sont aussi pleines d'elles-mêmes, aussi peu attentives à Dieu, aussi dissipées, aussi inutiles que si elles n'avoient point de lumieres. Ces sortes de personnes embarrassent: elles savent tout ce qu'on leur peut dire, & la connoissance des veritez ne les rend pas plus parfaites.

R E' P O N S E.

On peut dire à ces personnes, que de
 tou-

toutes les veritez que nous savons, Dieu ne nous tiendra compte, que de celles que nous aurons pratiquées. Toutes les autres, bien loin d'augmenter nos richesses, sont des preuves de nôtre pauvreté. Une verité non pratiquée est un arrêt de condamnation contre nous. Cette verité nous accuse, elle depose contre nous, elle nous juge, elle nous condamne, & bien loin de diminuer nôtre fardeau, c'est un poids qui l'augmente terriblement; car elle nous achemine à l'endurcissement & à l'insensibilité. Cependant comme il y a d'ordinaire de certains nuages de passions qui couvrent l'ame lors qu'elle peche contre ces veritez, & que ce n'est pas toujours contre ces lumieres connuës que l'on fait des fautes, mais contre ces lumieres couvertes & obscurcies par les nuages des passions: il ne faut pas se lasser de les mettre devant les yeux de ces personnes, de les exhorter à former la resolution de les pratiquer avec plus de fidelité, en attendant en patience que Dieu leur en accorde la grace; & de leur faire connoître l'obligation qu'elles ont de gemir & de s'humilier du peu d'usage qu'elles font de ces connoissances.

IX. DIFFICULTE'.

Sur les défauts qui se rencontrent en celles qui ont de la ferveur & de la docilité.

Les filles ont de la bonne volonté, montrent de la ferveur & de la docilité; mais du reste ont des passions vives & des défauts considérables. Elles ne savent ce que c'est que le recueillement & l'obéissance, & n'ont point de facilité de vivre dans la pratique de ces devoirs.

R E P O N S E.

C'est par la fidélité avec laquelle elles s'aquittent des devoirs essentiels de la vie Chrétienne, & les marques que l'on a qu'elles sont fortement persuadées des avantages de la vie Religieuse, que l'on doit discerner quel égard on doit avoir à leurs passions vives & à leurs autres défauts. Car si quelques vives que soient leurs passions, le desir de se sauver les leur fait surmonter dans les choses essentielles, si elles font des efforts pour se vaincre dans les autres choses, si elles connoissent leurs défauts, si elles en gemissent, si elles s'en humilient, & si elles pratiquent ce qu'on leur prescrit, ou pour réparer leurs fautes, ou pour les éviter

éviter; si le cœur & l'esprit sont d'accord en elles, il y faut avoir un peu d'égard. Mais si ce sont des fautes fortifiées par de fausses lumieres qui les empêchent d'en être convaincuës, si elles s'élevent au dessus des corrections, ces fautes sont beaucoup plus considérables, & il faut y avoir tout un autre égard.

Il faut encore bien distinguer entre les fautes qui sont des effets d'une vie dereglée, ou qui marquent une présomption interieure & un esprit roide & inflexible, & les fautes de foiblesse & de précipitation qui tiennent de l'enfance. Car il y a des filles, & sur tout celles qui ont eu peu de commerce avec le monde, dont l'enfance dure plus long-tems. Le monde apprend à se composer & à cacher ses défauts. Il applanit certaines rudesses & certaines inégalitez dans l'humeur; mais bien loin de corriger le fond du mal, il le fortifie & l'augmente. J'aimerois mieux les défauts de foiblesse qui découvrent le fond du cœur, & qui humilient, qu'une adresse à éviter les défauts extérieurs, qui laisse vivre dans le cœur l'estime de son propre jugement, qui ne manquera pas à se produire au dehors lors qu'on sera plus en sureté & plus autorisé.

Enfin il y a des fautes qui doivent exclure de la vie Religieuse, parce qu'elles sont incompatibles avec cet état; & d'autres

d'autres au contraire qui marquent seulement qu'on en a besoin. Tout Monastere est un hôpital de malades , & l'on peut même dire que c'est un hôpital de malades incurables. On y empêche l'accroissement des défauts , mais on ne les guerit jamais pleinement : car quelque soin & quelque fidelité qu'on ait pour travailler à se guerir , il faut faire état qu'on fera toujours des fautes. C'est une condition inseparable de cette vie ; & saint Augustin a fait un livre exprés , pour montrer que la conduite de Dieu à l'égard des plus parfaits , est de les faire vivre en cette vie dans un besoin continuel de la remission de leurs pechez. Ainsi la perfection des plus excellens Chrétiens & des plus excellentes Religieuses , n'est pas de ne point faire de fautes , mais de les reparer continuellement par la penitence , par les bonnes œuvres , & sur tout par l'humiliation qui doit naître des fautes mêmes. On peut dire même que ces fautes sont un des moyens de leur sanctification , & même le principal des remedes que Dieu employe pour les preserver du plus grand & du plus dangereux de tous les vices que est l'orgueil. Je ne croi donc point que dans les examens des Novices on doive avoir beaucoup égard aux petites fautes , pourvû qu'elles fassent paroître un desir sincere de s'en corriger , &

qu'elles ne s'élevent point ni interieurement ni exterieurement au dessus des corrections. On doit aussi avoir peu d'égard aux lumieres & au recueillement que les filles disent qu'elles éprouvent dans l'oraison. Il y a des imaginations naturellement distraites & vagabondes, qui ne sont pas des marques que le cœur ne soit pas à Dieu, lors qu'elles ne viennent point de passions déreglées & dangereuses, mais de temperament. Et il y a des filles froides, sages & recueillies à l'exterieur, qui sont très déraisonnables & très attachées à leur jugement dans le fond.

X. DIFFICULTÉ.

Sur le principe interieur des actions.

On trouve souvent des filles qui sont assez bien leurs devoirs exterieurs, mais qui n'ont point les principes interieurs avec lesquels on les doit faire.

R E' P O N S E.

Il faut montrer à ces filles qu'elles ne doivent pas se fier à cette observation littéraire de leurs devoirs, & qu'elles les doivent pratiquer avec esprit, & attendre cependant en patience qu'elles en donnent plus de marques. Car il se peut faire aussi
que

que quoi qu'elles s'expliquent mal sur les principes de ces devoirs, elles en aient néanmoins une vûë confuse & non développée, qui les attire & leur sert de regle & de motif. Sainte Therese disoit que ce sont deux dons differens, que d'éprouver les dons surnaturels & de s'en pouvoir expliquer. Et il en est presque de même des actions ordinaires de vertu: ce sont des dons differens de les faire, & de connoître le motif par lequel on les fait.

XI. DIFFICULTE'.

Sur les Communions.

Pour la frequentation des Sacremens on y est fort embarrassé. On en voit qui ne savent pas même se confesser. Si après qu'on leur a fait voir des fautes de murmure ou contre la charité, on leur demande comment elles s'en confesseront, elles s'expliquent d'une manière qui ne fait nullement connoître leurs fautes, & n'en donnent point l'idée véritable qu'on en doit donner. Il résulte de là que le Confesseur les connoît peu; ce qui le porte souvent à dire qu'il ne prend point sur lui de les faire communier, parce qu'il ne les voit pas agir, & qu'il ne connoît pas le fond de leur ame.

R E P O N S E.

Il faut extrêmement distinguer les premières communions qu'une fille fait quand elle est entrée dans le monastère, de celles qu'elle fait dans la suite. Il faut qu'une Maîtresse des Novices laisse absolument les premières au jugement du Confesseur.

Pour communier, il faut être vraiment convertie, être guérie des habitudes & des attaches criminelles, être jugée digne de la réconciliation. Tout cela dépend du discernement du Confesseur; & la Maîtresse des Novices ne s'en doit point charger; à moins que la Novice par une confiance particulière ne lui découvre tout l'état de sa conscience & toutes les fautes de sa vie passée; ce qui lui donneroit lieu de juger si elle est vraiment guérie, & si elle ne retombe plus dans aucune habitude criminelle, & d'en avertir le Confesseur avec la discrétion nécessaire.

Mais quand on suppose des filles exemptes des péchez grossiers & mortels, & qui ne commettent que les fautes qu'on leur voit faire, il faut d'abord pratiquer beaucoup de patience avec elles. Si elles ne savent pas se confesser, il faut les instruire sur ce point. Il faut tâcher de leur donner la véritable idée de leurs fautes,

&

& leur apprendre comment & en quels termes elles s'en doivent confesser. Et ainsi il est très-bon d'entrer dans ce détail, & d'attirer par sa douceur une confiance qui leur fasse ouvrir pleinement leur cœur.

Il semble, à parler en general, qu'il seroit bon qu'on pût rendre les communions moins frequentes au commencement & avant l'instruction, & plus frequentes dans la suite selon le profit qu'elles en feroient; mais c'est du Confesseur & de la Superieure qu'il faut apprendre quel égard on doit avoir aux preventions de celles qui trouveroient à redire à cette conduite; car on en doit juger par le degré de cette prevention & par ce qu'on en peut craindre.

Quand la Maitresse des Novices expose sincerement au Confesseur ce qu'elle connoît de ses Novices, elle ne répond point des discours temeraires que l'on peut faire sur leurs communions. Il ne faut ni craindre trop ces discours, ni les trop mépriser: mais la Maitresse des Novices ne doit pas prendre sur soi de discerner l'égard qu'on y doit avoir. Elle s'en doit rapporter au Confesseur & à l'Abbesse.

Il n'y a point de regle generale pour les Sacremens de penitence & d'Eucharistie, sinon qu'il faut être vraiment converti à Dieu pour recevoir & l'absolution & l'Eucharistie

charistic. Mais la question est qui sont celles qu'on doit juger vraiment converties. Il dépend de la prudence du Confesseur & de la Maitresse des Novices de rendre les communions plus rares, ou plus fréquentes, & en cela ils doivent avoir égard aux dispositions des ames, & même aux préventions du lieu où l'on est. C'est ce qui ne se peut bien régler que par ceux qui les connoissent telles qu'elles sont. Il n'y a guères de monasteres ou pour certaines fautes plus marquées ou plus volontaires la Maitresse des Novices ne prenne l'autorité de défendre la communion à des Novices. Mais en ce cas elle doit avoir soin de leur rendre ce retranchement utile, en les convainquant qu'il leur est plus avantageux de s'en abstenir, pour témoigner à Dieu le regret qu'elles en ont, que de communier avec negligence, & que c'est communier avec negligence que de ne s'y pas préparer en veillant sur soi-même pour éviter les fautes plus considérables.

XII. DIFFICULTE'.

*Sur la vigilance continuelle des
Maitresses.*

Enfin, quelle sorte de vigilance doit-on avoir sur elles? Quels defauts doit-on

regarder comme essentiels ? Quelles fautes doit on laisser passer sans rien dire ?

R E P O N S E .

Il faut avoir une vigilance beaucoup plus fondée sur l'esperance du secours & des lumieres de Dieu , que sur sa propre prudence & son propre esprit , étant bien persuadé que *si Dieu ne garde la ville , c'est en vain que veille celui qui est chargé de la garder.* Ainsi ce doit être une vigilance qui nous tienne toujours devant Dieu dans une conviction de nos tenebres & du besoin que nous avons de ses lumieres.

Nisi Dominus custodierit civitatem frustra vigilat qui custodit eam. Ps. 126.

Il faut regarder comme essentiels tous les defauts incompatibles avec l'observation des devoirs de la vie Chrétienne & des exercices Religieux , tous les defauts accompagnez d'orgueil & d'opiniâtreté , de mépris des regles & des remedes.

On peut souvent dissimuler les fautes de foiblesse , celles qui naissent de l'âge & du temperament , celles qui n'ont pas de racine & qui sont sans suite.

On en peut aussi laisser sans correction de plus considerables , pour ne la rendre pas si frequente , pour épargner la foiblesse de celles qui s'en abbarent trop ; pour leur témoigner que ce n'est point par une impression d'impatience , mais par une véritable charité qu'on les reprend. On peut

peut differer la correction de quelques-unes, parce qu'elles sont plus importantes, & qu'on veut parler avec plus d'étendue à celles qui en sont coupables. Souvent une correction qu'on fait attendre, fait plus d'effet qu'une correction prompte, dont on se croit quitte sitôt qu'elle est faite. Il faut leur faire envisager leurs fautes comme des maladies de leur ame qui ont besoin de remedes, & de remedes pris de bon cœur : & ainsi il les faut animer à en faire penitence, & leur en imposer de telles qu'elles soient convaincues que c'est leur bien qu'on cherche : & qu'il leur est utile de s'y soumettre en esprit de penitence pour satisfaire à Dieu.

XIII. DIFFICULTÉ.

Sur la conduite qu'elles doivent garder dans les corrections ou reprehensions.

On ne sçait comment on doit agir dans les reprehensions. Les frequentes accoutument à entendre dire ; les fortes ne conviennent pas à toutes, les simples avis sont inutiles.

R E P O N S E.

On ne doit pas s'étonner de trouver de

la difficulté dans la correction, puis que S. Augustin y en trouvoit bien, quelque lumiere & quelque autorité qu'il eût, & qu'il se plaint en écrivant à S. Paulin, des tenebres qu'il y éprouvoit, & lui demande conseil sur ce point. Mais comme c'est un devoir necessaire, il faut souffrir ces tenebres, & faire du mieux qu'on peut. Il n'y a point d'action où l'on doive être plus dépendante de Dieu & éviter davantage la precipitation de l'esprit humain que la correction.

Il ne faut, si l'on peut, reprendre aucune faute qu'après y avoir pensé, après avoir recommandé à Dieu cette action, & prié pour celle que l'on reprend. Il faut, comme dit l'Apôtre, reprendre dans un esprit de douceur interieur, fondée sur la vûe de ses propres foiblesses, qui sont souvent beaucoup plus grandes devant Dieu que celles qu'on se trouve obligée de reprendre dans les autres. Le discernement de la proportion de nos paroles avec la force de celui à qui l'on parle dépend de la lumiere que Dieu donne & il faut obtenir cette lumiere, par une humilité interieure & par une sincere charité.

Il ne faut pas toujours croire que la correction ne profite pas, ou soit faite mal à propos, quand la personne qu'on reprend témoigne quelque chagrin. Car, com-
me

me saint Augustin le remarque en écrivant à St. Paulin, il arrive assez souvent que l'orgueil qui est dans le cœur, résiste d'abord au remède de la correction & fait quelque effort pour la repousser, & qu'ensuite le chagrin qu'il repand dans l'esprit étant dissipé, l'âme se rend à la vérité avec d'autant plus de sincérité qu'elle est touchée de confusion d'y avoir résisté au commencement. On peut voir sur le sujet de la correction cette lettre de Saint Augustin à St. Paulin, * & ce qui en est dit sur ce sujet dans le second tome des Essais de Morale sur l'Evangile du Mardi de la troisième semaine de Carême.

*Autre-
fois la
250.
mainte-
nant la
95.*

XIV. DIFFICULTE'.

*Comment on peut inspirer aux filles des
sentimens d'amour & de crainte
de Dieu.*

On trouve d'ordinaire dans les filles peu de sentiment d'amour & de crainte de Dieu. C'est à Dieu à le donner, mais je voudrois leur inspirer quelque chose de ces dispositions.

R E' P O N S E.

Quand on voit une ame qui aime ses

dévoirs & qui craint le peché, qui est exacte à ce qu'on lui prescrit, qui goûte la parole de Dieu, & qui s'y plaît, on doit presumer qu'elle aime Dieu, parce que le véritable amour de Dieu est l'amour de sa justice, de sa sainteté, de sa vérité, de sa loi, quoi qu'il ne soit point accompagné d'un certain attendrissement dans l'oraison. Cependant il est bon de recueillir dans les livres de piété, & particulièrement dans saint Augustin & dans saint Bernard, des passages effectifs qui donnent une grande idée de la grandeur, de la justice, de la sainteté de Dieu, du bonheur qu'il y a de le servir & d'être à lui. On doit leur bien représenter qu'il faut nécessairement être à Dieu ou au démon; qu'il n'y a point de milieu; que l'assujettissement au démon est l'extrémité de la misère, de l'avilissement, de la bassesse, de la corruption de la creature; & qu'au contraire il n'y a rien de plus grand, de plus glorieux, de plus heureux que l'assujettissement à un Dieu tout-puissant, qui ne demande qu'à nous combler de bien, & à nous rendre purs & sans tache devant ses yeux.

Le souverain bonheur, la souveraine justice, la sainteté, l'incorruption, sont inseparables de la soumission à Dieu. Au contraire la souveraine misère, la souveraine infamie, la souveraine injustice sont

sont inseparables de l'assujettissement au démon. Les hommes ne sont au monde que pour faire choix de ces deux partis si differens, pour aquerir l'un & pour éviter l'autre.

XV. DIFFICULTE.

Des moyens de leur inspirer une pieté solide.

Comment leur peut-on inspirer une pieté solide, un amour des humiliations, du silence, d'un recueillement continuel?

R E P O N S E.

L'exemple est la plus efficace leçon qu'on leur en puisse donner. Il faut donc que toutes ces vertus soient marquées dans tout l'exterieur d'une Maitresse des Novices: que cet exterieur ne soit qu'une image & un rejaillissement de son cœur. Il faut qu'il n'y ait que la raison & la pieté qui parle en elle, & jamais la passion.

Elle doit avoir soin néanmoins de les instruire des principes solides des vertus, en tâchant de leur inspirer l'amour, en les leur proposant d'une maniere qui leur en decouvre la beauté & la justice.

Les humiliations ne sont aimables, que par la haine qu'on doit avoir pour l'o-

guëil dont les humiliations sont le remède. On est donc disposé aux humiliations à proportion qu'on a d'averfion pour l'orguëil, & que l'on comprend mieux la justice qu'il y a que les orgueilleux soient humiliés. Il ne faut pas néanmoins prétendre que cet amour des humiliations devienne sensible. C'est assez qu'on les approuve & qu'on les accepte par la volonté supérieure, comme justes & utiles

Bonum à son anie, en disant avec sincerité : *Il*
mibi m'est bon, Seigneur, que vous m'avez hu-
quia hu- milié, afin que j'apprenne vos ordonnances.
miliasti Il m'est bon que vous m'avez humilié a-
me, ut fin de m'apprendre les regles de vôtre
discam justice.

justifica- Il faut éviter dans la pratique du re-
ationes cueillement que les filles ne se bandent la
tuas. Ps. tête. Il suffit qu'elles s'abstiennent de
 118. 71. parler dans le tems du silence, & que de
 tems en tems elles appliquent leur esprit
 à quelque bonne pensée. Mais on doit
 éviter plutôt que de conseiller de les ap-
 pliquer à une continuelle presence de Dieu.
 Car cela pourroit nuire à leur tête, dont
 il faut épargner la foiblesse.



XVI. DIFFICULTE'.

Des moyens de les conduire à la perfection.

Que peut-on faire pour les élever à la perfection, à laquelle elles doivent tendre ?

R E' P O N S E.

Etre parfait selon qu'on le peut être dans cette vie, c'est faire parfaitement toutes les actions & dans les dispositions qu'elles demandent, & réparer parfaitement les fautes d'infirmité. Ainsi élever les ames à la perfection, c'est leur inspirer le desir de faire parfaitement tout ce qu'elles font, leur apprendre comment elles le doivent faire, & par quel esprit, & comment elles doivent réparer leurs fautes par une penitence, & une humiliation sincere. Voilà la perfection de cette vie. On a repondu par avance dans la premiere Partie aux difficultez & aux craintes excessives qui peuvent naître dans l'esprit d'une Maitresse des Novices, par la persuasion où elle seroit de ses propres foiblesses & de son peu de lumiere.



D E

L' O B E I S S A N C E.

I.

LA conduite ordinaire de Dieu pour faire avancer les ames & pour les affermir dans leur voye, n'est pas de leur donner des vertus sans peine, sans combat, sans tentation: c'est au contraire de les rendre plus fermes par leur ébranlement même, & de les fortifier par l'expérience de leur foiblesse. Ainsi l'on ne doit jamais s'étonner quand on ressent quelques aproches du peché, & que l'on éprouve quelques effets de l'infirmité humaine. On doit plutôt s'étonner & rendre grace à Dieu d'avoir été préservé de chutes, & d'avoir été soutenu dans les pas glissans que l'on a passez. Car la force Chrétienne est en cela différente de la force humaine, que celle ci donne ordinairement une confiance en soi-même, au lieu que la force Chrétienne consiste principalement à se desier beaucoup de soi-même, & à être bien convaincu de sa foiblesse. De
 sorte

forte que l'on doit dire que l'on peut, à proportion que l'on est bien persuadé qu'on ne peut rien.

I I

Ainsi s'agissant dans ce Traité des conseils & des preceptes ; de ce qu'on en doit penser, & de quelle sorte on en doit parler ; il est certain d'abord qu'on en doit penser & dire ce qui est véritable, & qu'on en doit juger ce que Dieu en juge. Or Dieu juge que la pratique des conseils n'est pas absolument nécessaire, qu'il est permis, par exemple, de se marier à une fille qui n'est point engagée à ne le point faire. C'est donc ainsi qu'on en doit parler, mais quand il s'agit de préférer un de ces états à l'autre ; il faut de même conformer son jugement à celui de Dieu : & comme il préfère tout ce qu'il conseille positivement, ce qu'il ne fait que permettre, il faut de même le préférer par nos sentimens & par nos paroles. Or il préfère la virginité au mariage, & l'état d'assujettissement & de dépendance à celui d'indépendance & de liberté. Ce doit donc être la Règle de nos sentimens & de nos paroles.

I I I

On peut donc tolérer & même approu-

ver les personnes, qui étant convaincuës de leur foiblesse, avoient franchement qu'elles n'ont pas assez de force pour se réduire à un assujettissement continuel, pourvû qu'elles reconnoissent que celles qui le peuvent sont heureuses, qu'elles estiment cette grace, & qu'elles fassent scrupule d'affoiblir cette disposition dans ceux à qui Dieu la donne. Mais de se faire un mérite & une vertu de ce qu'on n'a pas le courage d'embrasser cette dépendance, c'est assurément un égarement d'esprit très-déraisonnable, & un aveuglement très-dangereux.

I V.

Que diroit-on d'une personne qui vivant dans une maison de vierges, feroit ses entretiens ordinaires des avantages du mariage, & dont tous les discours tendroient à le persuader à celles qui sont engagées dans un autre genre de vie? On diroit que ce seroit une imprudence signalée, & l'on auroit droit de faire passer ces discours pour scandaleux, parce que si cette personne a droit de se marier, elle ne l'a pas d'en faire naître le desir à celles qui y ont renoncé. Or ce ne seroit pas une action moins dereglée, que de faire estimer l'indépendance & la vie de liberté parmi les personnes à qui Dieu

a fait la grace de suivre un autre état. C'est leur vouloir ôter leur couronne, leur sûreté, & le mérite de leurs actions, & s'efforcer de leur faire perdre la grace que Dieu leur a faite.

V.

Il est certain que les moindres actions faites par obéissance en s'attachant à la volonté d'autrui, & en se dépouillant de la sienne, peuvent être d'un grand prix & d'un grand mérite devant Dieu. Au contraire la propre volonté diminuë toujours, & fait même quelquefois condamner entièrement les œuvres les plus excellentes d'elles-mêmes, comme Dieu declare aux Juifs qu'il rejette leurs jeûnes à cause du mélange qu'il y voyoit de leur propre volonté. Quiconque a donc reçu de Dieu l'amour de la dépendance, a reçu celui de rehausser le mérite de ses moindres actions, & de faire que ce qui de soi n'étoit que du plomb, du cuivre, ou de la bronze, soit considéré de Dieu comme de l'argent ou de l'or. Il est donc clair qu'une personne qui tend par ses discours à mettre les âmes sous la conduite de leur propre volonté, tend effectivement à changer l'or & l'argent en plomb & en cuivre, & peut-être en bouë & en fumier.

VI.

V I.

On peut comprendre par là qu'un peu de vanité jointe à une profession publique de piété, nous peut aisément porter à un état pire que celui des gens du monde. Car ils se contentent d'ordinaire qu'on tolere leurs défauts, & ils ne prétendent pas les faire imiter. Cela ne suffit pas aux devotes: elles prétendent les sanctifier, & faire passer leur conduite relâchée pour une perfection éminente. C'est pourquoi en même tems que pour suivre Dieu on fait profession d'une vie devote, il faut lui demander avec beaucoup d'ardeur, qu'il nous preserve de cette illusion que la vanité produit en nous, de faire passer le degré de vertu & de régularité où nous sommes, pour plus excellent que tout autre auquel il auroit été élevé d'autres personnes.

V I I.

La plupart des gens se chargent par là conversation qu'ils ont avec des personnes qui vivent au hazard, & qui n'ont aucun soin d'examiner leurs pensées, de quantité de fausses maximes, formées sur les inclinations de la cupidité, & établies temerairement par les discours des
hom-

hommes, qui repetent sans discernement, ce qu'ils ont ouï dire à d'autres : mais quand ces personnes n'ont point encore levé l'étendart de la devotion, elles sont timides & incertaines dans ces maximes, & capables par consequent d'écouter tout ce qu'on allegue contre : mais quand elles ont joint à ces maximes qu'elles trouvent dans leur esprit, la profession publique d'une vie réglée & devote, elles perdent cette défiance, & elles se font un point d'honneur de les soutenir : parce qu'autrement il faudroit beaucoup rabattre de l'idée qu'elles ont formées d'elles mêmes sur les discours & les louanges temeraires qu'on leur a données.

V I I I.

Mais si la devotion mal réglée produit ce mauvais effet, il faut au contraire que la véritable & qui cherche Dieu sincèrement, consiste à purifier de plus en plus son cœur de toutes les mauvaises maximes que l'on tire des discours des hommes, & à s'accoutumer à régler tous ses sentimens par les vérités de l'Evangile. Or si l'on entre un peu dans cet esprit, on reconnoitra aisément les avantages incomparables de la vie d'obéissance, & on concevra du dégoût & de l'aversion pour cette vie d'indépendance qui nous en prive. Ces petits dis-

cours

cours qui naissent du fond de l'orgueil humain, qu'il est bon de se conserver la liberté, de ne s'affujettir pas au caprice d'autrui, nous paroîtront fades & insipides. Caprice pour caprice, il vaut beaucoup mieux être assujetti à ceux d'autrui qu'aux siens propres. Les caprices d'autrui ne feront aucun mal, & il est rare même qu'ils ne fassent du bien, parce qu'ils cessent d'être des caprices dans les inférieurs qui les suivent par obéissance, quoi qu'ils le puissent être dans les Supérieurs. C'est un caprice à un Supérieur d'ordonner sans raison à des inférieurs des choses mêmes indifférentes, mais ce n'est point un caprice à un inférieur de soumettre sa volonté à celle de son Supérieur dans les choses indifférentes qui pourroient avoir été ordonnées mal à propos. L'obéissance rend raisonnable l'exécution de ces commandemens qu'on peut appeler déraisonnables, & elle dispense même de cette recherche incommode & dangereuse: Si le commandement est raisonnable ou non, qui nous exposeroit à nous rendre juges de la conduite des Supérieurs, & souvent à les mépriser. Il suffit de savoir que ce qu'ils commandent n'est point contre Dieu, & cela paroît tout d'un coup: mais de savoir s'il étoit à propos ou non de faire ce commandement, si on ne pouvoit or-

donner

onner rien de meilleur, ce sont des recherches dangereuses & inutiles, dont obéissance nous dispense. *

I X.

Les Chrétiens sont des *enfants de lumière*. *Filii lucis*. Ils doivent marcher dans la lumière, *cis. Ephe.* mais l'avantage de l'obéissance est de *5. 8.* nous fournir une lumière toujours présente. *1. Theff. 5. 5.* Une personne qui est sous la propre conduite, est obligée de discerner non seulement si les actions sont bonnes ou mauvaises en general, mais si ce sont celles précisément que Dieu demande d'elle, si ce n'est point la cupidité qui l'y pousse par de faux prétextes.

Mais une personne qui s'est fait une règle de suivre dans toutes ses actions ce qui lui est prescrit par son Supérieur, trouve tout d'un coup cette lumière qui la doit conduire. Elle n'a besoin pour cela que de la règle même de l'obéissance qui préfère le jugement d'une personne desintéressée à son propre discernement, qui lui doit toujours être suspect d'intérêt & de passion, qui aime mieux ne se charger point soi-même de sa conduite en se remettant à celle d'autrui, que d'être obligée de discerner par sa propre lumière, ce qui lui est convenable & ce que Dieu veut d'elle. Ces règles sont en
mê-

même tems des regles de prudence & de bon sens, qui servent de lumiere à une personne qui a embrassé la voye de l'obéissance ; ainsi cette voye est une voye de lumiere, une voye éclairée par la splendeur de la verité, & dont on peut dire comme le Sage le dit de la voye des justes, qu'elle est comme une lumiere brillante qui s'avance & qui croit jusqu'au jour parfait.

*Justo-
rum se-
mita
quasi lux
splendens
procedit*

X.

Ce que le Sage ajoute est capable de donner de la terreur à tous ceux qui marchent sous leur propre conduite ; car il semble qu'il la marque par des qualitez toutes contraires. La voye, dit-il, des impiés est tenebreuse, ils ne savent où ils tombent. Ces paroles ne conviennent-elles pas parfaitement à ceux qui se condui-

sent par leur propre lumiere, & qui suivent leur propre volonté ? Car au lieu de la lumiere de la raison & de la foi, ils n'ont souvent pour regle que leur caprice, leurs interêts, leurs passions, qui sont de veritables tenebres. Ainsi il est vrai de dire qu'ils ne savent où ils tombent ; car ne discernant pas leurs chutes, ils ne savent pas même s'ils sont tombez, & encore moins si leur chute est dangereuse. Souvent ce qui ne leur paroît rien, est un engagement qui les entraîne dans le precipice. C'est quelquefois une chute dont ils

ils n'auront pas lieu de se relever. C'est souvent une playe où la gangrene se mettra, & qui sera cause de leur mort. Ainsi il n'est rien de plus vrai que ce que dit le Sage qu'ils ne savent où ils tombent.

*Nesciunt
ubi cor-
ruunt*

Pro. 4 9.

X I.

La vie humaine est toute pleine de fausses voyes qui nous detournent de nôtre chemin, & qui nous engagent en des égaremens dangereux, & la cupidité qui vit toujours en nous, est un conseiller infidelle, qui nous sollicite continuellement d'entrer dans ces voyes, & qui nous les fait paroître agréables. Que peut-il donc y avoir de plus favorable pour le salut, que de trouver un ami fidelle qui nous prenne comme par la main, & qui nous fasse choisir entre ces divers chemins celui qui nous est propre? Et que peut-il y avoir au contraire de plus insensé que le discours d'une personne qui nous diroit que nous sommes bien simples d'accepter ce secours, & de nous laisser ainsi mener par la main par ce guide fidelle qui nous delivreroit par là de tant d'égaremens dangereux.

XII.

Qui ne seroit ravi en marchant dans
un

un païs inconnu, que quelqu'un lui apprit à discerner des Diamans convertis de terre, dont le chemin seroit semé, pour lui donner par là moyen non seulement de soutenir les fraix de voyage, de reparer les pertes & les dommages qui y arrivent, mais aussi de s'enrichir, sans avoir d'autre peine que de se baisser pour ramasser ces diamans ? C'est ce que fait l'obéissance. Elle fournit à tout moment des occasions de bonnes œuvres, & même dans les occasions les plus communes, qui ne paroissent que de la terre à ceux qui n'ont pas appris à les discerner. Les fraix de ce voyage sont grands : on y fait de grandes pertes, & on y reçoit de grands dommages par les chûtes continuelles qu'on y fait, on s'y blesse, on y reçoit des playes dont il faut guérir. La nourriture y est chere. Qui a trouvé le secret de l'obéissance, a trouvé le secret de fournir à tout cela. Elle nous sert de médicament & de nourriture. C'est une monnoye toujours prête pour satisfaire à toutes nos dettes, & Dieu à qui nous devons tout, ne refuse jamais de l'accepter en payement.

XIII.

Nous ne sommes pas toujours en état d'offrir à Dieu des mortifications corporelles

relles, & si l'on veut les pousser trop loin par des austeritez indiscrettes, on en tarit la source, en épuisant les forces, & en ruinant sa santé. La liberalité qui nous porte à offrir à Dieu les biens qu'il nous a donnez, & à nous faire des amis des richesses d'iniquité, a aussi des bornes. Elle s'épuise par son action même, mais l'obéissance n'a point de bornes. C'est une source inépuisable de bénédictions. C'est une moisson toujours prête, & qui ne nous peut jamais manquer. Qui n'obéit pas en agissant, obéit en n'agissant pas, lors que l'impuissance nous y réduit. Qui ne peut obéir à ce que les hommes desirerent de nous, obéit à Dieu qui ne veut pas alors que nous leur obéissions. Car c'est à Dieu que nous devons obéir en obéissant aux hommes, & ainsi c'est un égal mérite & d'obéir aux hommes quand Dieu le veut, & de ne leur pas obéir quand il ne le veut pas.

X I V.

C'est un sentiment qui vient souvent aux personnes qui sont touchées de reconnoissance envers Dieu que d'avoir une secrète douleur de n'avoir rien à lui offrir. Il leur semble permis d'envier la condition des riches, qui étant dans l'abondance des biens du monde, sont en état

état d'en faire des presens à Dieu : mais s'ils sont véritablement spirituels, l'obéissance leur découvrira des trésors, qu'ils n'épuiseront jamais.

Quelque pauvres qu'ils soient, ils ont toujours leur volonté, & ils la peuvent offrir à Dieu en y renonçant. C'est un present que Dieu estime plus que toutes les choses du monde, la volonté de l'homme étant infiniment plus noble que tous les biens sensibles. Ce trésor qui ne manque jamais aux plus pauvres, trouve en Dieu un juge équitable qui le sçait estimer son juste prix. Que personne ne se plaigne donc de sa pauvreté à l'égard de Dieu : mais qu'il se plaigne de soi-même, de ce qu'il ne veut pas s'enrichir, en donnant sa volonté à Dieu par l'obéissance.

X V.

En pratiquant l'obéissance, on pratique les principales & les plus excellentes vertus. On pratique la justice, parce que l'homme s'étant perdu par l'amour de sa volonté, il est juste qu'il repare son péché en renonçant à sa volonté. Le mauvais usage de notre liberté a causé notre chute & notre malheur. Il est donc juste de nous en relever en renonçant à cette liberté dont nous avons mal usé. Les
 hom-

mmes sont dans la nécessité de se rendre à une sorte d'esclavage. Ils se font esclaves du péché en obéissant à ses lois, & ils ne sçauroient sortir de cet esclavage, qu'en se rendant esclaves de la justice, & en s'assujettissant à Dieu qui nous commande ou par lui-même ou par les hommes : mais n'étant pas facile de discerner toujours la voye de Dieu, c'est avoir trouvé un secret admirable de pratiquer cette servitude nécessaire, que de rendre en sorte que l'ordre d'un homme devienne l'ordre de Dieu, & c'est ce qui fait la voye de l'obéissance.

XVI.

On pratique l'humilité, parce qu'en obéissant on se soumet, & à l'homme qui nous commande, & à Dieu qui nous commande par l'homme. On reconnoît ses propres tenebres, & on évite le péché de confiance en sa propre lumière, en avouant qu'on est aveugle. C'est une suite nécessaire de l'aveuglement que de se laisser conduire: mais il n'y a point de plus grand moyen d'éviter de tomber dans ce malheur que de le prévenir en cette manière.

XVII.

On pratique la mortification : car le
prin-

à la loi qui me les defend , & que cette loi quand elle est obscure, doit être fortifiée & éclaircie par l'ordre que nous nous faisons prescrire par quelque personne sage. Tous les Religieux d'un Monastere sont temperans tout d'un coup , par le reglement qu'ils trouvent établi dans leur maison, qui leur defend de manger qu'à certaines heures & une certaine quantité. Ainsi c'est l'obéissance qui les rend temperans, & ils le peuvent encore devenir davantage en s'assujettissant à l'avis de leur Superieur dans les choses que la Regle n'a pas déterminées. Et si les personnes qui vivent dans le monde avoient un véritable desir de devenir temperans , ils trouveroient facilement des gens qui leur donneroient pour cela les mêmes secours que les Religieux trouvent dans leur monastere par l'obéissance.

X X.

La sagesse qui nous apprend de quelle maniere il se faut conduire en chaque action , est un don très-rare , & que Dieu communique immédiatement à peu de personnes, parce qu'il leur seroit en quelque sorte dangereux. Car renfermant une lumiere qui nous decouvre ce qu'il faut faire en chaque rencontre, l'ame qui l'a reçüe s'en aperçoit, & s'en apercevant, il est rare qu'elle

le ne s'en élève, & qu'en s'en-élevant elle ne tombe dans une véritable folie par la presumption. Dieu donc, pour préserver le commun du monde de ce danger, ne communique ce don de sagesse & de discernement qu'à peu de personnes, dont il veut que les autres l'empruntent, en se soumettant à leur conduite. Ainsi ils possèdent effectivement ce qu'il y a de plus réel dans la sagesse qui est la bonne conduite. Mais ils le possèdent sûrement, parce qu'ils le pratiquent avec humilité & avec dépendance. Qu'importe donc d'avoir la sagesse en soi ou en autrui, pourvu qu'elle nous conduise également bien? Il est même plus sûr de ne la posséder qu'en autrui, parce qu'on la possède plus humblement, & avec moins de danger de s'en élever. Ainsi l'ordre de Dieu dans la conduite des hommes par rapport au salut, est de communiquer le don de sagesse à peu de personnes immédiatement, & de n'en rendre les autres participans qu'à proportion qu'ils obéissent. Et au contraire le renversement de cet ordre & une des grandes sources du dérèglement du monde, est que chacun prétend être assez sage pour se conduire lui-même sans le secours de l'obéissance.

X X I.

L'obéissance est donc proprement la
sa-

sagesse de ceux qui n'en ont point, & cette sorte de sagesse a l'avantage d'être & plus commune & plus sûre. Je dis que cette seconde sagesse est plus commune, parce que Dieu la donne à plus de personnes, & qu'elle est plus sûre, parce qu'elle est moins sujette à la vanité. Ainsi quand nous demandons à Dieu la sagesse, comme l'Apôtre Saint Jaques nous y exhorte, nous devons nous contenter qu'il nous la donne en l'une ou en l'autre manière; & nous ne devons pas prétendre qu'il nous fasse toujours participans de ses lumières. C'est bien assez pour nous, qu'il nous fasse connoître notre chemin par le moyen d'un guide fidelle. Jaq. 1. 5.

X X I I.

Mais si cette sagesse est si rare, dira-t-on, comment discernera-t-on celui à qui je dois obéir, puis qu'il ne faut, sans doute, obéir qu'à une personne sage? Il est vrai que c'est proprement à la sagesse que l'on doit obéir: mais s'il est rare qu'on soit sage pour soi-même, il n'est pas fort rare qu'on le soit pour les autres, & c'est même un des grands avantages de l'obéissance, de rendre sage en obéissant, ce qui n'auroit pas été ordonné fort sagement. Pour entendre cela, il faut savoir que la plûpart des commandemens des Su-

perieurs ne regardent pas les choses essentiellement bonnes & mauvaises, & qui sont prescrites par les loix éternelles & invariables, mais regardent des choses d'elles mêmes indifférentes & non commandées. Dans le premier genre de choses, il est vrai que ce qui ne seroit pas permis par la loi de Dieu, ne le deviendroit pas par le commandement du Supérieur: mais dans le second genre de choses qui ne sont pas essentiellement bonnes & mauvaises, il peut très-facilement arriver qu'on obéira très-sagement à un commandement qui aura été fait sans discernement & sans sagesse, parce que le Supérieur n'aura point eu raison de faire ce commandement, & l'inférieur en aura une très-legitime d'y obéir. Il ne faut point faire de commandement sans raison. Ainsi le Supérieur pèche quand il en fait de cette nature: mais l'inférieur qui doit toujours mettre la présomption du côté de son Supérieur, est obligé d'obéir, lors même qu'il ne voit pas la raison du commandement. Il arrive donc très-souvent que l'obéissance des inférieurs est très-raisonnable & très-agréable à Dieu, quoi qu'il y ait peu de sagesse dans la conduite du Supérieur.

X X I I I.

C'est ce qui fait voir que c'est une vaine

ne

se excuse de s'exempter de se soumettre à l'obéissance, parce qu'on trouve peu de personnes qui ayent un don éminent de conduite, & qu'on remarque dans la plûpart des Superieurs beaucoup de défauts. L'obéissance est si nécessaire aux hommes, qu'il n'est pas nécessaire de dons si éminens dans les Superieurs pour la rendre utile aux inferieurs. Saint Benoît & tous les Fondateurs des Ordres Religieux qui ont obligé tous les particuliers de rendre une obéissance entière à leurs Superieurs, n'ont pas supposé que ces Superieurs soient des anges, & n'ont pas crû non plus que cette obéissance seroit inutile si elle n'étoit rendue à des anges. Ces pensées sont au contraire des pretextes que l'amour propre prend pour se retirer de la voye d'obéissance, & rentrer sous la conduite de sa propre volonté. Qui ne veut obéir qu'aux anges, ne veut point obéir aux hommes. Il est rare qu'un Superieur n'ait plus de lumiere que nous pour nôtre propre conduite, parce qu'il a moins de passion, qu'il est exempt à vôtre égard de l'amour propre qui nous aveugle, & que l'humble soumission avec laquelle nous embrassons ses ordres, repare ordinairement ce qu'il peut y avoir de defectueux de la part du Superieur. On fait une infinité de fautes manque de soumission, & il est

très-rare qu'on en fasse par trop de soumission.

X X I V.

Ainsi l'obéissance est une sagesse à la portée de tout le monde; car on trouve toujours à obéir, pourvu qu'on le desire sincerement. Qui n'a pas un supérieur, peut trouver un directeur: qui n'a point de directeur peut trouver un ami, & le desir sincere de suivre conseil produit presque infailliblement dans les autres l'inclination de nous le donner. On fuit de se mêler des défauts des autres, parce qu'on reconnoît en eux un desir secret de se suivre eux mêmes, & de vivre à leur fantaisie; mais on se sent au contraire porté à assister ceux en qui l'on remarque un desir sincere d'être éclairés. Quand les hommes ne le feroient pas, Dieu le feroit par lui-même, puis qu'il nous assure si souvent que qui cherche la sagesse la trouvera. D'où l'on peut tirer cette regle generale: Que les hommes ne s'égarerent que par leur faute, & qu'ils ne manquent jamais de guides fideles lors qu'ils le desirent sincerement, parce que Dieu leur en fournit, ou il leur sert lui-même de guide.

X X V.

Que pretend une ame abusée, qui par l'amour d'une fausse liberté, aime à mener une vie de fantaisie, plutôt que de s'assujettir à la conduite d'autrui ? Elle pretend regner sur elle même, & n'être dominée de personne. Cependant elle l'est malgré qu'elle en ait. Ce qui lui plaît la domine ; ses pensées & ses fantaisies la dominant, parce qu'elle s'y plaît. Et comme ses pensées ont leur source dans ses passions que le demon remuë, il se trouve qu'elle est effectivement dominée par le demon. Ainsi elle n'évite pas l'assujettissement ; mais au lieu de l'assujettissement à l'empire & à la conduite de Dieu, elle tombe sous la conduite & l'empire du demon. Toute cette prétendue liberté se termine donc en effet au plus miserable de tous les esclavages, qui est de preferer sa propre conduite à celle d'un Superieur, & de preferer presque toujours le demon à Dieu.

X X V I.

On est attiré à ce libertinage par une fausse idée, que c'est une chose bien dure que d'être assujetti à la volonté d'un autre : mais si l'on avoit dans les actions

les vûës qu'un Chrétien y devoit avoir, si l'on craignoit ce que l'on y doit craindre, on trouveroit qu'il n'y a rien au monde de plus doux que la vie de dependance & d'affujettissement. Comme chaque démarche de la vie a rapport à l'éternité, on doit craindre que ce ne soit un faux pas dans lequel nous ne trouvions point d'appui solide qui nous soutienne, & par lequel nous soyons jettés dans l'erreur en nous imaginant de suivre la vérité. Or c'est ce que nous avons beaucoup à craindre en nous gouvernant par nôtre propre lumière, & ce que nous avons peu à craindre en suivant celle d'autrui. Car nous nous appuyons toujours alors sur une lumière solide, si nous suivons cette maxime déjà établie: Que dans les choses qui ne sont pas essentiellement mauvaises, il est meilleur de suivre la volonté d'un Supérieur que la sienne propre. On doit craindre de faire des actions qui au lieu de recompenses ne nous attirent que des châtimens. Or on doit raisonnablement être exempt de cette crainte dans la voye d'obéissance qui relève les moindres de nos actions & les rend d'un grand mérite, & c'est ce que l'on ne trouve presque jamais dans la voye de la propre volonté qui degrade toujours & avilit nos plus grandes actions, & les prive de mérite.

X X V I I.

C'est un état où l'on aspire à la Cour, que d'être continuellement employé par le Roi : & la dernière misère est d'être obligé de faire la cour à des inférieurs, & souvent à des gens de nulle considération, & qui n'ont point de moyen de récompenser nos services. C'est pourtant ce qui arrive dans cette prétendue liberté où les passions disposent de nous & nous font agir. On n'y est proprement assujetti qu'à des esclaves, c'est-à-dire aux passions qui nous dominent. Au contraire cette vie que nous appellons d'assujettissement & d'obéissance, est une vie d'honneur, Dieu s'y applique à nous. Il nous y envoie ses ordres. Il nous rend participans de ses volontez. Il nous récompense de nos services. Il y a un commerce continuel entre le Roi & nous. On y croît continuellement en faveur & en considération auprès de lui. La différence qu'il y a, c'est que les Rois de la terre en donnant leurs ordres à leurs serviteurs, y regardent leur propre utilité & le besoin de leurs affaires, au lieu que Dieu qui n'a besoin de rien, en commandant aux siens, ne songe qu'à eux. Il ne tend qu'à leur sanctification : & l'exécution de ses commandemens ne merite pas seu-

lement de nouvelles récompenses , mais elle est elle même une grande récompense qui rend l'ame plus saine, plus riche, & plus parfaite.

X X V I I I.

Si nous pouvions voir des yeux du corps la différence qu'il y a entre ces œuvres humaines qui ne sont que des productions de nôtre propre volonté , & ces œuvres produites par l'assujettissement à Dieu dans la personne de ceux qui tiennent sa place , nous serions surpris de l'énormité de l'aveuglement des hommes , qui peuvent préférer les œuvres de leur propre volonté , à celles qui sont des effets de l'attachement à la volonté de Dieu. Il n'y a point d'exemples d'un pareil aveuglement dans les choses temporelles. Préférer de la bouë & de l'ordure à de l'or , du fumier à des diamans d'une beauté incomparable , est peu de chose en comparaison. Mais le mal des hommes est que cette différence ne paroît point aux sens. Dieu veut qu'elle ne se connoisse que par la foi , & que les hommes opèrent leur salut en préférant ces œuvres de foi à ces œuvres purement humaines ; & c'est ce qui leur donne la hardiesse de faire ce choix si déraisonnable , & les empêche d'en avoir de la honte après l'avoir fait.

X X I X.

C'est une grande misere, dit-on encore, de n'oser faire la moindre chose sans la permission d'un Superieur, qui conçoit des soupçons de mille actions innocentes, & qui s'oppose à beaucoup de choses utiles en soi par des defiances mal fondées. Je veux que cela soit vrai en quelques rencontres, & que le Superieur s'oppose à des choses legitimes & utiles qu'on auroit droit de desirer. Je veux qu'il s'y oppose sur des soupçons injustes & temeraires. Mais quel mal fait il en cela à l'inférieur ? Si c'est pour Dieu qu'il vouloit faire cette chose & afin de lui plaire, que lui importe d'en être privé, puisqu'il plaira d'avantage à Dieu en se privant par obéissance de ce qu'il desiroit, qu'en suivant son inclination & sa volonté. Mais si c'étoit pour lui-même & pour se satisfaire simplement qu'il desiroit cette chose, l'opposition du Superieur ne le prive donc que d'une vaine & trompeuse satisfaction, qui lui auroit été d'autant plus nuisible, qu'il auroit crû faire pour Dieu ce qu'il ne faisoit en effet que pour lui-même.

X X X.

J'ai dit qu'il y a toujours plus de bien

à se priver par obéissance de faire une chose, quoi que bonne & legitime en soi, qu'à suivre son inclination, parce qu'en faisant ce qu'on desire, on ne peut avoir qu'un bien particulier en vûë, qui est celui qu'on se propose: mais en se privant de ce que l'on desire, parce que le Superieur s'y oppose, on coopere au bien general de la société où l'on est. Il est certain qu'une société où chacun fait ce qu'il veut, tombe dans une infinité de dereglemens; que peu à-peu tout s'y met en desordre, que chacun y vivant à sa fantaisie, il n'y a ni concert ni union, & qu'une telle société est sur le point de se diviser & de perir. On évite tous ces maux en se conduisant par un même esprit, ce qui ne se peut faire que par l'assujettissement à une seule personne dans les choses grandes & petites. Ainsi en s'assujettissant à cette pratique on contribue à conserver dans cette société, l'ordre, la paix, l'union; & s'en dispensant on y introduit au contraire le desordre, la confusion, la desunion. Or il n'y a point de bien particulier qui puisse recompenser ces grands inconveniens; & les petits inconveniens qui peuvent arriver de la fantaisie d'un Superieur, qui privera sans raison un inferieur d'une chose legitime, sont toujours abondamment recompensez par le bien de l'ordre & de l'union que l'on conserve

en souffrant cette privation.

X X X I.

Mais enfin , dira-t-on , la nature ne s'accommode point de ce joug que l'on s'impose de régler toutes les actions par la volonté d'autrui , que Dieu ne nous a point imposé. Elle ne s'en accommode point , à la vérité , quand on s'entretient de pensées de libertinage , & quand on ne pense point aux biens que cette pratique nous aqiert & aux inconvéniens que l'on évite. Mais si l'on s'occupe & se nourrit de ces pensées , non seulement ce joug nous deviendra suportable , mais nous y trouverons nôtre joye & nôtre repos. Qui ne fait rien par soi même , ne repond de rien. On n'a point droit de le rendre responsable des événemens. Il les reçoit tous de la main de Dieu , parce qu'il n'y a point cooperé. Or il n'y a rien de plus consolant dans les différentes traverses de cette vie , que de ne se les être point attirées. Au contraire rien n'est plus capable d'affoiblir que la pensée que l'on s'est causé par la vanité & par son indiscretion les maux que l'on souffre. Il y a tant de maux dans le monde , & tant de mauvais succès , que l'expérience nous convainc à tout moment , que le plus sûr est de n'être principe de rien.

XXXII.

X X X I I.

On n'aime ni à commander aux autres, ni à se conduire soi-même que parce qu'on s'en croit capable. Il ne faut donc, pour aimer que les autres nous conduisent, qu'être bien convaincus de nos tenebres & de la foiblesse de nos lumieres. Quand on est bien persuadé de son imprudence & de sa temerité, on est toujours bien aise de n'être point chargé des événemens. Or quand l'ame est bien pénétrée de ces sentimens, bien loin que ce lui soit une peine d'être soumise à la volonté d'autrui, elle ne trouve sa paix & son repos qu'en cette soumission. L'assujettissement ne lui est plus un joug, mais un soulagement.

X X X I I I.

Ce que l'on suppose de plus, que l'on n'est pas obligé de se soumettre à la volonté d'autrui, a besoin de distinction. Car il est bien vrai qu'il n'y a pas de regle generale qui oblige chaque Chrétien à l'obéissance d'un autre. Qui connoît la volonté de Dieu par soi-même & par sa propre lumiere, n'est pas obligé de l'apprendre d'un autre : & après avoir appris les principes generaux de la Morale

rale Chrétienne de l'instruction de l'Eglise & de l'Evangile, il peut, s'il a assez de lumiere, en faire de lui-même l'application selon les rencontres particulieres. Mais ce qui est certain, est qu'il n'est permis à aucun Chrétien de vivre par fantaisie, de se rechercher soi-même, & de n'avoir pas pour but de suivre la volonté de Dieu dans chaque action. Si JESUS-CHRIST n'a jamais fait sa volonté dans ce monde, s'il n'a jamais recherché sa propre satisfaction, peut-il être permis à un Chrétien de rechercher la sienne & de faire sa propre volonté? Il faut donc qu'un Chrétien ait pour but de decouvrir & d'exécuter dans chaque action ce que Dieu veut de lui. C'est un devoir commun & à ceux qui font profession d'obéissance & à ceux qui ne s'y sont point engagez. La difference consiste en ce que les personnes engagées à l'obéissance prennent l'ordre de leur Supérieur pour marque de ce que Dieu demande d'eux dans chaque action. Les autres au contraire se réservent le droit de l'examiner par eux-mêmes, mais ce droit & cette obligation d'examiner la volonté de Dieu est accompagnée de mille peines & de mille difficultez. Il faut qu'ils s'instruisent exactement de tous leurs devoirs, qu'ils soient continuellement en garde contre leurs passions qui obscurcissent leur esprit

&

& affoiblissent leur volonté ; & après même qu'ils ont pris un parti, ils sont encore troublez par la crainte de s'être trompez, & d'avoir suivi leur inclination plutôt que la vérité & la volonté de Dieu. Qui comparera de bonne foi les difficultez de ces deux voyes, ne sçauroit s'empêcher d'avouer que celle de se régler dans ses actions par la volonté d'autrui est incomparablement la plus facile, la plus douce, la plus sûre, & la plus propre à mettre en repos une ame qui cherche sincèrement à obéir à Dieu.

X X X I V.

Je sçai bien que la plupart du monde n'éprouve point ces peines, & qu'ils ne trouvent aucune difficulté à vivre à leur fantaisie : mais c'est que peu de gens ont un désir effectif de suivre Dieu. Ils croient qu'il leur est permis, en s'abstenant de certaines actions defenduës par des loix generales, & en pratiquant d'autres qui sont clairement prescrites, de faire à l'égard de tout le reste ce qui leur plaît : mais ils ne prennent pas garde que ces autres actions qu'ils croient remises à leur choix, sont des actions raisonnables, & que par consequent elles doivent être conduites par la raison & par la fin de la raison. Or jamais la volonté

té de l'homme ne peut être la fin de ses actions. Il faut toujours qu'il les rapporte à leur fin naturelle qui est Dieu, & par conséquent il ne peut jamais être permis à l'homme de se rechercher soi-même. Il faut toujours qu'il ait quelque raison tirée de sa fin dernière qui le détermine dans toutes les actions. Jamais il ne lui sera permis de dire : Je fais cela, parceque cela me plaît, son plaisir ne devant jamais être la fin.

X X X V.

Il faut encore considérer qu'il y a certains genres de vie où il y a beaucoup plus d'inconveniens à agir par soi-même, que dans d'autres, parce que dans ceux-là les actions de chaque particulier doivent être conformes avec celles de tout un corps, dont toutes les parties doivent s'accorder. Qui marche tout seul peut plus facilement se régler soi-même : mais qui fait partie d'une cérémonie, doit être dans la place qui lui est marquée par celui qui est chargé de la régler, & prendre de lui l'ordre de ses mouvemens : autrement tout tombera dans le desordre & dans la confusion. Qu'une fille vive seule dans sa chambre, sans liaison & sans rapport, elle peut se prescrire ses exercices indépendamment des autres ; & si elle y fait des

Ion la fin de la société, n'enferme point qu'on vive dans une entière dépendance d'un Supérieur, ni qu'on ait rapport avec lui pour toutes choses; que c'est une condition gênante de demander une infinité de petites permissions; qu'il faut donc réserver cet assujettissement pour les choses essentielles. Premièrement il n'est pas question si l'on peut former une société avec ces libertez & avec cet assujettissement borné: mais il est question d'abord de décider si c'est une bonne chose & plus parfaite, que l'assujettissement soit sans bornes & s'étende à tout. Car dès lors qu'on sera persuadé que cet assujettissement entier est bon, & qu'il est même plus parfait, il s'ensuit que toute personne qui y entre est obligée d'y vivre pendant qu'elle y est à la maniere des autres, & de ne rien faire pour détourner celles avec qui elle vit de cet assujettissement, parce que ce seroit les détourner d'une bonne chose & même plus parfaite. Ainsi c'est une faute considérable d'en témoigner du dégoût, de la représenter comme insupportable ou comme inutile; c'est une faute considérable de s'en dispenser soi-même dans les choses qui peuvent être marquées. La voye de se delivrer de cet assujettissement est de sortir de cette société, mais non pas d'y demeurer en ne le gardant pas, parce que c'est une espece de scandale,

*Turpis
est pars,
universo
suo
non con-
sentiens.*

dale, qui cause toujours quelque trouble, & excite des discours. Il faut toujours avoir dans l'esprit cette regle de S. Augustin. *Toute partie est dereglee quand elle ne s'accorde pas avec son tout.* Il est donc permis à ces personnes si amoureuses de leur liberté, qu'elles ne peuvent pas souffrir même un assujettissement passager, de se retirer: mais il ne leur est pas permis de rien faire contre la regle du lieu où elles vivent, pendant qu'elles y sont.

X X X V I I.

Cette supposition que j'ai faite: *Que l'assujettissement entier & sans exception est bon & même plus parfait, n'est point une supposition en l'air.* C'est une maxime certaine, & qu'on ne peut pas revoquer en doute. Car c'est le fondement de tous les Ordres Religieux anciens, & même de la plupart des nouveaux, de saint Basile, de saint Benoît, c'est-à-dire des Religieux d'Orient & d'Occident. Tous ceux qui ont embrassé leurs Regles se sont assujettis à une obéissance sans bornes, qui comprenoit l'exterieur & l'interieur sans exception des grandes & des petites choses. Ainsi c'est une maxime décidée par le consentement de tous les Saints que cet assujettissement est plus parfait, puis qu'on n'y trouve pas même d'exemple d'un assujettissement qui soit limité

&

& dans lequel on se soit réservé la liberté de certaines actions sans la participation du Supérieur. Il est donc clair que l'on ne sçauroit sans temerité & sans erreur decrier cette sorte d'obéissance, quoi qu'elle ne soit de conseil pour ceux qui n'en ont pas fait vœu. Il suffit qu'elle soit de conseil pour n'en détourner personne, & pour être obligé, non de la suivre, mais de l'approuver. Car ce n'est pas un conseil que d'approuver les conseils; c'est un précepte qui nous est prescrit expressément par le Sage dans ces paroles : *prohibe- N'empêchez point de bien faire celui qui le veut. Faites bien vous-même, si vous le pouvez.*

eum qui potest: si vales & ipse benefac. Prov. 3. 27.



D E

L'USAGE DU TEMS.

I.

UNe personne qui veut faire un bon usage du tems, c'est-à-dire, de ce qu'il y a de plus précieux, doit prendre pour première règle de sa conduite, de ne vivre pas au hazard, & de ne se laisser pas emporter sans reflexion par les objets qui se présentent à ses sens, & qui frappent son imagination; mais de vivre de dessein & par raison, en pratiquant ce que David prescrivoit à Salomon, de se conduire en toutes choses par la lumière de la vérité, & de ne rien faire sans intelligence

*Ut intelligas
universa
qua
agis. 3.
des Rois.
2. 3.*

I I.

Cette lumière peut être véritable, nous doit découvrir la fin où nous devons tendre, & les obstacles qui nous en peuvent détourner. La fin est certaine, puis que nous devons tous tendre à être éternellement heureux dans le Ciel par un parfait

fait

fait assujettissement , qui est renfermé dans le parfait amour de Dieu. Et il n'est pas moins certain qu'il n'y a que deux voyes qui y conduisent, l'innocence , & la penitence veritable & effective.

L'une & l'autre nous met en cette vie dans la possession de la grace inseparable de l'amour de Dieu sur toutes choses, qui établit le regne de Dieu dans le cœur.

Il est donc d'une extrême importance de se bien assurer d'abord si l'on est dans l'une ou dans l'autre de ces deux voyes ; & c'est ce qui se fait par un examen serieux de la vie passée , qui nous puisse donner une juste confiance , ou que nous avons conservé nôtre innocence, ou que nous l'avons réparée d'une maniere vraie & solide.

III.

Mais quoi qu'il doive y avoir quelque difference entre les innocens & les penitens , & que Dieu demande des derniers une humiliation d'esprit qui dure toute leur vie , il n'y en a point en ce qui est du soin de ne pas perdre la grace.

Leur dessein commun est de conserver cette grace & cette vie divine , de ne pas
(a) crucifier de nouveau JESUS-CHRIST (a)
en eux-mêmes , de porter leurs lampes aux
(b) Hebr.

6. (b) (b) *allumées* jusqu'à l'arrivée de l'Epoux,
Matth. ne pas (c) bannir le Saint Esprit de leur
 25 10. cœur; & en un mot de ne mourir pas
 (c) *Aux* par le peché. Mais pour réussir dans ce
Theff. dessein, ils se doivent instruire en quoi
 5. 19. consiste cette vie de l'ame, afin de la forti-
 fier, de l'augmenter, & d'éviter ce qui
 lui peut nuire.

I V.

Pour ce qui regarde la vie de l'ame, il est bien certain qu'elle consiste dans l'amour de Dieu, dans le desir sincere d'être à lui aux depens de toutes choses; en sorte que cet amour regne dans nôtre cœur, qu'il nous fasse preferer Dieu à toutes les creatures, que le gros de nôtre vie y soit rapporté, & qu'il fasse nôtre passion principale & dominante. Qui a plus de cet amour, a plus de vie, & qui n'en a point du tout n'est point vivant.

Cet amour ne consiste point dans une sensibilité qui tire des larmes des yeux & des mouvemens de tendresse du cœur. Il n'est pas nécessaire aussi que l'image de l'humanité de JESUS - CHRIST étant peinte en nôtre imagination dans quelque un de ses états, excite souvent dans le cœur quelque mouvement d'un amour sensible. Cela peut être utile à quelques per-

personnes : mais on peut aimer Dieu véritablement sans cette sensibilité.

Cet amour donc consiste à aimer la vérité , la justice , la sagesse , la sainteté , c'est-à-dire , Dieu juste , Dieu saint , Dieu véritable , Dieu sage , à aimer sa loi & les preceptes ; à les trouver justes & saints ; à désirer de s'y soumettre & de les observer ; à mépriser les choses temporelles & à s'attacher aux choses stables , solides , & éternelles.

V.

Il est bon pour s'animer à conserver ce trésor quand on l'a reçu de Dieu, d'en connoître l'excellence, & d'être bien persuadé que hors de cet amour qui fait le fond & l'essence de la vie Chrétienne, tout le reste n'est que vanité, misère, aveuglement, mort, enfer; & que cet amour au contraire renferme le vrai bonheur & le vrai paradis ~~quoiqu'il ne nous soit pas encore découvert~~: car le paradis & l'enfer ne sont pas entièrement réservés pour l'autre vie. Ils commencent dès celle-ci d'une manière très-réelle, quoi qu'insensible. Dieu commence d'y régner dans l'ame, de la remplir de ses graces, d'en faire son trône & ses delices, quoi qu'il ne se manifeste pas encore à elle, & le demon possède déjà les

ames des méchans; & y domine comme dans son royaume, quoi qu'elles ne s'en apperçoivent pas. L'autre vie ajoutera à ces deux états de nouvelles récompenses ou de nouveaux supplices: mais le fond & l'essenciel du paradis & de l'enfer qui consiste en ce que j'ai dit, se trouve dès celle-ci.

V I.

Il est bien clair par là que tout reglement de vie qu'on se peut proposer, doit avoir pour but de conserver & de faire croître cet amour de Dieu, dans lequel consiste la vie, le bien & la félicité de ce monde. Mais pour le conserver & le faire croître, il faut être instruit de ce qui le peut affoiblir, ou l'éteindre même tout à fait; & c'est ce que l'on peut apprendre de la parabole des semences répandues sur des terres de qualité différente, que l'Eglise propose à ses enfans le jour de la Sexagesime. Car J E S U S-CHRIST qui a voulu lui-même être l'interprete de cette parabole, nous a avertis que cette semence est la parole de Dieu que le diable enleve du cœur de quelques-uns, qui seche dans les autres par la dureté qu'elle y trouve, qui est étouffée dans d'autres par les épines du monde, & qui fructifie en ceux qui la reçoivent
dans

dans un cœur bien disposé, comme dans une bonne terre & bien préparée. Or cette parole de Dieu qui seche, qui est étouffée, qui porte du fruit, n'est pas la simple connoissance de la verité. C'est l'amour même de cette verité, puis que cette terre qui le reçoit est le cœur : & ce qui empêche le fruit de cette semence, c'est ce qui détruit l'amour dans les cœurs.

VII.

JESUS-CHRIST en marque deux causes dans l'Évangile à l'égard de ceux qui ont reçu cette semence, c'est-à-dire qui ont reçu quelque étincelle de l'amour de Dieu. L'une est que leur fond étant pierreux, c'est-à-dire que leur cœur étant plein de mauvaises passions, cette semence divine qui avoit germé en eux, est desséchée par l'ardeur du soleil, c'est à dire par les tentations violentes qui arrivent. Les passions seules ne font pas perdre cet amour, parce que quoi que mauvaises, elles ne sont pas criminelles : mais comme elles l'empêchent de se fortifier & de s'enraciner dans le cœur, elles font que demeurant foible, il n'est pas en état de soutenir de fortes tentations.

VIII.

La seconde cause est l'accroissement des épines, c'est-à-dire, comme J. C. même l'explique, les soins & les embarras des choses du monde. Ces soins subsistent avec l'amour de Dieu dans un certain degré: mais si on les laisse croître, ils étouffent entièrement cette semence; parce que l'ame employe toute sa force à nourrir ces épines & ne donne plus d'aliment à l'amour de Dieu.

Ainsi quelques legitimes que soient les occupations du monde, & de quelque prétexte d'utilité & de nécessité qu'elles soient revetuës, néanmoins si elles viennent à posséder l'ame, elles suffisent pour y éteindre l'amour de Dieu, qui ne peut justifier l'ame à moins qu'il n'y domine, qu'il n'y regne, & qu'il ne fasse la principale passion.

IX.

Il est utile aux personnes qui songent serieusement à régler leur vie d'avoir dans l'esprit cette double maniere dont la grace se peut perdre; parce que le reglement qu'elles se doivent proposer, devant avoir pour but la conservation de la grace, il doit tendre d'une part à mortifier

ser

fier les passions qui empêchent que l'amour de Dieu ne se fortifie en elles , & de l'autre à retrancher cette multitude d'occupations , de soins & d'embarras qui sont capables de l'étouffer en attirant à soi toute la force & toute l'application de l'ame.

X.

Il est clair en general que la voye d'y réussir est de se prescrire des exercices qui attachent l'ame à Dieu , qui la retirent de l'occupation trop grande aux choses du monde , & qui tendent à mortifier ses passions. Mais parce que les vûes generales ne sont utiles qu'en devenant particulieres par la pratique , il semble qu'on y puisse reduire les maximes proposées par les considerations suivantes.

X I.

Toutes les bonnes & toutes les mauvaises actions ayant leur place dans quelque partie du tems que Dieu a donné à chacun , il est visible que bien vivre consiste à remplir son tems de bonnes actions , & à en banir les mauvaises. Or ce tems est divisé en deux parties. L'une du sommeil & l'autre de la veille.

Celle du sommeil n'a besoin que d'une regle qui le borne au besoin qu'en a le

corps , & qui en retranche les excès de côté & d'autre.

Mais c'est proprement celle de la veille qu'il s'agit de bien regler , parce que c'est celle où les bonnes & les mauvaises actions trouvent leur place. Et comme ce tems de veille consiste en un certain nombre d'heures , comme de seize ou dix-sept , on peut encore dire que bien vivre c'est employer tous les jours seize ou dix sept heures en actions bonnes & agréables à Dieu. Voilà proprement à quoi se réduit nôtre tems. Celui du sommeil c'est le tems de la nature & de la vie animale , sur lequel nous n'avons point d'autre droit que d'en regler la durée , mais le tems de la veille est le tems de la raison.

Or ce tems qui est proprement nôtre , se peut diviser en trois parties. La premiere est celle dont nous disposons avec une entière liberté. La seconde est celle que nous sommes contraints d'employer dans le commerce du monde par des devoirs justes. Et la troisiéme est celle que nous donnons à ce même commerce par des necessitez suspectes , & qui ont leur source dans quelque infirmité.

X I I.

Le tems que nous employons dans une chambre , sans autres témoins que Dieu,
à

à lire, à prier, ou à écrire, ou à quelque travail, ou que nous passons dans les Eglises, est un tems dont j'ai dit que nous disposons avec liberté & sans contrainte, & l'on y doit ajouter les intervalles où l'on est éveillé durant le tems du sommeil, dont on doit aussi faire un bon usage.

XIII.

On doit avoir deux vûes à l'égard de ce tems. La premiere d'en bien user. La seconde de l'augmenter autant que l'on peut. Le bon usage consiste à en bannir toutes les pensées deregées, & tous les mauvais mouvemens, & à n'y admettre que des pensées justes & raisonnables, & des actions réglées. Il faut qu'une personne qui desire servir Dieu, considere sa chambre ou son cabinet comme un sanctuaire; comme une maison de priere, où elle ne doit donner entrée qu'aux pensées qu'elle voudroit avoir aupied des autels. Elle en doit donc exclure, avec un grand soin, le souvenir des choses du monde, qui l'inquietent, qui l'irritent, qui la flattent. Elle doit bien se donner de garde d'employer un tems si precieux à s'entretenir avec des personnes absentes, & à repasser dans son esprit des paroles & des actions qui ont scüillé son ame.

C'est le tems de regarder tout ce qu'elle n'a point fait pour Dieu , & qui ne l'a point eu pour fin dans ses actions passées, comme des caracteres écrits sur le sable de la mer , ou peints sur les eaux , qui sont aussi-tôt effacez que formez, ce qui lui doit faire decouvrir un néant effroyable dans la vie du monde , où tout perit & s'aneantit à mesure qu'on le fait , & laisse l'amé dans un horrible vuide & une étrange pauvreté, & lui doit faire concevoir en même tems une estime incomparable des moindres actions faites pour Dieu & selon ses ordres, puis qu'elles ont une solidité qui les fait subsister à jamais, & qui les rend éternelles comme Dieu même.

Ainsi elle ne trouvera rien de petit de ce qu'elle peut faire dans la retraite de sa chambre, lors qu'elles'y renfermera pour y chercher Dieu, ni rien de grand dans ce qui se fait dans le monde hors la vûe de Dieu, & par le seul désir de satisfaire ses passions.

C'est le tems de considerer ses maladies interieures, de les exposer à Dieu qui est l'unique medecin, d'en attendre de lui la guerison avec confiance; de souffrir néanmoins les retardemens dont il plaît à Dieu d'user à l'en guerir, & de croire que nous sommes encore trop heureux de ce qu'il nous souffre, & qu'il ne nous abandonne pas.

C'est le tems de nous lier à J. C. comme à nôtre unique mediateur, à nôtre unique soûtien: à l'unique fondement de nôtre esperance. Toutes les prieres que nous pouvons faire aux Saints, nous y doivent conduire, n'ayant pour fin que d'obtenir pour nous l'intercession efficace de J. C. & d'approcher en quelque sorte plus facilement de lui en la compagnie des Saints comme lui étant plus unis & plus familiers que nous ne sommes, mais ne donnant pas un autre objet à nôtre culte, & un autre fondement à nôtre esperance.

Cette devotion particuliere envers J. C. nous doit obliger à ne passeraucun jour sans l'honorer dans quelqu'un de ses états, de ses mysteres, de ses actions & de ses paroles, & ce doit être un des principaux & des plus continuels exercices qui doit remplir le tems parculier que Dieu nous donne pour sanctifier tous les autres.

Qui n'use pas bien de ce tems, espere en vain de faire un bon usage des autres, puis que c'est par ce que l'on y fait que l'on en doit obtenir la grace, & que l'on y doit aquérir une lumiere capable d'éclairer les actions que l'on fait dans le commerce du monde.

Il est facile à chacun de partager ce tems en prieres, en lectures, & en travail. On se doit, par exemple, pres-

trire un certain nombre de prieres , en se souvenant d'en faire toûjours quelques-unes en particulier pour demander à Dieu la grace d'être delivrez de certains defauts , & sôûtenus dans certaines tentations. Si , par exemple , une personne ressent de certaines antipathies qui lui fassent de la peine , il est bon que dans toutes ses prieres elle expose à Dieu cette misere sans se laisser jamais de le faire ; & que pour s'en souvenir , elle fasse quelque priere qui y soit proportionnée.

XIV.

Il n'est pas besoin de se fatiguer beaucoup à faire des oraisons mentales , méthodiques , & regulieres. Un pseaume recité lentement en repetant souvent le même verset , & en laissant comme distiller dans son ame les veritez & les sentimens qu'il contient , est une oraison mentale. La lecture ou de l'Evangile ou de quelqu'autre livre de pieté , qui soit faite en s'arrêtant de tems en tems pour penser à ce qu'on lit , & pour demander à Dieu qu'il l'imprime dans nôtre cœur , est une oraison mentale. L'exposition simple que l'on fait à Dieu de ses miseres & de ses defauts est une oraison mentale. Et enfin la prevision & la disposition de ses actions faites avec une
vûë

vue de Dieu est une bonne oraison mentale.

X V.

On doit choisir les livres par deux motifs: premierement pour s'instruire & pour s'élever à Dieu; secondement pour se divertir saintement & utilement, & il y en a une infinité de ce second genre, dont les principaux sont l'histoire Ecclesiastique, & les histoires des Saints. Car qu'y a-t-il de plus capable de satisfaire l'esprit d'une personne raisonnable, que de voir de quelle sorte Dieu a conduit son Eglise; comme il a voulu qu'elle fût toujours attaquée & toujours victorieuse? Qu'y a-t-il de plus admirable que de voir dans la vie de tous les Saints que Dieu a suscitez de tems en tems dans l'Eglise, ce caractere general d'avoir beaucoup aimé la gloire de Dieu, & le salut des hommes, & de ne s'être point aimez eux-mêmes; au lieu que l'on ne voit dans le monde que des gens qui s'aiment beaucoup & qui n'aiment point les autres, étant prêts de les sacrifier tous à leurs interêts? Comment pourroit-on ne prendre pas plaisir à lire la vie des personnes qui nous voyent, qui nous aiment & qui sont prêts d'offrir à Dieu tous les bons desirs que nous aurons en lisant leur vie?

X V I.

Pour le travail chacun doit le proportionner à son état , & au tems qu'il y peut employer : mais rien ne contribue plus au repos & au bonheur de la vie , que de savoir s'y divertir & y passer sans ennui tant de tems qu'on veut utilement.

X V I I.

On s'amuse à apprendre aux personnes de qualité des arts & des exercices de peu d'usage : mais on ne songe point à leur apprendre à savoir se divertir dans un travail solitaire. Cependant cette science est de toute une autre importance que toutes celles qu'on a soin de leur montrer. Car c'est elle qui les rend independans des compagnies, des entretiens, des visites, des divertissemens du monde. C'est ce qui leur donne moyen d'éviter les spectacles, & les discours dangereux qui laissent dans l'ame des impressions fâcheuses. C'est ce qui les delivre de la nécessité des engagements, des charges, du mariage, des emplois, où la plupart du monde ne se precipite, que parce qu'ils ne sauroient demeurer en repos dans une chambre en s'occupant à quelque petit travail. C'est ce qui fait que l'on est
bien

bien par tout, dans un cloître, & hors d'un cloître, que l'on n'est nulle part exilé & déplacé, parce qu'il est facile de trouver par tout une chambre où l'on soit seul.

Il faut donc que les personnes qui ne savent pas encore cette science travaillent à l'aquerir: & c'est ce qui leur sera facile, si elles le veulent de bonne foi. Il n'y a qu'à se résoudre à essuyer peu à peu, & par degrez quelque petit ennui, & à se separer des objets qui dissipent & ébranlent beaucoup l'esprit: & elles verront que peu à peu l'esprit s'accoutume à la retraite, qu'il se passe aisement des occupations du monde qui ne divertissent pas tant l'esprit qu'elles le dereglent.

XVIII.

C'est en cette maniere qu'on peut aussi travailler au second devoir, qui est d'augmenter ce tems precieux qui doit sanctifier tous les autres, & qui doit être la source de tous les biens que nous espérons dans l'éternité. Car pour l'augmenter, il le faut aimer: il faut avoir la force de souffrir certains degoûts qui naissent d'abord de la privation des objets sensibles.

Il faut aussi retrancher peu à peu les inutilitez des visites actives. & passives,
des

des lettres, des conversations de pure civilité.

Il se faut vider l'esprit des nouvelles inutiles, des actions d'autrui dont on n'est point chargé; car c'est l'accoutumance que l'on contracte à nourrir son esprit de ces objets qui fait qu'il ne peut subsister en se nourrissant que de ceux que la retraite lui peut fournir. Et généralement il faut renoncer à tout ce qui dissipe nôtre esprit, qui le fait sortir de son assiette, qui le rend évaporé, qui le remplit d'idées & de pensées confuses & tumultueuses.

Mais le meilleur moyen d'augmenter le tems de la retraite, seroit de s'accoutumer à se faire au milieu des compagnies mêmes une retraite intérieure, dans laquelle l'on entrât le plus souvent que l'on pourroit, soit pour y consulter Dieu sur ce que l'on voit & que l'on entend, soit pour lui demander son secours dans les choses qui nous émeuvent, soit pour lui exposer nos miseres & nos besoins.

XI

Il faut, comme j'ai dit, que les personnes qui ne sont pas maîtresses d'elles-mêmes, reglent leur tems & disposent leurs prieres, leur lecture, & leur travail selon les divers intervalles qu'elles ont à elles;

elles; mais il est bon de les avertir qu'elles le doivent faire avec une fidelité libre, & non genée & scrupuleuse, évitant d'une part l'instabilité dans l'ordre de vie qu'elles se prescrivent, & en ne se fiant pas de l'autre si scrupuleusement à un certain ordre, qu'elles ne soient prêtes de le changer quand Dieu leur presente d'autres actions que celles qu'elles s'étoient proposées, n'y ayant rien, comme dit saint Augustin, de moins raisonnable que d'être dereglé pour conserver son reglement.

X X.

Après ce tems qu'il faut tâcher de donner tout à Dieu en la maniere qui vient d'être expliquée, il faut songer à user comme il faut, de cette partie du tems que l'on donne aux hommes par de justes necessitez.

Et l'une des regles quel'on doit le plus avoir en vûë, c'est de faire de bonne grace tout ce que l'on est obligé de faire. Car ce n'est pas seulement de l'aumône dont on doit dire, qu'il la faut faire *Hilaremè* gayement, *parce que Dieu aime ceux qui enim donnent avec joye*: c'est generalement de *tozem* tout ce qu'on offre à Dieu. Si l'on don- *diligit* ne donc son tems au prochain selon l'or- *Deus. 2.* dre de Dieu, & pour obéir à sa volonté, *Cor. 9.7.*

il le faut donner avec joye & sans chagrin

C'est un si grand bonheur d'être dans le lieu, dans l'état & dans l'occupation où Dieu nous veut, que cette seule consideration devoit nous remplir de joye. Car on est mal dans les lieux & les compagnies les plus agreables quand Dieu ne nous y veut pas ; & l'on est bien dans les plus desagreables quand Dieu nous y veut.

X X I.

Que si dans la pratique de ces devoirs necessaires il se rencontre des difficultez & des dégoûts, il faut essayer de les surmonter par les moyens que Dieu nous en donne.

Premierement, en s'y preparant par la priere, & en renouvelant cette priere, dans le cours de cette occupation qui nous est penible, en finissant cette occupation ou par une priere expresse si l'on en a le tems, ou par un regard vers Dieu qui renferme un aveu humble des fautes qu'on y a faites, & une action de graces pour les secours qu'il nous a donnez.

Secondement, en ne prenant pas occasion des fautes qu'on y peut faire, de s'abandonner au chagrin, mais en se relevant avec courage & avec esperance de
 mieux

mieux faire à l'avenir. Car ordinairement ce qu'il y a de plus dangereux dans les fautes, c'est de s'en troubler & de perdre la paix de l'ame.

Troisièmement, en considerant que l'on s'effraye trop de ces objets qui nous choquent, & de ces peines qu'ils nous causent : car ces peines dès qu'elles sont passées, ne sont plus rien, & il n'y a personne qui ne les aime tout autant que les plus grands plaisirs lors qu'ils sont de même passez. Or toutes celles que nous avons à souffrir passeront de même, & nous y deviendrons de même insensibles.

X X I I.

Quatrièmement, si l'on ressent de certaines antipathies à l'égard des personnes avec qui on est obligé de vivre, on doit tâcher d'adoucir son propre esprit comme l'on adoucit celui d'un autre.

Il faut lui faire remarquer toutes les bonnes qualitez des personnes dont il est choqué, l'en entretenir souvent, & surtout l'obliger de faire reflexion sur ce qu'elles font d'obligeant pour nous. Il faut lui excuser, autant que l'on peut, certains defauts dont il est choqué, en expliquant le procedé & les intentions de ces personnes d'une maniere favorable, en le convainquant qu'il a pû donner lieu
aux

choses dont il se plaint, & lui faisant connoître qu'elles ne sont ni si dures, ni si intupportables qu'il se les représente & que l'idée qu'il s'en forme ne vient que de l'ignorance où il est encore des maux de la vie dont la grandeur lui feroit dispartoître ces petites contradictions, qu'il ne fait tant valoir que parce qu'il n'a pas éprouvé les miseres réelles dont Dieu veut que cette vie soit remplie.

XXIII.

Il ne reste plus à regler que la troisième partie de son tems, qui consiste dans celui que l'on employe à certaines necessitez suspectes, & qui ne naissent que de nôtre foiblesse. On doit mettre de ce genre une bonne partie des visites & des entretiens du monde, certaines lectures où il y a encore plus de curiosité que d'utilité, certains divertissemens, certaines parties, certains amusemens. Si l'on est encore trop foible pour renoncer à tout cela tout d'un coup, il faut au moins se separer d'abord de ce qu'il y a de plus dangereux. Il faut éviter, par exemple, les conversations toutes mondaines, qui remplissent l'esprit de l'amour du monde, comme on évite un air contagieux. Il faut éviter celles où la médisance regne, où l'on apprend des nouvelles qu'il est utile

le de ne pas savoir & qu'il n'est pas permis de redire : celles où le libertinage se mêle, qui diminuent l'horreur des vices, où l'on tourne la vertu en ridicule, où l'on fait une galanterie de se mettre au dessus de beaucoup de devoirs de la vie Chrétienne, & où l'on n'excepte que les vices honteux. Tout cela n'est bon qu'à endurcir le cœur & à le disposer par là au peché.

Que si l'on ne renonce pas tout d'un coup à toutes les autres qui ne nuisent que par leur inutilité & par un vain amusement, il faut au moins avoir dessein de s'en séparer peu à peu, & de se fortifier contre cette foiblesse. Car ce sont toujours des épines qui empêchent l'accroissement de l'amour que Dieu nous a donné pour lui. C'est une eau qui arrose ces épines, & qui les fait croître, & qui dessèche au contraire les bonnes semences. C'est ce qui rend nos prières tièdes, & qui répand un certain dégoût sur les exercices de piété.

XXIV.

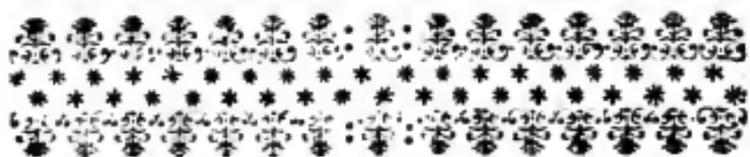
Il est utile pour cela de considérer combien sont vains les soulagemens que l'on tire de tous ces amusemens aux créatures : car le plus souvent il n'en reste qu'un dégoût intérieur qui nous dispose aux troubles, aux chagrins, à la mélancolie, aux scrupules. On se lasse de tous ces

ces foibles soutiens , & cependant l'ame n'ayant pas appris à se soutenir d'elle-même, & à trouver son plaisir en Dieu, demeure dans un vuide très-dangereux.

Il est bon aussi d'imprimer, autant que l'on peut , cette verité dans le cœur : **Qu'il y a infiniment plus de bien dans la privation que dans la jouissance du monde; que la jouissance en est fade, passagere, dégoûtante, affoiblissante; au lieu que la privation en est consolante, fortifiante, & que, sans parler des recompenses qu'elle aura en l'autre vie, elle produit dans l'ame dès celle ci, une paix ferme & solide.** Ainsi dans la verité le monde n'est bon qu'à quitter, & la plus heureuse vie est celle où l'on s'en prive le plus.

Chacun peut s'appliquer en détail ces maximes, & s'en servir pour regler ses occupations & ses actions, n'y en ayant point qui ne soient de l'un des trois genres que nous avons marquez ci-dessus.





*DE LA CONDUITE QUE
l'on doit garder dans les divisions de
sentimens qui arrivent entre les per-
sonnes de pieté.*

I.

IL n'y a rien de plus penible à ceux qui ont quelque sentiment d'humilité, que de se voir opposez sur des points importants de conduite, aux pensées des personnes dont ils estiment la lumiere & la pieté: mais c'est une peine à laquelle il se faut résoudre, parce qu'elle est une suite necessaire de l'état des hommes en cette vie. Car les manieres dont ils envisagent les choses sont si differentes & si imparfaites, qu'elles les engagent par une espece de necessité en differens sentimens; parce que si leurs lumieres se trouvoient entierement uniformes en ce qui regarde la pieté, on verroit clairement par là qu'il y auroit dans cet accord si contraire à l'état commun des hommes, quelque chose de surnaturel & de divin: & c'est ce que Dieu ne permet pas ordinairement.

Car voulant tenir toutes choses dans
l'ob.

l'obscurité pendant cette vie , il permet que ceux mêmes qui ont une intention très-sincere de le servir , regardent divers points de conduite par des vûes fort différentes , & qu'ainsi ils se partagent & se condamnent souvent reciproquement les uns les autres.

I I.

Mais puis que c'est un mal necessaire dans la vie que cette difference de sentimens , & que l'union parfaite ne sera que pour le Ciel , où la verité paroissant à découvert , dissipera toutes nos erreurs , il est extremement important de considerer de qu'elle sorte on s'y doit conduire : Car il est certain aussi que si chacun ne suit point d'autre regle , que celle de soutenir son sentiment jusqu'au bout , de ne ceder à personne , d'employer toutes sortes de moyens pour faire valoir ses opinions , de pousser à bout ceux qui s'y opposent : il n'y a point de société qui puisse subsister : & l'Eglise même ne seroit qu'une multitude remplie de confusion & de desordre. Il faut donc par necessité qu'il y en ait quelques-uns qui cèdent , & qui souffrent que le sentiment des autres soit suivi au préjudice du leur. Mais si tout le monde veut céder & s'y croit obligé on retombera par là dans la
même

même confusion, & l'on disputera pour ceder comme l'on disputoit pour ne ceder point. Ainsi la paix & l'ordre demandent qu'il y en ait qui cedent, & qu'il y en ait d'autres qui ne cedent pas. C'est ce qu'il faut tâcher de discerner, comme l'un des plus grands moyens de conserver la paix, & dans soi-même, & dans les autres.

III.

Ce qui est certain sur cela est 1. qu'il n'en faut pas consulter l'amour propre; car il voudra que tout le monde nous cede; à moins que par un autre tour de fantaisie il n'ait mis sa gloire à ceder aux autres, auquel cas il voudroit toujours avoir l'avantage de ceder.

2. Il ne faut pas prétendre aussi décider ces differens par la verité en elle-même, puis que c'est ce qui fait le sujet de la dispute, & que d'autres y prétendent aussi bien que nous & avec autant de raison que nous.

3. Il ne faut pas aussi faire consister ce que nous appellons *ceder*, à croire que nous avons tort & que les autres ont raison, car nous ne devons croire que la verité, & elle doit être l'unique regle de nos jugemens. Lors donc que nous sommes persuadés que nous la connoissons
sur

sur quelque point, quelle raison aurions-nous de preferer les sentimens des autres que nous croyons faux, à celui que nous croyons veritable ? Il est vrai que cette diversité de sentimens nous doit souvent jeter dans le doute ; mais nous ne concluons jamais de ce doute, que nous avons tort, puis que la raison nous dicte qu'il se peut faire aussi que les autres l'ayent. Nous ne le devons donc pas croire, puis que nous ne devons croire que ce qui est vrai & assuré.

I V.

Il faut donc chercher quelqu'autre expédient pour conserver la paix que cette conviction de la fausseté de nos sentimens qui n'est pas toujours en nôtre puissance. C'est-à-dire, qu'il faut trouver des principes qui nous apprennent à discerner quand il faut laisser prévaloir les sentimens des autres à celui que nous croyons le plus veritable. Car il ne nous est pas permis d'agir en cela au hazard, ni par fantaisie, ou par une complaisance purement humaine. Je ne dois vouloir que le sentiment des autres soit suivi au pré-

Nolite fieri servi *judice du mien, que quand le leur est juste, & qu'il est bon qu'il soit suivi. Il faut toujourns se souvenir qu'il nous est*
num. 1. défendu de nous rendre esclaves des hommes.

Cor. 7. 23

Ainsi

Ainsi l'on ne doit ceder ni obéir aux autres, que lorsqu'on a quelque principe de vérité qui nous dicte que l'on le doit faire, & que l'on obéit à Dieu en leur cedant & en les preferant à soi. Que s'il arrivoit qu'on eût une lumiere contraire, & que l'on eut droit de croire que l'on obéit à Dieu en obligeant les autres de nous ceder : il est clair qu'on le pourroit faire sans orgueil, & qu'on y seroit même obligé. Car dans l'une & dans l'autre de ces conduites differentes on ne regarderoit ni soi, ni les autres hommes, mais on se conduiroit uniquement par la seule vûë de la vérité & de la justice.

V.

Or si l'on examine de près les divers cas qui se peuvent presenter sur cette matiere, & les diverses circonstances dont ils peuvent être revêtus, on trouvera qu'il y en a peu où l'on puisse trouver ces principes extérieurs, & indépendans de la vérité intérieure, de ce qui est en question, qui decident néanmoins lequel doit ceder: & c'est ce que nous allons examiner en diverses hypotheses ou suppositions.

VI.

Si l'on suppose donc que ces sortes de

differens arrivent entre des personnes inégales, dont l'une soit supérieure & l'autre inférieure, il est visible que s'il n'y a point d'autres circonstances particulières qui obligent d'agir autrement, c'est l'avis du Supérieur qui doit prevaloir. Car comme il est obligé de conduire, l'ordre que Dieu exige de lui qu'il suive plutôt sa lumière que celle d'un autre, & il n'y a point en cela de vanité, puis qu'il seroit obligé de conseiller le même à tout autre Supérieur, & qu'il ne considère point en cela la personne, mais le rang où Dieu l'a mis.

Il est de plus obligé par la charité qu'il doit à ceux qui lui sont soumis, de leur conserver le plus grand de tous les biens, qui est l'humilité; & par conséquent il leur doit apprendre à se tenir en leur rang, & à agir selon ce qui convient à ce rang. Or il est certain qu'un inférieur ne doit pas dans la diversité de sentimens vouloir l'emporter sur son supérieur, & que ce seroit blesser l'ordre que de le prétendre, & par conséquent le Supérieur doit accoutumer, autant qu'il peut, les inférieurs à souffrir humblement que leur sentiment ne soit pas suivi, & à ne pas croire avoir sur toutes choses des lumières infailibles.

V I I.

Il y a même plusieurs choses dans lesquelles un Supérieur doit absolument suivre son propre sentiment, sans avoir égard à celui d'aucun de ses inférieurs, ni à quelques circonstances que ce soit. S'il s'agit, par exemple, de quelque injustice réelle, & qu'on le veuille obliger d'y prendre part, soit en la faisant, soit en ne l'empêchant pas, lors qu'il en a l'autorité, sa conviction intérieure lui suffit alors pour preferer sa propre lumière à celle de ses inférieurs, à moins que l'avis de ses inférieurs ne le portât à croire qu'il se trompe. Ainsi il ne peut jamais prendre part à des contrats qu'il croiroit usuraires ou simoniaques, quoi que d'autres de sa Communauté en jugeassent autrement. Il ne doit pas souffrir qu'on entreprenne un procès injuste selon le sentiment, quoi qu'il fût juste selon le sentiment des autres. Il ne doit pas recevoir un Religieux qu'il croiroit mal appelé, parce que d'autres en jugeroient autrement : & s'il est de même persuadé que sa maison est obligée à certains devoirs de justice envers quelques personnes, il ne se peut pas croire dispensé d'y satisfaire, parce, que d'autres n'ont pas le même sentiment que lui.

V I I I.

Mais il y a quantité de choses qui ne sont pas de ce genre. On les peut faire quand il n'y a point d'inconvenient : on ne les doit pas faire quand il y en a de grands. Et souvent la diversité d'avis des inferieurs produit ces inconveniens, & les entraîne avec soi : & c'est dans ces occasions que le Superieur doit abandonner sa propre lumiere pour suivre celle de ses inferieurs.

I X.

Il s'agit, par exemple, d'une fille qui demande à être reçüe. La Superieure l'examine, l'éprouve, & forme un jugement avantageux de sa vocation & de son esprit : les principales Sœurs en forment un jugement different ; & la Superieure ayant bien examiné leur sentiment, juge qu'elles sont injustement prévenuës contre cette fille. Elle a droit absolument parlant, dans l'ordre de saint Benoît, de la recevoir malgré l'opposition des inferieures. Mais le doit elle faire ? Non, car cette opposition est une marque que si Dieu appelle cette fille à la Religion, il ne la destine pas néanmoins à cette maison. Ce seroit l'exposer à
une

une trop grande tentation, que de l'engager dans une maison prévenue contre elle: & la paix est un si grand bien qu'une fille, qui par sa reception seroit en danger d'apporter un trouble considerable, devroit conclure que tant que cette prevention durera, elle n'est pas appelée à ce monastere: & tout ce que cette Supérieure pourroit faire pour elle, seroit de lui donner du tems pour effacer cette prevention,

X.

Mais il faut remarquer que la Supérieure en agissant de la sorte, ne prefere pas proprement le sentiment de ses inférieures au sien; mais qu'elle a de ce sentiment une raison solide & véritable qui convainc son esprit & sert de regle à sa conduite. Car elle conclut de cette opposition de sentimens qu'elle voit dans la communauté, que cette fille n'y est point appelée, en y joignant deux regles de prudence. La premiere, qu'il ne faut pas engager une fille dans une communauté prévenue: & la seconde, qu'une fille qui dans la reception trouble la paix d'une maison d'ailleurs réglée, n'est pas appelée à cette maison; puis que, selon l'esprit des Peres, ceux mêmes qui par l'injustice des autres deviennent occasion de division, doivent quitter les lieux où l'on

174 . *De la conduite à garder*
se divise pour leur sujet , comme saint
Clement l'enseigne dans sa lettre aux Co-
rinthiens , l'un des plus illustres & des
plus authentiques monumens que nous
ayons de l'antiquité Ecclesiastique , &
comme saint Augustin , après ce grand
Pape , l'enseigne aussi dans une de ses let-
tres.

Ainsi il est toujours vrai que nous ne
devons nous conduire que par la vérité,
& par la vérité connue ; que le senti-
ment des autres n'est jamais nôtre regle,
& qu'en concurrence nous devons prefe-
rer nôtre lumiere à celle d'autrui , à moins
que nous ne tirions de ce sentiment qu'el-
que lumiere supérieure qui nous determi-
ne & devienne nôtre regle , comme l'on
peut remarquer dans le cas proposé , &
dans ceux que nous allons proposer.

XI.

S'il s'agit du choix des officiers d'une
maison , & que la Supérieure apperçoive
que celles qu'elle en croit plus capables ,
ne seront pas au gré des principales de la
maison , & que ces personnes demeurant
attachées à leur sentiment , seront por-
tées à desapprouver son choix , & à trou-
ver à redire à tout ce qu'auront fait les
officiers qu'elle établiroit , & qu'au
contraire ces mêmes personnes jettant
les

les yeux sur des Religieuses moins capables, elle juge pourtant que ces Religieuses favorisées par l'inclination des principales réussiroient mieux avec moins de talent que celles qui en auroient davantage, & contre qui la maison seroit prévenue: il est clair qu'en ce cas le sentiment contraire de ces Religieuses lui fournit encore une raison qui la doit déterminer. Car étant certain qu'il faut mettre, autant que l'on peut dans les charges celles qui peuvent le mieux y réussir, s'il se trouve qu'une fille avec moins de talent soit en état de mieux réussir qu'une autre qui en aura plus, le choix doit sans doute tomber sur elle.

X I I.

Il en est de même dans toutes les choses par lesquelles on choqueroit certains esprits inflexibles. Car quoi que cette inflexibilité soit un grand défaut en elles, néanmoins si ces personnes ont d'ailleurs de très-bonnes qualitez, si elles sont très-utiles à la communauté, si on ne s'en peut passer, si on leur feroit plus grand mal en s'opposant à leur lumiere par le trouble & l'embarras qu'on leur causeroit, qu'on ne leur feroit de bien en les obligeant de soumettre exterieurement leur jugement, il vaut mieux les suivre dans tout ce que l'on

176 - *De la conduite à garder*
peut, que de s'en priver & de les decou-
rager.

XIII.

Mais il ne faut pas toujours juger si facilement qu'un esprit soit inflexible , puis que c'est un des moins avantageux jugemens qu'on en puisse former. Il faut même accôûtumer quelquefois ces personnes à être contredites , pour ne les laisser pas mettre en possession de faire absolument tout ce qu'elles veulent , en gardant néanmoins dans tout cela la regle de la prudence , qui ne permet pas que pour corriger une personne d'un défaut si naturel qu'on n'a guere d'esperance d'y réussir on lui renverse l'esprit & on la met dans une gêne & une contrainte continuelles.

En un mot, il faut dans le choix des parris que l'on doit prendre , soit en suivant sa propre lumiere , soit en s'accommodant à celle des autres, avoir égard non seulement aux inconveniens des choses , mais aussi aux inconveniens des humeurs de celles qui y doivent avoir part. Car si ces inconveniens des humeurs sont plus grands que les inconveniens qui naissent des choses mêmes, il est clair qu'il vaut mieux s'accommoder à l'humeur & à la lumiere des autres, que de suivre le jugement que nous formons sur les choses mêmes.

XIV.

XIV.

Comme ces rencontres sont fort ordinaires, on peut dire qu'il n'y a guère d'emplois où l'on ait tant lieu de pratiquer l'obéissance & d'avancer en cette vertu, qu'en celui des Supérieurs; puis qu'ayant beaucoup de choses à déterminer, ils sont obligés, en un grand nombre d'occasions de se conformer à la lumière & aux inclinations de leurs inférieurs, & c'est pourquoi ils doivent tâcher de suivre cette conduite avec esprit & avec des dispositions vraiment Chrétiennes.

XV.

La première de ces dispositions est de ne considérer pas cette nécessité de céder aux avis des autres comme fâcheuse & incommode, & de ne souhaiter que d'être plus au large. Car peut-être seroient-ils de pire condition s'ils étoient en liberté de suivre leur sentiment en toute chose; qui leur a dit que ce sentiment soit meilleur que celui de leurs inférieurs? Et certainement s'ils sont humbles, ils ne se le doivent pas dire à eux-mêmes. Ils doivent donc être bien aises que Dieu tempere l'élevation où il les a mis, par l'heureuse nécessité de soumettre leur jugement en bien des rencontres à ceux qui leur sont soumis.

XVI.

Il y a des gens qui seroient ravis de ne se mêler de rien, & qui ne trouveroient point mauvais qu'étant dans la qualité d'inférieurs, on n'eût aucun égard à leur sentiment? mais qui voudroient aussi qu'étant Supérieurs, on ne leur résistât ni par paroles, ni par humeur, & qu'on les laissât agir selon leur lumière: & en effet cela devoit être ainsi. Mais comme néanmoins cela n'est pas, ceux qui sont vraiment humbles, peuvent bien, à la vérité, condamner cette résistance des inférieurs comme un mal pour ceux en qui ils la remarquent: mais ils la doivent considérer en même-tems comme un bien pour eux-mêmes; puis que ce leur est une occasion de pratiquer l'obéissance, & la soumission dans la supériorité même.

XVII.

La seconde disposition est de ne juger point durement de cette inflexibilité d'humeur qu'on éprouve dans quelques esprits. Car souvent cette inflexibilité n'est que dans l'esprit & nullement dans le cœur. Et c'est plutôt un défaut de leur imagination que de leur volonté. La qualité de leur esprit leur fait concevoir

vivement les objets qui les frappent. Ils en reçoivent fortement les impressions, ils en tirent des conséquences qui les persuadent pleinement, & qui, quoi que fausses, forment néanmoins leur conscience, & les obligent d'agir d'une certaine manière: & c'est par là qu'ils deviennent inflexibles. On ne peut nier qu'il n'y ait en cela du défaut: mais comme ces erreurs d'esprit ne regardent pas des choses essentielles, qu'elles sont jointes avec une bonne intention, & souvent avec des lumières très-droites en d'autres choses, c'est un défaut tolérable, d'autant plus que le Supérieur, qui connoît le défaut de leur humeur, n'est pas assuré si dans le fond ils n'ont point raison à l'égard des choses sur lesquelles ils sont dans un autre sentiment que lui.

XVIII.

La troisième disposition est de regarder la nécessité d'obéir à ses inférieurs par la connoissance qu'on a de leur humeur, comme une leçon d'obéissance que Dieu fait non seulement pour l'état de supériorité où l'on se trouve, mais encore plus pour celui d'infériorité où l'on espère peut-être de revenir. Car on peut apprendre en ces rencontres à connoître d'une manière très sensible un défaut où

l'on tombe ordinairement dans les Religions, qui est qu'à mesure que l'on avance en lumiere & en emplois, & que l'on y fait plus connoître ses talens, on perd presque entierement en soi la vertu d'obéissance.

Il y a peu de Religieuses qui déclarent à leur Supérieure qu'elles ne veulent plus obéir. Et celles qui ont de la lumiere & de la pieté en seroient plus éloignées que personne, mais on ne prend pas garde que ce que l'on ne fait pas par ses paroles, on le fait souvent par son état & par son humeur. Car premierement la consideration que l'on acquiert par son âge, ses talens, ses emplois, fait qu'un Supérieur se hazarde avec peine à nous commander. Que si nous donnons avec cela des marques que la contradiction nous est sensible, & qu'elle nous met en desordre, si nous en tirons des consequences de ne nous plus mêler de rien dans les choses dont on veut que nous nous mêlions, nous mettons par là le Supérieur hors d'état de nous rien commander, & dans la necessité de nous obéir & de nous suivre; ce qui est un très grand mal pour nous; puis que cela nous prive en quelque sorte de la pratique de nos vœux, & nous remet entre les mains de nôtre propre conduite. Or il est certain que l'on ne voit jamais mieux ce défaut que quand on l'éprouve dans les inferieurs; & ainsi il n'y

*In ma-
nu con-
siliis sui.
Eccl. 15.
14.*

a point de tems plus favorable pour prendre la resolution de faire tout le contraire si l'on est jamais reduit à leur état.

Cette resolution enferme celle de ne faire jamais paroître d'humeur, d'attache à son sens, de peine quand on est contredit, d'embarras quand on nous ordonne des choses contraires à nos vûës; car tout cela contraint le Superieur & le prive en quelque sorte à nôtre égard de sa Superiorité, en l'obligeant d'étudier nos inclinations, & de les suivre, c'est à dire proprement de nous obéir plutôt que de nous commander.

Il faut souffrir avec peine, qu'au lieu que toutes les vertus doivent croître en nous, l'obéissance qui en est une des principales, y décroisse si notablement; puis que manifestant ainsi nos humeurs, nous reduisons le Superieur à l'étroit, & nous le mettons hors d'état de nous commander: c'est à dire que nous nous dechargeons d'autant du joug de l'obéissance: & que nous venons à une si extrême delicatessè sur ce point, que la pratique de cette vertu n'est plus à nôtre égard qu'un phantôme. Que si nous ne pouvons empêcher que nôtre âge & nôtre emploi ne la diminuë un peu par l'impression que cela fait naturellement sur nôtre Superieur, il faut au moins que nous n'y ajoutions rien par nous-mêmes, & que nous
lui

182 *de la conduite à garder, &c.*

lui temoignons que nous ne sommes pas moins en disposition de lui obéir que les moindres du monastere.

Voilà ce qu'un Superieur doit apprendre pour soi-même durant le tems de sa superiorité, par les resistances qu'il éprouve dans les humeurs des autres; & cela lui est infiniment plus avantageux que s'il y trouvoit une deference entiere.



DES



DES
SUPERIEURES,

I.

LA devise d'une véritable Superieure est à l'égard des ames que Dieu lui confie, celle de Saint Paul : *Je vous ai Despon-*
fiancées à cet unique Epoux qui est J. C., di enim
pour vous presenter à lui comme une vier- vos uni
ge toute pure : son desir & son but devant être de presenter à J. C. les ames dont el- ginem
le est chargée, comme des vierges pures & *castam*
sans taches, c'est à dire exemptes ou puri- *exhibere*
fiées des souillures du peché. *Christo*

2. aux
Cor. II.
2.

II.

Ce desir sincere & ardent qu'elle doit avoir dans le cœur l'oblige à faire tout ce qu'elle croit être ou nécessaire ou utile pour la guerison & sanctification de ces ames. Et comme il est certain que la sainteté même de la Superieure y peut plus contribuer que toutes choses, elle est obligée

d'

de se sanctifier elle-même, non seulement par rapport à ce qu'elle doit à Dieu & à son propre bien, mais aussi par rapport à ce qu'elle doit aux ames qui lui sont commises : afin de pouvoir dire avec le grand Pasteur des ames : *Je me sanctifie moi-même pour mes brebis.* Ainsi elle est obligée de se rendre sainte par la triple charité qu'elle doit à Dieu, à soi-même, & à son prochain.

*Et pro
his sanc-
tifico
meipsum
Joan. 17*

29.

I I I.

Pour travailler, comme il faut, à sa propre sanctification, elle n'est pas obligée seulement à attirer en elle la plénitude de l'Esprit de Dieu par la priere, par le jeûne, par la mortification, par le recueillement & par tous les autres exercices qui servent à fortifier la charité intérieure; mais il faut de plus que sa piété se repande à l'extérieur, & que par une vigilance continuelle elle retranche dans ses paroles & dans ses actions tout ce qui est capable de nuire aux ames, & d'empêcher qu'elles ne tirent du profit de ses instructions.

I V.

Les choses qu'elle doit retrancher, sont généralement toutes celles qui ont, ou qui

qui paroissent avoir pour principe le défaut de mortification, l'inconsidération, les passions, tout ce qui n'est pas réglé selon les sentimens de la foi, tous les sentimens naturels & humains, tout ce qui peut donner l'idée d'un esprit qui a des attaches & des recherches de soi-même, des foiblesses, des intérêts, des ressentimens, des legeretes. Car toutes ces choses diminuent l'impression que la verité pourroit faire sur les autres: & les vertus opposées à ces défauts augmentent au contraire cette impression que la verité pourroit faire sur l'esprit & sur le cœur. Elle fait que la verité paroît plus grande, plus aimable. Ainsi c'est apparemment de cet ornement dont parle le Sage lors qu'il dit que *la langue des sages orne la science.*

V.

*Lingua
sapien-
tium or-
nat sci-
entiam.*

Une Supérieure doit donc considerer toutes ses fautes comme importantes, puis qu'elles sont toutes capables d'empêcher l'avancement & l'édification des âmes. Souvent une parole moins réglée, un jugement trop libre, une promptitude, une précipitation, un témoignage de peu de mortification causeront en elles du refroidissement pour la Supérieure: & ce refroidissement les portera à la tristesse: au découragement, au mépris, & peut-être au dereglement. Ainsi une Supérieure

*Prov.
15. 2.*

rieure, par son peu de vigilance aura causé la ruine de celles qu'elle conduit, sans qu'elle y pense, & elle sera bien étonnée quand Dieu lui en demandera compte en son jugement.

V I.

Les Supérieures portent en quelque manière les ames sur leurs épaules, comme le bon Pasteur de l'Évangile portoit sa brebis; mais ces ames sont des vases fragiles. Si la Supérieure bronche & fait un faux pas, elles sont en hazard de tomber & de se briser. Elle ne sçauroit donc marcher avec trop de circonspection, de peur de leur être une occasion de chute par ses propres chutes; au lieu que c'est elle qui doit les empêcher de tomber, & les relever de leurs chutes par sa fermeté.

V I I.

La santé des medecins du corps ne passe pas aux malades; mais dans la medecine des ames la santé du malade depend beaucoup de celle du medecin, n'y ayant que les sains qui dans l'ordre commun de

Ex fide in fidem. Justice de Dieu, dit saint Paul, est revelée par la predication de l'Évangile, & elle passe de foi en foi c'est à dire de la foi de celui qui l'annonce, à la foi de celui qui l'em-

Rom. 1.
17.

l'embrasse. Il en est de même de la santé de l'ame qui n'est pas différente de cette foi animée de la charité dont parle Saint Paul. Il faut qu'elle passe des Supérieures à celles qui sont conduites, & qu'elles communiquent ce qu'elles possèdent elles-mêmes. Il est vrai que Dieu se dispense quelquefois de cette règle, & qu'il guérit quelques ames par des Supérieures imparfaites : mais on peut dire que c'est contre le premier ordre, qui est que les Supérieurs reçoivent les premiers l'abondance de la grace pour la communiquer aux autres, selon ces paroles du Prophète Roi : *Que les montagnes reçoivent la*

Suscipiant

montes

pacem

populo,

& colles

justitiam.

Pf. 71. 3.

V I I I.

Et par là il est clair que tous ceux qui conduisent les ames sont obligés de se purifier de tout ce qu'ils doivent reprendre dans les autres ; afin de les en pouvoir guérir. Il faut qu'ils soient patients & circonspects, pour leur communiquer la patience & la circonspection ; appliquez à Dieu, pour les retirer de leur dissipation ; remplis de l'Esprit de Dieu & des sentimens de la foi, pour corriger en eux les mouvemens humains & les sentimens de la nature : & chaque défaut qu'ils aperçoivent dans les autres leur doit être

un avertissement de travailler à aquerir la vertu contraire en un tel degré, qu'ils soient capables de l'imprimer à ceux qui en manquent. Cela fait voir qu'une Superieure éclairée ne manque pas d'avertissemens qui la pressent de se corriger de ses defauts, & de travailler à sa perfection. Car tout ce quelle apperçoit de defectueux dans les autres, non seulement l'avertit de se corriger elle-même, mais lui sert de loi qui l'y oblige plus expressément. Le mal est que personne ne lui applique ces avertissemens, & ne lui signifie ces loix: Il faut qu'elle le fasse elle-même envers soi-même: & souvent elle est bien aise de n'y pas penser.

I X.

C'est peut-être un des sens de cette parole de saint Paul: *Je me suis fait tout à tous pour les sauver tous.* C'est à dire qu'il paroissoit toujours rempli de la vertu qui étoit nécessaire à ceux qu'il vouloit sauver; qu'il paroissoit patient pour gagner les impatiens; doux pour corriger les naturels aigres & coleres; ardent pour animer les tiedes, & vigilant pour réveiller les paresseux; afin que tout le monde trouvât en lui le remede de ses maux. C'est ce qui le faisoit changer de disposition & de conduite, selon les différentes

ferentes

ferentes personnes avec qui il conversoit ; au lieu que ceux qui se conduisent par les sentimens de la nature, exposent à tout le monde leurs humeurs & leurs inclinations naturelles, qui étant toujours les mêmes, ne peuvent être proportionnées à tant de differentes dispositions.

X.

Après avoir ainsi travaillé sur soi même dans la vûë de profiter aux autres, il faut travailler aussi sur les autres par ses paroles & par ses actions, & encore plus par ses actions que par ses paroles. Car les instructions ou les avertissemens qui se font par paroles ne sont pas continuels, au lieu que la vie & les actions d'une Superieure doivent être une regle vivante qui instruisse & redresse sans cesse toutes celles qui la voyent.

Quand il s'agit de ses propres devoirs il n'y a point à douter qu'il ne soit toujours bon de se corriger de ses defauts, de se regler exterieurement & interieurement, d'avoir une vigilance continuelle sur ses actions. Mais quand il s'agit de parler aux autres, on n'en peut pas dire la même chose, puis qu'il n'est pas toujours bon de leur parler, & qu'il n'est pas toujours bon de ne leur point parler. Il y en a qui se rebutent quand on les presse. Il

Il y en a qui n'avancent point, & qui ne travaillent point sur elles quand on ne les presse pas. Il faut attendre les unes, & prevenir les autres. On commet quelquefois de grandes indiscretions en s'ingérant. On laisse souvent perir les ames, ou au moins on les laisse dans la negligence & dans la langueur, faute de s'avancer vers elles & de les prevenir.

Il n'y a point de regle generale. Celle de ne prevenir point les ames, bien loin d'être une regle, est au contraire un défaut très grand. Car l'ouverture des inferieures pour leurs Superieurs, toute necessaire qu'elle est, étant difficile à pratiquer, il est certain qu'il y aura beaucoup de filles qui demeureront fermées & resserrées à l'égard de leur Superieure, si elles ne les previent & ne leur ouvre le cœur.

Il y a dans les ames une double pente à se cacher & à s'ouvrir. En se cachant on évite la peine de faire connoître ses défauts, en s'ouvrant on se soulage par cette espece de decharge & par l'utilité qu'on en tire. Il faut donc qu'une Superieure tâche de diminuer cette peine & d'augmenter ce soulagement. Il y a un assez grand nombre d'ames qui demeurent dans une langueur spirituelle quand on ne les aide pas, & qui font fort bien quand on les aide. Et l'on peut dire
mê-

même en general que c'est la disposition la plus commune; ce qui donne lieu de conclure qu'il y en a plus qu'on doit prevenir, qu'il n'y en a qu'on doive laisser à elles-mêmes.

X I.

Qui pourra discerner ces differentes dispositions des ames & ces differens besoins? Il n'y a que la lumiere de Dieu qui le puisse faire: & c'est ce qui oblige les Pasteurs & les Superieurs à la demander sans cesse: & avec tout cela ils ne marcheront jamais qu'à tâtons dans un discernement si important, & ils auront toujours sujet de craindre qu'ils ne parlent aux ames lors qu'il seroit à propos de ne leur point parler, & qu'ils ne se taisent lors qu'il seroit necessaire de les secourir par leur paroles. Mais ce qui est certain, est que soit qu'ils leur parlent, soit qu'ils ne leur parlent pas; il faut que ce soit par raison, par prudence, par la vûe de l'interêt de leur salut, & non par humeur, par inclination, ou par passion.

X I I.

S'ils croyent se devoir taire à leur égard & les attendre, que ce soit l'interêt des ames qui les porte à ce silence, & qu'ils
râ-

câchent en les recommandant à Dieu avec plus d'ardeur , de suppléer aux assistances qu'ils voudroient bien leur rendre par leurs paroles. Qu'ils gemissent devant Dieu de voir qu'elles ne repondent pas au desir qu'ils ont, & aux peines qu'ils prennent pour leur salut ; qu'ils examinent serieusement ce qui les rend ainsi fermées à leur égard ; afin d'y remedier efficacement s'ils en peuvent reconnoître la cause. Et enfin dans le peu d'ouverture qu'elles leur donnent , qu'ils tâchent de s'insinuer davantage dans leur esprit , & de diminuer cette mauvaise reserve.

XIII.

Mais s'ils jugent au contraire les devoir prevenir , comme ils peuvent le juger très-souvent , qu'ils ayent soin d'accompagner ces avances de toutes les précautions qui peuvent empêcher qu'elles ne s'en choquent ; qu'ils essayent de faire connoître qu'il n'y a que la charité qui les y porte ; & qu'ils seroient ravis d'avoir lieu de demeurer à l'égard de tout le monde dans un silence éternel , & de ne penser qu'à leur propre misere.

XIV.

Mais soit qu'on s'avance vers elles , soit
qu'on

qu'on ne s'avance pas, soit qu'on les previenne, soit qu'on les attende : il faut que les Superieures soient également occupées de leurs besoins & de leurs necessitez, qu'elles entrent dans l'esprit des medecins du corps, qui ayant à traiter quelques malades de consideration, pensent continuellement à la conduite qu'ils doivent tenir envers eux, & à chercher des remedes & des regimes pour les guerir. Il faut de même qu'une vraye Superieure qui a dessein de servir les ames, les porte toujours dans son cœur, qu'elle soit appliquée à considerer sans cesse devant Dieu toutes les inventions que la charité lui pourroit suggerer, pour diminuer, ou pour guerir les maux, les conseils qu'elle leur pourroit donner, les pratiques où elle les pourroit engager, les choses dont elle les doit detourner. Que si elle ne pense à leurs maux que lors qu'elles lui en parlent, c'est un signe que la charité n'est guere agissante dans son cœur, & qu'elle ne se doit pas étonner si les ames ne font pas beaucoup de profit sous sa conduite. Il est vrai qu'il faut souvent être patient sur les ames, les toleter long tems dans leurs defauts, souffrir les retardemens de Dieu; mais ce doit être par patience, & non par indifference, par prudence, & non par oubli: & cette patience & cette prudence ne doivent point

empêcher qu'on ne conserve au fond du cœur la même sollicitude pour leur avancement, que si on leur en faisoit paroître le plus grand empressement; cette sollicitude étant essentielle à un Superieur, selon saint Paul.

Qui praestit in sollicitudine

Aux
Rom. II.
8.

XV.

Les Superieures doivent d'autant plus être dans cette sollicitude pour l'avancement de celles dont elles sont chargées, qu'elles ne sçauroient jamais s'assurer que les foiblesses & les defauts qu'elles remarquent dans les ames, ne soient pas des effets de leurs fautes, de leurs negligences, & des scandales secrets qu'elles leur auront peut-être causez, ou par un extérieur & un abord froid & rebutant, ou par des actions & des paroles moins réglées. C'est pourquoi elles doivent tâcher de reparer par un redoublement de charité envers les ames, le tort qu'elles peuvent leur avoir fait; & s'y croire obligées non seulement par charité, mais aussi par justice.

XVI.

Quid est quod debui Il n'y a proprement que JESUS-CHRIST qui ait pû dire: *Qu'ai-je dû faire à ma voisine que je n'aye point fait*; parce que ne
de-

evant rien, à cette vigne, il faisoit tou^{ultra fa-}ours pour ellè plus qu'elle ne meritoit. ^{cere vi-} Mais celles que Dieu charge de la condui- ^{nea mea} e des ames, n'en peuvent pas dire de mê ^{& non fe-}ne. Elles sont réellement redevables à ^{ci ei:} ces ames qui leur sont commises, elles ^{Isa. 5. 4.} ne sçauroient manquer sans injustice à satisfaire à ce qu'elles leur doivent, parce que JESUS-CHRIST à qui elles doivent tout, les a mises en sa place, & exige d'elles ces devoirs en la personne de ses membres. La dette est certaine, & cependant il ne faut que comprendre un peu ce qu'elle renferme, & à quoi elle s'étend, pour être convaincu que personne ne sçauroit sçavoir s'il y satisfait.

XVII.

Outre ces scandales secrets qu'on ne sçauroit s'assurer d'avoir entièrement évitez, les Superieures sont tellement obligées de prier, & de prier ardemment pour celles qu'elles conduisent, que saint Gregoire marque entre les qualitez qui leur sont necessaires, qu'elles ayent quelque experience qu'elles obtiennent de Dieu les graces qu'elles lui demandent pour les autres. Une charité froide & languissante ne leur suffit pas, il faut qu'elles en ayent une vive & animée qui porte le feu dans les ames, & qui attire les graces de

Dieu sur elles par l'ardeur de ses prieres.

Une Superieure qui voit donc que les ames qui sont sous sa charge, ne profitent point, & qu'elles demeurent toujours foibles & malades, peut elle s'assurer que leur langueur ne vienne point de la sienne, & n'a t-elle pas sujet de craindre que Dieu n'impute à la froideur de ses prieres & à son peu de charité, la continuation de la maladie de ces ames qu'une charité plus ardente auroit pû guérir.

XVIII.

Cette Superieure n'a pas seulement besoin de lumieres generales sur les veritez Chrétiennes pour en instruire celles qu'elle conduit, mais aussi de lumieres particulieres sur l'état & les dispositions de chaque ame pour y proportionner ses avis, pour les aider à se connoître elles mêmes pour dissiper les auages dont l'amour propre leur cache ordinairement leurs defauts & leurs devoirs. Rien n'est plus necessaire que cette connoissance : cependant il n'y a rien de si facile de s'y tromper, ni de plus difficile que de se detromper des mauvaises impressions qu'on a reçues; parce que les preventions, les soupçons, les jugemens temeraires qui font concevoir aux Superieures de faulles idées de la disposition interieure des inferieures, les

em-

empêchent en même tems de reconnoître leur erreur.

X I X.

Il ne suffit pas, pour servir utilement les ames, d'avoir cette lumiere, il faut de plus la sçavoir menager en choisissant les tems & les moyens favorables pour la faire recevoir. Il y a peu d'esprits qui n'ayent quelque porte ouverte par où la verité pourroit entrer: mais ce qui fait souvent qu'elle est rejetée, c'est que nous heurtons à des portes fermées. Souvent même on ne prend pas la peine de les chercher. On ne s'applique point à decouvrir ce qui arrête de certains esprits en quoi consiste leur obscurcissement & leurs preoccupations. On voudroit qu'ils entraissent dans tout ce qu'on souhaite, sans avoir la peine de les éclairer & de les aider en rien, ou bien on le veut faire à la mode & non à la leur, & d'une maniere proportionnée à leurs besoins. Ainsi par cette negligence on participe à la continuation de leurs defauts.

X X.

Quand même on seroit assuré de n'avoir manqué en rien, ni dans la charité interieure, ni dans le soin d'instruire celles

*Spiritu
non for-
tius con-
cupiscen-
te.*

dont on est chargé, on ne pourroit pas encore dire qu'on n'a point de part à leurs fautes & à leurs chûtes. Car les Superieures peuvent être cause de leurs fautes en bien des manieres. La raison en est que bien souvent on ne fait des fautes, on ne demeure engagé dans des defauts, on n'est negligent à faire le bien, que parce que la concupiscence est plus forte que la grace, dit saint Augustin. Or encore que les hommes ne puissent pas donner directement la grace, ils peuvent contribuer néanmoins à diminuer la concupiscence, & sur tout les Superieures. Car c'est un de leurs principaux devoirs de travailler à affoiblir les passions de celles qui leur sont soumises, soit en les detournant des objets & des occasions qui les peuvent exciter, soit en les appliquant aux exercices qui y peuvent servir de remede. Une Superieure ne peut donc s'assurer de n'avoir point de part aux chûtes de celles qui sont sous sa charge qu'au cas qu'elle puisse se rendre temoignage de n'avoir rien oublié pour diminuer les passions qui sont cause de ces chûtes, & c'est de quoi elle a toujours sujet de douter.

X X I.

Il est difficile d'arrêter un poids qui se precipite par un lieu penchant lors qu'il est

est dans le milieu ou dans la fin de son mouvement, & qu'il a déjà aquis beaucoup d'impetuofité & de violence. Mais souvent il n'y avoit rien de si aisé que de l'arrêter au commencement, & la moindre force qui l'eût poussé de l'autre côté, auroit été capable de le retirer. Il en est de même des passions qui produisent les plus grands renversemens dans les ames. Elles sont d'ordinaire assez foibles dans leur naissance. Ce sont des étincelles qu'il auroit été aisé d'éteindre avec un peu d'eau. Il y en a telle qui se porte dans le progrès de ses passions aux dernières extremitez, qui auroit pû être retenuë dans le commencement par un peu de confiance, un peu d'ouverture, un peu de condescendance: mais quand on laisse enflammer ces étincelles, elles causent ensuite de terribles embrasemens, que Dieu impute souvent à la negligence de ceux qui n'y ont pas remedié quand ils le pouvoient.

X X I I.

Ce que je viens de dire du commencement des tentations, se peut dire de tous les commencemens de lumiere & de grace, dont Dieu repand souvent une certaine mesure dans les ames imparfaites, & même quelquefois dans les ames deregées. Cette mesure ne suffit pas, à la

veritez, pour surmonter les grandes difficultez de la vie Chrétienne; puis qu'elle est d'ordinaire petite & foible, ce qui donne sujet à un homme de Dieu de la comparer à un étincelle de feu que l'on allume sur un pavé glacé où les vents soufflent de toutes parts: mais elle est néanmoins proportionnée à certaines actions faciles, & si elle étoit bien ménagée, si on avoit bien soin d'éloigner les objets qui la dissipent: d'ôter l'aliment de la concupiscence qui l'étouffe, cette mesure de grace auroit pû s'augmenter, parce que la foi, comme dit saint-Augustin, merite son accroissement. C'est aux Supérieures à nourrir ces étincelles, & à écarter ce qui les peut éteindre, & elles ont besoin pour cela de beaucoup de lumière, d'adresse, d'application: mais comme les fautes qu'elles commettent sur ce point, sont d'ordinaire imperceptibles, personne ne sçait ce que Dieu leur impute de l'extinction de ces graces, ni des mauvais effets qui en sont des suites.

XXIII.

Epist. à Il faut proportionner les corrections
 S. Pau- non seulement à la quantité des fautes,
 lin n. 3. dit saint Augustin; mais à la force inte-
 citée ci- rieuse de celle qu'on veut corriger: c'est
 dessous. à dire qu'il faut savoir *ce qu'elle peut souffrir,*
Quid *frir,*

frir, & ce qui est au dessus de sa force : de quifque
 peur de l'accabler, au lieu de lui être uti-
 le. Mais cette connoissance & ce discer-
 quid re-
 nement est si profond que saint Augustin
 cuset.
 s'en écrie : *Quel sujet de tremblement, ô Aug. là-
 mon cher Paulin, saint homme de Dieu, même.
 quel sujet de tremblement, & quelles épais. Quis in
 ses tenebres ! Il declare qu'il ne sçait com-
 his om-
 nement se conduire dans l'observation de ces
 nibus
 regles, & il ne laisse pas de se reconnoi-
 tremor,
 tre coupable des fautes qu'il croyoit y mi Pau-
 commettre tous les jours. Combien ceux line, san-
 qui sont dans les mêmes engagements que *Est homo
 saint Augustin, de corriger & de repren- Dei, quis
 dre les autres, & qui ont moins de lumie- tremor,
 re que lui, en commettent-ils il davanta- quaten-
 ge? bra !**

XXIV.

Aug. ep.

95. al.

250. n. 3.

L'usage qu'on doit faire de ces refle-
 col 258.
 xions n'est pas d'entrer dans des sentimens *Ego in
 de decouragement & de defiance. Quand his quo-
 on se trouve engagé par l'ordre de Dieu tidie pec-
 dans quelque superiorité, on a sujet de care me
 croite au contraire que quelque multitu- fateor. Là
 de de fautes qu'on y commette, Dieu ne même. n.
 laissera pas de nous les pardonner, pour- 3.
 vû que nous nous humilions devant lui, &
 que nous lui criions avec le Prophète :
*Purifiez moi de mes pechez secrets : & par- Ab oculi-
 donnez moi la part que j'ai à ceux des au- tismen
 tres**

*munda-
me; &
ab alie-
nis parce
servo
110. Ps.
18. 13.
& 14.*

tres. Il connoît nôtre ignorance, nos ténébres, & nôtre foiblesse. Puisque, sans avoir égard à toutes ces impuissances, & à tous ces défauts, il nous engage à prendre soin des autres, nous devons espérer qu'il ne nous jugera pas selon la rigueur de sa justice, & qu'il pardonnera ces fautes d'aveuglement & d'ignorance. Mais ces vices ne laissent pas d'être utiles, & pour obtenir de Dieu cette grace, & pour faire regarder aux Supérieures les fautes & les foiblesse des ames qui sont sous leur charge avec d'autres yeux qu'elles ne les regardent d'ordinaire. Car elles les doivent convaincre qu'étant peut être elles-mêmes cause de la durée de ces défauts & de ces foiblesse, elles n'ont aucun droit d'entrer dans des sentimens d'impatience & d'indignation contre celles qui y sont sujettes, & encore moins de les mépriser & de les traiter durement; mais qu'elles doivent s'humilier profondément devant Dieu, & s'exciter continuellement à travailler à la guérison des autres par toutes les voyes que la lumière de Dieu leur ouvrira, en regardant toujours leurs maladies comme les leurs propres, non seulement par ce sentiment de charité qui nous fait prendre part aux maux du prochain, mais aussi par ce principe de vérité, Qu'une Supérieure n'a jamais une entière assurance de n'être pas coupable de la faute d'une inférieure

rieure dont elle est chargée.

XXV.

Cette sainte inquiétude qui tient l'esprit d'une Supérieure dans une attention continuelle aux moyens de mieux satisfaire à ses devoirs, est elle-même un des principaux moyens de s'en bien acquitter. C'est pourquoi l'Écriture représente les qualitez d'un directeur sous celle d'un homme qui s'est engagé à servir de caution pour son ami, fait voir qu'il n'y a point de plus contraire aux devoirs d'un véritable Pasteur, que ce mauvais exemple dans les fautes de ceux qui sont sous sa conduite. Car il est étrange avec quelles paroles l'Esprit de Dieu y exprime l'engagement & la sollicitude d'un homme qui s'est rendu caution pour un autre. Les *deris proci*: *Mon fils, si vous avez répondu pour un ami, & si vous avez engagé votre foi de votre main à un étranger: vous vous êtes fixé dans le filet par votre propre bouche, & apud exis vous trouvez pris par vos paroles. Fai: trancaum donc ce que je vous dis, mon fils, & deli-manum & vous vous-même; parce que vous êtes tuam. Il bé entre les mains de votre prochain. laqueus trés de tous cotés; hâtes-vous, & réveillez votre ami. Ne laissez point aller vos yeux verbis ommel, & que vos paupieres ne s'assissent point.* Il est certain que cet en-

captus propriis gagement rend les Pasteurs debiteurs envers les ames, & que ces ames ont en quelque sorte droit de leurs demander leurs soins, leurs prieres, & tout ce qui leur *ergo quod est* necessaire pour leur conduite. Ainsi *dico, fili* ils ne doivent pas être en una moindre *me, & te* inquietude que s'ils étoient obligez à payer *metipsū* une grande somme d'argent beaucoup au-dessus de leur bien. Il y a seulement cette *quia in-* difference, que l'on ne s'aquitte pas de ses *cidisti in-* dettes temporelles par le desir & le soin de *manum* s'en acquitter; mais que dans les dettes *proximi* spirituelles ce soin & cette inquietude *tui. Dis-* terieure que l'on a pour les ames, qui fait *curre, fe-* faire à une Superieure tout ce qu'elle peut *stina,* pour elles, l'en acquittent devant Dieu, puis *suscita* qu'elle leur doit, selon saint Bernard, (a) *amicum* ses soins & non pas la guerison.

tuum. ne

dederis somnum oculis tuis nec dormitent palpebrae tuae. Prov. 6. c. 1. 2. 3. 4. (a) *Curam, non curationem.*





*DE LA, PREPARATION
à la mort.*

I.

UN Ne personne qui pense serieusement à se preparer à la mort, doit avoir dans l'esprit que cette preparation ne peut consister qu'à donner tout l'ordre possible à sa vie passée, à sa disposition présente, & à ce qui lui reste de tems à vivre.

I I.

On ne peut donner ordre au passé que par la penitence, qui consiste ou dans l'exterieur des œuvres de penitence ou dans l'esprit interieur de penitence. Les œuvres exterieures de penitence peuvent être differemment pratiquées selon la difference des forces du corps. Les maladies & les incommoditez en peuvent tenir lieu, & il y a même quantité d'œuvres exterieures qui sont à la portée des plus foibles, & dont on ne peut craindre qu'elles fassent prejudice à la santé.

III.

LII.

On n'est point malade pour s'abstenir de tous les discours qui tiennent de la passion. On n'est point malade pour garder un régime de vie peu agréable aux sens, mais utile au corps. On n'est point malade pour éviter l'emportement dans les discours & dans les conversations. On n'est point malade pour ne porter aucun jugement des actions qui peuvent avoir différentes faces. On n'est point malade pour ne rien faire avec empressement, & pour agir toujours avec tranquillité & gravité. On n'est point malade pour ne se plaindre point des petits maux, des petites injustices qu'on reçoit. On n'est point malade pour se souvenir souvent de Dieu. On n'est point malade pour être uniforme dans ses exercices, pour fuir la bizarrerie & le desordre dans ses actions & ses occupations. On n'est point malade pour s'humilier en toutes occasions, dans les actions & dans les paroles. On n'est point malade pour agir en tout avec modestie & retenuë. On n'est point malade pour ne soutenir rien avec un esprit de contention. On n'est point malade pour se rendre, autant que l'on peut, aux desirs & aux volontez justes ou indifferentes des autres. Enfin moins on est en état de
pra-

pratiquer les œuvres fortes de penitence, & plus on doit avoir soin de ne négliger pas celles ci.

I V.

L'esprit de penitence qui doit animer ces actions exterieures, doit consister dans une conviction interieure que l'on est pecheur, & qu'en qualité de pecheur, on merite, & l'on doit même rechercher la punition de ses pechez, & accepter dans cette vûë toutes les privations, incommoditez, degoûts, maladies, qui nous arrivent, & pratiquer les œuvres de penitence dont on est capable.

V.

Il ne faut pas s'imaginer qu'on soit effectivement dans cet esprit, si-tôt qu'on s'occupe de ces pensées; mais il est bon néanmoins de s'en occuper, en priant Dieu qu'il nous les mette dans le cœur, la pensée jointe à la priere étant la voye ordinaire par laquelle Dieu forme les dispositions dans le cœur; & c'est pourquoi il se faut prescrire certains exercices qui renouvellent en nous cet esprit de penitence, & le mettent souvent devant nos yeux.

C'en est un, par exemple, de faire quelques prieres expressement le matin,
à

LII.

On n'est point malade pour s'abstenir de tous les discours qui tiennent de la passion. On n'est point malade pour garder un regime de vie peu agréable aux sens, mais utile au corps. On n'est point malade pour éviter l'emportement dans les discours & dans les conversations. On n'est point malade pour ne porter aucun jugement des actions qui peuvent avoir différentes faces. On n'est point malade pour ne rien faire avec empressement, & pour agir toujours avec tranquillité & gravité. On n'est point malade pour ne se plaindre point des petits maux, des petites injustices qu'on reçoit. On n'est point malade pour se souvenir souvent de Dieu. On n'est point malade pour être uniforme dans les exercices, pour fuir la bizarrerie & le desordre dans les actions & les occupations. On n'est point malade pour s'humilier en toutes occasions, dans les actions & dans les paroles. On n'est point malade pour agir en tout avec modestie & retenue. On n'est point malade pour ne soutenir rien avec un esprit de contention. On n'est point malade pour se rendre, autant que l'on peut, aux desirs & aux volontez justes ou indifferentes des autres. Enfin moins on est en état de
pra-

pratiquer les œuvres fortes de penitence, & plus on doit avoir soin de ne négliger pas celles ci.

I V.

L'esprit de penitence qui doit animer ces actions exterieures, doit consister dans une conviction interieure que l'on est pecheur, & qu'en qualité de pecheur, on merite, & l'on doit même rechercher la punition de ses pechez, & accepter dans cette vûë toutes les privations, incommoditez, degoûts, maladies, qui nous arrivent, & pratiquer les œuvres de penitence dont on est capable.

V.

Il ne faut pas s'imaginer qu'on soit effectivement dans cet esprit, si tôt qu'on s'occupe de ces pensées; mais il est bon néanmoins de s'en occuper, en priant Dieu qu'il nous les mette dans le cœur, la pensée jointe à la priere étant la voye ordinaire par laquelle Dieu forme les dispositions dans le cœur; & c'est pourquoy il se faut prescrire certains exercices qui renouvellent en nous cet esprit de penitence, & le mettent souvent devant nos yeux.

C'en est un, par exemple, de faire quelques prieres expressement le matin,
à

à midi, au soir, pour demander à Dieu l'esprit de componction & de pénitence, en partageant, par exemple, à ces trois tems differens, les sept Pseaumes de la Penitence. Monsieur l'Evêque d'Alençon ne manquoit pas de les reciter plusieurs fois le jour: on le pourroit donc bien faire une fois.

V I.

Afin de rendre cet exercice plus utile, il est bon de reciter ces prieres avec une vûë particuliere de certaines fautes dont on desire particulièrement demander pardon à Dieu, & d'obtenir de sa grace la componction; comme par exemple, l'ingratitude & le manque de reconnoissance à l'égard des bienfaits generaux & particuliers que nous avons reçûs de Dieu.

L'abus & le peu d'usage que nous avons fait des veritez qu'il nous a fait connoître, ou en les laissant steriles, ou en faisant même vanité de les savoir. Nous savons, par exemple, que nous ne pouvons rien de nous-mêmes & sans la grace de Dieu. Quel usage avons nous fait de cette verité; En avons-nous été plus appliquez à la priere, plus vigilans à ne rien entreprendre sans consulter Dieu, & sans lui demander son secours?

L'abus des Sacremens qu'on a souvent reçûs negligemment, sans application
&

& sans y penser après qu'on les a reçûs.

Le peu d'usage de tous les talens que Dieu nous avoit donnez, que l'on tourne souvent contre Dieu même, en les rendant les instrumens de ses propres passions.

Le peu d'usage des occasions que Dieu nous a données d'avancer dans la vertu, & de lui offrir quelque chose en payement de nos offenses. Car c'étoient autant de richesses que Dieu nous mettoit entre les mains, autant de tresors que nous avons dissipéz.

L'inutilité de nôtre vie que nous aurions pû rendre si utile à nôtre salut.

La preference que nous avons faite des vaines satisfactions que nous avons trouvées en contentant de petites passions, aux biens solides & éternels que nous eussions aquis en les mortifiant.

Les medifances secrettes qui ont pû se glisser dans nos paroles, en decouvrant sans nécessité les defauts du prochain.

Les consentemens secrets à des pensées mauvaises qui nous auront passé par l'esprit, & que nous nous serons dissimulées.

Le peu d'usage que nous avons fait des fêtes, & des solennitez de l'Eglise, & des mysteres qu'elle honore dans la suite de l'année, en les laissant passer sans en profiter.

VII.

L'ordre qu'on peut mettre à sa disposition présente, consiste premièrement en une revûe de ses passions subsistantes, & en une résolution sincère de les combattre, & d'en demander à Dieu la guérison, en les portant cependant en patience jusqu'à ce qu'il nous l'accorde.

Comme, par exemple, si l'on reconnoît que l'on a encore une grande sensibilité aux injures, que l'on s'en occupe, & que l'on en conserve une mémoire vive.

Si l'on est sujet à oublier Dieu dans la suite de ses actions, à agir humainement, en ne pensant à Dieu que lors qu'on en est averti par certaines choses plus évidemment mauvaises, dont on est frappé.

Si les objets qui se présentent & qui nous choquent nous font sortir de nôtre assiette & parler par humeur & par passion. Si nôtre esprit s'égare facilement, & s'il s'occupe encore souvent des jugemens des hommes, & regarde avec plaisir ceux qui lui sont favorables.

Si l'on se rejouit, ou si l'on s'afflige de ce qui se passe dans le monde, au lieu de le regarder par des yeux de foi.

Si.

Si l'on est sujet à la langueur & à l'amusement lors que Dieu nous met dans le repos.

On peut encore considerer sur ce même sujet les passions qui paroissent plus amorties, comme, par exemple, si l'on se sent libre de tous desirs, de desseins, de vûës, de projets. Si l'on regarde avec inclination les biens, les honneurs de ce monde, la reputation, l'éclat, la consideration.

Si l'on se sent libre d'envie & de haine.

Jusqu'à quel point on est sensible à l'amitié.

Si par exemple, on desire sincerement de rendre service au prochain. Si l'on n'est point trop sensible aux separations.

Si l'on est touché, & jusqu'à quel point, des maux spirituels du prochain.

Si l'on n'est point trop sensible à la crainte des accidens dont on peut être menacé.

VIII.

Il faut reconnoître en soi par un aveu humble & sincere toutes les foiblesses, & les miseres qu'il plaît à Dieu de nous decouvrir. Il faut les porter en sa presence, & les lui exposer comme les
ma-

(a) *Illu-* malades qui sont dans les ruës exposent
mina leurs maux.

oculos Mais il faut reconnoître nos tenebres
meos, à l'égard de ce que nous ne reconnoissons
ne unquā pas, & le prier qu'il les éclaire, & qu'il
obdor- ne permette pas que nous nous trom-
miam in pions nous-mêmes. Et ainsi il est bon de
morte. lui adresser souvent ces paroles de David:

Pf. 12. 4. (a) *Eclairez mes yeux, afin que je ne m'en-*

(b) *Et dorme point d'un sommeil de mort.* Et celles-

vide s ci: (b) *Et voyez s'il y a dans moi quel-*

via ini- que injustice, & conduisez-moi dans la
quitatis voye qui dure éternellement, dans la voye

in me est, de la charité qui ne perit jamais, au lieu
 & deduc que (c) la voye de la cupidité, qui est
me in via celle des pecheurs & des impies, *perira*
aterna- nécessairement.

Pf. 138. Et pour comprendre en peu de paro-
 24. les routes ces demandes, & les exposer

(c) *Iter* à Dieu, on peut se servir de ces paroles:

impiorū (d) Seigneur, vous voyez où tendent to's
peribit. mes desirs: & le gemissement de mon cœur

Pf. 1. 6. ne vous est point caché.

(d) *Do-*
mine,

I X.

ante te

omne de- L'ordre que l'on peut mettre au tems
siderium que l'on a encore à passer dans le monde

meum: jusqu'à la mort, dans la vûë de s'y prepa-

& *gemi-* rer, consiste à se prescrire une voye &
tus meus des pratiques qui y tendent & qui y puis-

à te non sent servir de preparation. Et pour ce-
est obscō- la

la il est bon de considérer qu'il y a trois sortes de vies : la vie de tenebres dans tous les hommes vicieux quand ils suivent leur passion : la vie de la lumiere obscure de la foi de laquelle vivent les justes en cette vie : & la vie de lumiere sans tenebres, dont on ne jouïra que dans l'autre monde. Or c'est proprement la vie de foi qui doit servir de preparation à la mort, puis qu'elle tient le milieu entre les tenebres de la vie charnelle & la lumiere sans tenebres de la gloire. Ainsi on se prepare d'autant moins a la mort, que l'on vit plus selon les vûës & les pensées humaines & charnelles ; & l'on s'y prepare d'autant plus, que l'on vit davantage selon la foi.

X.

Or comme l'homme ne vit qu'en pensant & en aimant, & qu'il agit & parle toujours selon les pensées qui sont dans l'esprit, & les affections qui sont dans le cœur, il est clair que vivre selon la foi, c'est parler selon la foi, c'est agir selon la foi, & que vivre de cette maniere est la vraie preparation à la mort.

X I.

Mais ce qui fait d'ordinaire que l'on vit peu de cette maniere, est que les nûës
de

de foi n' étant pas si vives ni si présentes , & au contraire les vûës humaines se présentant d'abord , on se livre aux pensées humaines , & ensuite en pensant humainement , on aime humainement , on parle humainement , & on agit humainement. Il est donc utile de pratiquer à cet égard ce que ceux qui sont dans les grandes places ont accoutumé de faire. Ils ne s'engagent pas d'ordinaire d'abord, ils ne font que des réponses indéterminées. J'y penserai , disent-ils , on verra ce qu'il y aura à faire.

C'est ce qu'il faudroit dire dans les rencontres de la vie en arrêtant la mobilité de l'esprit , pour avoir le tems de consulter la foi , & avant que de s'être livré aux objets , jeter un regard du côté de Dieu pour considérer ce qu'il nous prescrit , & ce qu'il demande de nous.

On nous rapporte , par exemple , la nouvelle d'un événement extraordinaire qui paroît préjudiciable à nos amis & à l'Eglise. Au lieu de se livrer aux pensées qui peuvent naître de cet objet , il faut arrêter l'activité de l'esprit , & jeter les yeux du côté de Dieu pour voir ce qu'il nous ordonne dans cet événement.

Or il nous ordonne certainement d'éviter les mouvemens humains , comme la colere , le dépit pour entrer d'abord dans
le

le calme & dans la tranquillité, car ce qu'il demande de nous, selon l'Apôtre, *Hac est* avant toutes choses, *est nôtre propre sanctification.* *voluntas Dei*

Ce qu'il demande de nous est que nous sanctifions nous-mêmes, puis que sans lui tout est vain. Ce qui se présente & arrive est capable de nous faire faire des fautes considérables, aux
Ce qu'il demande de nous, c'est que nous ayons pitié de nôtre ame. *Thess. 4. 3.*

Il ne nous imputera pas les desordres du monde, mais il nous imputera nos propres desordres. Si les autres font mal, n'augmentons pas ce mal par celui que nous ferions nous-mêmes. *Deo. Eccl. 3.*

Après que l'on aura songé à ce que la foi nous prescrit en particulier, on peut penser à ce qu'elle découvre en general, comme aux maux qui en arrivent à l'Eglise: & après les avoir reconnus on en doit gémir devant Dieu, & en parler aux hommes d'une manière propre à leur inspirer les sentimens justes qu'ils doivent avoir sur ce sujet, c'est à dire des sentimens exemts de mouvemens turbulens & indiscrets. *cli. 30. 24.*

XII.

Ces sentimens & ces paroles de foi doivent être accompagnez d'un desir que Dieu voye dans le fond du cœur, non seu-

seulement d'être delivré des mouvemens turbulens que les passions excitent, mais de la vûë même des maux & des miseres de ce monde : & nous nous devons servir du trouble de cette vie pour faire croître en nous le desir de la paix de l'autre, où nous n'aurons plus d'autre objet que la justice, & d'où toutes les iniquitez seront bannies : ces desirs frequens & sinceres de la vraye justice étant une excellente preparation à la mort ; puis qu'il est écrit : *Heureux ceux qui ont faim & soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiez.*

*En S.
Math.
s. 6.*

X I I I.

Mais comme la mort à laquelle nous sommes condamnez, n'est pas la simple mort du corps, mais la privation de toutes les creatures, ayant merité par nos pechez de les perdre toutes & d'en être éternellement separez : la vraye preparation à la mort doit consister à se separez & à se priver, autant que l'on peut de toutes les creatures, & à accepter les privations que Dieu nous en envoie comme des parties de cette mort generale qui est portée dans l'arrêt que la justice de Dieu a rendu contre nous.

S'il arrive donc par l'ordre de la providence que nous soyons privez de quelque chose, de quelque bien, de quelque

que

que ami, de quelque consolation humaine, de quelque support, de quelque liaison, il faut recevoir tout cela dans cette vûë de mort. Il faut encore mourir, autant que l'on peut, à la science, à la réputation, à la considération, à la confiance, aux satisfactions humaines, & prévenir même les séparations nécessaires par les séparations volontaires de toutes les choses inutiles & non nécessaires. Et quand on a cette vûë fortement dans l'esprit, on trouve à tout moment des occasions de pratiquer cette mort.

X I V.

Il faut continuellement avoir dans l'esprit que nous ne sommes point faits pour les créatures. Quand même nous serions innocens, il ne nous seroit pas permis d'en jouir, mais seulement d'en user, & après un usage passager, nous en aurions été éternellement séparés par la beauté éternelle. A plus forte raison sommes-nous obligés d'y renoncer étant pécheurs & ayant été condamnés à les perdre, parce que nous les avons aimées avec dérèglement. Ce supplice ne fait que nous remettre dans nôtre état naturel, & la douleur qui accompagne cette privation ne naît que de nôtre attaché; mais la privation des créatures est

X V.

L'homme est créé pour vivre dans une solitude éternelle avec Dieu seul. Car la société des Bienheureux ne troublera point leur solitude, puis qu'elle ne les détournera nullement de l'application totale à Dieu leur unique bien, & que la vûe des créatures ne sera qu'une extension de celle de Dieu. Se preparer donc à la mort, c'est s'accoutumer à cette solitude avec Dieu; s'accoutumer à avoir Dieu present dans l'esprit & dans le cœur, & à n'y avoir point les creatures. Ainsi l'exercice de la presence de Dieu, la vûe qu'il nous regarde, l'adoration ou continuelle ou frequente de Dieu est une des meilleures preparations à la mort: & si l'on ne le doit pas pratiquer en se bandant la tête, on le doit faire en rappelant son esprit à Dieu, en se tenant solitaire le plus que l'on peut, en s'accoutumant à l'avoir present dans nos paroles & dans nos actions.

La vie de l'autre monde consiste à penser toujours à Dieu. La preparation à cette vie, c'est d'y penser le plus que l'on peut.

XVI.

La mort de JESUS-CHRIST, pouvant seule sanctifier la nôtre, il n'y a point de bonne mort que celle qui est unie à la mort de JESUS-CHRIST. Il n'y a donc point de bonne preparation à la mort que celle qui nous prepare à cette union. Or le moyen le plus naturel pour cela est de faire de la mort de J. C. sa meditation la plus ordinaire, de l'avoir souvent dans l'esprit & dans le cœur. Cette meditation de la mort de J. C. comprend celle de sa vie, parce que sa vie a été une mort continuelle, & qu'il l'a toujours eüe devant les yeux, qu'il l'a toujours offerte à son pere. Ainsi la mort a toujours fait une circonstance essentielle de toutes ses actions. Quiconque veut donc se preparer à la mort utilement, doit tâcher d'avoir J. C. vivant & mourant le plus qu'il peut dans le cœur, & se servir de diverses inventions saintes pour s'en renouveler la memoire, & pour se lier plus étroitement à JESUS-CHRIST.

XVII.

Tout tems est bon pour pratiquer cette

union avec JESUS-CHRIST mourant : mais le plus favorable est celui où il nous est mandé d'annoncer la mort du Seigneur, *1. Aux Cor. II. 26.* c'est à dire le sacrifice de la Messe. Nous y devons offrir à Dieu le corps de J. C. mort & sacrifié sur la croix : mais nous l'y devons offrir en offrant nôtre mort avec la sienne, & en priant Dieu de recevoir l'une avec l'autre, & de nous fortifier dans ce terrible passage.

Ainsi la commemoration de la mort de JESUS-CHRIST doit enfermer la commemoration de la nôtre : & comme le lieu & le tems nous sont inconnus, mais connus à Dieu seul, nous les lui devons offrir tels qu'il les connoît, & suppléer par nôtre devotion presente à l'impuissance où nous serons peut-être alors de nous acquitter de cet hommage. Il faut donc à chaque Messe adorer & accepter l'arrêt qu'il a prononcé touchant nôtre mort, avec toutes les circonstances qu'il y voudra joindre.

XVIII.

Tous ceux qui desirent de se preparer à la mort, doivent avoir une devotion & une confiance particuliere à l'intercession de la sainte Vierge : car c'est de l'Eglise même que nous apprenons
cette

cette pratique par la priere qu'elle a ajoutée à la Salutation Angelique. Et ainsi, pour la graver davantage dans nôtre cœur il est utile non seulement de reciter cette priere avec une vûë particuliere de nôtre mort, mais d'augmenter dans cette intention les prieres de devotion que nous faisons tous les jous à la sainte Vierge. Sa vie ayant été toute separée du monde, toute recueillie en Dieu, n'a point eu d'objet plus ordinaire que de lui offrir la vie de son Fils & la sienne. Il faut s'associer en esprit à son offrande, & la prier de nous obtenir cette disposition.





COMMENT ON DOIT SUIVRE

la volonté de Dieu à l'égard des pensées & des mouvemens dont l'esprit est agité.

L'Etat de cette vie ne nous oblige pas seulement à vivre avec des hommes bons ou mauvais, amis ou ennemis qui sont hors de nous, mais il nous impose de plus la nécessité de vivre avec un peuple intérieur dont nous ne sçaurions éviter entièrement le commerce, c'est à dire, avec les diverses pensées qui se présentent à nôtre esprit, & les divers mouvemens dont nôtre ame est agitée.

Ce monde intérieur de pensées & de mouvemens n'est pas souvent moins incommode que celui qui est au dehors, & même le monde extérieur ne nous sçauroit nuire qu'en dereglant nôtre monde intérieur.

Il faut donc apprendre aussi bien à vivre avec soi-même qu'avec les autres: & comme on doit discerner entre ceux qui nous parlent au dehors, ceux qu'il faut écouter, de ceux qu'il ne faut pas écouter, il faut faire le même discernement de nos pensées & de nos mouvemens. Il

Il y en a qu'il faut suivre, qu'il faut écouter: il y en a d'autres qu'il faut rejeter autant que l'on peut.

On peut donc dire que comme il y a toujours quelque volonté de Dieu à observer à l'égard de tout homme qui nous parle & qui nous porte à quelque chose, il y a aussi quelque volonté de Dieu à observer à l'égard de toutes pensées, de tous mouvemens, de tout sentiment intérieur que nous avons. Il faut ou les suivre, ou ne les pas suivre, s'y arrêter ou ne s'y pas arrêter; & c'est en cela que consiste la plus grande partie de la vigilance que nous devons avoir sur nous-mêmes, & de la fidélité que nous devons à Dieu.

Il y a des mouvemens dont le discernement est facile, parce qu'ils sont ou clairement bons ou clairement mauvais; & alors il est clair que la volonté de Dieu est que l'on suive les bons & que l'on rejette les mauvais. Et il en faut dire autant des pensées clairement bonnes, ou clairement mauvaises.

Mais il y a des pensées & des mouvemens qui ne sont pas de ce genre là. Le bien & le mal n'y paroît pas si clairement. On y voit au contraire une apparence de bien, & ce bien en couvre souvent le mal & nous engage. Voici néanmoins quelques règles pour s'y conduire.

Il est certain que vivre Chrétieusement
c'est

In veri- c'est suivre la vérité, c'est *marcher dans*
tate am- la vérité, comme dit saint Jean. Ainsi
bulare. faire ce que Dieu veut à l'égard de nos
 3. *Epit.* pensées & de nos mouvemens, c'est en
de Saint juger ce que la vérité en juge, & faire à
Jean, 4. cet égard, ce que la vérité nous prescrit.

Quelque pensée donc & quelque mouve-
 ment que l'on éprouve, il n'y a qu'à les
 comparer avec la règle de la vérité, &
 faire précisément ce qu'elle ordonne. Des
 exemples éclairciront mieux ce que l'on
 doit observer en ces rencontres.

Il arrive qu'un Prêtre en communiant
 une personne qui a la conscience tendre,
 laisse tomber l'hostie sans qu'il y ait de
 la faute de cette personne; il lui vient en
 même tems une pensée que peut-être ses
 pechez sont cause de cet accident, & cette
 pensée lui cause de la frayeur & de la
 tristesse.

Je dis que cette personne pour suivre
 Dieu dans cette rencontre, doit juger de
 cette pensée & de ce mouvement par la
 vérité. Or la vérité lui dit tout ceci:

1. Que Dieu peut avoir une infinité de
 fins différentes dans la permission de cet
 accident.

2. Que c'est une temerité de déter-
 miner entre ces fins, quelle est celle que
 Dieu a eüe.

3. Qu'il est impossible de trouver au-
 cune lumière certaine pour decouvrir cet-
 te fin.

4. Que la volonté de Dieu est que l'on rejette les pensées temeraires, & dont on ne sçauroit être éclairci.

5. Que la volonté de Dieu est que l'on empêche, autant que l'on peut, son ame d'être ébranlée par des vûës temeraires dans lesquelles on ne sçauroit trouver aucune lumiere; parce que si on s'y laissoit aller, on donneroit ouverture au demon pour nous troubler quand il voudroit; & de tout cela cette personne devoit en conclure que la volonté de Dieu est à son égard qu'elle prenne & les pensées & les frayeurs qui lui viennent de cet accident pour des tentations qu'il faut rejeter; qu'elle doit faire scrupule de s'y arrêter volontairement & qu'elle doit se servir de son trouble pour reconnoître avec humilité la foiblesse de son ame qui s'émeut de ce qui ne la doit point émouvoir, & qui ne s'émeut pas souvent de ce qui la devoit toucher bien plus vivement.

Il faut dire la même chose de certains sentimens vagues & de certaines pensées confuses, Qu'on n'est point en état de grace, qu'on trompe le monde, & ses directeurs; qu'il y a quelque chose en soi de caché qui ne plaît pas à Dieu, qu'on ne devoit se mêler de rien, ni parler à personne.

Il est bien plus clair qu'on ne doit

point écouter ces pensées & ces mouvemens, si c'est la nature & l'humeur qui les produit, & si Dieu n'y a point de part. C'est donc ce qu'il faut examiner : & pour cela il n'y a qu'à s'interroger soi-même, & se demander quelles preuves on a de la vérité de ces pensées & quel fondement elles ont.

Si l'on connoît distinctement ces fondemens & ces preuves, il les faut examiner, & il le faut faire en la manière la plus propre pour trouver la vérité ; c'est à dire avec paix, sans trouble, sans se laisser aller à des mouvemens de tristesse. Et c'est pourquoi il est bon de différer quelquefois l'examen de ces pensées, après que le mouvement & l'agitation est passée, & que l'on sera rentré dans la paix. Mais si l'on ne connoît point le fondement particulier de ces pensées, & qu'elles se réduisent à des vûes confuses & vagues qui ne présentent à l'esprit rien de distinct : je dis qu'il est clair que la volonté de Dieu est que l'on n'y ait aucun égard, & qu'on les prenne pour de pures tentations.

Car il est visible que la conduite de la vie Chrétienne ne seroit qu'une inconstance & bizarrerie perpétuelle, si l'on s'arrêtoit à ces mouvemens vagues & confus, & à ces sortes de pensées sans fondement. Mille choses sont capables de les
faire

faire naître : la melancolie, & le remuement des humeurs, l'application de l'Esprit à un objet triste en soi, le défaut d'application à des objets consolans, la foiblesse naturelle de l'esprit qui s'ébranle de peu de chose.

Or Dieu ne veut pas qu'on mène une vie bizarre & inconstante, ni qu'on s'expose à une si dangereuse tentation. Il ne veut donc pas qu'on s'arrête à ces sentimens & à ces pensées.

Que veut-il donc que fasse une ame qui les éprouve ? Il veut qu'elle reconnoisse humblement sa propre foiblesse, qu'elle la confesse devant Dieu, & que malgré sa foiblesse elle se resolve à aller son train, à résister à ces pensées, à fendre ces tourbillons & ces nuages, & à attendre en paix que Dieu les dissipe en se resolvant de ne rien changer sur ce dans sa vie, car il ne faut rien changer que sur des lumieres claires.

Tout ce qu'elle peut y deferer, est de jetter un regard sur les fondemens qu'ils peuvent avoir, & ensuite un regard vers Dieu, pour lui demander la grace de ne se point tromper en se jugeant elle-même.

Quand c'est Dieu qui produit des frayeurs dans les ames, ce ne sont pas des frayeurs vagues ou confuses : ce sont des frayeurs qui ont des sujets particuliers

ou distincts que Dieu leur fait voir, ou qui les portent à rentrer en elles-mêmes pour s'examiner à fond, & qui leur font découvrir quelque chose de clair par cet examen. Mais quand elles ne donnent aucune lumière, & qu'elles ne se terminent à rien, la volonté de Dieu est que l'on ne s'y arrête pas, & qu'on les regarde comme des mouvemens humains dont on se travailleroit inutilement.

En un mot, nulle action, nul changement de conduite ne doit être fondé sur des instincts, des sentimens & des mouvemens confus, parce que c'est une lumière claire & certaine, & que cette voye seroit une voye d'illusion, qui mène à l'inconstance & à la bizarrerie.

Ce n'est pas qu'il ne se puisse faire que ces pensées soient effectivement véritables, & que celui qui craint de tromper son directeur ne le trompe en effet: mais tant qu'on ne le sçait pas & qu'on n'a pas moyen de se faire mieux connoître, il faut s'abandonner à Dieu, & suivre cette lumière. Qu'il est inutile, dangereux, & déréglé de se laisser ébranler par des pensées dont on ne connoît point la vérité, & que l'on ne sçauroit point connoître, & que tout ce que l'on doit faire dans ces tenebres, c'est de demander humblement & avec paix à Dieu, qu'il nous éclaire, & de continuer cependant
dans

dans le même train de vie jusqu'à-ce qu'il nous ait éclairés, & de s'encourager en tristis es disant à son ame avec le Prophete Roi: anima **Mon ame, pourquoi êtes-vous triste, & mea, & pourquoi me troublez-vous? Espérez, en quare Dieu, car je lui rendrai encore mes actions contur-** de graces: il est le salut & la joye de mon **bas me visage, il est mon Dieu.**

Spera in
Deo,

quoniam adhuc confitebor illi salutare vultus
mei, & Deus meus. Ps. 42. 5. 6.





QUE LES DIFFERENTES
dispositions font juger differemment
des mêmes objets.

I.

Cette diversité des sentimens paroîtra plus sensible par l'exemple d'un prisme de verre, qui est regardé fort differemment par trois sortes de personnes. Si on le donne à un enfant, il s'en divertira tout un jour, & même plusieurs jours. Il sera ravi de la beauté des couleurs qu'il appercevra au travers, & il se croira heureux de la possession de ce trésor.

Si l'on le donne à un Philosophe, il y trouvera la matiere d'un grand nombre des speculations sur la nature des couleurs, sur les refractions & reflexions de la lumiere, sur le renversement, le raccourcissement, l'éloignement des objets.

Si l'on le donne à des gens du monde qui ne se mêlent pas de Philosophie, ils le regarderont negligemment comme un amusement d'enfant. Ils trouveront, à la verité, quelque beauté dans cette diversité de couleurs: mais la pensée que
 ce

ce n'est qu'une apparence, leur fera remettre incontinent le verre sans aucune attache.

On voit donc par la maniere dont on le regarde à quelle classe on appartient.

I I.

Les gens du monde méprisent intérieurement les philosophes & les enfans, les uns comme se repaissant de speculations vuides & creuses, les autres comme s'attachant à un vain plaisir, & n'en voyant pas le peu de solidité. Les philosophes méprisent & les gens du monde comme n'étant point touchez des beautés de l'esprit & de la nature, & les enfans comme étant trop touchez des objets des sens. Les enfans ne méprisent personne. Ils jouissent de la beauté de l'objet qui les attire sans reflexion, & je pense que bien que toutes ces trois dispositions soient defectueuses : celle des enfans l'est moins que les autres.

I I I.

Il est certain que ce que l'on voit par ces prismes, est plus beau en soi que tout ce que les hommes peuvent faire par leur industrie, & qu'elle ne sçauroit égaler l'éclat que cet instrument donne en un
mo-

moment à tous les corps. Il est donc certain que s'il n'y avoit au monde qu'un de ces prismes, & qu'on n'en pût faire d'autres, tous les diamans ensemble n'en égaleroient pas le prix. Un seul prisme vaudroit un Royaume, & rendroit heureux dans l'opinion des hommes celui qui en seroit possesseur. Mais parce qu'il n'y a rien de si facile que d'en avoir un, cet instrument si précieux est réduit par l'opinion des hommes à servir d'amusement aux enfans, & il y a quelque honte aux personnes âgées de s'y arrêter & d'en faire état.

I V.

La raison en est, qu'étant si commun & de si vil prix, il ne distingue point ceux qui le possèdent de ceux qui ne le possèdent pas, parce qu'il ne tient qu'à chacun de le posséder. On ne dit à personne, qu'il est heureux d'avoir un prisme. C'est une félicité exposée à tout le monde, & qui ne touche point les hommes, à cause de la corruption de leur cœur. Leur plaisir est de jouir de ce dont les autres ne jouissent pas. Rendez leur bonheur commun, il leur devient méprisable. La rareté en fait le prix, & il faut, afin qu'ils se croient heureux, qu'ils en voyent d'autres qui se
trou-

trouvent malheureux : cette preference qu'ils se donnent à eux-mêmes dans leur idée, faisant toute leur joye & tout leur plaisir.

V.

Si tout le monde avoit des palais, personne ne se trouveroit heureux d'en avoir. Qui est-ce qui compte entre les avantages de sa condition de voir le soleil, les étoiles, les nuées, les campagnes, les montagnes ? Toutes les beautés de la nature ne nous sont rien, parce qu'elles sont communes à tous. Et l'envie que les hommes ont de se distinguer les a portez à attacher leur plaisir à des parterres, à des allées, à des lambris, à des vases, à quelques ornemens qui sont infiniment moins beaux que les objets communs qui sont exposez à tout le monde, parce que les pauvres ne jouissent pas de ces objets, & qu'on louë les riches de les avoir.

V I.

Le plaisir des hommes est donc un plaisir de vanité & de malice. Il est tout appuyé sur les faux jugemens des hommes, qui loient excessivement certaines choses parce que les autres ne les peuvent pas avoir. Ce n'est pas ce qu'il y a de réel dans les objets qui nous plaît; c'est
de

de voir que nous avons ce que les autres n'ont pas. Ces plaisirs d'orgueil sont proprement ceux dont les hommes sont insatiables. Ils se dégoûtent de tous les autres ; mais ils ne se lassent jamais de de ceux-là, parce qu'il y a des bornes dans les plaisirs des sens, mais qu'il n'y en a point dans ceux de l'orgueil.

V I I.

Cependant il est certain qu'il y a quelque chose de plus réel dans ce qui est indépendant de notre imagination, que dans ce qui en dépend absolument. Et par conséquent les enfans étant remuez fortement par les objets des sens, & prenant grand plaisir à regarder avec un instrument qui leur représente cette diversité de couleurs, sont plus raisonnables en cela que les hommes plus avancez en âge qui le méprisent, parce qu'ils n'y voyent pas la nourriture de leur orgueil, & que la passion pour ces plaisirs d'imagination & de vanité les rend insensibles à toutes les beautés plus réelles, plus solides, & plus innocentes.

V I I I.

Ainsi l'âge ne fait que nous rendre moins raisonnables. Ce qu'on appelle

accroissement de raison en est l'obscurissement. En sortant de l'ignorance simple des enfans, nous tombons dans l'erreur & dans l'illusion qui est beaucoup pire que l'ignorance. Nous étouffons les passions naturelles par des passions plus vaines & plus malignes, & nous ne cessons de nous plaire à ce qui divertit les enfans, que parce que nous avons le cœur plus gâté & plus corrompu que les enfans.

I X.

Il y a un bien dans certaines passions qui est l'effet d'un grand mal, & il y a du mal dans d'autres qui est une preuve d'un assez grand bien. C'est un bien que d'être au dessus des vains amusemens de l'enfance, & de n'y prendre plus de plaisir: mais c'est un bien qui vient dans beaucoup de monde d'une très méchante cause, qui l'attache aux objets qui contentent la malignité ou l'orgueil, ou quelque autre passion plus criminelle. C'est un défaut que d'être trop touché des beautés de la nature: mais c'est une marque d'un assez grand bien, car c'est signe qu'on n'est pas beaucoup rempli de passions malignes. Ainsi ce sont les derniers défauts qu'il faut corriger.

X.

La facilité qu'a la raison à nous détacher des plaisirs de la vûë, fait voir qu'ils ne sont pas bien sensibles. Car enfin s'ils étoient si agréables & si vifs, ils nous attacheroient & nous divertiroient en tout âge, puisqu'en tout âge nous avons des yeux. Un prisme de verre nous en apprend la vraie mesure. Peut-être que s'il étoit en nôtre choix nous aimerions mieux voir tous les objets de la nature, tels qu'ils nous paroissent par un prisme, que de les voir tels que nos yeux nous les représentent. Mais l'incommodité qu'il y a à tenir cet instrument sur les yeux, fait que nous aimons mieux les voir ordinairement sans prisme, qu'avec un prisme. C'est ce qui donne lieu de conclure, que le plaisir que donne la vûë du plus bel objet qui soit dans le monde, est moins considérable que la plus petite incommodité, comme est celle de tenir quelque chose devant ses yeux. La nouveauté jointe au plaisir surpasse la peine, la peine surpasse le plaisir lors que la nouveauté n'y est pas jointe. Ainsi nous voyons d'abord cette diversité de couleurs avec plaisir pour un moment, & nous ne pouvons la considérer un quart d'heure.

XI.

X I.

Les couleurs qui se voyent par un prisme sont aussi réelles que celles qui se voyent par les yeux ; parce que nos yeux ne sont que de certaines lunettes qui nous représentent les objets d'une certaine manière , qui n'est pas plus la manière véritable des objets , que celles où nous les voyons par un prisme. Cependant parce que nos yeux sont l'instrument ordinaire dont nous nous servons , nous appelons couleurs véritables celles que nous voyons par nos yeux , & couleurs fausses & apparentes celles que nous voyons par des lunettes extraordinaires , comme par un prisme.

Nous en faisons de même dans les objets de nos passions. Les objets des passions permanentes , perpétuelles , communes nous paroissent raisonnables , sérieux , importans. Nous ne nous défions jamais de nous y tromper ; mais quand les passions sont extraordinaires , nous sentons bien qu'il y a de l'erreur , de la folie , & de l'illusion dans l'attache que nous y avons. Ce Gentilhomme va se faire casser la tête à un assaut sans aucune vûë de son devoir , & par une pure ambition. Il est sage , brave , genereux. Cet autre demeure à la maison , c'est un fou , &

un esprit bas selon le monde. Car l'opinion commune tient lieu de verité, & l'estime commune tient lieu de grandeur; & quiconque s'en éloigne, tombe dans la folie & dans la bassesse, au jugement des hommes.

X I I.

Pour voir tous les objets renversez par le moyen d'un prisme, il ne faut que les regarder d'une autre maniere que celle qui nous les fait voir colorez. Le seul changement des rayons de nôtre vûë bouleverse à nôtre égard toute la nature. C'est une assez belle image de ce que produit en nous la vûë de la foi. Sans qu'il arrive rien de nouveau dans le monde, elle le renverse aux yeux de nôtre esprit. Elle nous fait voir les grands petits, & les petits grands, les riches, pauvres, & les pauvres, riches; les heureux, miserables, & les miserables, heureux. Chaque degré qui nous paroïsoit s'élever pour monter au comble de la felicité & de l'honneur, nous paroît un degré qui descend dans l'abîme des miseres.

X I I I.

Les objets extérieurs ne sont colorez que quand les rayons qui nous les font voir

voit, passent par le prisme & qu'ils se brisent en passant; ce qu'on appelle refraction. C'est le milieu par où ils passent qui leur donne cet éclat; & sans cela ils nous paroïtroient à l'ordinaire. Rien de même ne paroît vif & agréable à nôtre esprit que ce qui passe par nôtre cœur. Le cœur est ce milieu qui altere la couleur naturelle des objets, & qui nous les fait paroître autres qu'ils ne sont en effet. Et cela est vrai à l'égard de toutes choses; Car comme un prisme colore toutes sortes d'objets, & aussi bien les plus difformes que les plus beaux; que rien n'est affreux quand on le voit par ce milieu qui change la bouë en pierres précieuses, de même les plus indignes objets passant par nôtre cœur, y peuvent recevoir un éclat & une couleur trompeuse qui nous les peut rendre agréables.

X I V.

Quand on voit les objets renversez par un prisme, on ne les voit plus colorez. Quand on regarde le monde par la vûë de la foi, il nous paroît sans éclat & sans cet agrément qui n'étoit pas dans les choses mêmes, mais qu'elles empruntoient de la corruption de nôtre cœur.

X V.

Si quelqu'un desiroit, afin de voir le
mon-

monde renversé, qu'il se renversât effectivement, il faudroit le prier de prendre un prisme, & de contenter son desir sans troubler l'ordre du monde. Le changement de sa vûë fera le même effet que le bouleversement de toute la nature. Il y a de même de certains naturels malins qui voudroient qu'il arrivât continuellement des renversemens dans les affaires du monde, & que ceux qui sont au dessus de la rouë se trouvassent au dessous. Pour les guerir de cette malignité, il faut leur dire que s'ils veulent voir ces grands changemens sans tant de peine, ils n'ont eux-mêmes qu'à changer de vûë, au lieu de prétendre changer les objets. Ce changement de vûë produira le même effet qu'un renversement réel. Ils verront ceux qui leur donnent de l'envie, dans un état miserable. Mais ce qui fait qu'ils ne se contentent pas par cette vûë de foi qui renverse le monde à leurs yeux, c'est qu'ils ne veulent voir rabaissez ceux qui sont les objets de leur jalousie, qu'afin de s'en rejouir, & de prendre un plaisir malin dans leur abaissement; au lieu que la foi qui nous fait regarder les grands du monde dans la misere, nous empêche d'y prendre plaisir, & excite plutôt en nous des sentimens de compassion. Et ainsi ce n'est pas ce que demande la malignité du cœur de l'homme.

QV'IL



QU'IL Y A BEAUCOUP
à craindre dans les contestations pour
ceux même qui ont raison.

I.

Les contestations qui arrivent parmi les hommes par les diverses vûës, & les divers sentimens qui partagent leurs esprits, sont une source de tant de pechez qu'on ne sçauroit trop les prévoir & se les représenter, afin d'avoir plus d'application à les éviter. On n'y considère d'ordinaire que ceux où l'on tombe, ou en prenant un mauvais parti, ou en soutenant trop fortement & trop aigrement une vérité: & l'on se croit à couvert de tout, quand on a raison dans le fond, & qu'on a évité en se défendant les paroles dures & choquantes.

Cependant en observant même ces deux regles qui doivent être inviolables, on peut encore se rendre coupable d'un très-grand nombre d'autres défauts aussi dangereux, & qui ne deshonnorent pas moins la vérité qu'on pretend soute-

nir. Et c'est ce que l'on a dessein de faire voir par cet Ecrit,

I I.

Premièrement c'est un défaut naturel de la persuasion forte qu'on a raison, de s'irriter de l'opposition de ceux qui nous contredisent. Or cette irritation peut être la source de diverses tentations & de divers défauts. On est tenté de mépriser ceux qui nous contestent quelque chose contre la raison, On est tenté d'en faire des plaintes non nécessaires. On est tenté de refroidissement envers eux, & ce refroidissement passe souvent jusqu'à quelque sorte d'aversion. On s'en prend non seulement à leur esprit, mais à leur cœur. On les soupçonne d'intérêt, de prévention, de malignité, d'opiniâtreté, de défaut de justesse d'esprit, non seulement dans le point particulier dont il s'agit; mais généralement en toute autre chose.

I I I.

Ceux qui ont tort, à la vérité, coopèrent à toutes ces tentations par leur contradiction injuste; mais la faute des uns n'excuse point celle des autres. On n'a jamais droit de mépriser le prochain, ni de concevoir de l'aversion pour lui, ni de

de lui attribuer des défauts que l'on n'est pas assuré qu'il ait. On n'a jamais droit d'inspirer à personne par des plaintes non nécessaires du mépris pour lui. Cependant la persuasion forte qu'on a raison, produit souvent tous ces effets & toutes ces dispositions injustes, qui égalent & surpassent même souvent de beaucoup l'injustice que les autres ont pu commettre à notre égard. Ainsi, en même tems que nous sommes innocens aux yeux des hommes & à nos propres yeux, c'est nous souvent qui sommes réellement les plus coupables au jugement de la souveraine justice.

I V.

Il y a donc des personnes à l'égard desquelles on peut dire que c'est un état dangereux que d'avoir raison, & qu'elles n'ont pas assez de vertu pour avoir si fort la justice de leur côté, & même qu'il vaudroit mieux pour elles qu'elles eussent un peu tort. Car cette justice dans une rencontre particulière étant jointe avec une vertu foible, rend toutes leurs passions fieres, aigres, méprisantes, insultantes. Elle rend les playes qu'elles ont reçues par la contradiction; plus profondes, plus envenimées; & ainsi elle leur nuit au lieu de leur être utile. De sorte

qu'elles doivent craindre que cette opposition qu'elles reçoivent injustement, ne soit une punition de leur fierté intérieure pour laquelle Dieu a permis qu'il leur arrivât cette occasion de chute.

Il n'y a personne qui n'ait sujet de craindre que ces tenebres qui ont caché la vérité à ceux qui les ont contredits mal à propos, n'ayent été attirées par quelque hauteur intérieure qui ait mérité d'être exposée à cette tentation. Ainsi l'on n'a jamais sujet de se choquer de l'aveuglement des autres, parce qu'on ne sçait jamais si on n'y a point autant de part que ceux qui l'éprouvent.

V.

C'est encore un effet de cette forte persuasion, de rendre ceux en qui elle est, plus attachez à leur sens, & de leur donner plus de confiance en leur propre jugement. Car se trouvant obligez de se préférer à celui des autres dans un cas particulier, ils croient être en droit de le faire en tout, & d'en tirer une conclusion générale à leur avantage, ce qui est souvent très-faux. On est éclairé sur les cas particuliers, selon que l'on connoît plus clairement les principes dont ils dépendent, & par lesquels on en doit juger. Or les divers esprits ne sont pas touchés

chez & occupez des mêmes lumières. Souvent plus on est vivement frappé de certains principes, on l'est moins de ceux par lesquels on doit juger des autres matieres. Ainsi cet avantage de raison que des personnes auront sur d'autres en une recontre particulière, parce qu'ils en avoient les principes présens, devient pour elles une source d'illusion & de vanité, lors qu'elles se l'attribuent en d'autres. Cette lumière les obscurcit au lieu de les éclairer, & en leur ouvrant les yeux sur les défauts des autres, elle les tient fermez sur leurs propres défauts, qui peuvent être beaucoup plus considerables & plus importans.

V I.

Ce qu'il y a de plus fâcheux c'est que les tentations que cause la pensée que nous avons raison dans une affaire où nous n'avons pas obtenu ce que nous voulions, se renouvellent souvent par le souvenir long-tems après que cette occasion est passée.

Les fautes que commettent sur le champ ceux qui ont eu tort dans le fond sont plus passagères. Ils les oublient, parce qu'elles n'ont point de profondes racines dans leur cœur, & ne laissent pas souvent de les réparer par une abondante charité. Au

contraire ceux qui ont eu raison dans un différend, en conservent la mémoire par la playe qu'ils y ont reçüe, & n'ayant point de sujet évident de s'humilier, ils se confirment par ce souvenir dans l'estime d'eux-mêmes, & dans le mépris des autres. Leur aigreur intérieure continuë, & produit en eux une disposition très-dangereuse, que les Grecs expriment par un seul mot qui signifie, *le souvenir des injures.*

μνησι-
ναξίαν

VII.

Les plaintes que l'on fait du procédé des personnes avec qui on a été en différend, peuvent aussi être injustes en diverses manières. Premièrement elles portent naturellement ceux à qui on les fait, à mépriser les personnes qu'on leur représente comme déraisonnables & injustes. Or leur en donner cette idée, c'est les mettre en danger de perdre une partie de leur charité pour eux. Le commun du monde n'est point assez spirituel pour conserver le même degré de charité envers ceux pour qui ils ont beaucoup moins d'estime qu'ils n'avoient. Et comme l'estime y étoit nécessaire, la diminuer c'est affoiblir leur charité.

VIII.

VIII.

Secondement elle les met en danger d'en juger temerairement eux-mêmes. Car ou ils ne doivent point juger de ce qu'on leur dit, ou ils en doivent juger avec connoissance de cause, & non sur le témoignage d'une des parties. Cependant comme on fuit d'ordinaire les examens pénibles, on aime mieux prendre le parti de celui qui nous parle: ce qui est clairement injuste, puis que nous ne voudrions pas qu'on en usât de même à notre égard. Ceux donc qui y engagent les autres, font une injustice visible, en les portant à juger d'une manière qui n'est point du tout équitable. Personne ne veut être condamné sur le rapport de ceux avec qui il est en différend. Il n'est donc permis à personne d'exciter les autres à un procédé qu'il ne voudroit pas qu'on pratiquât à son égard.

IX.

On ne considère pas assez quand on forme de ces sortes de plaintes contre ceux qui nous ont contristez, que ces plaintes sont d'elles-mêmes capables de diminuer l'autorité, la créance, & la confiance qu'on pourroit avoir en eux. Car on perd

dans les contestations &c.

cette vie, que la vérité y soit souvent étouffée, opprimée, condamnée. La Vérité même devenuë visible en conversant parmi les hommes, y a souffert toutes sortes de mépris & de rebuts, & elle y a toujours été le but & l'objet de la contradiction des hommes.

Sommes-nous donc raisonnables de ne pouvoir souffrir qu'elle soit rejetée lorsque nous y avons quelque petit intérêt, & de ne vouloir pas attendre en patience le jour destiné à la manifestation de toutes les vérités obscurcies par l'injustice des hommes ?

Il est bon qu'il y ait quelque chose dont Dieu nous fasse justice au jour du Jugement ; car malheur à ceux qui n'y paroîtront que pour réparer les injustices qu'ils auront faites aux autres. C'est se priver de cette justification si glorieuse à ceux qui la recevront de Dieu, que d'en vouloir jouir par avance dans cette vie même.

X I.

Nous n'avons droit de nous plaindre des autres de ce qu'ils ne nous rendent pas ce qu'ils nous doivent, que lorsque nous ne nous pouvons reprocher d'avoir manqué à leur rendre ce que nous leur devons. Or qui peut se rendre ce témoignage, ou plutôt qui ne doit être

convaincu qu'il s'en faut bien qu'il ne s'acquitte envers le prochain de tout ce qu'il lui doit? Il est vrai qu'on nous doit l'aveu de la raison quand nous l'avons, & qu'on ne nous doit pas contester des vérités certaines: mais nous sommes aussi redevables au prochain d'une infinité d'offices de charité. Nous lui devons le support dans ses foiblesses, la patience dans ses défauts; & nous devons regarder ces devoirs comme nous étant prescrits par la loi de JESUS-CHRIST, selon qu'il est

Alter dit: *Portez les fardeaux les uns des autres,*
alterius & vous accomplirez ainsi la loi de JESUS-
onera CHRIST. Nous lui devons l'édifica-
portare, tion & l'instruction, au moins par nô-
& sic tre exemple. Nous devons lui *inspirer*
ad im- l'humilité en la pratiquant devant lui
plubitis comme saint Pierre nous y exhorte. Que
legem celui qui accomplit tous ces devoirs se
Christi. plaigne, à la bonne heure, des dérai-
 Aux Ga- sons du prochain. Mais comment s'en
 lat. 6. 2. plaindroit-il, puis que c'est un de ses de-
 Om- voirs de ne s'en pas plaindre? Il est dange-
 nes *inve-* reux d'entrer en compte avec Dieu. Si nous
cern hu- sommes si exacts à exiger du prochain
milita- tout ce qu'il nous doit, Dieu exigera de
tem infi- nous tout ce que nous lui devons, & tout
nuate. 1. ce que nous devons au prochain, & il se
 de saint trouvera que nous demeurerons infini-
 Pierre, ment redevables.

X I I.

Que reprochons-nous à ceux qui n'ont pas éré de nôtre sentiment dans quelque dispute ? D'avoir ignoré une vérité que nous avons très bien connue. C'est donc un avantage que nous avons eu sur eux ; mais nous est-il permis de nous en glorifier ? Dieu est le distributeur de l'intelligence de toute vérité. S'il nous en a mieux partagés en quelque occasion que d'autres, c'est un sujet de l'en remercier ; mais ce n'en est pas un d'insulter à ceux à qui Dieu n'a pas donné la même intelligence qu'à nous. Je ne leur reproche pas, direz-vous, de n'avoir pas compris, mais d'avoir combattu ce qu'ils ne comprenoient point. Ne voyez-vous pas que cette opposition à la vérité est une suite de leur ignorance & de leur illusion ? C'est à la vérité même qu'ils auront à en répondre, mais ce n'est pas à vous. Il ne nous est pas permis d'y prendre un autre intérêt que celui que la vérité y prend. Or la vérité n'approuve point que nous la fassions servir de prétexte pour nous glorifier en nous-mêmes, ni pour mépriser le prochain. Elle veut bien souffrir d'être ignorée & combattue.

Pourquoi ferons-nous difficulté de le souffrir? C'est donc pour nôtre intérêt que nous combattons; & non pour celui de la vérité. Ce qui nous pique n'est pas le mépris que la vérité & la justice y ont reçu; c'est que nous croyons avoir été méprisés, & qu'on ne nous a pas rendu ce que nous croyons qu'on nous devoit. Or il est bien honteux de faire valoir ses propres intérêts, lors que la vérité ne fait pas valoir les siens.

X I I I.

On ne pense pas assez que les hommes peuvent avoir tort de ne se pas rendre intérieurement à la vérité; mais qu'ils n'ont jamais tort de n'en pas demeurer d'accord extérieurement tant qu'ils n'en sont pas entièrement persuadés. Cependant on n'ose souvent se plaindre de l'erreur intérieure, parce qu'on voit bien qu'on n'a pas droit de s'élever au dessus des autres de ce qu'on a plus d'intelligence qu'eux, & l'on se plaint de ce qu'on témoigne extérieurement de n'en être pas persuadé. On parle, dit-on, comme si on avoit raison. On maltraite les autres. On use de termes durs. Ce sont des suites de l'erreur, qui n'ont rien de soi de plus mauvais que l'erreur même. Dès que
l'on

P'on a travesti l'erreur en verité, il n'est pas étrange qu'on lui en attribuë les droits. Que si l'on pretend que le procedé de ces personnes ne seroit pas même convenable à la verité quand ils l'auroient eu de leur côté, ce seroit alors une seconde erreur & une seconde ignorance; puis qu'ils auroient ignoré & quel est la verité & quel est le procedé digne de la verité. Et ainsi ce procedé dont nous nous plaignons, ne seroit encore qu'une suite de cette seconde ignorance interieure, un second défaut d'intelligence, qui seroit à plaindre pour eux, & non pas pour nous.

XIV.

Il n'y a proprement que Dieu qui ait droit de se plaindre des erreurs & des ignorances des hommes, parce qu'ils n'y tombent que par la haine qu'ils ont pour la lumiere dont il les éclaire, selon qu'il est dit: *Quiconque fait le mal hait la lumiere.* Mais quant aux hommes l'illusion des autres ne doit être pour eux qu'un objet de compassion & d'humiliation par la conviction qu'ils doivent avoir, qu'ils sont capables des mêmes tenebres & des mêmes égaremens. Que s'il arrive qu'ils se trouvent incommodez par quelques suites & par quelques effets de ces erreurs,

Omnis qui male agit, odit lucem. En S. Jean. 3. 20.
il

il est bien juste qu'ils le souffrent en patience; puis que Dieu en souffre la source même qui les produit, & que la même conviction qu'ils doivent avoir qu'ils sont capables des mêmes erreurs, doit s'étendre jusqu'aux suites, & leur faire croire qu'ils sont capables de toutes les injustices qui en naissent.

XV.

On peut blesser la vérité en diverses manières, & il n'est pas juste que ceux qui la blessent d'une manière, parlent durement de ceux qui la blessent en une autre. On blesse la vérité en la combattant, en lui résistant, en ne lui cedant pas, en inspirant aux autres la fausseté. Cela est vrai, mais on ne la blesse pas moins en s'en glorifiant, & en l'employant à nos intérêts & à notre vanité, en la faisant servir d'armes contre la charité. Que ceux qui blâment les autres, d'une simple ignorance, & d'un défaut d'intelligence, prennent garde s'ils n'ont point deshonoré la vérité en ces autres manières qui ne lui sont pas moins injurieuses.

Celui qui combat la vérité, en est ennemi en ce point: mais celui qui s'en sert contre la charité, en fait un usage aussi indigne d'elle, puis que Dieu ne
don-

dans les contestations, &c. 255
donne jamais la verité pour affoiblir la
charité.

XVI.

Ce qui me fâche, dit-on, c'est que non seulement ceux dont les pretentions étoient injustes, ne m'ont pas cédé, mais ils ont même fait prévaloir leur injustice. Ils m'ont procuré la condamnation & l'improbation des autres. C'est fort bien prouver que ces personnes sont à plaindre ; mais c'est fort mal prouver que vous ayez sujet de vous plaindre d'elles. Elles sont à plaindre, & d'avoir combattu la verité, & d'avoir fait prévaloir l'erreur, & d'avoir fait mépriser ceux qui avoient raison. Ce sont trois maux differens pour ces personnes, mais c'est un bonheur pour vous, & d'avoir connu la verité, & de n'avoir pas eu sujet de vous en élever, & d'avoir participé à l'espece d'injure qu'elle a reçûe. C'est à elle qu'il appartenoit de prevaloir, & non à vous. C'est à elle qu'on devoit ceder, & non pas à vous. Si on ne l'a pas fait, c'est la verité qui a sujet de s'en plaindre, & non pas vous.

XVII.

Vous en avez d'autant moins qu'il est
aisé de vous montrer que vous n'êtes pas
af-

assuré que vous ne soyez point vous-même la cause du rebut que la vérité a reçu. Car c'est souvent par nôtre faute que la vérité n'est pas goûtée. C'est souvent parce que nous l'expliquons fort mal; que nous la faisons voir revêtuë d'un grand nombre de marques de fausseté, & enfin que nous irritons contr'elle toutes les passions des autres. Nous parlons avec un air qui les choque, & nous commettons la vérité avec toutes les préventions de ceux à qui nous la proposons. Doit-on donc s'étonner qu'ils rejettent une vérité qui leur est si mal proposée? S'ils ont tort de ne se rendre pas à la vérité que nous soutenons contr'eux, n'en avons-nous pas autant qu'eux de les avoir éloignez de s'y rendre par les faux jours où nous la leur avons fait voir?

X V I I I.

Mais je veux que nous n'ayons point employé de ces mauvaises manières qui ne sont pas seulement des défauts d'esprit, mais des défauts de mœurs: nous avons encore à examiner si la vérité n'étoit point destituée dans nôtre bouche de ses appuis naturels qui la font recevoir & goûter aux autres. Peut-être n'avons-nous point de talent pour la bien éclaircir & la rendre
ca.

capable d'entrer dans l'esprit. Car ce sont deux qualitez différentes, de bien connoître la vérité, & de la bien faire entendre aux autres. Il est vrai qu'on ne peut pas corriger ces impuissances naturelles : mais aussi il ne faut pas imputer aux autres ce qui en dépend. Il faut souffrir l'humiliation de n'être pas crû, quand on n'a pas le talent de se faire croire. Un grand capitaine grec, qu'on avoit pris dans une hôtellerie pour un valet, fut prié par la maîtresse du logis d'aider à quelque service de cuisine ; & s'étant trouvé dans ce ministère si disproportionné à sa qualité, il ne dit autre chose à ceux qui s'en étonnoient, sinon qu'il payoit la peine de sa mauvaise mine. Il en est souvent de même de ceux que l'on condamne quand ils ont raison. Ils doivent penser simplement qu'ils souffrent la peine de leur peu de netteté d'esprit, & leur peu d'adresse à mettre les choses dans leur jour, sans aller chercher d'autres raisons de se mettre en colère contre ceux qui l'ont emporté sur eux.

X I X.

Mais pourquoi, dites-vous, se sont-ils faisis de ce qui leur étoit contesté ? Je ne dis pas que cela soit juste, mais je dis que c'est une injustice ordinaire dont on ne doit point faire de bruit. Pour le com-
prendre

prendre il n'y a qu'à considérer qu'il y a des différens importans qui sont réglés par des Juges que l'ordre du monde a établis pour cela. Il y en a, par exemple, qui se régient au Conseil du Roi, d'autres au Parlement, d'autres par des Juges inférieurs. Tous ces Juges ont quelque force pour faire exécuter leurs jugemens & les Juges les moins autorisez deviennent souverains quand on ne peut pas se relever de leur sentence sans des embarras que la prudence oblige d'éviter. Car il est clair, à l'égard de toutes ces différentes juridictions, que dès là qu'on n'a pas lieu d'en appeller & de faire changer le jugement, c'est une nécessité, & même un devoir de s'y soumettre; & il faut croire alors que Dieu veut nous ôter ce qui nous est refusé par ces Juges établis, & que ce qui peut être injuste de la part des Juges du monde, est certainement juste de la part de Dieu qui nous prive justement de certains avantages, & qui se sert pour cela des jugemens injustes des hommes.

X X.

Nous ne sommes point dans ce cas, dites-vous; cela peut être vrai à l'égard des Juges établis par autorité publique, car comme ils ont une puissance légitime, il s'y faut soumettre: mais il n'en est pas des

de même de ceux qui n'en ont aucune, qui sont proprement des parties qui s'érigent néanmoins en Juges, & s'attribuent les choses par leur propre jugement. C'est où je prétens vous faire venir ; car ces parties érigées en Juges ont aussi leur autorité, & cette autorité vient de la nécessité des choses humaines. Les differens qui arrivent parmi les hommes étant infinis, & étant impossible qu'ils se jugent tous par des Juges reglez & établis, il faut nécessairement que les moins considérables se reglent entre les parties mêmes ; que chacune plaide sa cause comme elle peut, & tâche de persuader ceux avec qui elle conteste. Or dans ces sortes de jugemens, les plus forts en créance, en autorité, en reputation, l'emportent sur les plus foibles. Ils se saisissent de ce qui est contesté en s'ajugeant à eux-mêmes ce qu'on leur dispute. Cela est injuste, dit-on. Oüi, quand on le fait injustement : mais si on les faisoit justement, il n'y auroit point d'injustice. Car les differens des hommes ne se scauroient regler autrement. Les Rois decident les grands differens qu'ils ont avec d'autres Etats par la force, parce qu'il n'y a point de Juge commun ; & les petits differens des particuliers se reglent de même par la force, parce qu'on ne les scauroit regler d'une autre maniere. Si vous pouviez empêcher
l'effet

l'effet de ce jugement sans fracas & sans de plus grands inconveniens que le mal qu'on en peut souffrir, à la bonne heure, faites-le si vous pouvez. Mais si vous ne le pouvez pas, il faut souffrir ces petites injustices qui sont inconnues à ceux avec qui l'on est en contestation, & les souffrir avec la même soumission que l'on souffre celles qui nous seroient faites par des Juges établis & souverains.

Comme il ne faut donc pas s'amuser à décrier les tribunaux, lors qu'ils jugent injustement contre nous, mais se contenter de ce que Dieu nous donne par leur ministère; il ne faut pas de même se revolter contre ceux qui nous condamnent dans ces petits différens qui n'ont point d'autres Juges que les parties mêmes qui exécutent leur jugement par la force: mais il faut se soumettre humblement à ce qu'elles ont décidé, en se contentant de la part qu'elles nous ont voulu laisser lorsqu'elles sont plus fortes que nous, & en reconnoissant l'ordre de Dieu dans cette force telle qu'elle soit.

XXI.

2. *Ep. de S. Pierre* 3. 13. *Nous esperons, dans l'autre vie, de nouveaux cieux & une nouvelle terre où la justice habitera: c'est-à-dire, que la force y sera toujours jointe à la justice, & ne ser-*

servira qu'à l'exécution de ses volontez. Mais dans ce monde ce n'est pas la justice qui domine, sinon dans la premiere cause. C'est la force qui regle tout dans toutes les causes secondes & qui y domine. Les plus grands Rois du monde sont dominez par la force de la nature. Il faut, malgré eux, qu'ils brûlent s'ils s'approchent trop du feu, & qu'ils gèlent s'ils s'exposent à un froid rigoureux. Quand la mort ou les maladies les saisissent, il faut bien obéir malgré toutes les resistances qu'ils y peuvent faire. C'est la force qui tient les peuples assujettis aux Rois, & les particuliers aux Magistrats. Or il y a dans le monde une infinité de forces grandes & petites, qui dominant tout ce qui se trouve dans leur ressort. Si un Superieur de Religion ordonne une penitence à un Frere, il faut qu'il la subisse. Si un Président fait taire un Avocat, il faut que l'Avocat se taise. Si un homme qui a quatre Laquais veut passer avant un autre qui n'en a qu'un, c'est une folie à cet homme de lui contester le pas. La raison veut qu'on s'assujettisse à chacune de ces forces dès lors qu'on n'y sçauroit resister, & qu'on regarde ceux qui l'ont comme des instrumens de Dieu en ce point.

X X I I.

Or on ne prend pas garde qu'entre
ces

ces forces subalternes il y en a une qu'on peut appeller une force de persuasion, de créance, & d'autorité, qui consiste en un amas de diverses qualitez.

Parler bien nettement & avec agrément contribué à la persuasion,

La créance qu'on a aquisée y contribué, la qualité, la reputation, les manieres, un ton d'autorité, la confiance à se mettre en possession de la verité, tout cela fait une force pour persuader. Si donc une personne destituée de tous ces moyens entre en differend avec une personne fortifiée de tous ces appuis, elle doit aussi peu s'étonner d'être battuë, qu'une petite compagnie de cavallerie attaquée par un gros Escadron. Ainsi quand l'impuissance de resister la reduit à ceder, elle le doit faire avec la même égalité d'esprit, que s'il s'agissoit de se soumettre à toute autre force. A l'égard de celui qui ne peut surmonter cette force, elle devient une marque de la volonté de Dieu; car on a droit de conclure que Dieu ne veut pas que nous obtenions tout ce que nous ne pouvons obtenir. Je n'ai jamais pû, dit-on, persuader une telle personne de mes raisons: Dieu ne vouloit donc pas que vous la persuadassiez. Vous n'avez pû persuader qu'on vous accordât certains avantages qui vous appartiennent legitimement: Dieu ne vouloit donc pas qu'on vous les accordât; & ainsi

il

dans les contestations, &c. 263
il en faut accepter tranquillement la privation.

XXIII.

Tout ce que nous ne pouvons faire doit être mis au rang des choses qui nous sont aussi impossibles que d'être Rois de la Chine: & il faut mettre au nombre de ces choses impossibles toutes celles que nous ne pouvons obtenir justement, & sans employer des moyens que la prudence & la piété nous interdisent.

Par exemple, si pour se faire accorder quelque petit avantage, il falloit pousser à bout des personnes qu'on doit ménager, rompre avec elles, les decrier, se faire une querelle immortelle, s'exposer à passer pour hautain, capricieux, & s'attirer une mechante reputation; il est clair qu'il faut abandonner une telle prétention, & par conséquent la regarder comme n'y pouvant réussir, & se résoudre ainsi à souffrir humblement qu'on nous en prive.

XXIV.

Nous avons dit que tout Juge, quel qu'il soit, a un certain pouvoir de punir ceux qui lui résistent, & c'est en quoi consiste sa force. Or cela convient aussi à ces Juges parties dont nous avons parlé, & dont

dont la vie humaine ne se peut passer. Ils ordonnent aussi des punitions contre ceux qui ne se soumettent pas à eux. Ils le font condamner par le commun du monde, comme des personnes déraisonnables, haïssables, de mauvaise humeur. On se décrie en leur résistant, & on acquiert une méchante réputation qui nuit souvent beaucoup dans la suite. La crainte juste de ces inconveniens nous oblige donc à nous soumettre aussi à ces sortes de Juges, & à nous contenter de ce que nous leur pouvons persuader de nous accorder. Vous prétendez avoir de grands droits sur quantité de petites choses; mais certains Juges qui se sont trouvez en état de s'attribuer le jugement de ces prétentions, n'ont pas eu les mêmes vûes. Il se trouve qu'ils sont plus autorisez. Il faut donc acquiescer à leur sentiment, & le prendre pour une volonté de Dieu sur nous.

X X V.

Si j'avois voulu, dites-vous, je me ferois bien moqué de leurs sentimens, j'aurois pris d'autres Juges qui m'auroient rendu justice, & qui les auroient condamnés. Mais pour cela il falloit faire du fracas, paroître intéressé, s'agiter beaucoup, dire des choses dures,
essuyer

essuyer divers defagremens, se mettre en danger de scandaliser le monde, se faire condamner sur l'étiquette par la plûpart des gens, s'exposer à diverses passions de colere, de depit, de chagrin, dans lesquelles il est difficile de se moderer. Vous avez crû qu'il étoit meilleur de ne faire point d'éclat, & que c'étoit là ce que Dieu vouloit de vous, & vous en avez très-bien jugé: mais puis que Dieu vouloit que vous en usassiez ainsi, il vouloit donc que vous renonçassiez à toutes vos petites pretentions pour le bien de la paix, pour conservér la tranquillité de vôtre ame & de vôtre conscience que vous auriez blessée par une autre procedé. Or si Dieu le vouloit, vous devez regarder toutes ces choses comme ne vous appartenant point, puisque vous ne les pouviez obtenir qu'en offensant Dieu.

X X V I.

Mais n'est-ce point, dira-t-on, trop favoriser la cause de ceux qui ont tort dans le fond, que de se mettre tant en peine de conserver leur reputation, & de ne les pas troubler dans ce qu'ils usurent injustement, & d'obliger ceux qui ont raison de leur ceder? Et ne pourroit-on pas qualifier tout cet Ecrit du nom de plaidoyé pour les personnes detraisonna-

bles ? Mais ce jugement ne seroit fondé que sur une illusion très-ordinaire, mais très-dangereuse, qui est de ne pas discerner les véritables intérêts des hommes. Il y a de petits intérêts, il y en a de grands, & la raison veut qu'on néglige les petits pour conserver les grands. Or on ne tend par cet écrit qu'à faire pratiquer cette maxime, & c'est à quoi aboutissent toutes les réflexions qu'il contient.

Quand on soutient quelque chose contre quelqu'un, & qu'on prétend qu'il nous accorde quelque avantage auquel on croit avoir droit, quel est notre principal intérêt ? Est-ce de faire prévaloir notre sentiment, ou d'obtenir ce petit avantage que nous prétendons ? Si cela est, nous nous contentons de bien peu de chose, & nous faisons voir que nous n'avons guère d'idée des vrais biens ni des vrais maux. N'est-il pas infiniment plus important pour nous, d'édifier le prochain par notre douceur, de ne le pas scandaliser, aigrir, irriter par notre fierté, de conserver la paix de notre ame, que d'obtenir ces petits avantages temporels, ou de faire prévaloir & approuver notre sentiment ? Ne sont-ce pas là au contraire des avantages si minces, qu'il vaut mieux en un sens n'y pas réussir que d'y réussir ; Car que revient-il de tout cela ? Du vent & de la fumée. Mais il y a quelque chose de bien plus

plus solide à être mortifié lors même qu'on a raison, à être privé de quelques prétentions legitimes pour lesquelles on avoit de l'attache; & la raison & la pieté y trouvent bien mieux leur compte.

On a donc prétendu favoriser dans cet Ecrit les vrais & les grands interêts de ceux qui ont raison, & leur apprendre à négliger les petits. On a voulu empêcher ceux dont la cause est juste de perdre leurs solides avantages. On ne sçauroit trop apprendre aux hommes à separer leurs vrais interêts, c'est-à-dire ceux de leur ame, de ceux de l'amour propre. Car leur interêt est au contraire que leur amour propre ne soit point satisfait, qu'il soit contredit, qu'il soit mortifié. C'est à quoi l'Apôtre nous exhorte par ces paroles: *Mes freres, nous ne sommes pas redevables à la chair de vivre selon la chair: car cette chair est nôtre amour propre, selon lequel l'Apôtre nous defend de vivre, & qu'il nous commande de détruire; & il ne faut pas dire qu'il n'y a pas d'amour propre à desirer d'obtenir ce qui est juste: car on ne peut desirer injustement ce qui est juste en soi; & c'est quand on le desire avec trop de passion, & qu'on n'est pas disposé à en être privé si Dieu le veut, quand on employé de mauvais moyens pour l'obtenir, comme les paroles aigres & les contestations animées.*

*Fratres,
debitores
sumus
non car-
ni, ut
secun-
dum
carnem
viva-
mus.
Aux
Rom. 8.
12.*

Tous ces moyens sont injustes, puis que Dieu les condamne; & ils marquent ainsi qu'il y a dans le fond du cœur quelque passion deraisonnable qui nous les fait employer. Nous ne devons rien désirer que ce que Dieu nous veut donner. Or il est certain que Dieu ne veut pas nous donner ce que nous pouvons obtenir que par ces moyens.

Il vaut mieux perdre ce que nous demandons le plus légitimement que de les employer. Voilà ce que Dieu veut de nous.

Il n'est donc point vrai que ce discours tende à favoriser les personnes deraisonnables. Il tend au contraire uniquement à conserver à ceux qui ont raison le plus grand bien qu'ils puissent avoir, qui est d'avoir raison en tout temps; selon qu'il est dit: *Heureux ceux qui gardent les ve-*

Beati quigles de la justice, & qui sont en tout temps.
custodi- ce qui est juste. Ce n'étoit point pour fa-
unt judi- voriser l'injustice, que Saint Paul con-
ciam, & seilloit aux Chrétiens de ne point plaider,
faciunt & de souffrir plutôt l'injustice. C'étoit plû-
justitiam tôt pour empêcher qu'ils ne se missent en
in omni danget de perdre cette justice. Et son
tempore. but étoit de leur en assurer la possession.
 Pl. 105. Ainsi l'on peut avancer sur ce sujet une
 3. 1. aux pensée assez contraire aux idées com-
 Cor. 6. 7. munes, mais vraie & solide en elle-mê-
 me. C'est que nôtre intérêt particulier
 nous

nous doit porter ordinairement à éviter toutes contestations, même en perdant ce que nous pouvons prétendre; & que c'est au contraire l'intérêt du prochain qui nous doit obliger en quelques rencontres à lui contester certaines choses.

Je ne dois point contester ni me plaindre fortement des autres, lors que je puis craindre avec raison de perdre la paix de l'ame, de blesser la charité, de me dissiper dans l'embarras des contestations; mais s'il y a quelque raison qui puisse y engager, c'est le desir de préserver le prochain d'une usurpation injuste qui blesseroit sa conscience. Comme il est rare néanmoins qu'on y puisse réussir par cette voye, sans tomber dans de plus grands inconveniens, il est rare par consequent qu'on soit obligé à la pratique de cette sorte de charité. Il vaut ordinairement mieux ceder, parce que nous sommes plus chargez de procurer nôtre avantage que celui des autres.



I I I.

La piété véritable & solide consistant donc dans cette fidélité à accomplir la loi de Dieu, il en faut tirer la règle sur laquelle on doit examiner tout état intérieur, toute manière de dévotion, & toute forme de vie. Car tous les états, toutes les dévotions, toutes les pratiques qui nous éloignent de l'observation de nos devoirs sont mauvais. C'est Dieu même qui le décide expressément dans l'Apôtre Saint Jean, *Celui, dit-il, qui se vante de le connoître, & qui n'observe point ses commandemens, est un menteur, & la vérité n'est point en lui. La charité de Dieu, dit encore cet Apôtre, c'est d'observer les commandemens.*

1. Ep. 2.

4.

Hac est

charitas

Dei, ut

manda-

ta ejus

custodia-

mus. 1.

I V.

C'est pourquoi ce Saint ne dit pas que celui qui est bien recueilli, bien consolé, bien appliqué, & qui a de grands sentimens de dévotion, *est juste*: mais il dit que c'est *celui qui accomplit la justice.*

Ep. 5. 3.

Qui fa-

cit justi-

tiam ju-

stus est.

1. Ep. 3.

V.

L'Apôtre saint Pierre ne nous renvoie point aussi pour assurer nôtre vocation,

M 4

c'est

c'est-à-dire, pour nous assurer que nous sommes solidement à Dieu, aux sentimens de devotion, aux recuëllemens que nous avons dans nos prieres: il nous renvoye à nos bonnes œuvres. *Ayez soin*, dit-il: *de rendre vôtre vocation certaine par vos bonnes œuvres.*

V I.

Enfin J E S U S - C H R I S T même en nous avertissant dans son Evangile, qu'il n'y aura que ceux qui auront accompli la volonté de son Pere, qui entreront dans le Royaume de Dieu, & qu'il y en aura plusieurs qui lui diront: *Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophetisé, chassé les démons, & fait des miracles en vôtre nom? à qui il repondra, qu'il ne les connoît pas,* nous donne lieu de cocclure le même de toutes les autres grâces qui peuvent être séparées de cette fidelité & de cette exacte obéissance à ses loix, & nous oblige ainsi à ne juger que par là du véritable état de nôtre ame.

V I I.

Il s'ensuit de là, qu'on ne doit jamais opposer ni mettre en balance ce qu'on appelle *attrait*, avec ce qui est de devoir, & que lors qu'ils sont contraires, il faut

renoncer à l'attrait pour suivre le devoir.

VIII.

Cela ne se doit pas seulement observer à l'égard des devoirs généraux & des Commandemens communs de Dieu ou de l'Eglise; mais aussi à l'égard des devoirs particuliers qui naissent de notre condition & de notre état.

IX.

Une femme mariée doit préférer ce qu'elle doit à son mari à tous ses attraits, instincts, sentimens. Une mere de famille doit faire de même à l'égard de ce qu'elle doit à ses enfans, à ses serviteurs, & à l'édification commune de son état.

X.

Cela n'a pas lieu seulement quand on a sujet de croire que ces attraits sont purement naturels, & que ce ne sont que des fantaisies, mais lors même que l'on a sujet de les prendre pour des mouvemens de Dieu: Car ce n'est pas une conséquence nécessaire ni juste, que si un état & un attrait sont de Dieu, il faille suivre l'attrait, & n'avoir point de défiance de ce

M s

qu'on

qu'on fait ensuite de cet attrait & de cet état.

X I.

La raison en est que comme il se fait dans nos actions un mélange de charité & d'amour propre, il s'en fait un d'attrait de Dieu & de fantaisies, la fantaisie portant plus loin l'attrait qu'elle ne devoit & que la lumière de Dieu ne porte.

X I I.

Pour entendre cela, il faut savoir que la lumière véritable de la foi par laquelle nous devons régler nos actions, doit comprendre tous nos devoirs. Car ce n'est pas assez de satisfaire à une vertu particulière si l'on ne satisfait à toutes : & souvent ce qui seroit bon en soi, eu égard à une certaine vertu, est mauvais, parce qu'il choque quelque devoir qui ne nous permet pas en cette occasion de pratiquer cette vertu. Il se peut donc bien faire que Dieu nous donne un attrait pour une vertu, & que l'amour que nous avons, soit de Dieu, & que néanmoins nous pechions en la pratiquant, en choquant quelque devoir qui nous en empêche. Mais il est vrai alors que ce n'est pas l'attrait de Dieu qui nous fait pecher ; c'est nôtre fantaisie & nôtre précipitation. Car la volonté de

de Dieu dans cette rencontre étoit que nous conservassions cet attrait dans le cœur, & que nous fussions fidelles à en remercier Dieu comme d'une grace qu'il nous faisoit, & que nous agissions néanmoins selon cet autre devoir qui nous marquoit sa volonté.

X I I I.

Des exemples éclaircissent ce que je viens de dire. Saint Pierre avoit, selon saint Augustin, un véritable amour de Dieu, lors qu'il disoit : *Quand il me faudroit mourir avec vous, je ne vous renoncerais pas.* Cependant il pechoit par cette promesse presomptueuse. L'amour qu'il portoit à JESUS - CHRIST étoit bon. Sa presumption étoit mauvaise.

La volonté de Dieu étoit qu'il l'aimât, & il suivoit cette volonté; mais la volonté de Dieu étoit qu'il sentît sa foiblesse, qu'il reconût qu'il ne pouvoit rien par lui-même, & il ne satisfaisoit pas à cette autre volonté de Dieu.

X I V.

Saint Augustin a écrit une lettre admirable à une Dame nommée Ecdicie, qu'un excès de zèle avoit précipitée dans des fautes considérables. Elle s'étoit opi-

niâtré à rejeter tous les habits magnifiques & à s'habiller de serge noire, qui étoit alors l'habit des veuves, jusqu'à vivre pour cela en mesintelligence avec son mari.

Elle faisoit des aumônes indiscrettes, sans sa participation.

Enfin elle avoit fait un vœu de chasteté sans son consentement.

Il est certain, comme ce Saint lui fait voir, que sa conduite étoit imprudente : mais il ne s'ensuit pas que tous ces mouvemens particuliers ne pussent être bons.

Elle avoit attiré à la simplicité des habits, aux aumônes, à l'entière pureté. Ces mouvemens étoient bons d'eux mêmes, & ils pouvoient être de Dieu, mais elle les portoit trop loin.

Dieu vouloit qu'elle conservât ces desirs dans son cœur, mais qu'elle ne les exécutât pas, & qu'elle agit au contraire par l'amour de la paix de sa maison, de la charité, & de la juste complaisance qu'elle devoit à son mari, ce qui faisoit son devoir.

Elle pechoit donc, non parce qu'elle aimoit précisément ces vertus, dont elle pouvoit conserver l'amour dans le cœur, mais parce qu'elle suivoit son caprice, & qu'elle n'aimoit pas assez ces autres vertus que Dieu vouloit qu'elle pratiquât en cette rencontre.

X V.

Il se peut faire de même qu'une personne soit portée aux austeritez par un attrait de Dieu, & qu'elle fasse mal néanmoins en les pratiquant, parce qu'elle violeroit quelque devoir plus important : & supposé ce devoir, la volonté de Dieu seroit à l'égard de cette personne, qu'elle aimât les austeritez selon son attrait, & qu'elle se réduisit à la regle qui lui est prescrite par les autres devoirs.

X V I.

Saint François de Sales defend à ses filles de se retirer de la vie commune, sous pretexte d'austerité, de peur de détruire la fin de son institut, qui est d'être proportionné aux foibles. S'ensuit-il que tout amour des austeritez que les Religieuses de la Visitation pourroient avoir, soit faux, & ne vienne point de l'Esprit de Dieu? Nullement.

Il s'ensuit seulement qu'elles ne le doivent pas pratiquer, mais s'humilier en se réduisant à la vie commune.

X V I I.

Combien y a-t-il de personnes à qui
Dieu

Dieu donne un grand desir de la vie Religieuse, & qui met néanmoins dans l'impuissance de l'embrasser ? Et sa volonté alors est qu'elles ayent ce desir, & qu'elles ne le suivent pas.

X V I I I.

David avoit conçu par le mouvement de Dieu le desir de lui bâtir un temple : & néanmoins Dieu avoit une volonté expresse de ne pas permettre qu'il l'executât ; & il lui en fit même défense. Ainsi il lui inspiroit un mouvement qu'il ne vouloit pas qu'il suivit.

X I X.

Ce sont donc deux choses d'avoir un attrait pour certaines devotions, certaines vertus, certains exercices de piété, & de le devoir suivre dans la pratique. L'un ne suit nullement de l'autre. Il suffit que les choses soient bonnes pour les desirer, pour les aimer : & comme ces mouvemens sont bons, Dieu les peut former dans le cœur : mais les actions doivent être réglées sur tous les devoirs & sur la volonté de Dieu qui prescrit à chacun ce qu'il doit faire dans telle & telle circonstance.

X X.

C'est ordinairement faute de distinguer ces deux choses, & de s'appliquer à considérer en même tems tous ses devoirs & toutes les volontez de Dieu sur nous, que l'on tombe dans des devotions de fantaisie. Car le propre de la fantaisie est de s'attacher à un seul objet, de borner nôtre vûe à ce seul objet, de s'en remplir, de le grossir, & de nous cacher tout le reste. Il se peut donc fort bien faire que le cœur étant touché d'un attrait de Dieu pour quelque vertu, & cet attrait étant bon s'il demeueroit dans de justes bornes, la fantaisie vienne à s'y joindre, qu'elle s'y attache, & que nous cachant tous nos autres devoirs, elle se rende principe de nos actions, au lieu que Dieu ne nous avoit pas donné cet attrait pour estre suivi dans la pratique.

X X I.

C'est ce qui fait voir que les personnes qui ont de ces sortes d'attraits, lors même qu'elles ont quelque sujet de les prendre pour des mouvemens de Dieu, ont encore plus de besoin que les autres de consulter sur leur conduite des personnes éclairées, afin qu'ils suppléent par leurs lumieres à

ce qui peut manquer à la leur. Car ces personnes voyent d'ordinaire trop & trop peu. Elles voyent trop l'objet de leur mouvement, & voyent trop peu leurs autres devoirs.

X X I I.

Mais il est vrai qu'elles doivent être extrêmement sur leurs gardes, pour ne prendre pas temerairement confiance en des personnes peu éclairées. Car il y a une infinité de gens qui aiment tout ce qui est un peu extraordinaire, & qui sous prétexte de suivre les voyes de Dieu dans les ames, sanctifient toutes leurs fantaisies, & prennent tout pour des marques de sainteté. Il y en a au contraire qui faure de connaître l'étendue de la nature ou de la grace, prennent tout ce qui se passe dans les ames pour des illusions du demon.

X X I I I.

Comme le principal danger des états un peu extraordinaires, est de s'y attacher & d'y avoir de la complaisance, il est bon d'avoir fortement ces maximes dans l'esprit.

X X I V.

1. Qu'il est difficile de distinguer ces états

états de ceux qui naissent purement de certains temperamens & de certaines dispositions de corps.

2. Que soit nature, soit maladie, soit attrait de Dieu, ce n'est point par là que nous devons juger de nous-mêmes. On peut être saint sans cela, & on peut ne l'être pas avec cela.

X X V.

On ne peut pas non plus juger par ces états de degré de sa vertu, ni de sa force. Car il y a des âmes qui ne sentent aucune consolation, ni aucun mouvement, qui sont beaucoup plus fortes que celles qui sont conduites par la voye des sentimens & des attraits, parce qu'elles sont accoutumées d'aller à Dieu au travers des nuages & des repugnances de la nature, au lieu que les autres demeurent souvent abatuës lors que le vent qui les pouffoit, vient à leur manquer.

X X V I.

On ne peut pas même se confier à soi, ni juger de soi-même par le peu de fautes que l'on fait; car il y a des personnes qui en font beaucoup & d'assez grandes, qui sont plus vertueuses & plus agreables à Dieu que celles qui en font moins, parce qu'el-

qu'elles s'humilient davantage, & qu'elles se fortifient par leurs chutes.

Saint Augustin dit, par exemple, qu'une personne qui se met souvent en colere, & qui en revient bien, & s'accuse de cette faute, vaut mieux que celui qui s'y met plus rarement & la conserve plus long-tems.

X X V I I.

Tout consiste donc à s'aneantir & à s'humilier devant Dieu ; à ne se confier qu'en sa misericorde ; à ne s'appuyer que sur JESUS-CHRIST ; à se defier de soi-même & de sa lumiere ; à tâcher de lui être fidelle en tout ; à aller à lui simplement avec confiance & avec amour.

Une ame qui est dans cette disposition use bien de ces attraits, quand même ils ne seroient que des effets du temperament & de la fantaisie.

Et celle qui n'y seroit pas, en useroit mal, quand même ils seroient de Dieu.





DE LA MANIERE

de profiter des Nouvelles, & principalement de celles qui regardent les affaires de l'Eglise.

I.

TOut ce qui arrive dans le monde contribuant à l'exécution du grand dessein de Dieu, qui est le salut & la gloire de ses Elûs, il est certain que Dieu leur découvrira dans le Ciel les ressorts secrets par lesquels il le fait réussir, & toutes les fins cachées qu'il a eûes dans tous les événemens que sa providence a permis ou procurez. Toute l'Histoire du monde, & generale & particuliere, leur sera donc pleinement développée. Rien ne leur sera ni deguisé ni caché, parce que Dieu voudra qu'ils l'en glorifient, & qu'ils en ayent la juste reconnoissance qu'ils lui en doivent.

Cependant en un autre sens on peut dire que toute l'histoire des événemens temporels, sera en quelque sorte anéantie dans l'autre monde, parce que l'ame s'attachera tellement à Dieu considéré
dans

dans lui-même & dans l'infinité de son être, que tout le reste lui paroitra un néant en comparaison de ce grand objet. Et c'est la raison pour laquelle saint Augustin enseigne, que la vûë de Dieu en lui même effacera en quelque sorte de l'esprit des élus tout ce qui n'est que passager dans les mysteres mêmes de JESUS-CHRIST.

I I.

Nous avons justement dans ce monde les deux defauts opposez à la perfection de l'éstat des Bienheureux. Ce que nous connoissons des événemens temporels n'est presque rien. Car outre que nous en connoissons peu, la connoissance que nous en avons est si imparfaite, si alterée, si mêlée d'erreurs & d'incertitudes, qu'elle ne vaut presque pas la peine que nous nous y appliquions. Cependant ce que nous en savons, nous remplit tellement, que nôtre esprit en est beaucoup plus occupé que de Dieu: & au lieu qu'il ne peut demeurer attaché à l'être de Dieu, quelque infini qu'il soit, il s'entretient sans peine de ces événemens humains, & il y trouve sa nourriture & son plaisir.

I I I.

Mais il faut néanmoins distinguer dans
certe

cette différence de l'état de l'homme en cette vie & celui des Bienheureux, ce qui vient de la corruption de sa nature, & ce qui vient de l'imperfection de son état. Car de ce qu'il ne peut encore s'arrêter purement à l'infinité de l'être de Dieu, & qu'il a besoin de se servir des créatures & des œuvres de Dieu pour s'élever, ce n'est qu'une imperfection de son état de voyageur, qui ne lui permettant encore de voir Dieu qu'en énigme & comme dans un miroir, l'oblige de se soutenir dans la contemplation de Dieu par le moyen des événemens temporels qui le font connoître, & des créatures qui le représentent. Mais de ce qu'il s'attache à ces événemens temporels, qu'il se remplit de ces créatures sans rapport à Dieu, qu'il en fait l'objet de sa curiosité & de ses autres passions, qu'il s'y arrête & s'en nourrit, c'est un effet de la corruption de son cœur & de ce vuide que le péché y a produit, qu'il tâche vainement de remplir par la recherche inquiète des connoissances humaines, & principalement de celles qui excitent & qui entretiennent ses passions.

I V.

La raison veut donc que l'on corrige d'une part ce que la concupiscence ajoute
à

à l'imperfection de l'état de l'homme dans cette vie, mais que l'on s'accommode néanmoins de l'autre à cette imperfection d'état. C'est-à-dire que l'on retranche autant que l'on peut, la curiosité de toutes les choses qui ne nous sont pas des apuis pour nous élever à Dieu ; mais que l'on se serve néanmoins de tous les effets de sa providence, qui peuvent contribuer à nous faire admirer sa grandeur, aimer sa miséricorde & sa bonté, craindre sa severité & sa justice.

V.

Mais ce qu'il y a de dangereux en ceci, c'est que les mêmes objets & les mêmes événemens sont capables de nourrir la curiosité & d'édifier la charité, & que les uns s'en servent pour contenter leurs passions, & les autres pour en tirer des motifs de prier & de louer Dieu, qu'ils servent aux uns pour les remplir des creatures, & pour bannir Dieu de leur souvenir, & qu'ils augmentent dans les autres l'idée qu'ils ont de Dieu, & les y attachent plus fortement. Quelle est donc la regle que l'on doit suivre pour éviter ce mal, & pour se procurer ce bien ? C'est ce qu'il n'est pas aisé de déterminer.

V I.

Ceux qui ont prescrit avec liberté la
cou-

conduite qui est d'elle même la plus propre pour mener les ames à Dieu, & pour les guerir de leurs maladies, entre lesquelles la curiosité est une des principales, ont crû que ceux qui sont encore dans un état de foiblesse, doivent se separer de la vûe des objets capables d'exciter leurs passions & d'attacher fortement leur esprit, & ne s'occuper que de certains objets plus tranquilles & moins attachans qui puissent les aider à s'élever à Dieu.

V I I.

C'est la raison pour laquelle on a tâché de bannir des monasteres, non seulement les nouvelles du monde, mais même la connoissance des troubles & des agitations de l'Eglise. On ne sçavoit dans ces saintes retraites ni si on étoit en paix ou en guerre, ni qui étoient ceux par qui les affaires du monde étoient gouvernées, & l'on ignoroit même la plûpart des troubles & des agitations de l'Eglise.

Ceux qui étoient chargez de la conduite de ces saintes societez, étoient persuadez qu'il y avoit plus à perdre qu'à gagner dans ces connoissances, & que quoi qu'il y eût des ames assez fortes pour en bien user, néanmoins elles troubloient ordinairement le repos des foibles, remplissoient leur esprit de fantômes; & les empê-

empéchoient de jouir de Dieu.

Ils ne laissoient donc point ordinairement d'autre nourriture à l'esprit de ceux qui vivoient sous leur discipline, que celle qu'ils pouvoient tirer des événemens passez, & de l'histoire de ce que Dieu avoit fait, soit avant la venuë de son Fils, soit depuis cette venuë, pour l'établissement de son Eglise & le salut de ses élus.

V I I I.

Cette difference que les sages Legislateurs de la vie Religieuse ont faite entre les événemens passez depuis un assez long tems, & ceux que l'on peut regarder comme presens, parce qu'ils arrivent de nôtre tems, est fondée sur des raisons très-essentielles.

Les premiers étant éloignez de nous, nous voyons peu le rapport qu'ils ont à nous; & ainsi ils excitent peu nos passions: mais nous y voyons beaucoup le rapport qu'ils ont à Dieu; parce que la suite de ces événemens nous fait voir le bien qui en est arrivé à l'Eglise. La felicité des mechans lors qu'elle est passée n'est plus un objet de tentation; parce que la vûë que nous avons en même tems de l'aneantissement de cette felicité, y sert de contre-poison. Nous la meprisons aisément en voyant la breveté de sa durée: & comme

me il est dit dans les Pſeaumes, que Dieu ſe moque des deſſeins des méchans; parce qu'il voit le jour qui doit finir ces deſſeins avec leur vie, on ſe moque de même de la grandeur & du bonheur des méchans; parce qu'en le regardant comme paſſé, on le regarde comme évanoui & comme abîmé dans le néant.

Il en eſt de même de leur malice. Comme l'on en voit le cours & la fin d'une même vûe, on reconnoit combien elle eſt aveugle & impuiſſante, & l'on ne peut avoir que du mepris pour ces projets par leſquels des hommes audacieux tâchent, durant leur vie, de s'élever contre Dieu & de s'oppoſer à ſes deſſeins.

Mais nous ne regardons pas avec la même tranquillité les événemens preſens ou peu éloignés de nous. La part que nous y avons ou par nous-mêmes, ou par ceux avec qui nous avons quelque liaiſon, allume nos paſſions. La félicité des méchans dont nous ne voyons pas les bornes, nous impatiente par ſa durée. Il nous ſemble que ce qui nous y bleſſe, ne doive jamais finir. Ainſi ces objets nous mettent en danger d'entrer en diverſes paſſions d'aigreur, d'impatience, d'envie, de jaloſie, & ſur tout de défaut d'eſperance & de confiance en Dieu.

I X.

De plus nôtre raison est convaincuë à l'égard de toutes les choses passées il y a long tems, qu'il n'y a rien à souhaiter ni à espérer à cet égard. Ainsi elles ne font naître ni nos espérances, ni nos craintes. On voit clairement qu'on n'a rien à faire à l'égard de ces choses qu'à adorer Dieu & sa conduite sur les créatures. Mais celles qui sont peu éloignées de nous ayant encore des suites futures qui peuvent être changées par la volonté des hommes produisent ordinairement en nous des espérances, des craintes, des inquiétudes. On s'attache par ses desirs à certains événemens, & l'on conçoit de l'indignation contre tout ce qui s'y oppose, & il est difficile dans ces divers mouvemens de demeurer dans la dépendance & dans la soumission où l'on doit être à l'égard de Dieu. Enfin les impressions des choses présentes étant d'elles-mêmes beaucoup plus vives que celles qui naissent des choses passées, sont par là même beaucoup plus capables d'irriter nos passions, & de tirer l'ame de l'affiette tranquille où elle doit tâcher de se conserver.

X.

Si l'on étoit donc en état de régler sa
vie

vie comme on le voudroit, & de choisir uniquement les lieux, les personnes, les emplois, les occupations, par rapport à sa propre sanctification, il est indubitable qu'on feroit fort bien de détourner sa vûe des nouvelles presentes & du siecle present, & de ne s'occuper que de ce qui s'est passé il y a assez long-tems, en se transportant ainsi comme dans un autre siecle, pour éviter la contagion de celui-ci.

X I.

Il faudroit même user de grands retranchemens à l'égard des événemens passez; parce qu'il y en a beaucoup qui ne servent pas si directement à faire connoître Dieu: & il seroit juste de se réduire à ne considerer que ceux où sa providence paroît d'une maniere plus sensible. Ainsi l'histoire de ce que Dieu a fait pour preparer les hommes à l'avenement de JESUS-CHRIST, celle de ce que JESUS-CHRIST a fait dans le monde & depuis qu'il en est sorti, pour l'établissement de son Eglise, devroit faire l'unique occupation de nos esprits, & borner nôtre curiosité.

On seroit heureux si l'on pouvoit se renfermer dans ces termes, & ne s'appliquer qu'à ces objets capables d'édifier, & incapables de nuire: mais cela n'est pas

possible à tout le monde. Il y en a que les nouvelles des affaires presentes viennent chercher, & d'autres qui sont obligez par diverses necessitez de s'en instruire. C'est quelquefois une charité que de s'en informer pour les faire sçavoir à ceux qui en ont besoin. Il faut donc que ceux qui ne peuvent jouir de cette ignorance tranquille, & de cette separation entiere des objets capables d'exciter les passions, tâchent de reparer cette perte en se procurant une autre sorte d'avantage qui ne seroit pas moins grand; c'est de se servir de ces nouvelles pour nourrir leur pieté, & pour pratiquer quantité d'actions de vertu.

X I I.

Le moyen d'y réussir est de considerer quelles dispositions & quels sentimens la Religion Chrétienne nous prescrit à l'égard des événemens qui composent ces nouvelles. Car c'est une erreur de croire qu'elle n'en prescrive point, & que parce qu'on n'y a point à agir, il soit permis ou de s'abandonner aux passions naturelles qu'elles excitent en nous, ou de s'en servir comme d'un spectacle qui nous divertisse & qui nous tire de la Langueur & de l'ennui, en faisant ainsi proprement à nôtre

tre égard les effets d'une Comédie. Les Payens ont assez aimé ces Spectateurs oisifs & indifferens des événemens du monde, mais la Religion Chrétienne ne les peut souffrir. Car comme l'honneur de Dieu & le bien de l'Eglise ou du prochain y est souvent intéressé, elle ne permet pas qu'on se tienne neutre en ces rencontres. Qui aime la justice, doit s'affliger de ce qui la blesse. Qui aime l'Eglise, doit être touché de ce qui lui nuit : & l'insensibilité dans ces occasions ne sçauroit naître que d'un défaut d'amour pour l'une & pour l'autre, qui est non seulement un vice, mais la source generale de tous les vices.

X I I I.

Il faut donc prendre part à ces événemens. Mais comment & de quelle sorte ? C'est ce qu'il faut expliquer.

Les affaires de l'Eglise, (car ce sont ces sortes de nouvelles que nous considérons particulièrement ici) sont les affaires de tous les Chrétiens ; parce qu'ils forment eux-mêmes l'Eglise. Ainsi, quand ils s'en mêlent, ils se mêlent de ce qui leur appartient. Mais pour sçavoir quel est leur devoir à cet égard, il faut considérer que Dieu qui veut que

l'Eglise soit une société réglée, a séparé les fonctions des membres qui la composent. Il a destiné les uns pour la défendre, pour agir, pour parler en son nom, il a ordonné aux autres de prier pour ceux qui agissent, de compâtrer aux maux de l'Eglise, & de tâcher d'appaiser Dieu par leurs gemissemens & par leurs bonnes œuvres. Ces deux sortes de parties dont l'Eglise est composée, doivent conspirer à la même fin, mais par des voyes différentes: & ces voyes différentes sont néanmoins tellement liées ensemble, que souvent les dérèglemens qui arrivent dans ceux qui sont destinez à agir, ont leur source dans la négligence de ceux qui sont destinez à prier & à gemir devant Dieu.

Si les Pasteurs & les Ministres de l'Eglise manquent de zele & de lumière, c'est que les peuples ne demandent pas à Dieu avec assez d'ardeur des Pasteurs zelez & éclairez, & qu'ils n'ont pas assez de soin de leur obtenir, par leurs prières, la force qui leur est nécessaire pour soutenir les intérêts de l'Eglise.

Il est clair par là que ceux qui se trouvent dans l'état de ne pouvoir prendre part aux maux de l'Eglise que par leurs prières, ne doivent pas, quand ils les apprennent, s'animer tellement de zele contre ceux qui les causent par leur foiblesse,

blesse, ou par leurs passions injustes, qu'ils n'entrent eux-mêmes dans des sentimens d'abaissement & d'humiliation devant Dieu, par la crainte d'avoir cooperé ces maux par leur négligence, leur tiedeur, & par tous leurs autres defauts. Ils ne doivent point tellement penser que les autres ne s'aquittent pas de leur devoir, qu'ils ne craignent pour eux-mêmes de ne se pas bien acquitter du leur.

Et enfin ils ne doivent pas se croire exemts de l'obligation de satisfaire à Dieu par l'humiliation & la penitence; pour le violement de ses loix, commes'ils n'y avoient aucune part.

X I V.

C'est par ce sentiment que l'on voit que Tobie & Daniel regardent les fautes par lesquelles le peuple Juif avoit mérité d'être chassé de la terre que Dieu avoit donné à Abraham & à sa posterité; & d'être transporté en Assyrie, ou en Babylone, comme leurs propres fautes. *Parce, dit Tobie, que nous n'a-* *ch. 3.*
vous pas obéi à vos préceptes, nous avons été *v. 4.*
livrez au pillage, à la captivité, & à la
mort; & nous sommes devenus la fable &
la honte des nations parmi lesquelles vous
nous avez dispersé. Nous avôs peché, dit Da- *ch. 3. v.*
niel, nous avons commis des iniquitez, nous *29. 30.*

N 4

avons

vent que des hommes qui agissent, & des biens & des maux temporels qu'ils se causent les uns aux autres: mais la foi nous y fait bien découvrir un autre spectacle. Elle nous fait voir que dans ces grandes affaires, & qui ont de grandes suites, le demon a aussi de grands desseins, qu'il pretend par-là faire tomber plusieurs ames dans les pieges; qu'il s'en sert comme de filet pour les envelopper, & que ce filet s'étend beaucoup plus loin qu'il ne semble; qu'il rend les uns auteurs des injustices, les autres cooperateurs; qu'il y fait consentir les autres ou par leurs paroles, ou par leur silence; qu'il prétend en faire tomber d'autres en leur causant des vexations au dessus de leurs forces, & en leur faisant perdre la patience & la paix; qu'il a dessein de mettre des obstacles aux bons desseins des uns, en les rendant odieux & inutiles, d'épouvanter tellement les autres, que ne s'occupant que d'eux-mêmes & de leur propre sûreté; ils négligent les devoirs les plus communs de la charité; qu'il porte les uns au murmure, à l'impatience, au zele amer, à l'aversión secrète, les autres à l'indiscrétion & aux entreprises temeraires. Enfin ces filets du diable sont si étendus en certaines affaires, que c'est une grace très-particulière de Dieu que d'en échapper.

Tel qui croit les évirer d'un côté, y tombe souvent d'un autre : & il n'y a point d'autre moyen de s'en préserver absolument, que de recourir à Dieu avec des sentimens d'humiliation & de crainte non seulement pour les autres, mais pour soi-même, quelque séparé que l'on soit de ces troubles par sa profession & par son état.

X V I.

C'est la disposition generale dans laquelle il faut tâcher d'entrer & de s'établir, & il est bon d'y joindre quelques dispositions particulieres.

Comme le principal objet de la charité: c'est Dieu même, & qu'elle ne doit se porter aux hommes que par rapport à Dieu, c'est aussi l'intérêt de Dieu qu'il faut principalement considerer dans toutes les affaires où la justice est violée. Car c'est Dieu qui reçoit toujours les plus grands outrages, & c'est une chose étrange de quelle sorte il est souvent traité par les hommes. On ménage tout hors les intérêts de Dieu. On craint tout hors d'offenser Dieu. On donne quelque chose à l'honneur humain, à la gratitude, à l'honnêteté: mais on ne s'apperçoit presque point qu'on fasse quelque chose pour Dieu. La conscience paroît dans la plupart du monde

de un principe mort. Enfin on agit presque en tout comme s'il n'y avoit point de Dieu. Peut-on aimer Dieu, & n'être pas vivement touché de le voir traiter de la sorte ?

XVII

Il faut, à la vérité, que cette même charité nous rende sensibles aux maux du prochain : mais il faut que ce soit à proportion de la grandeur de ces maux. Or les plus grands maux ne sont pas l'oppression temporelle que quelques-uns souffrent : ce sont les tentations d'impatience, d'ennui, de lâcheté, de colère, d'indiscretion que cette oppression leur peut causer. Les maux temporels separez des maux spirituels ne meritoient pas le nom de maux, puisque c'est la matiere de la couronne de ceux qui le souffrent.

Mais il n'en est pas de même des maux spirituels. Ce sont de veritables maux beaucoup plus grands dans leur réalité, que dans ce que l'imagination en represente.

Ce sont donc ces sortes de maux qui doivent particulièrement exciter nôtre compassion. Et comme ceux qui sont injustice aux autres, sont beaucoup plus engagez dans ces maux spirituels, que

ceux qui la souffrent simplement, bien loin de les exclure de nôtre compassion, il en faut avoir une toute particuliere pour eux.

X V I I I.

Ce ne seroit pas tirer peu de profit des nouvelles des maux de l'Eglise, que de s'en servir pour entrer dans des sentimens de crainte, d'humiliation à l'égard de nous mêmes, de douleur pour l'injure qui est faite à Dieu, de compassion pour les maux du prochain, & principalement pour ceux qui mettent leur salut en danger; & l'on peut dire qu'en les considerant par ces vûës & par cet esprit, il n'y a guere d'objets plus utiles: mais l'on peut encore se servir utilement des nouvelles, pour en tirer diverses instructions importantes.

X I X.

Les grandes fautes que ceux qui sont dans les places éminentes commettent quelquefois, ne doivent pas être un sujet aux petits de leur insulter: mais ils en peuvent bien tirer un motif de reconnoissance envers Dieu, de ce qu'il ne les a pas exposez à ces dangers. Et pour mieux comprendre l'avantage de leur condition au dessus de celle des grands, ils n'ont qu'à remarquer qu'une petite pas-

passion dans l'ame d'une personne qui est dans un état rabaislé, demeure ordinairement sans effet, ou qu'elle n'en a que de petits, mais que si cette même passion dans le même degré se trouve dans l'ame des grands, elle est capable de produire souvent de terribles renversemens, parce qu'elle y agit à proportion de leur grandeur. Ils s'engagent témérairement dans des injustices, & y continuent parce qu'ils y sont engagez : & comme ils entraînent toujours avec eux une infinité de personnes qu'ils rendent complices de leurs fautes, ils les multiplient à l'infini.

X X.

Les passions des petits sont quelquefois aussi fortes que celles des grands, mais elles sont impuissantes. Comme ils y trouvent des obstacles de toutes parts ils sont obligez de les modérer. Et ainsi elles demeurent sans effet ; mais le malheur des grands est ou que l'on ne s'oppose point à leurs passions, ou que s'ils y trouvent quelques obstacles, ils trouvent aussi bien des moyens de les surmonter. Mille gens se joignent à eux pour les aider. On les pousse à les satisfaire, & l'on leur fait un honneur de ne pas reculer. Ainsi ils s'enfoncent de plus en plus dans les fautes mêmes, auxquelles ils s'étoient portés avec peu de passion.

X X I.

Les degrez de la miséricorde de Dieu sur les hommes, sont ou de les préserver des passions, ou de les mettre dans l'impuissance de les suivre, ou d'en empêcher les effets : & les degrez de sa colére sur les mêmes hommes, sont de les abandonner à leurs passions, de leur donner moyen de les satisfaire, & de permettre qu'ils en étendent & qu'ils en multiplient les effets.

X X I I.

Il est bon de considérer aussi sur ce même sujet, que la manière dont les petites passions deviennent grandes & importantes, est que le Diable trouve moyen de les lier avec quelque passion forte & agissante. Tel desire très-médiocrement certaines choses, qui commencera de s'y porter avec violence, parce qu'on lui persuade qu'il lui est honteux de ne les pas obtenir. Ainsi, comme les grands ont d'ordinaire une forte passion de soutenir ce qu'ils ont fait, & qu'ils font consister en cela leur honneur : sitôt que leurs plus légères passions leur ont fait faire quelques avances, elles empruntent l'activité & la force de leur passion dominante qui est l'orgueil.

X X I I I.

Ces avantages de la condition des petits

tits sur celle des grands ne leur doivent pas seulement être un sujet de reconnoissance envers Dieu, mais ils doivent aussi leur donner des sentimens d'humiliation & de crainte. Car plus Dieu les a délivrez de grandes tentations, & plus leur condition est favorable pour servir Dieu, plus ils doivent être fidelles à bien user de ces avantages. Cependant il se trouve souvent qu'ils se contentent d'être exemts des grandes fautes, ce qui est plutôt un effet de leur condition que de leur vertu, & que dans toutes les tentations de leur état, ils sont aussi foibles & aussi infidelles que les plus grands.

X X I V.

Comme on doit tâcher d'avoir toutes ces dispositions dans le cœur, il faut aussi avoir soin de ne les pas démentir par ses paroles, & de n'y faire paroître aucune aigreur, aucun zele amer, aucune moquerie, aucun emportement contre ceux qui ne font pas ce qu'ils devroient dans les affaires de l'Eglise. Cette modération extérieure étant doublement nécessaire, soit pour se procurer l'intérieure, soit pour éviter d'inspirer aux autres des mouvemens qu'ils ne doivent pas avoir : ceux que Dieu n'appelle point à agir, doivent avoir continuellement dans l'esprit qu'ils sont d'autant plus obligez de
veiller

veiller sur leurs paroles, que Dieu les dispensant des actions, les a délivrés d'une si dangereuse tentation, & qu'ils seroient d'autant plus blâmables s'ils ne le font pas, que Dieu leur a donné moins de choses à faire.

X X V.

Il faut encore prendre garde de rendre une exacte justice à ceux qui ne la rendent pas aux autres, en ne croyant pas légèrement tout ce qu'on dit d'eux, & en ne le redisant pas légèrement. Car la médifance ne s'attache pas seulement aux personnes irréprochables, elle épargne encore moins ceux qui y donnent quelque lieu par leurs actions. Comme elle y trouve plus de matière, elle est encore plus hardie à transformer des apparences en réalitez, à inventer des histoires fausses, ou à augmenter celles qui ont quelque fondement. Ainsi, il faut être extrêmement sur ses gardes, pour ne se pas laisser aller à tous les bruits qui courent de la conduite & des actions de ces sortes de personnes, & il vaut beaucoup mieux passer pour dupe en craignant de croire & de dire certaines choses publiques, que de se mettre en danger d'en croire & d'en dire qui ne soient pas exactement véritables.

R E



R E S O L U T I O N S D E
*quelques difficultez, proposées par
 une personne de piété.*

I. Q U E S T I O N.

JE vous supplie de me dire si je suis obligée de connoître si toutes mes peines secrettes sont de Dieu, ou du démon, ou de moi-même.

R E P O N S E.

1. C'est un principe de la Religion Chrétienne, que *Dieu ne porte personne au* **Deus**
peché, c'est à dire qu'il n'opère point en **nemi-**
 nous les mauvais desirs, ni les mauvaises **nem**
 pensées, ni rien de ce qui tient du dé- **tempta-**
 reglement & du desordre. Il permet **tur** **Jaq.**
 seulement ou par miséricorde, ou par **ep. 1. 13.**
 justice, que ces sortes de tentations nous
 arrivent.

2. Nous avons toujours sujet de croire que ce n'est pas seulement par justice, mais aussi par miséricorde, qu'il le permet, lors que nous nous en servons pour en devenir plus humbles. Mais le moyen de le devenir, c'est de prendre les tentations pour des marques & des punitions
 de

de nôtre orgueil que Dieu veut abaisser par ce remède, & non pour des preuves d'une piété extraordinaire qu'il veuille éprouver.

3. Quand on est bien établi dans cette disposition, on peut se dispenser de s'informer si les tentations viennent du démon ou de nôtre propre corruption. Il nous suffit de sçavoir que la source en est mauvaise, & qu'il y faut résister. Ce discernement peut néanmoins être de quelque usage à l'égard du choix des moyens dont on se peut servir pour y remédier & pour donner lumière à ceux qui nous conduisent, afin de nous ordonner des remèdes proportionnez à nôtre maladie, & ainsi il en faut marquer de bonne foi les accidens qui peuvent aider à connoître cette différence sans se fatiguer à les rechercher.

I I. Q U E S T I O N.

On m'a fait prendre ces tentations pour une conduite de Dieu sur moi, & l'on m'a dit que je devois accepter ces sortes de choses dans un esprit de victime.

R E P O N S E.

Ces tentations sont des conduites de Dieu sur nous, non en ce qu'il les opère,

re, mais en ce qu'il les permet. Mais cette permission ne marque d'elle-même autre chose, sinon que nous avons mérité par nos pechez d'y être abandonnez, & elles ont plus de liaison d'elles-mêmes avec la justice de Dieu qu'avec sa miséricorde, quoi que par le bon usage que nous en devons & pouvons faire, elles puissent devenir des moyens d'aquerir l'humilité, & par conséquent des instrumens de miséricorde.

Il ne faut pas rechercher avec inquiétude par quelles actions on les peut avoir méritées, ni prétendre savoir précisément les fins de Dieu dans cette permission. Il en envoie de pareilles à des pecheurs & à des personnes très-imparfaites : & l'on n'en doit rien conclure pour son état, sinon qu'il se faut bien garder de les prendre pour des marques d'une vertu éminente.

I I I. Q U E S T I O N.

On m'a exhortée à ne point rechercher & à ne point demander à Dieu la délivrance de ces peines.

R E P O N S E.

Puis que l'on doit gémir de ces tentations, & qu'on les doit haïr comme un dé-

dérèglement qui vient du péché ; puis que l'Eglise demande tous les jours pour nous à Dieu qu'il nous en delivre, il est certain qu'on en peut demander la delivrance, & même qu'on le doit. Car qui sçait si la volonté de Dieu n'est point de nous préserver du danger qu'elles enferment, en nous delivrant des tentations mêmes ? Qui sçait s'il ne veut point nous faire acheter cette delivrance par de longues prières ? Pourquoi donc renoncer volontairement à ce don ? Il est certain néanmoins que ces prières doivent être accompagnées de soumission à la volonté de Dieu, & que s'il veut que nous demeurions dans ces peines toute nôtre vie, il le faut vouloir, & reconnoître que nous le meritons bien.

I V. Q U E S T I O N.

On m'a persuadé au contraire de me devoïer à de plus grandes peines, & de plus grandes tentations.

R E P O N S E.

Ces devoïemens à de plus grandes tentations flattent l'ame par l'apparence d'une force imaginaire, & ainsi ils ne sont capables que de l'affoiblir, parce que

que sa force consiste dans l'humilité. D'ailleurs on ne voit pas bien à quoi ils se réduisent. Car s'ils ne consistent en autre chose qu'à reconnoître que l'on mérité encore de plus grands châtimens & de plus grandes peines, c'est un aveu que tout le monde doit faire, mais qui n'étant qu'un devoir très-commun ne doit pas être exprimé par ces grands mots qui donnent des idées extraordinaires.

Si l'on prétend que celui qui se devoüé de la sorte, se doit croire dans le degré de patience suffisant pour soutenir ces grandes tentations, c'est un acte d'une très grande présomption, y ayant peu de personnes qui soient effectivement dans ce degré, & personne ne le devant croire de soi-même.

Si l'on y enferme le desir de ces tentations, c'est un très-mauvais souhait. Car il n'est jamais permis de desirer une tentation intérieure qui porte à un dérèglement de corps ou d'esprit, & ce seroit y consentir en quelque sorte que de la desirer.

Si l'on entend que ce n'est qu'une préparation à soutenir de plus grandes tentations, pourvû que Dieu en fasse la grace, c'est toujours un acte dangereux; parce qu'il frappe l'esprit de l'idée d'une certaine force que l'on prétend avoir, & qu'il

qu'il l'accoutume à certaines images & à certains états qu'il est utile de ne regarder jamais, ou de ne regarder qu'avec horreur. Ce qu'il faut donc faire à l'égard de ces sortes de tentations lors qu'on ne les a pas, est de n'y point penser; & si l'on y pense malgré soi, de demander à Dieu qu'il nous en préserve en lui disant avec David : *Ayez pitié de moi, Seigneur, parce que je suis foible. Que si Dieu permet que l'on en soit éprouvé, il lui en faut demander la délivrance, mais la demander avec paix, avec persévérance, & avec soumission à sa volonté, & en s'appliquant peu à y penser.*

Pf. 6.3.

V. Q U E S T I O N.

Quant à la disposition de mon esprit & de mon cœur sur ces sortes de peines, j'en ressens une grande horreur, & je croi que c'est mon méchant esprit qui est tout corrompu, & mon amour propre qui me causent & m'attirent ces miseres.

R E P O N S E.

Il est vrai que c'est la corruption de l'esprit & du cœur qui attirent ces peines. Mais on ne doit pas juger par là du degré de la corruption.

Il faut seulement prendre ces peines
pour

pour un avertissement continuel que Dieu nous donne de nous humilier en combattant nôtre vanité & nôtre présomption intérieure en tout ce que nous pouvons.

V I. Q U E S T I O N.

Pour les autres extravagances qui se passent dans l'imagination, on m'a dit que j'étois obsédée. Cela m'a causé de grandes peines. Je vous prie de me dire ce que je dois faire sur cela.

R E P O N S E.

Il ne paroît pas qu'il soit nécessaire d'attribuer ces extravagances à une opération particulière du diable. La seule imagination les peut produire. Mais soit obsession, soit imagination, il les faut également souffrir avec paix & avec patience. Il faut également en demander à Dieu la délivrance, & les prendre pour un avertissement que Dieu nous donne de nous mettre toujours au dernier rang des Chrétiens : car c'est le rang que l'Eglise donnoit à ceux qui étoient travaillez de ces imaginations. Que si nous ne le pouvons faire visiblement, il faut le faire en esprit en se mettant intérieurement au dessous de tous les autres.

V I I. Q U E S T I O N.

Pour l'oraison actuelle, quand l'esprit est agité de toutes les misères que vous savez, ou d'autres distractions, je vous prie de me dire ce qu'il faut que je fasse.

R E P O N S E.

Si l'agitation de ces misères ôte à l'esprit tout pouvoir d'agir, il faut se contenter d'un regard vers Dieu qui lui marque l'horreur qu'on en a.

Mais si l'esprit peut agir, il faut s'appliquer, autant que l'on peut, à des objets saints, & principalement à ceux qui ont moins de rapport à ces peines, & qui agissant fortement sur nous, sont capables de bannir ces imaginations.

V I I I. Q U E S T I O N.

D'autresfois n'ayant point de distractions, je demeure dans un esprit d'abandon sans vûë ni lumière. Peut-on demeurer tout le tems de l'oraison dans cet état ?

R E P O N S E.

On peut bien être devant Dieu dans un esprit,

prit d'abandon sans vûe & sans lumiere distincte. Mais il faut prendre garde que sous pretexte de cet abandon & de cette privation de pensées distinctes, on ne se prive des connoissances necessaires pour la conduite, des reflexions utiles pour se corriger de ses defauts; & du sentiment de la douleur de ses fautes, & par consequent de la componction. Il seroit donc bon d'appliquer aussi son esprit à ces autres objets, & ne pas demeurer toujours dans cette privation de pensées, de peur que ce ne soit qu'un repos naturel, ou du moins que la nature n'y trouve son compte, soit qu'on le fasse en prenant une partie de l'oraison pour cela, soit dans un autre tems separé. Saint François de Sales donne expressément cet avis dans ses Entretiens.

I X. Q U E S T I O N.

Doit-on chercher & se procurer quelque sentiment de Dieu particulier ?

R E P O N S E.

On ne doit desirer ni se procurer le sentimens de Dieu, parce qu'ils sont quelque chose qui satisfait l'esprit; mais on les peut desirer, parce qu'ils sont justes. Il est juste que nous soyons touchez

de douleur pour nos pechez ; que nous soyons touchés de gratitude & d'amour pour Dieu & pour les graces. On peut désirer ces sentimens, non parce qu'ils nous plaisent, mais parce qu'ils plaisent à Dieu, & que ce sont des moyens dont il se sert pour nous dégager du monde, pour nous aider à résister aux tentations, pour nous soutenir dans les souffrances. Mais comme il y a deux dangers à craindre, l'un de prendre des sentimens tout humains pour des sentimens de Dieu : l'autre de s'attacher à ce qu'il y a d'agréable dans ces mouvemens : il faut veiller sur cette double illusion, & demander à Dieu qu'il nous en préserve.

Il est donc bon de s'appliquer quelquefois aux vérités qui peuvent exciter ces mouvemens ; mais il seroit mauvais de les exciter par un effort humain & d'y avoir une complaisance de vanité, soit qu'on les ait excitez, soit que Dieu nous les donne.

X. QUESTION.

Quand on se trouve occupé d'un sentiment de Dieu au fond du cœur, peut-on s'en tenir-là, & se laisser occuper de ce sentiment dans une adhésion simple & sans réflexion expresse ?

R. 1^o.

R E P O N S E.

Quand on se trouve porté à demeurer en repos devant Dieu dans une simple attention à sa présence, il vaut mieux se tenir là que des'appliquer d'une manière pénible aux considérations & aux réflexions, pourvû que dans d'autres tems ou dans quelque partie de l'oraison on ait soin de nourrir son ame des veritez solides qui nous garantissent de l'illusion ordinaire à ces oraisons sans pensées, qui est que les gens qui y sont, demeurent vuides des veritez, & ne s'appliquent pas assez à se corriger de leurs défauts, à régler leurs actions, & à se connoître eux-mêmes.

La plûpart des personnes, qui marchent dans ces voyes, n'ont que des sentimens & point de veritez. Cependant il faut joindre l'un avec l'autre pour éviter l'illusion: mais il n'est pas nécessaire que ce soit dans le même tems.

X I. Q U E S T I O N.

Quand une verité de l'Evangile, &c. se presente à l'esprit, faut-il s'en laisser penetrer, ou bien y faire des recherches?

R E P O N S E.

Si la verité de l'Evangile, &c. nous penetre, il ne faut pas se distraire de cette penetration par des recherches & des reflexions. Mais il est bon d'y faire ces reflexions en d'autres tems.

XII. Q U E S T I O N.

Comment peut-on discerner les lumieres de Dieu d'avec celles de l'esprit. & de l'imagination ?

R E P O N S E.

Saint Bernard dit que la regle generale est d'attribuer à l'esprit de Dieu tout ce qui est veritable, solide, & conforme à l'esprit de l'Eglise, & au demon ou à nôtre imagination tout ce qui n'y est pas conforme. C'est par la suite de la vie & par les effets que l'on distingue, si certains mouvemens qui peuvent être bons ou mauvais, viennent de Dieu ou d'un autre esprit.

XIII. Q U E S T I O N.

Peut-on agir avec sûreté sur ces mêmes sentimens ou lumieres ?

R E.

R E P O N S E.

Pour agir avec sûreté, il faut agir sur une regle de verité tirée de la doctrine de l'Eglise; & il n'y a rien de plus dangereux, que d'agir seulement par instinct, par attrait, par sentiment. Ces sentimens nous éloigneront de cent choses utiles, & nous porteront à cent autres où le diable nous dressera des pièges: & pensant trouver Dieu, on ne trouve en suivant ces sortes de sentimens, que soi-même & ses fantaisies.

XIV. QUESTION.

Comment faut-il faire pour ne point agir par son propre esprit & les propres lumieres, mais par celles de la grace?

R E P O N S E.

Il faut repondre à cette question comme à la precedente. Pour ne point agir par son esprit, il faut agir sur des principes de verité tirez de la doctrine de l'Eglise, & qui nous marquent la volonté de Dieu dans chaque action, en renonçant à toutes les vûes humaines qui s'y peuvent mêler, & tâchant de n'en avoir point d'autre que d'obéir à Dieu. Ces

principes sont quelquefois clairs, & nous les pouvons suivre alors par nôtre propre lumiere. Mais s'ils sont obscurs ou difficiles à appliquer, nous devons apprendre de ceux qui nous conduisent, comment nous devons en user.

XV. QUESTION.

Quelle preparation faut-il apporter pour la communion quotidienne? Dans quel état doit être l'esprit & le cœur? Et pour celle de huit jours?

R E P O N S E.

Il faut, selon saint François de Sales, pour la communion de tous les huit jours, être exempt de peché mortel, & sans affection au peché veniel. On a souvent plus de besoin d'examiner si on est effectivement dans cette disposition necessaire pour la communion des huit jours, que de s'instruire de celle qu'il faudroit avoir pour communier tous les jours.

XVI. QUESTION:

Pendant la communion & après la communion; en quel état doit être le cœur & l'esprit? A quoi faut-il s'occuper? Se doit-on procurer des pensées & des sentimens,

mens, ou demeurer dans un silence & dans une adhesion à Dieu?

R E P O N S E.

Si Dieu nous applique lui-même, il le faut suivre. Si on est distrait, on se doit aider par une application volontaire à des considerations saintes, ou à des oraisons vocales. Il ne se faut procurer des pensées, que quand ce silence d'application à Dieu nous manque.

XVII. Q U E S T I O N.

Comment doit-on passer le jour de la communion ?

R E P O N S E.

Il faut que le jour où l'on a communiqué, on tâche de se souvenir le plus souvent que l'on pourra de la grace ineffable que **JESUS-CHRIST** nous a faite, & d'animer toutes ses actions par un esprit de reconnoissance.

2. Rien ne nous doit être difficile pour un Dieu qui nous a tant témoigné d'amour.

3. Comme l'Eucharistie rend nos corps particulièrement les temples de Dieu, il faut aussi avoir un soin particulier de ne

profaner pas ce temple par des paroles & des actions indiscrettes.

4. Nous devons nous croire obligez ce jour-là très particulièrement, à ne rien faire qui ne soit *digne de Dieu*, & avoir dans l'esprit la maniere dont l'Apôtre le recommande tant de fois.

5. Le jour de la communion devoit être un jour d'adoration interieure envers JESUS-CHRIST. C'est pourquoi on doit veiller à retrancher ce qui nous dissipe.

6. Il est indigne d'une personne qui a communié, de rien desirer dans la terre, & de s'affliger de rien, puis qu'elle doit croire posséder tout en possédant JESUS-CHRIST.

Il faut avoir dans l'esprit quelques-unes de ces veritez, & tâcher que nos actions en naissent.

XVIII. QUESTION.

Quels effets doit faire la Communion ?

RÉPONSE.

Toutes les graces qui nous soutiennent dans le cours de la vie, sont des effets de la communion : & ainsi il ne faut pas les borner seulement aux impressions qu'on sent en la recevant. Le propre effet de
l'Eu-

Ut ambuletis
digne
Deo.
aux Coloss. 1.
10.
1. aux
Thess.
2. 12. &
aux
Phil. 1.
27. cō-
me. S.
Jean ep.
3. v 6.

l'Eucharistie est de nous faire vivre d'une vie divine. Or vivre d'une vie divine, c'est penser, aimer, & agir par l'Esprit de JESUS-CHRIST, & dans la vûe de sa charité & de sa justice, ou ce qui est la même chose, suivre en tout la volonté de Dieu.

XIX. QUESTION.

Pour la confession suis-je obligée de m'accuser de toutes les imperfections à cause du vœu que j'ai fait, comme de m'accuser d'avoir dit une parole inutile?

R E P O N S E.

Il faut marquer les imperfections qui sont pechez, & prendre pour pechez à cause de ce vœu toutes les fois qu'on préfère volontairement à ce que l'on croit plus conforme à la volonté de Dieu, ce qui l'est moins. Mais tout ce qui est le plus parfait en soi, n'est pas toujours ce qui est le plus conforme à la volonté de Dieu à notre égard, parce qu'il se peut faire que notre foiblesse nous en rend incapables.

XX. QUESTION.

Dans les examens que je fais, je ne puis
me

322. *Sur la confession,*
me souvenir de toutes les actions &c. ni
rechercher mes fautes autrement que par
une vûë confuse, tous mes pechez se pre-
sentant à mon esprit, & sur cela je m'ac-
cuse.

R E P O N S E .

Il faut tâcher d'être vigilant sur soi.
Mais la fin de cette vigilance ne doit pas
être de nous souvenir de toutes nos fautes.
C'est plutôt de les éviter. Il ne se faut
donc pas fatiguer à les vouloir toutes re-
tenir, mais dire simplement ce qui se pre-
sente après une recherche mediocre. Il
pourroit arriver néanmoins que l'oubli de
nos pechez vint de ce qu'on n'est pas assez
attentif sur soi, que l'on n'en est pas assez
touché ; que l'on en fait trop peu d'état,
que l'on y devient insensible ; & alors il
faudroit tâcher de remédier au principe
de cet oubli.

XXI. QUESTION.

De quelle maniere faut-il offrir ses ac-
tions de la journée à Dieu ? Faut-il les
offrir en particulier, ou bien en general ?

R E P O N S E .

Les offrandes generales sont bonnes ;
mais

mais il est encore meilleur de jeter la vûe de l'esprit sur les loix divines; qui reglent les principales de nos actions, & se proposer de les faire dans la vûe & pour l'amour de ces regles. Quand on les a bien comprises, on les conçoit ensuite par un seul regard. Il faut manger, par exemple, pour obéir à la loi de Dieu qui nous a chargé de la conservation de nôtre vie, & tâcher d'y pratiquer en mangeant, cette autre loi de Dieu, qui nous ordonne de prendre les alimens comme des remedes, non pour le plaisir, mais pour la nécessité. Ainsi des autres.

XXII. QUESTION.

Comment faut-il se mettre en la presence de Dieu dès le matin, s'y maintenir tout le jour dans la diversité des occasions qui arrivent?

R E P O N S E.

On se met en la presence de Dieu, en considerant qu'il est dans nous, que nous sommes en lui comme des poissons dans l'eau, des oiseaux dans l'air, & qu'il nous regarde toujours.

On s'y conserve en renouvelant sans cesse cette adoration de Dieu caché dans

toutes les creatures : en l'écouter dans les creatures : car il parle par elles : en consultant sans cesse ses divines loix : en se représentant JESUS-CHRIST selon son humanité : en considerant sans cesse le besoin continuel que nous avons de lui , & se tenant devant lui comme des pauvres à la porte d'un riche.

XXIII. QUESTION.

Comment faut-il recevoir les calomnies, &c. ? Quel sentiment doit-on en avoir ? Et qu'est ce qu'on doit répondre à ceux qui nous les disent & à ceux qui nous les font ?

REPONSE.

Il faut s'occuper dans les calomnies de ce que Dieu veut que nous fassions. Or il veut que nous priions pour ceux qui nous calomnient : il veut que nous demandions pour nous la douceur de la charité envers ceux qui nous outragent, non seulement pour le present, mais pour toujours. Car le souvenir des calomnies renouvelle souvent la tentation d'aigneur.

Il veut que nous regardions les calomnies comme tentation de l'ennemi qui veut nous renverser par-là, & que nous
nous

nous occupions ainsi davantage à rendre inutiles les desseins du diable, qui veut nous faire perdre la paix & la charité, qu'à repousser les insultes des hommes.

Il veut que nous nous occupions alors de ces vérités : Que nous n'avons affaire qu'à Dieu ; qu'il n'y a que nous-mêmes qui nous puissions nuire ; qu'on nous épargne toujours plus qu'on ne nous fait de tort ; que nous avons d'ordinaire donné quelque sujet aux calomnies par des actions imprudentes, & que nous devons y remédier.

XXIV. QUESTION.

Pour tenir son esprit & son cœur dans la vraie humilité, que faut-il faire ?

RÉPONSE.

Il faut tâcher de se connoître dans la vérité, & aimer à être traité de Dieu & des hommes selon ce que nous connoissons de nous, en consentant ainsi à l'humiliation, & aimant la justice qui nous y réduit.

XXV. QUESTION.

Quelle occupation doit-on avoir pendant la Messe les jours que l'on communique,

nie, & ceux qu'on ne communie pas ?

R E P O N S E.

Si Dieu ne nous occupe pas lui-même, il faut avoir des livres qui traitent de ce point, & choisir ceux qui nous donnent le plus de dévotion. Les exercices de dévotion pendant la Messe joints au *Cœur nouveau*, sont admirablement solides & très-conformes aux mystères.

Dans
le petit
liv. de
la Theo-
logie
famil.
chez la
V. Le-
mire.

XXVI. Q U E S T I O N.

Faut-il s'éloigner des Sacremens, quand on se trouve dans des doutes sur la réalité du saint Sacrement ?

R E P O N S E.

Quand ces doutes ne consistent qu'en des pensées d'imagination, & qu'on n'y a point contribué par des lectures curieuses, ou par une application volontaire aux difficultez du mystere, on ne se doit pas regler par là dans la reception des Sacremens.

XXVII. Q U E S T I O N.

Que faut-il faire quand on se trouve dans un esprit vague qui ne sçait sur quoi s'appuyer ?

R E P O N S E.

R E P O N S E.

L'Esprit vague est une espèce de distraction. Il faut donc faire en cet état ce que l'on doit faire dans les distractions, c'est à dire, s'en humilier & engemir, le souffrir avec paix, & remédier efficacement aux causes qu'il peut avoir si on les peut découvrir.

XXVIII. Q U E S T I O N.

Dans quel esprit faut-il célébrer les fêtes de Nôtre-Seigneur & celles de la Vierge?

R E P O N S E.

Il y faut apporter deux sortes de dispositions ; l'une générale, & l'autre particulière. La générale est que les jours de fêtes sont les jours d'une sainte joye, d'une application particulière à Dieu, d'une séparation plus grande du monde. C'est le tems de pratiquer le sabbat spirituel, non seulement par la cessation de tous pechez, mais en se donnant tout entiers aux œuvres qui regardent directement le culte de Dieu.

La particulière est de suivre l'esprit & l'intention de l'Eglise dans chaque fête.
Car

Car l'Eglise a toujours quelque vûë particulière, & il faut tâcher d'y entrer. Elle est marquée par l'Evangile, par les hymnes, par les oraisons de l'Eglise. C'est par là qu'il s'en faut instruire. Il faut croire que le tems le plus propre pour obtenir certaines graces, c'est le tems où toute l'Eglise en corps est unie à les demander.

XXIX. QUESTION.

Quand on a fait quelque faute considérable, doit-on s'en occuper, ou bien se rappeler en la presence de Dieu?

RÉPONSE.

Il ne faut pas s'en occuper avec chagrin, trouble, inquiétude, dépit. Et nôtre premier devoir, après les fautes, est de rentrer dans la paix, parce que la paix intérieure est nécessaire pour discerner ce que nous devons faire en chaque rencontre. Mais quand on peut s'en occuper sans trouble & sans ces agitations d'amour propre, il est très bon de le faire, de porter les fautes avec paix & humilité en la presence de Dieu, & de pratiquer ce que dit David : Que son peché étoit toujours devant ses yeux. Quand on s'en occupe en cette manière, cette vûë ne
dis-

distrain point de la présence de Dieu : au contraire elle nous y rappelle, parce qu'on regarde ses pechez par rapport à Dieu, & que l'on s'en voit coupable à ses yeux, selon ces paroles de David : *Seigneur, j'ai péché contre vous seul ; & les fautes que j'ai commises sont présentes à vos yeux.*

*Tibi soli peccavi, & malum coram te feci.
Ps. 56.6.*

XXX. QUESTION.

Est-il nécessaire de faire une revûe générale de toutes les fautes ? De faire un jour de retraite pour savoir de quelle manière on fait ses actions ?

R E P O N S E.

Ces retraites sont peu utiles à quelques personnes, & peuvent être très-utiles à d'autres.

Elles sont peu utiles à celles qui ont plus de soin de compter leurs pechez que de s'en corriger ; qui s'occupent trop d'elles-mêmes, & trop peu de Dieu, qui mettent toute leur vertu dans ces recherches & ces dénombrements, & dans l'exactitude à s'en confesser, sans songer sérieusement à changer le fond de leur cœur ; & à croître en humilité & en charité, ou qui s'embarassent de vains scrupules.

Elles

Elles peuvent être utiles aux personnes négligentes, dissipées, qui font trop peu de réflexion sur elles-mêmes, qui s'abandonnent trop aux occupations & y deviennent insensiblement toutes humaines.

Il faut donc savoir la disposition de ceux qui feroient cette question, pour se régler dans ce qu'on leur doit conseiller sur ce point.





C O N S I D E R A T I O N S

*pour une ame abattue par une
crainte excessive.*

IL semble que cette ame n'ait jamais assez considéré que la charité que nous devons au prochain doit être réglée sur celle que nous nous devons à nous-mêmes : d'où il s'ensuit que nous devons avoir pour nous la même équité que nous avons pour les autres.

Or nous ne devons juger de personne qu'il soit reprové tant qu'il vit sur la terre, & sur tout nous devons regarder comme des élus tous ceux qui vivent chrétiennement, à l'exemple de Saint Paul, qui parle dans ses lettres à tous les fidèles à qui il écrit comme s'ils étoient tous prédestinez. *Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? Qui accusera les élus de Dieu?* &c. Comme donc cette personne croiroit faire injure à son prochain, qu'elle verroit mener une vie réglée, en ne le mettant pas au nombre de ceux que Dieu veut sauver, elle commet une injustice envers soi-même de n'avoir pas la même confiance de soi-même.

C'est par la même raison qu'elle doit

re-

*Aux
Rom. 8.*

*I.
Là même.
me. 33.*

rejeter toutes les pensées qui lui viennent, que sa conversion n'a peut-être été qu'un effet de la raison humaine, & non de la grace. Car n'auroit-elle point de scrupule de juger de la sorte de la conversion d'un autre ? Et si elle voyoit une personne tout à fait changée, & mener une vie beaucoup plus Chrétienne qu'elle ne faisoit auparavant, ne se sentiroit-elle pas portée à en rendre grace à Dieu comme à l'auteur de ce changement, en rejetant comme une mauvaise pensée, la crainte qui lui viendroit dans l'esprit, que ce ne seroit peut-être qu'une hypocrite ?

Cependant comme nul ne connoit si bien les mouvemens du cœur d'un autre que les siens propres, nous aurions souvent plus de sujet de former des autres ce jugement que de nous-mêmes ; parce que nous sommes plus assurez, autant qu'on le peut être en cette vie, que c'est sincèrement que nous voulons être à Dieu, que nous ne le pouvons être de nôtre prochain.

Mais ce que dit cette personne, qu'elle n'est pas assurée que le changement qui s'est fait en elle, se soit fait par l'Esprit de Dieu, plutôt que par la raison humaine, puis qu'il s'est pû faire par l'un & par l'autre, peut être fondé sur une erreur qui est assez commune, & dont

& dont il est bon de la détromper.

Elle s'imagine peut-être, comme font plusieurs personnes qui n'entendent qu'à demi les vérités de la grace, que le même mouvement du cœur qui détourne l'ame des creatures, pour la tourner véritablement à Dieu, peut être l'effet de la raison humaine aussi-bien que de l'Esprit de Dieu, mais qui n'est bon & ne sert au salut que quand c'est un effet de l'Esprit de Dieu. Si cela étoit, il faudroit avouer que nous n'aurions aucune marque par laquelle nôtre conscience nous pût rendre témoignage que nous sommes à Dieu; puis que les opérations de son Esprit considérées en elles-mêmes, & non selon l'impression qu'elles laissent dans nôtre ame, sont entièrement imperceptibles: mais ce que l'on suppose n'est point véritable, que le même changement de volonté puisse être fait par l'Esprit de Dieu & par la raison humaine.

Car si la raison sans la grace pouvoit tellement changer nôtre volonté, qu'elle fût sincèrement tournée vers Dieu, au lieu qu'elle étoit auparavant tournée vers les creatures, il ne faudroit pas dire que cela ne seroit point alors agréable à Dieu, & ne nous serviroit de rien pour le salut: mais il en faudroit conclure au contraire, que la raison sans la grace
nous

nous pourroit rendre agréables à Dieu, & nous conduire au salut, n'étant pas possible que celui qui aimeroit Dieu véritablement ne lui fût pas agréable. Et ainsi ce qui se fait par nôtre esprit seul ne peut être bon ; non qu'un véritable retour à Dieu ne fût bon étant fait par nôtre esprit, mais parce qu'il ne se peut pas faire qu'un véritable retour à Dieu soit l'effet d'un autre esprit que de celui de Dieu.

C'est pourquoi il faut empêcher, autant que l'on peut, que les ames ne s'embarrassent à vouloir discerner quel est le principe de leurs actions & de leurs pensées, pour juger par là si elles sont bonnes ou mauvaises : au lieu qu'elles doivent au contraire considérer par les règles de l'Evangile si elles sont bonnes ou mauvaises, pour juger par là de quel principe elles partent.

C'est l'avis important que saint Bernard donne en expliquant le Cantique des *Dans Cantiques*. Lors, dit il, que nôtre esprit s'occupe des choses de Dieu, ne croyez *le ser-* mon. „ pas que cette pensée vienne de vous :
32. n. „ mais reconnoissez celui qui vous parle.
„ Car les pensées de nôtre esprit sont très-
„ semblables aux discours de la vérité qui
„ parle en nous. Mais, pour discerner
„ ce que nôtre cœur enfante & ce qu'il
„ écoute, il faut considérer ce que nôtre
„ Sei-

» Seigneur dit dans l'Évangile : *Que les* En S.
» *mauvaises pensées sortent du cœur,* Que Matt.
» *celui qui parle avec mensonge, parle de* 15. 19.
» *lui même :* & ce que dit saint Paul, En saint
» *Que nous ne sommes point capables de* Jean,
» *penfer rien de bon de nous-mêmes, com-* 8. 44.
» *me de nous-mêmes, mais que tout le pou-* 2. aux
» *voir que nous en avons vient de Dieu.* Cor. 3.
» Lors donc que nous nous entretenons 5.
» de choses mauvaises dans notre cœur,
» c'est notre pensée : mais lors que c'est
» de choses bonnes, c'est Dieu qui nous
» parle. Notre cœur dit les unes, & il
» écoute les autres.

Cette ame ne sçauroit mieux faire que de suivre avec simplicité l'avertissement d'un si grand Saint, & de ne pas écouter les objections que son esprit lui pourroit former contre une instruction dont quelques personnes pourroient abuser, mais qu'elle peut s'assurer lui être très avantageuse dans la disposition où elle est.

Elle doit aussi considérer, pour sortir de cet état d'incertitude qui lui donne trop de défiance de la miséricorde de Dieu, que c'est un défaut ordinaire aux hommes de se jeter dans les extrémités & que c'est ce qu'elle fait lors que sous prétexte qu'on ne peut avoir en cette vie une entière certitude de ce que nous serons dans l'éternité, elle prétend devoir
atten-

attendre la manifestation des jugemens de Dieu, sans croire qu'elle est ou prédestinée ou réprouvée, & sans pencher plus d'un côté que d'un autre.

Mais elle reconnoitra elle-même, qu'elle ne doit point demeurer dans cette disposition, si elle prend garde, qu'elle ne juge pas devoir demeurer dans la même suspension d'esprit, au regard du bien & du mal en d'autres rencontres, où elle pourroit raisonner de la même sorte, & où il lui est bien moins important pour la tranquillité de son ame, de pencher du côté du bien plutôt que du mal.

Elle n'a point, par exemple, de certitude, lors qu'elle se leve le matin en bonne santé, si elle vivra toute la journée: & néanmoins quand elle voudroit il lui seroit bien difficile de ne pas pencher plutôt du côté de la créance qu'elle vivra encore au moins quelques jours, que du côté de celle qu'elle mourra ce jour-là.

Elle n'a point aussi une entière certitude que les viandes qu'elle mange ne soient point empoisonnées, puis qu'il est même arrivé quelquefois qu'il y en a eu d'empoisonnées sans malice, & par de pures rencontres, & néanmoins elle penchera toujours bien plutôt à croire qu'elles ne le sont pas, qu'à croire qu'elles le sont.

Elle n'est pas absolument certaine que
tous

tous les Prêtres dont elle entend la Messe soient véritablement Prêtres, puis qu'il y a eu de mechans hommes qui l'ont dite sans être Prêtres. Et cependant cela n'empêche pas qu'en croyant avec raison qu'ils le sont, elle n'adore avec confiance JESUS-CHRIST comme present sous l'hostie.

Pourquoi donc dans toutes ces rencontres le manquement de certitude ne la met-il sans cette suspension d'esprit où elle croit devoir être au regard de son salut ou de sa perte? si non parce que nôtre esprit ne se détermine pas seulement par la certitude, mais qu'il est raisonnable qu'il sorte de son équilibre, pour parler ainsi, lors que le poids des raisons est plus fort d'un côté que d'un autre: quoi qu'il n'y en ait pas d'absolument convaincantes ni d'un côté ni d'autre.

Ainsi pour demeurer dans la suspension où elle est, il ne suffit pas de dire qu'on ne peut connoître certainement qui est predestiné, ou qui est reprové; mais il faudroit de plus qu'elle n'eût pas plus de raison de croire l'un que l'autre. Or c'est ce qui n'est pas veritable.

Car elle doit considerer, avec action de grace combien est grand & immense le nombre des reprovés, dont Dieu l'a déjà separée par une misericorde toute gratuite. Il l'a separée des idolâtres, des Mahometans, des Juifs, des Hereti-

ques, des Schismatiques. Il l'a séparée des enfans des Catholiques qui meurent sans pouvoir être batisez ; & il l'a mise dans l'Eglise qui est la maison du salut. Il l'a séparée de tant de mauvais Catholiques qui ne sont Chrétiens que de nom , & qui mènent une vie toute payenne sans avoir aucun soin de leur salut. Il l'a séparée de beaucoup d'autres qui croient penser à Dieu parce qu'ils s'approchent assez souvent des Sacremens ; mais qui étant stériles en bonnes œuvres , doivent craindre le feu dont Dieu menace les arbres qui ne portent point de bon fruit.

Toutes ces separations qui ne sont que des effets d'une grace singuliere de Dieu envers elle , lui doivent être des gages de son amour , & de grands sujets d'esperance , parce qu'elles la mettent dans un nombre de personnes dont il y en a très-peu qui se perdent , & incomparablement davantage qui se sauvent : ce qui lui doit faire voir que dans l'état où Dieu l'a mise , la raison veut qu'elle panche beaucoup plus du côté de l'esperance que de la crainte.

Le sujet particulier qu'elle croit avoir de demeurer dans cette suspension entre l'esperance & le desespoir , qui est le violement de l'innocence du Baptême , ne l'autorise pas davantage. Car il est vrai que ceux qui commettent de grands pechez

chez après avoir été consacrez à JESUS-CHRIST par une naissance divine, se rendent par-là plus indignes de la misericorde de Dieu que ceux qu'il n'auroit point retirez de l'état du vieil homme & des tenebres de l'infidelité. Mais plus la grace que Dieu fait à ceux qu'il convertit après leur chute est grande; plus ils la doivent regarder comme un effet singulier de sa misericorde envers eux: & ainsi la vûe de leurs pechez les doit bien humilier, mais au lieu de les abattre, elle doit bien plutôt relever leur esperance, puis qu'elle leur doit faire considerer, que si Dieu les a regardez en pitié, lors qu'ils étoient ses ennemis, ils ont lieu de croire qu'il ne les abandonnera pas maintenant qu'il les a rendu ses amis, qui est la grande consolation que saint Paul donne aux fidelles par ses paroles de l'Épître aux Romains: *Si lors que nous étions les ennemis Ch. 510. de Dieu, nous lui avons été reconciliez par la mort de son Fils, à plus forte raison étans reconciliez avec lui serons-nous sauvez par la vie de son même Fils.*

Enfin, il est difficile que cette personne soit dans la pieté sans ressentir des mouvemens d'amour envers Dieu. Or c'est de-là que saint Bernard veut qu'elle prenne son plus grand sujet d'esperance, selon ces belles paroles de ce grand Saint, qu'on ne scauroit trop lui représenter.

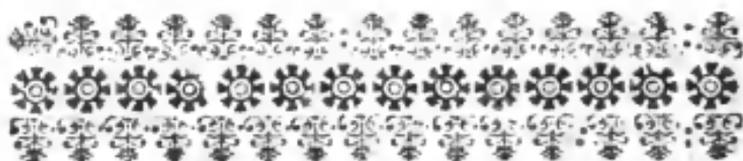
Lettre „ Que celui qui aime Dieu, dit il,
 207. n. 8., n'entre point en défiance qu'il ne soit
 „ aimé de Dieu. L'amour de Dieu envers
 „ nous qui a prevenu nôtre amour envers
 „ Dieu, ne peut manquer de le suivre.
 „ Car comment ne rendroit-il pas amour
 „ pour amour à ceux qu'il a aimez, lors
 „ même qu'ils ne l'aimoient point encore ?
 „ Il vous a aimez, n'en doutez point, il
 „ vous a aimez. Vous avez son Esprit
 „ saint pour gage de son amour : & vous
 „ avez pour témoin de ce même amour,
 „ le fidelle témoin JESUS, & JESUS
 „ crucifié. O double preuve & très-af-
 „ surée de l'amour que Dieu a pour nous !
 „ JESUS CHRIST meurt, & il mettre
 „ que nous l'aimions. L'Esprit saint nous
 „ touche, & il fait que nous l'aimons.
 „ L'un est le motif, & l'autre la cause.
 „ L'un nous recommande son amour par
 „ l'excessive affection qu'il a eu pour nous :
 „ & l'autre le donne. Nous voyons dans
 „ l'un ce que nous devons aimer : & nous
 „ recevons de l'autre ce qui fait que nous
 „ aimons. Et ainsi l'un nous fournit l'ob-
 „ jet de la charité, & l'autre en forme
 „ dans nôtre cœur le mouvement même.
 „ Quelle honte & quelle confusion ce nous
 „ seroit de voir avec des yeux ingrats le
 „ Fils de Dieu mourant pour nous ! Et
 „ cependant rien n'arrive plus facilement
 „ si le Saint Esprit ne nous touche. Mais
 „ main-

» maintenant que la charité de Dieu est Aux
» repandue dans vos cœurs par le Saint Rom.
» Esprit qui nous est donné, parce que s. s.
» nous avons été aimez, nous aimons,
» & parce que nous aimons, nous meri-
» tons d'être encore plus aimez de lui.

Il me souvient aussi qu'il y a dans le bienheureux Jean d'Avila de fort belles lettres pour donner de la confiance aux ames abattuës d'une trop grande crainte. On les lui pourroit faire lire, & je croi qu'elles lui serviroient.

Je croi néanmoins qu'il faut traiter cette ame avec beaucoup de douceur, & ne la pas trop presser de sortir de l'état où elle est, mais l'exhorter plutôt à ne le point envisager, & à se détourner des pensées qui l'y entretiennent, & cependant l'occuper beaucoup dans des œuvres exterieures de charité, afin de la retirer d'une trop grande reflexion sur soi-même & sur ses pensées, ce qui lui peut nuire.

Mais en attendant que Dieu lui ait ôté cette peine, le Confesseur fait bien de ne la point priver des Sacremens, ayant sujet de croire que dans le fond du cœur elle a plus d'esperance en Dieu qu'elle ne pense en avoir, Dieu cachant souvent aux ames leur bonne disposition, afin de les tenir plus humiliées & plus anéanties en sa présence.



P E N S E E S

S U R L E S

S P E C T A C L E S.

I.

LE grand écuëil de tous les hommes , & sur tout des jeunes personnes , est de vouloir éprouver si ce qu'on leur represente comme dangereux , l'est autant qu'on leur dit. Ils croyent qu'ils jugeront mieux de tout par leur propre essai , que par la lumiere d'autrui , ou par la simple defense de la loi. Ils esperent qu'il y aura une exception pour eux , & qu'ils auront assez de discernement & de force pour decouvrir le piège où tombent les autres , & pour l'éviter.

II.

Ils ignorent que c'est ainsi que le peché est entré dans le monde , & que les hommes ne meurent , que parce que la premiere femme aima mieux éprouver , si elle

elle mourroit en desobéissant, que d'obéir & de vivre. Ils ne sçavent pas que cette sorte de curiosité est déjà un grand mal, & que c'est être tombé aux yeux de Dieu, que de se laisser affoiblir par la tentation de juger de ses commandemens par sa propre expérience. Enfin ils ont oublié que l'épreuve du bien & du mal n'apprend à connoître l'un, que parce qu'on la perdu; & l'autre, que parce qu'on y est condamné.

I I I.

Commè la loi de Dieu est juste & sainte, on ne doute de sa justice, que parce qu'on est dans les tenebres, & l'on ne s'expose jamais à la violer pour en faire l'épreuve qu'en méritant de tomber dans des tenebres infiniment plus grandes.

I V.

Aussi de tels essais ne sont jamais impunis. Car ou ils affoiblissent, ce qui est leur effet ordinaire; ou ils rendent presomptueux; ce qui est un mal sans comparaison plus grand. Souvent même ils font l'un & l'autre à l'égard d'une même personne qui revient des Spectacles avec moins de force & plus d'orgueil, & qui n'est presomptueuse que parce qu'elle a mérité de ne pas connoître ce qu'elle vient de perdre. Car c'est une maxime certaine, que l'orgueil est toujours dans la même proportion que la
mi-

misere, & que rien ne marque plus une extrême foiblesse, qu'une grande presumption.

V.

Il y a plus d'esperance pour les personnes qui sont touchées des Spectacles, mais dont l'esprit n'est pas séduit; qui sont foibles, mais qui l'avoient. Les autres sont plus à plaindre, parce qu'elles ont autant de foiblesse sans avoir autant de lumiere, & qu'elles justifient ce que les autres voyent bien qu'il faut condamner.

VI.

Car il ne s'agit pas de dire, qu'on est revenu du Spectacle comme on y étoit allé. Les pertes qu'on y a faites sont d'un ordre bien different de celles qui touchent les sens. Il faut n'avoir pas tout perdu & jusqu'à la lumiere, pour pouvoir marquer ce qu'on a perdu. Le mal seroit moins grand, s'il avertissoit. Il a tout son effet sans être apperçû; & comme on n'est point instruit de ce qui est essentiel à la droiture & à l'innocence du cœur, on ne sçait pas aussi jusqu'ou il s'affoiblit & se corrompt.

VII.

Entre les jeunes personnes qui vont aux Spectacles, y en a-t-il qui connoissent

sent toute la pureté de l'Évangile, & toutes les obligations du Batême, qui sçachent dans quel abîme de corruption l'homme est tombé; & par quels remèdes JESUS-CHRIST veut le guérir? Quelle croyance méritent donc ces personnes, quand elles assurent que les Spectacles ne font aucun tort à leur vertu? Quand elles auront appris un jour de l'Écriture & de l'Esprit de Dieu, en quoi consiste la vraie vertu, elles tiendront bien un autre langage.

V I I I.

En effet, ou le Spectacle attache & fait plaisir, ou l'on est mécontent. Dans le dernier cas, on montre par son chagrin ce qu'on desiroit & ce qu'on étoit allé chercher. On se plaint de ce que par la faute de la Pièce ou des Acteurs l'esprit & le cœur ont été laissez immobiles; on a regret à l'innocence & à la tranquillité qu'on remporte. On s'étoit livré à tout ce qui pouvoit agiter l'ame, & lui faire sentir du plaisir par cette agitation; & rien ne découvre mieux cette volonté secrète, que l'indignation contre les personnes qui n'ont pas sçû troubler nôtre repos.

I X.

On veut donc que l'impression de tout ce qui est représenté, passe dans le cœur,
l'am-

l'ambition, la fierté, le desir de la vengeance, l'amour, & tous les autres mouvemens. Tout cela ne plaît qu'autant qu'il est senti, & l'on est content à proportion de ce que le sentiment a été plus vif & plus profond. Voilà ce qu'on louë. C'est à quoi le cœur se prépare, triste s'il n'est blessé ; & satisfait, si ses playes descendent bien avant.

X.

Tout ce qui est Spectacle est passion. Les sentimens ordinaires & modérez ne frapperoient pas. Ainsi les sens n'y sont pas seulement séduits par l'extérieur, mais l'ame y est attaquée par tous les endroits où sa corruption est sensible.

X I.

Car elle n'aime ces choses au dehors, que par ce qu'elles sont les images de ses maladies. Elle est flattée par tout ce qui flatte ses passions. Elle veut sentir ce qu'elle aime, & elle aime ce qu'elle veut sentir. Voilà ce qui mène aux Spectacles. Mais c'est le comble de la misère de ne pouvoir trouver de plaisir que dans ses propres maux, de récompenser ceux qui les savent entretenir & les rendre incurables, au lieu de penser à les guérir, & il est incompréhensible que des Chrétiens, qui doivent avoir appris qu'ils
n'ont

n'ont à combattre que leurs passions, croient qu'il leur soit permis de les nourrir, de les exciter, & d'appeller à leur secours des maîtres encore plus entendus à les faire naître & à les inspirer.

X I I.

L'ame étoit déjà si languissante & si foible lors même que les objets étoient éloignés, & elle étoit si touchée de leur seule idée, lors qu'ils n'étoient presens qu'à sa mémoire : que sera-ce donc, quand sa foiblesse sera livrée aux passions des autres, & qu'elle sera assez imprudente pour admettre dans son cœur tant de mouvemens étrangers, & assez aveugle pour savoir gré à tous ceux qui les lui ont inspirés ?

X I I I.

Si l'on haïssoit sa propre injustice, on auroit horreur de tout ce qui la représente, & l'on regarderoit comme ses ennemis, tous ceux qui s'efforceroient de nous la faire paroître aimable : mais on ne veut point guérir, & l'on veut néanmoins sentir de la joye. Il faut donc que ce soit en devenant phrenétique, & en riant de ses propres maux.

X I V.

Les Spectacles sont cette phrenésie réduite

duite en art ; & il n'y a pas de moyen plus court , pour convertir en plaisirs nos maladies , qu'en nous renversant la raison. Car tout ce qu'on y voit & qu'on y entend ne s'adresse qu'aux sens & à la cupidité. Les maximes établies avec plus de soin , sont les plus conformes aux passions , & par conséquent les plus fausses ; & si le vice y est quelquefois condamné , c'est pour en justifier quelqu'autre , plus éclatant , mais plus dangereux.

X V.

On perd ainsi par degrez le discernement de ce qui est juste & de ce qui est injuste. On accoutume son cœur à tout : on lui apprend en secret à ne rougir de rien : on le dispose à ne pas condamner à son égard des sentimens qu'il a excusés , & peut-être loüez dans les autres : enfin on ne voit plus rien de honteux dans les passions , dont on craignoit autrefois jusqu'au nom , parce qu'elles ont toujours été déguisées sur le théâtre , embellies par l'art , justifiées par l'esprit du Poëte , & qu'elles ont été unies à dessein avec les vertus & le mérite en des personnes que la scene nous represente comme des heros.

X V I.

Il n'y a donc rien de plus dangereux ,
quand

quand il s'agit des mœurs, que de vouloir voir ce qu'on ne veut pas être : car on devient aisément ce qu'on regarde avec plaisir, puisque c'est le plaisir qui tourne le cœur, & qu'il est impossible qu'il n'approuve pas ce qu'il goûte avec joye, & qu'il soit autrement disposé que ce qu'il aime.

XVII.

Il est vrai que peu de personnes connoissent tout le danger des passions dont on n'est ému, que parce qu'on en est le spectateur : mais elles ne causent guere moins de desordres que les autres, & elles sont encore en cela plus dangereuses, que le plaisir qu'elles causent n'est point mêlé de ces peines & de ces chagrins qui suivent les autres passions, & qui servent quelquefois à en corriger : car ce qu'on voit dans autrui touche assez pour faire plaisir, & ne le fait pas assez pour tourmenter. C'est en cela qu'est l'artifice du theatre, & c'est aussi en cela que consiste l'illusion & le danger. Car on ne se défie point de l'amour ni de l'ambition, quand on n'en fait que sentir les mouvemens sans en éprouver les inquiétudes : & cela arrive toujours quand on n'en voit que l'image; mais l'image ne peut plaire sans remuer le cœur, & ce mouvement qui l'amollit & le corrompt, a d'autant plus d'effet qu'il est plus doux, & qu'il avertit moins.

XVIII.

X V I I I.

C'est un effet du premier peché, & la source de tous les autres, de n'avoir point de goût pour les biens spirituels, & de n'en avoir que de foibles idées. La Religion & la foi tâchent de remédier à ce desordre; & c'est en effet tout l'exercice du Chrétien. Mais les Spectacles rendent le dégoût des vrais biens encore plus grand, & en affoiblissent encore plus les idées. On y apprend à juger de toutes choses par les sens, à ne regarder comme bien, que ce qui les satisfait, & à ne considérer comme subsistant & réel, que ce qui les frappe. Au lieu de travailler à guérir les playes qu'ils ont faites à l'ame, & à la delivrer de la dépendance où elle est à leur égard, on fortifie les liens qui l'asservissent, on les multiplie, & on la contraint en quelque sorte à être toute dans les yeux & dans les oreilles.

X I X.

On la tire du dedans, au dehors, où elle avoit déjà tant d'inclination à se produire & à se répandre, & on la fait sortir de son cœur, où elle avoit déjà tant de peine à rentrer. On lui cache son véritable bonheur; on l'amuse par des choses frivoles: & au lieu de satisfaire sa faim par une nourriture solide, on la trompe en ne lui don-

donnant que des viandes peintes, ou en l'empoisonnant par l'erreur & le mensonge.

X X.

On apprend ainsi deux choses également funestes, l'une de s'ennuyer de tout ce qui est sérieux, & par conséquent de tous ses devoirs, l'autre de trouver cet ennui insupportable, & d'en chercher le remède dans la dissipation. Le premier de tous ces desordres est un obstacle à toutes les vertus, & le second est une entrée à tous les vices : mais l'un & l'autre sont certainement la suite des spectacles, & toujours dans la même proportion qu'on les aime & qu'on y est assidu.

X X I.

Il est vrai qu'on s'y ennuye aussi quelquefois ; mais on n'en est pas moins coupable, & rien ne fait mieux voir au contraire, combien on est injuste de chercher sa satisfaction dans des choses que le cœur trouve insipides, malgré la corruption, & de n'être pas averti par son dégoût qu'il est destiné à un plus grand objet. Ceux mêmes qui sont le plus passionnez pour les Spectacles, en sentent bien le vuide & le faux, s'ils ont de l'esprit, comme ceux qui aiment le monde, en connoissent bien l'injustice & la malignité, s'ils profitent de l'expérience : mais le cœur des uns & des autres n'en est que plus corrompu, d'aimer ce qu'ils sentent

tent bien qui n'est pas aimable, ni digne d'être aimé. X X I I.

Il est vrai aussi que toutes les personnes qui vont aux Spectacles, n'en sont pas également blessées; mais c'est la louange de la grace de JÉSUS CHRIST, & non la justification des Spectacles. La miséricorde de Dieu est encore plus infinie, que la témérité & l'aveuglement des hommes. Il arrête la cupidité de quelques-uns, lors même qu'ils s'y abandonnent, & dans ceux qu'il punit selon la rigueur de sa justice, la passion qui occupe plus souvent le théâtre, je veux dire l'amour, n'est pas toujours le châtiement qui leur est préparé.

Il y a un certain ordre dans la dispensation même des ténèbres, inconpu aux pecheurs, & c'est ce qui doit faire trembler ceux qui croient que tout le danger de la comédie n'est que d'un certain côté, qu'ils ont tout évité, si à cet égard ils ne se sentent pas affoiblis. Il y a plus d'une passion, & par conséquent plus d'un châtiement.

En voilà assez, Monsieur, pour éclaircir ce que j'eus l'honneur de vous dire dans un entretien. Il ne s'agit pas de traiter ici à fond des Spectacles, & vous n'attendez pas de moi ce que des personnes très-habiles ont déjà fait, & que je n'ai point promis.

F I N.

ANT. 1. 1. 2. 523

